JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1763.

TOME XIX.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris, rue S. Severin, les Livres ſuivans :

Recueil ſur l'Electricité médicale, dans lequel on a raſſemblé les principales Piéces publiées par divers Sçavans, ſur les moyens de guérir, en électriſant les malades, 2 *vol.* in-12, 1763, 5 l.

Diſſertation anatomique & pratique ſur une Maladie de la peau fort ſinguliere, in-12, *broch.* 2 *vol.* 1755. 1 l. 5 ſ.

Eſſai ſur la maniere de perfectionner l'eſpece humaine ; par M. Vandermonde, *in-12*, 2 *vol.* 1756. 5 l.

Dictionnaire portatif de Santé, dans lequel tout le monde peut prendre une connoiſſance ſuffiſante de toutes les maladies, des différens ſignes qui les caractériſent chacune en particulier, des moyens les plus ſûrs pour s'en préſerver, & des remedes les plus efficaces pour ſe guérir ; par M. L***, *ancien médecin des armées du roi, & M.* de B***, *médecin des hôpitaux*, in-8°, 2 *vol. troiſieme édit.* 1761. 9 l.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUILLET 1763.

EXTRAIT.

Miſcellanea philoſophico-mathematica ſocietatis privatæ Taurinenſis, tomus primus : C'eſt-à-dire, *Mélanges de philoſophie & de mathématiques de la ſociété particuliere de Turin, tome premier. A Turin, de l'Imprimerie royale*, 1759, *in*-4°.

Miſcellanea Taurinenſia tomus alter. *Mélanges de philoſophie & de mathématiques de la ſociété royale de Turin, pour les années* 1760-1761, *tome ſecond. A Turin, de l'Imprimerie royale*, 1762, *in*-4°.

LES découvertes nombreuſes, & les progrès rapides que les différentes académies, établies en Europe, depuis un ſiécle, ont fait faire aux ſciences qu'elles ont cultivées, ont ſuffiſamment démontré l'utilité de ces aſſociations. La médecine, en particulier, leur

eſt redevable de pluſieurs vérités qui ont aſſuré ſa pratique, & éclairé ſa théorie. Combien de faits précieux pour l'anatomie, l'hiſtoire naturelle, la chymie, la chirurgie & la pratique même de la médecine, ne trouve-t-on point dans les vaſtes recueils publiés par l'*académie royale des ſciences de Paris*, *la ſociété royale de Londres*, *l'académie des curieux de la nature*, celles de *Berlin*, de *Petersbourg*, d'*Upſal* & de *Stockolm*, celles de *Florence* & d'*Edimbourg*, la nouvelle *ſociété d'Harlem*, &c ? Annoncer un nouvel établiſſement de cette eſpece, c'eſt donc annoncer de nouvelles découvertes, & des travaux utiles pour l'avancement des ſciences & des arts. Quelques particuliers réunis par un goût commun pour l'étude & pour les ſciences utiles, publierent, en 1759, à Turin, ſous les auſpices de S. A. Mgr le duc de Savoye, des Mêlanges qui leur ont mérité la protection immédiate d'un Souverain, trop occupé du bonheur des peuples qu'il gouverne, pour ne pas favoriſer une telle aſſociation. Le ſecond recueil qu'ils viennent de publier, a confirmé de plus en plus l'idée que le premier avoit donné de leurs talens, & juſtifié l'épigraphe qu'ils avoient miſe à la tête :

Favete, adeſte æquo animo, & rem cognoſcite
Ut pernoſcatis, ecquid ſpei ſit reliquum. Terent.

Nous voudrions pouvoir préſenter à nos lecteurs une idée des différens Mémoires de Mathématique & de Phyſique, qu'on trouve dans ces deux recueils; mais l'objet de notre Journal ne nous permettant pas ces ſortes d'excurſions, nous nous bornerons à faire connoître les piéces qui ont un rapport plus immédiat à la médecine ou aux ſciences qu'elle ſuppoſe.

On trouve dix morceaux de cette eſpece dans les deux volumes que nous annonçons. Le premier a pour objet *le problême de Bellini, ou la cicatricule des œufs durcis.* Il eſt de M. Cigna. Le ſecond, qui eſt du même auteur, contient *quelques expériences ſur la couleur du ſang.* Le troiſieme eſt un *eſſai d'expériences ſur la putréfaction des humeurs animales.* Cet eſſai eſt de M. Gaber. Le quatrieme, une *énumeration des plantes de Sardaigne, ramaſſées dans le diocèſe de Cagliari, par M. Plazza, chirurgien de Turin, publiée par M. Allioni.* Le cinquieme, des *obſervations de M. Bertrandi, ſur le corps glanduleux de l'ovaire, ſur la matrice dans l'état de groſſeſſe, & ſur le placenta.* Ces cinq premiers Mémoires ſe trouvent dans le premier volume; les cinq autres ſont dans le ſuivant. Le ſixieme, ſont *des corrections & des augmentations faites à l'hiſtoire des plantes de la Suiſſe, par M. Albert de Haller.* Le

ſeptieme, une *expoſition méthodique des plantes du jardin de Turin, par M. Allioni.* Le huitieme, un *ſecond eſſai de M. Gaber, ſur la putréfaction des humeurs animales, dans lequel il traite particuliérement du ſédiment purulent, de la ſéroſité & de la coène pleurétique.* Le neuvieme, ſont des *recherches ſur la cauſe de l'extinction de la flamme & de la ſuffocation des animaux dans un air renfermé.* Le dixieme enfin eſt la *Flore de Corſe, par M. Felix Valle, de Turin, publiée par M. Allioni.* Nous allons parcourir ſuccintement ces différens Mémoires.

Bellini avoit prétendu que, dans les œufs durcis, le germe ou la cicatricule, qui eſt ordinairement ſitué ſur la ſurface du jaune, ſe trouvoit à ſon centre; ce qui n'arrivoit point dans les œufs couvés, dans leſquels ce germe reſtoit conſtamment à la ſurface; mais MM. Cigna, de Saluce & Bertrandi, ſe ſont convaincus, par l'examen le plus exact, que cette cicatricule ne changeoit jamais de place, & que ſa petiteſſe avoit ſeule empêché que Bellini ne la découvrît; que le corps blanc du centre du jaune, que Bellini avoit pris pour cette cicatricule, ſe trouvoit dans tous les œufs, ſoit couvés, ſoit non couvés, pourvu qu'ils fuſſent aſſez cuits. Ils ne diſent point ce que c'eſt que ce corps blanc.

Quelques auteurs ont aſſuré que, lorſqu'on mettoit du ſang ſous le récipient d'une machine pneumatique, il y perdoit ſa couleur rouge & brillante, & en prenoit une plus foncée & noirâtre; quelques autres, au contraire, ont prétendu qu'il y conſervoit toute la vivacité de ſa couleur. M. Cigna voulant ſçavoir à quoi s'en tenir, pria le P. Beccaria de répéter l'expérience. Celui-ci partagea le ſang qu'on avoit tiré d'un homme qui avoit la fiévre, & qu'on avoit conſervé fluide, en le battant; il le partagea, dis-je, en deux vaſes; il en laiſſa un expoſé à l'air libre, & mit l'autre ſous le récipient de la machine pneumatique: lorſqu'on vint à pomper l'air, ce ſang ſe gonfla beaucoup, écuma & fournit une quantité d'air qui fit remonter le mercure de la jauge: pendant tout ce tems, le ſang ne changea pas de couleur; mais, lorſqu'à force de pomper, on eut entiérement épuiſé tout l'air, il parut beaucoup plus noir que celui qui étoit reſté expoſé à l'air libre; ayant été retiré de deſſous le récipient, il reprit peu-à-peu ſa premiere couleur.

Cette expérience explique pourquoi le ſang de l'artere pulmonaire eſt noirâtre; pourquoi celui de la veine pulmonaire a une couleur plus vive: pourquoi on ne trouve plus de différence entre le ſang artériel & veineux, lorſqu'ils ont été expoſés pendant

quelque tems à l'air : pourquoi cette différence diſparoît également dans les animaux dont on a bouché la trachée-artere : pourquoi on la fait reparoître, en ſoufflant de l'air dans leurs poumons : pourquoi le ſang qui vient de ce viſcere eſt toujours rouge & écumeux : pourquoi celui du fœtus eſt peu coloré, ou eſt d'une couleur obſcure : pourquoi le ſang eſt d'un rouge vif dans les éréſipelles, & dans les autres maladies accompagnées de putréfaction : pourquoi le ſang qui ſort des parties gangrenées, qu'on ſcarifie, eſt toujours noir ; ce qu'il attribue à ce que l'air qu'il contenoit, a été dégagé par la putréfaction. En effet, le ſang auquel on a conſervé ſa fluidité, en le battant, & qui paroît uniformément coloré, commence à noircir à ſa ſurface, à meſure qu'il entre en putréfaction. Lorſqu'il ſe coagule, ſa partie ſupérieure paroît d'un rouge vif & brillant, tandis que l'intérieure prend une couleur plus foncée, & devient noire. On a donné différentes explications de ce phénomene qui, n'ayant point ſatisfait M. Cigna, le déterminerent à faire diverſes expériences pour en déterminer la véritable cauſe. Il reçut, dans deux vaiſſeaux différens, le ſang qui couloit de la veine d'un pleurétique : il en expoſa l'un à l'air libre ; il couvrit l'autre d'huile ; le ſang ſe coagula dans les deux vaiſſeaux : celui qui avoit été

expoſé à l'air, parut rouge à ſa ſurface, & noir à la partie inférieure du caillot, l'autre parut uniformément noir dans toute ſa ſubſtance ; mais lorſqu'on en eut ôté l'huile, ſa ſurface reprit une couleur vive, à l'exception de quelques endroits où il étoit reſté quelques gouttes d'huile. Il fit plus : il enleva ſucceſſivement différentes couches de la ſurface d'un caillot qui étoit expoſé à l'air, & il vit que les nouvelles ſurfaces qu'il découvroit, prenoient peu-à-peu une couleur rouge vive, de façon qu'il la communiqua ſucceſſivement à tout le caillot. Il retourna l'expérience d'une autre façon : il mit un caillot, dont la ſurface inférieure étoit noire, ſur un filet ; & bientôt après, il la vit également colorée par-tout.

Fondé ſur ces expériences, M. Cigna en conclut que la couleur foncée de la partie inférieure du caillot ne vient point de ce que les parties les plus peſantes du ſang vont au fond, ni de ce que les parties ſupérieures peſent ſur les inférieures ; que la couleur vive & brillante que le ſang acquiert dans le poumon, ne dépend pas de ſa plus grande condenſation, mais que l'un & l'autre de ces phénomenes eſt dû à l'abſence ou au contact de l'air, ou plutôt à ſon interpoſition entre les globules rouges du ſang.

La putréfaction étant un des principaux moyens que la nature emploie, l'étude de

ſes phénomenes, de ſes cauſes & de ſes effets, ne peut qu'être très-utile pour les progrès de la phyſique & même de la médecine. C'eſt ce que le fameux Bacon avoit très-bien vu; auſſi l'a-t-il recommandé aux médecins & aux philoſophes; mais, malgré ſes conſeils, peu de gens ſe ſont occupés juſqu'ici de ces ſortes de recherches. M. Pringle publia, il y a quelques années, différens Mémoires, dans leſquels il recherche principalement quelles ſont les ſubſtances qui retardent ou qui accélerent la putréfaction des matieres animales. M. Gaber, dans les deux eſſais qu'il a donnés dans les Mélanges que nous analyſons, s'eſt plutôt propoſé de découvrir les phénomenes que préſente la putréfaction de nos différentes humeurs.

De la bile, priſe dans la véſicule du fiel d'un homme mort d'ictere, dont le cadavre avoit été gardé pendant vingt-quatre heures, dans un lieu frais, en hiver, fit une efferveſcence très-ſenſible avec l'eau-forte. Le reſte de cette bile fut diſtribué dans trois vaſes qu'on expoſa, ſçavoir, le premier à une chaleur de 35°, au thermometre de Reaumur; le ſecond, à une chaleur de 24°; le troiſieme fut laiſſé à la température de l'atmoſphere, qui fut entre ſept & dix degrés. Au bout de vingt-quatre heures, la bile du premier vaſe parut plus

fluide, & fit à peine efferveſcence avec l'eau-forte; celle du ſecond parut plus fluide, comme le premier, mais fit une efferveſcence un peu plus forte, quoique foible encore; enfin celle du troiſieme conſervoit toute ſa viſcoſité, & fit une efferveſcence auſſi forte, que lorſqu'elle ſortoit du cadavre.

Du ſang tiré en même tems du même cadavre, & qui paroiſſoit d'un rouge jaune, fit avec l'eau-forte une efferveſcence ſenſible, beaucoup moindre cependant que celle de la bile. Ce même ſang expoſé aux mêmes degrés de chaleur que la bile, fit une efferveſcence plus ſenſible, au bout de vingt-quatre heures; mais cette propriété s'affoibliſſoit peu-à-peu.

M. Gaber répéta ces expériences ſur la la bile, la partie rouge & la partie ſéreuſe du ſang non putréfiées; & il obſerva que la bile fut celle qui fit le plus promptement efferveſcence, & la bile humaine plus promptement que celle du bœuf; la partie rouge du ſang la fit un peu plus tard, & ſa ſéroſité, plus tard encore. Ces humeurs expoſées à une chaleur artificielle, exhalerent une odeur fétide, & firent efferveſcence beaucoup plus promptement, que lorſqu'on les laiſſoit expoſées ſimplement à la chaleur de l'atmoſphere; elles parvinrent même plutôt à faire l'efferveſcence la plus forte qu'elles puſſent faire; & lorſ-

qu'elles étoient parvenues à ce degré, ſi on les tenoit encore expoſées à la même chaleur, elles perdoient peu-à-peu cette propriété, & leur mauvaiſe odeur s'affoibliſſoit; au reſte, elles commençoient à puer, avant de faire efferveſcence, & leur mauvaiſe odeur ſe conſervoit encore quelque tems après qu'elles avoient ceſſé de pouvoir le faire.

Le ſang qu'on battoit, en ſortant de la veine, pour l'empêcher de ſe figer, ſe putréfioit beaucoup moins vîte que celui qu'on avoit laiſſé coaguler, & dont la ſéroſité s'étoit ſéparée; ce qui vient de ce que la ſéroſité ſe putréfiant plus tard que les autres parties du ſang, retarde la putréfaction, lorſqu'elle leur reſte unie.

M. Gaber s'étant apperçu que l'alcali volatil ſe diſſipoit à un degré de chaleur aſſez foible, à meſure qu'il ſe formoit, chercha à l'attrapper : il y parvint par le moyen d'un appareil très-ſimple. Il plaça dans une étuve échauffée au 28° un alambic dans lequel il avoit mis la ſéroſité du ſang qu'on avoit tiré, quelques heures auparavant, à un homme qui avoit la fiévre; il fit paſſer le col de cet alambic, par une ouverture faite au couvercle, & y ajuſta un chapiteau & un réci-récipient. Il obtint, par ce moyen, trois gros de liqueur, tous les deux jours. La premiere portion avoit l'odeur de la ſéroſité, étoit diaphane, & ne fit efferveſcence ni avec les aci-

des, ni avec les alcalis ; la ſeconde & la troiſieme étoient un peu fétides ; d'ailleurs elles étoient claires & tranſparentes comme la premiere ; &, comme elle, elles ne firent aucune efferveſcence ; la quatrieme étoit beaucoup plus fétide, trouble & opaque, d'une couleur blanchâtre ; elle ne faiſoit pas encore d'efferveſcence ; mais les acides lui donnerent une teinte rouge legere ; la cinquieme, c'eſt-à-dire, celle qui diſtilla, au bout de dix jours, étoit limpide & fit une forte efferveſcence avec les acides ; la ſixieme, qui étoit limpide, fit une efferveſcence moins forte. Au bout de ce tems, comme il ne montoit plus rien à ce degré de chaleur, M. Gaber défit ſon appareil : il trouva, au fond de l'alambic, une croûte gelatineuſe rouſſâtre, qui reſſembloit à un cuir, & qui exhaloit une odeur inſupportable, mais qui ne fit preſque point d'efferveſcence avec les acides.

Du ſang, gardé dans un vaiſſeau fermé, conſerva plus long-tems ſes qualités alcalines, quoiqu'il eût été expoſé à une chaleur de 25°; lorſqu'on le déboucha, les vapeurs en ſortirent avec violence, & remplirent toute la chambre de l'odeur la plus infecte. M. Gaber attribue à l'air dégagé par la putréfaction cette exploſion des vapeurs ; & il déduit de cette expérience la raiſon pour laquelle les humeurs qui ſont renfer-

mées dans les vaiſſeaux du corps humain, ſont à peine fétides, quoiqu'elles contiennent un alcali déja tout formé.

Il diſtilla, une ſeconde fois, avec l'appareil que nous venons de décrire, du ſang déja putréfié, & qui faiſoit efferveſcence avec les alcalis. Deux gros de liqueur qu'il obtint, le premier jour, firent une forte efferveſcence avec les acides, & firent prendre au ſyrop de violettes une couleur verte, telle qu'auroit pu la lui donner l'eſprit de corne de cerf. La liqueur qui diſtilla, les cinq jours ſuivans, préſenta conſtamment les mêmes phénomenes. Comme rien ne montoit plus au bout de ce tems, M. Gaber caſſa ſon alambic : il trouva, dans le fond, une croûte ſemblable à celle de la premiere expérience, & deſſous, une liqueur en conſiſtance de ſyrop, qui contenoit encore un peu d'alcali ; cet alcali ſe diſſipa dans l'eſpace d'une nuit, la liqueur ayant été expoſée, ſur une fenêtre, à la température de l'atmoſphere, qui étoit alors de dix degrés.

Il eſt aiſé de tirer les conſéquences qui réſultent de ces expériences. Nous croyons devoir préſumer aſſez des lumieres de nos lecteurs, pour nous croire diſpenſés de les rapporter. Nous nous contenterons donc d'indiquer la concluſion générale que M. Gaber en a tirée. C'eſt que l'alcali volatil n'eſt pas un produit néceſſaire de la putré-

faction, & que le degré d'alcalescence (indiqué par l'effervescence des humeurs avec les acides,) ne répond pas toujours au degré de celle-ci; que dans les végétaux, les sels essentiels mêlés aux huiles sont volatilisés par la putréfaction, & que dans les animaux, cette même putréfaction acheve ou dégage l'alcali volatil qui a déja été commencé par l'action des viscères, ou qui est encore enveloppé dans les autres élémens : c'est pourquoi la putréfaction engendre d'autant plus d'alcali volatil, qu'il y a, dans les corps qui la subissent, plus de sels & d'autres élémens capables de leur procurer la volatilité.

Nous avons déja dit que M. Gaber traitoit principalement, dans son second Essai, du sédiment purulent, de la sérosité & de la coëne pleurétique. M. Pringle avoit déja vu que de la sérosité, tenue en digestion hors du corps de l'animal, déposoit un sédiment qui ressembloit parfaitement au pus. Les expériences de M. Gaber s'accordent trop parfaitement avec celles de cet illustre médecin, pour laisser aucun doute sur cette origine du pus. Il a observé que la sérosité déposoit constamment deux sédimens : l'un qui se séparoit, les premiers jours, de la digestion, sans que la sérosité se troublât, étoit très-blanc, adhéroit au fond du vase, & étoit d'autant plus épais, que la chaleur

à laquelle il avoit été tenu en digeſtion, étoit moins forte; à une chaleur, par exemple, de 10° du thermometre de Reaumur: il reſſembloit à cette membrane qui ſe forme dans les hydropiques, & couvre les viſceres. Une portion de la même matiere ſe ſéparoit de la ſéroſité, & venoit nager à la ſurface, en forme de membrane; l'autre ſédiment ſe dépoſoit beaucoup plus tard, & la ſéroſité devenoit trouble, avant qu'il ne ſe déposât: dans les commencemens, il étoit plus cendré & moins compacte; mais, avec le tems, il acquéroit plus de denſité & d'opacité, & devenoit plus blanc. Si la chaleur étoit un peu forte, le premier ſédiment ſe confondoit tellement avec celui-ci, qu'à la fin il n'étoit plus poſſible de les diſtinguer. Ce premier étoit en petite quantité; & dans un vaiſſeau de quatre ou cinq pouces de haut, à peine y en avoit-il deux ou trois lignes; l'autre étoit abondant, & faiſoit au moins un tiers de la ſéroſité. Le premier, comme nous l'avons dit, ſe dépoſoit, le premier ou le ſecond jour, à une chaleur égale à celle du corps humain; il falloit cinq ou ſix jours au dernier: il ſe dépoſoit d'autant plus promptement, que la chaleur étoit plus grande, & que le vaiſſeau étoit plus étroit: il ſe dépoſoit plus tard dans les vaiſſeaux fermés hermétiquement, que dans ceux où la ſéroſité étoit ſeulement

ſeulement couverte d'huile ; dans ceux-ci, que dans ceux où elle étoit expoſée immédiatement à l'air.

Au reſte, quoique le ſecond ſédiment parût le plus ſouvent d'un blanc cendré, opaque, homogene, & occupât horizontalement le fond du vaſe, il arrivoit cependant quelquefois, ſur-tout lorſque les perſonnes, dont on avoit tiré la ſéroſité, avoient quelque vice dans les humeurs, ou lorſque la bile & les autres humeurs s'y étoient mêlées, que ce ſédiment étoit inégal, en flocons, ſe raſſembloit en partie au fond, & s'élevoit en partie à la ſurface ; cela arrivoit ſur-tout dans les vaiſſeaux ouverts, expoſés à une chaleur égale à celle du corps humain, ou même ſupérieure. Quand la partie la plus fluide s'étoit diſſipée par l'évaporation, avant que ce ſédiment épais ſe fût ſéparé, il ſe dépoſoit ſi confuſément, qu'il laiſſoit un ſédiment qui n'étoit plus blanc, mais plus ou moins noir, puant, glutineux, & ſemblable au réſidu de la ſéroſité dont nous avons parlé, en rendant compte du premier Eſſai.

On ſoupçonne bien, ſans que nous le diſions, que la formation de ces ſédimens étoit accompagnée du dégagement de l'air. Nous ne ſuivrons pas M. Gaber, dans le parallele qu'il fait du premier ſédiment avec le pus, ni dans l'application de ſes expé-

riences à l'hiſtoire de la ſuppuration. Il en réſulte bien évidemment que c'eſt la ſéroſité ſeule, & non pas la graiſſe, ni la partie rouge ou lymphatique du ſang qui fourniſſent la matiere de la ſuppuration; ces humeurs peuvent s'y joindre, mais elles donnent alors au pus un caractere particulier, qui le rend plus ou moins mauvais.

M. Pringle avoit obſervé que la croûte pleurétique gardée dans un vaſe couvert, étoit tombée en *deliquium*. M. Gaber a répété la même obſervation dans les vaiſſeaux ſcellés hermétiquement : à meſure qu'elle ſe ramolliſſoit, elle paroiſſoit devenir rouge, quoiqu'on en eût détaché bien ſoigneuſement la partie rouge ; ce qui lui avoit fait ſoupçonner que cette croûte pleurétique étoit formée par des globules rouges dégénérés ; mais en ayant eu enſuite qui étoient parfaitement blanches, elles ſe réſolvoient en un liquide, ſans couleur ſemblable, à de l'huile ; ce qui le convainquit que la couleur rouge de la premiere étoit dûe à quelques globules qui étoient reſtés enveloppés dans la partie lymphatique. Cette matiere, tombée en *deliquium*, étoit puante, quoiqu'elle fût encore coagulable par les acides & par le feu : digérée ſous cette forme d'huile, dans un vaiſſeau fermé hermétiquement, elle ne dépoſa aucun ſédiment qui pût reſſembler au pus : il tomba ſeule-

ment au fond une poudre très-fine, de couleur cendrée, qui paroiſſoit être d'une autre nature que la matiere qui formoit le ſédiment purulent de la ſéroſité. On avoit prétendu que la chaleur, l'eau chaude, l'eau nîtrée ou le nître lui-même diſſolvoient cette coëne; mais M. Gaber s'eſt aſſuré, par ſes expériences, qu'aucun de ces agens ne la diſſolvoit en moins de tems qu'elle n'étoit à ſe réſoudre, lorſqu'elle étoit abandonnée à elle-même; d'où il conclut que, dans tous ces cas, ce n'eſt que la putréfaction qui opere cette réſolution. Il n'en eſt pas de même des alcalis volatils, tenus en digeſtion avec cette coëne, à une chaleur de 25°, dans des vaiſſeaux fermés; ils la réduiſent, en une heure de tems, en forme de gelée; & en quatre heures, ils la diſſolvent en une liqueur très-fluide, homogene, d'une couleur un peu rougeâtre. Cette liqueur expoſée dans un vaiſſeau ouvert, reprend la forme de gelée, dès que l'alcali volatil eſt diſſipé; cette propriété que les alcalis volatils ont de diſſoudre cette croûte pleurétique, nous paroît mériter la plus grande attention de la part des praticiens. Mais il eſt tems que nous paſſions aux Mémoires qui nous reſtent à examiner.

Celui de M. Bertrandi ſur le corps glanduleux de l'ovaire, ſur l'état de la matrice

pendant la groſſeſſe, & ſur le placenta, a pour objet de démontrer que les filles, même celles dont la virginité eſt la plus intacte, ont quelquefois des corps glanduleux dans leurs ovaires; que ces corps glanduleux ſont deſtinés à ſéparer la ſemence; qu'ils ont une ſtructure preſque ſemblable à celle des teſticules dans les mâles; qu'ils croiſſent comme les fleurs dans les plantes, pour ſe faner enſuite comme elles; que la matrice elle-même ſe prépare pour la conception : dans les animaux qui ont des cotylédons, on apperçoit, dans le tems de la chaleur & de la conception, des papilles ſpongieuſes, qu'on y chercheroit en vain dans un autre tems. On n'obſerve rien de ſemblable dans la femme; cependant, lorſqu'on ouvre la matrice d'une femme, peu de jours après la conception, on apperçoit toujours une partie de ſa ſurface interne plus tuméfiée, les ſinus de Morgagni plus ouverts, & leurs lévres plus avancées & plus groſſes; ce qui ſemble indiquer le lieu où doit adhérer le placenta. Enfin, que le placenta qui a une véritable organiſation, eſt formé d'une ſimple mucoſité qui végete, pour ainſi dire, & produit le cordon ombilical.

Nous renverrons nos lecteurs, à l'ouvrage même, pour le Mémoire de M. Cigna, ſur la cauſe de l'extinction de la

flamme, & de la ſuffocation des animaux dans l'air renfermé, ainſi que pour les quatre Mémoires de Botanique qui, n'étant que des nomenclatures de plantes, ne ſont pas ſuſceptibles d'abbréviations.

OBSERVATIONS

Sur une eſpece de Colique de la nature de la Colique de Poitou, qui régne dans l'abbaye de Savigny, ordre de Cîteaux, en baſſe Normandie; par M. MARTEAU DE GRANDVILLIERS, *médecin de l'hôpital d'Aumale, & inſpecteur des Eaux minérales.*

Il régne à l'abbaye de Savigny une eſpece de colique qui me paroît beaucoup reſſembler à celle de Poitou végétale. La plûpart des religieux y ſont ſujets. Sur vingt, on en a vu juſqu'à quinze hors d'état de vaquer aux offices. Les domeſtiques s'en reſſentent également. Les accès ſe répetent à plus ou moins d'intervalle : ils laiſſent quelquefois un an, dix-huit mois, & même plus de repos; la fréquence des retours ébranle enfin la conſtitution. Il n'eſt pas rare de voir, à la fleur de l'âge, ces religieux accablés par une multitude de ſecouſſes, traîner une vie languiſſante & tracaſſée de mille infirmités. Ce qu'il y a

de pis, c'eſt qu'en ſe tranſplantant ailleurs, ils y emportent les germes de cette cruelle maladie. J'ai eu occaſion d'en voir deux à l'abbaye de Foucarmont. C'eſt ſur le rapport de l'un d'eux, & d'après ce que j'ai obſervé moi-même, que j'ai eſquiſſé le tableau de cette Colique. La peinture que m'en fait dom Felix, eſt d'autant plus fidelle, qu'après l'avoir eſſuyée à Savigny, il en a été une ſeconde fois attaqué à Foucarmont, & ſous mes yeux. Cette deſcription n'embraſſe pas tous les phénomenes de la colique végétale. Il n'a pu me crayonner que ce qu'il reſſentoit, ou les ſymptomes les plus frapans qu'il avoit remarqués chez ſes confreres ; mais combien de choſes échappent à des yeux qui ne ſont pas médecins ! Pour moi, je ne puis parler que de ce que j'ai vu.

Symptomes de la Colique de Savigny.

Des fadeurs, de legers maux d'eſtomac, & des peſanteurs de digeſtion ſont, pendant quelques jours, le prélude, & comme les avant-coureurs de la colique. Ils augmentent inſenſiblement, au point, qu'à la fin, la moindre nourriture fatigue, & ne ſe digere, qu'en prenant un gobelet d'eau froide, encore n'eſt-ce que très-lentement, & avec beaucoup de peine qu'elle paſſe. A la ſuite de ces mauvaiſes digeſtions, le ven-

tre devient pareſſeux ; il ne s'ouvre que tous les trois ou quatre jours : les matieres ſont ſéches, noires, dures & brûlées. A ce période, on commence à ſentir des ardeurs d'eſtomac, & des envies de rire ; celles-ci ſont provoquées par une eſpece de chatouillement, vers l'orifice ſupérieur de ce viſcere : à cette ſenſation en ſuccede une plus déſagréable : il paroît au malade, qu'on ſaiſit l'eſtomac dans la main, qu'on le ſerre, qu'on le preſſe, qu'on l'eleve, & que, par la preſſion, on force tout ce qu'il contient à remonter vers la poitrine. C'eſt alors que la colique ſe déclare ; c'eſt une douleur des plus aiguës à l'épigaſtre : il ſemble que l'eſtomac ſe tourne, & qu'on le tord comme un linge mouillé ; enſuite les inteſtins paroiſſent remonter vers la poitrine, & ſuivre le ventricule par une attraction dont ce viſcere eſt le point d'appui : le ventre eſt dur, tendu, plat, & comme collé à l'épine : tous les muſcles ſont dans des contractions ſpaſmodiques. Il ſemble qu'on les arrache. Après une heure ou deux de ces tiraillemens d'entrailles, des douleurs plus cruelles encore font oublier les premieres. C'eſt un déchirement aigu des extrémités. Il ſemble qu'on hache & qu'on tenaille tous les membres, ſur-tout les coudes, les genoux & les gras de jambes ; ces ſymptomes ſont ſuivis de l'impuiſſance du mouve

ment des extrémités ; elles deviennent moins ſenſibles ; mais la douleur ne fait que changer de place ; elle ſe reporte à l'eſtomac & à la poitrine : les os du ſternum paroiſſent fracaſſés ; on y ſouffriroit à peine l'attouchement d'une plume. Le malade que j'ai traité à Foucarmont, ſoutient que le ſentiment de la brûlure eſt moins inſupportable que ces douleurs. Il l'a éprouvé lui même, pour diſtraire l'ame de la vivacité de ſes ſouffrances, & a vu pluſieurs de ſes confreres s'expoſer à la plus violente ardeur du feu pour amortir le ſentiment de leurs maux. Ces paroxiſmes ſont accompagnés de la conſtipation, de la paucité & de la difficulté des urines : on ne les provoque, & on n'obtient la liberté du ventre, qu'à force de clyſteres. Je n'ai pas remarqué de fiévre à mon malade ; ce qui même m'a ſurpris, le pouls n'eſt pas toujours petit & ſerré ; mais tous les malades ne ſont pas à l'abri de la fiévre ; & quand elle ſe met de la partie, elle tourne incontinent à la malignité ; il n'eſt pas rare alors de voir les accès durer dix-huit & vingt jours, avec délire.

On ne s'achemine à la guériſon, qu'après avoir rendu des excrémens rougeâtres, & bien fluides & délayés. Les douleurs d'eſtomac diminuent, mais ne ceſſent pas abſolument ; & il reſte toujours une

diſpoſition très-prochaine à l'indigeſtion : les douleurs des membres ſe terminent ; mais l'impotence demeure. Ce n'eſt qu'après s'être tout doucement exercé pendant un mois, & avoir, pour ainſi dire, eſſayé l'uſage de ſes membres, qu'on commence à en recouvrer le mouvement, & à ſe rétablir ; mais tous ne ſont pas aſſez heureux pour en être quittes à ſi bon compte. Pluſieurs meurent ; d'autres demeurent perclus, les membres crochus & retournés ; alors ils ſouffrent moins ; mais de ceux-ci, quelques-uns deviennent ſujets à la goutte aux pieds & aux mains ; cette goutte devient aiſément anomale. On a obſervé qu'elle ſe dévoie ſouvent à l'eſtomac, & termine tôt ou tard une vie pleine de miſere & de ſouffrances. Des articulations affoiblies par la contracture, un eſtomac énervé par la fréquence des ſecouſſes, n'offrent point de réſiſtance aux humeurs qui s'y portent ; accoutumées à céder, & à ne point réagir, elles deviennent enfin le ſéjour habituel de l'humeur mordicante qui, dans les premiers tems, produiſoit la colique ; ce ſont les jeunes gens qui ſont les plus expoſés à cette maladie. On a fait cette remarque, ſans doute, parce que Savigny eſt un noviciat où le nombre des jeunes religieux excede celui des vieux profès ; on en voit, qui ont à peine atteint leur trentieme année, gémir, courbés ſous

le poids des infirmités que laiſſe cette maladie. Le moindre ſymptome qui leur reſte, eſt un tremblement qui, à la fleur de l'âge, repréſente la caducité de la vieilleſſe la plus décrépite. J'ai vu, à Foucarmont, un religieux qui, depuis qu'il étoit dans le cloître, avoit été cruellement tourmenté de cette colique. Il termina, à quarante-deux ans, ſa carriere, par une hydropiſie, dont le tempérament le plus ferme, mais uſé par la continuité des douleurs, n'avoit pu le garantir. Il paroiſſoit plus que ſexagénaire, même avant la naiſſance de ſa maladie mortelle.

L'abbaye de la Luzerne, ordre de Prémontré, & celle de Louley, ordre de Saint Benoît, dans le voiſinage de Savigny, ne ſont pas à l'abri des atteintes de cette maladie; mais elles n'y ſont, ni ſi fréquentes, ni ſi cruelles que dans celles-ci. Il ſeroit intéreſſant, que les médecins du canton s'aſſuraſſent ſi cette eſpece de colique n'étend pas ſes ravages ſur le peuple de ces quartiers.

Il eſt aſſez difficile de deviner quelle peut être, à Savigny, la cauſe de ces horribles ſymptomes. M. de Queſnes, abbé de Foucarmont, a été, pendant huit ans, prieur de cette abbaye. Pendant tout ce tems, on n'y a pas vu une ſeule colique; elles avoient été fréquentes avant ſon arrivée; elles l'ont

été depuis qu'il a quitté cette maiſon. Pendant ſon adminiſtration, les tonnes à cidre, boiſſon ordinaire en Normandie, étoient regrattées & entretenues avec la plus grande propreté. Seroit-ce à cette précaution qu'on auroit dû la ceſſation de la maladie pendant huit ans ? N'y auroit-il pas quelqu'autre cauſe ? Un religieux qui a paſſé deux ans dans ce monaſtere, & qui y a payé le tribut à la colique, m'aſſure que toutes les parois de la maiſon ſont couvertes de fleurs ſalines, comme le ſalpêtre de houſſage: elle eſt de bâtiſſe très-antique. Il ajoûte qu'on dépoſe & laiſſe mûrir les fruits de la vendange dans des ſouterreins voûtés, dont les murailles portent plus qu'ailleurs des empreintes ſalines. Qui ſçait ſi ces ſels ne ſuffiroient pas pour concilier aux boiſſons la qualité vénéneuſe qui irrite les nerfs, & produit la colique ? Ce ſeroit matiere à examen.

Au reſte, quelle que ſoit cette cauſe efficiente, l'humeur qu'elle produit, paroît avoir beaucoup d'analogie avec la goutte, ſoit dans ſa nature, ſoit dans ſes effets. Comme la goutte, elle eſt d'une ténuité & d'une mobilité inconcevable, puiſqu'en un clin d'œil, elle ſe porte de l'eſtomac aux extrémités, & de celles-ci, à l'eſtomac & à la poitrine; comme la goutte, elle eſt d'un caractere féroce; & on peut remarquer plus d'un trait de reſſemblance entre la colique

arthritique, & celle de Savigny; telles ſont l'énormité des douleurs de l'eſtomac & de la poitrine; la rétention des urines, la conſtipation : ce qui paroît appuyer ma conjecture, c'eſt que, comme la goutte, la colique de Savigny eſt ſujette à retour, même chez ceux qui ont quitté cette maiſon; & ce qui ſembleroit encore plus déciſif, c'eſt que comme la goutte, elle retourne les membres, gonfle les articulations, & paroît enfin ſe convertir en véritable humeur arthritique.

Dans l'impuiſſance de deviner une cauſe qui échappe aux yeux les plus perçans, je me ſuis arrêté à chercher, dans la conſidération de ſes effets, les moyens d'y remédier. La médecine doit borner ſes indications à détruire les produits de l'humeur morbifique, quand elle ne connoît pas aſſez celle-ci pour l'attaquer par les antidotes ſpécifiques; en adouciſſant un ſymptome, on enleve toujours quelque choſe à la maladie primitive; en les détruiſant tous, on guérit toute la maladie (*a*).

Je n'ai vu, dans la colique de Savigny, que contractions, que criſpations, que ſpaſme, qu'éréthiſme; elle m'a paru toute nerveuſe. Je me ſuis propoſé de tempérer les douleurs, de porter la ſoupleſſe dans les

(*a*) Boerhaave, Inſtit. med. Aph. 1244-45.

nerfs; ces indications ne s'accommodoient pas de la méthode de la charité; la mienne a été des plus ſimples : des lavemens émolliens, ſimplement dégourdis, &, de tems en tems, une cuillerée de potion anti-ſpaſmodique, ont amorti la fureur des premiers ſymptomes; des bains émolliens tiédes ont fait le reſte, & paré les ſuites de la maladie. J'ai fait entrer dans le julep les eaux de roſe, de tilleul, de fleurs d'orange, de méliſſe ſpiritueuſe, la liqueur minérale anodine d'Hofman, & la teinture anodine de Sydenham, avec le ſyrop de guimauve. Rien n'eſt ſi facile que de varier les formules de ces potions, & de les approprier aux circonſtances, pourvu que ces deux admirables calmans faſſent toujours la baſe du remede. De cette maniere, on ne court pas riſque de donner à la fois trop de narcotique; on en gradue & régle la doſe ſur les ſignes de ſuffiſance; le ſilence des douleurs avertit d'arrêter, & l'on n'a produit que l'effet qu'on devoit ſe propoſer. Ce religieux s'eſt empreſſé de communiquer à quelques-uns de ſes infortunés confreres les remedes auxquels il doit la promptitude & la ſtabilité, du moins apparente, de ſon rétabliſſement. Dieu veuille que le ſuccès réponde à ſon attente & à leurs deſirs! Il ſeroit à ſouhaiter que les expériences ſe multipliaſſent en faveur de la méthode cal-

mante; elles contre-balanceroient & détruiroient peut-être le crédit des émétiques, dont le préjugé fait encore reſpecter l'uſage. Combien de médecins ſe feroient encore un crime d'avoir recours aux adouciſſans, parce qu'ils ſuppoſent des corpuſcules groſſiers tenacement inhérens aux parois des inteſtins, & qu'on ne peut chaſſer que par des ſecouſſes qui ajoûtent encore à l'énormité des douleurs! Ils ont peine à concevoir que, pour guérir ici, il ſuffit de détruire l'éréthiſme du genre nerveux. Avant M. Aſtruc, perſonne n'a oſé ſe douter qu'on pût & qu'on dût s'écarter de la pratique de M. Dubois. Quelles obligations n'aurons-nous pas à ce bienfaiteur de l'humanité, ſi, marchant dans la nouvelle route qu'il nous a ouverte, de nouvelles tentatives ſont couronnées de nouveaux ſuccès! Un ſeul fait ne ſuffit pas; mais ils peuvent ſe multiplier; & pourquoi ne l'eſpérerions-nous pas, ſi les médecins, attachés aux maiſons de Savigny, de la Luzerne & de Louley, veulent ſe donner la peine de répéter des épreuves qui ne peuvent tout au plus être qu'innocentes, & jamais dangereuſes?

LETTRE

De M. PHILIP, médecin de la faculté de Paris, à l'auteur du Journal, contenant quelques réflexions ſur l'uſage qu'on a fait de certaines ſubſtances réputées des poiſons.

MONSIEUR,

Les expériences que vous venez de nous annoncer, dans votre Journal de Mai, ſur l'uſage interne du *ſtramonium*, de la juſquiame & de l'aconit, ſont, ſans contredit, des nouveaux titres qui aſſurent à M. Storck, l'eſtime & la reconnoiſſance du public. Le but de ce ſçavant médecin, dans ſes nouvelles tentatives, fait ſur-tout honneur à ſon cœur; & le détail de ſes procédés ne nous prouve pas moins l'étendue de ſes lumieres, que la ſageſſe de ſes conſeils. Je ſuis par conſéquent très-éloigné de lui refuſer le tribut d'éloges qu'il mérite, ou de vouloir affoiblir, par des contradictions déplacées, la haute réputation qu'il s'eſt acquiſe ſi légitimement. Je viens, au contraire, ajoûter à ſes obſervations, un nouveau ſujet d'encouragement pour ceux qui voudroient l'imiter, en indiquant à M. Storck une voie qui me paroît lui être

inconnue, & dans laquelle ſe trouvent applanies toutes les difficultés qu'oppoſoit à ſon zéle ſa trop grande timidité. La candeur & la modeſtie de cet habile praticien l'auroient ſans doute obligé de nous citer ſes guides, s'il en avoit eu. Il ne déſapprouvera donc pas, qu'à ſon occaſion, votre Journal apprenne à ceux qui l'ignorent, qu'il exiſte un ouvrage déja ancien, intitulé : *Melchioris* FRICII *medici Ulmenſis Tractatus medicus de virtute venenorum medicâ*, avec cette épigraphe : *Non timidè nec temerè*, & dans lequel on trouve les plus grandes lumieres ſur une matiere auſſi épineuſe, & en même tems ſi intéreſſante. La différence de ce Traité d'avec tant d'autres qui ont parlé des poiſons, étoit aſſez annoncée par le titre ; cependant l'auteur, dans une courte Préface, l'expoſe encore plus clairement : *De venenorum naturâ deleteriâ & nocendi modo multi medicorum ſcripſerunt, qui verò de eorum virtute ſalutari, medicâ, juvandi modo, & quomodo ex iis egregius remediorum apparatus comparari poſſit, docuerit, nullum ſcio.* Après s'être excuſé & avoir fait voir ſon intention, en rangeant tous les poiſons dans la claſſe des médicamens, il s'explique encore d'une maniere plus formelle. *Probaturus ſum venena, ut ea natura produxit, eſſe ſumma remedia, non verò ſub prætextu correctionis & præparationis à chymicis interdum*

interdum miſerè vexata, & viribus ſuis magis orbata quàm aucta. Denique venena in curatione morborum alia remedia activitate ſuâ ſuperare, eaque incaſſùm tentatis aliis auxiliis, etiam in morbis deſperatis eſſe medicorum ultimum refugium, & ægrotorum ſacram anchoram oſtenſurus ſum, idque venena non occulto, uti hactenus crediderunt multi, ſed manifeſto modo præſtare, docebo. L'auteur tient parole dans le corps de ſon Ouvrage, & chaque Chapitre contient tous les éclairciſſemens néceſſaires pour ſe ſervir, avec ſuccès, de la ſubſtance vénéneuſe qui en fait le ſujet. On y trouve les cas où l'on peut l'employer, ceux où l'on doit la proſcrire, & enfin l'antidote le plus sûr & le plus prompt à s'oppoſer à ſes mauvais effets, en ſuppoſant qu'on en eût donné à contre-tems, ou à trop grande doſe; ce que nous devons nous attendre à voir arriver, puiſqu'on met aujourd'hui ces ſortes de remedes dans les mains de tout le monde. L'avis de Friccius, ſur ce point, ne ſçauroit être trop connu. *Uſus & applicatio iſtius modi remediorum exactum medici judicium, atque inter timiditatem & temeritatem ambigens, cauſam morbi, ægri vires probè cognoſcens & trutinans requirit,* (pag. 425.) L'Ouvrage eſt terminé par un Chapitre particulier, ſur la néceſſité des remedes vénéneux. Friccius y prouve, ainſi

qu'il l'avoit promis dans ſa Préface, que c'eſt à eux qu'il falloit avoir recours, lorſque les remedes ordinaires étoient infructueux, & que cet Aphoriſme, *Extremis morbis extrema remedia*, ne pouvoit s'entendre qu en expliquant, *extrema remedia*, par les *poiſons*, qui ſont, ſelon lui, *remedia præſtantiſſima & generoſa in parvâ quantitate, convenienti ſubjecto, juſto modo & tempore uſurpata*, (pag. 412,) les remedes ordinaires ne pouvant être appellés *extrema*.

Voilà, ſi je ne me trompe, bien des points de conformité entre Friccius & M. Storck. Le plan, le but, les conſeils ſemblent dictés par le même amour pour l'humanité, & dirigés par la même prudence. Quels avantages ne retirerons-nous pas, ſi M. Storck joint à ſa ſagacité naturelle toutes les connoiſſances ramaſſées dans Friccius! Ses progrès dans les découvertes qu'il tente de faire, n'en ſeroient, ſans doute, que plus rapides. Les petites controverſes qu'il a eſſuyées de la part des médecins même, lui donnent encore une ſorte de conformité avec Friccius. L'objet de ce dernier, qui n'étoit que l'utilité publique, n'a pu le ſauver des traits de l'envie & de la jalouſie de ſes contemporains. M. Storck n'a-t-il pas éprouvé le même ſort, en ayant les mêmes vues, en ſuivant la même carriere?

Vous trouverez auſſi qu'ils ont fait à-peu-près les mêmes plaintes. *Unde non ſatis admirari poſſum, medicos in rebus tanti momenti tantoperè ſibi invicem adverſari, & multos eorum ea remedia contemnere & conviciis lacerare audere, quorum tamen ſummam in morbis medendis utilitatem tot & tantorum in arte medicâ clariſſimorum virorum autoritas & experientia ſanxit, ad quod verò facinus eos, nil niſi quædam præconcepta opinio impellit.* (Fricc. p. 310).

Venons maintenant aux trois plantes qui ont occupé M. Storck dans ſes dernieres expériences. La juſquiame, & ſur-tout la poudre de ſa ſemence eſt recommandée dans Friccius pour la toux, l'hémophthiſie, le flux immodéré des mois, la rétention d'urine, la néphrétique, l'ulcere de la veſſie, la dyſenterie, &c. On peut dire encore d'après le même auteur, qu'elle guérit les femmes des effets de la peur; ce qui peut quelquefois être d'une grande reſſource. *Horum remediorum ſucceſſum non ita diù ipſe expertus ſum in quâdam muliere admodum tuſſiente, aſthmate, & dolore punctorio pectoris correptâ: item in aliâ quæ ex viſo ſpectro, ut credebat, magnum terrorem conceperat,* (pag. 300.) Mais un avantage plus réel eſt celui qu'on tire de cette plante, contre un mal qui réſiſte ſi ſouvent aux remedes les mieux indiqués.

Ad epilepſiam remedium nobiliſſimum fit ex ſemine hyoſciami ultrà 40 *dies uſurpati , incipiendo á granis vj ad xxiv* , (pag. 305.) Je paſſe beaucoup de détails eſſentiels ſur l'uſage interne & externe de cette plante, qu'on doit lire dans l'Ouvrage même. On n'a pas oublié d'y parler de toutes les compoſitions dans leſquelles la juſquiame entre, quoiqu'en petite quantité. Ce Chapitre eſt enfin terminé par l'énumération de ſes antidotes, qui ſont la chicorée, la moutarde, le raifort ſauvage, l'oignon, l'ail, l'oxymel ſcillitique.

Friccius paroît avoir confondu le *ſtramonium* avec une autre plante. Quoiqu'on trouve, au commencement du Chapitre, le nom même de *ſtramonium*, tout ce que cet auteur en dit ne peut convenir qu'à la *bella-dona*, d'autant mieux qu'il la déſigne enſuite par un nom moins équivoque, *Solanum maniacum*. Comme on a fait, il y a quelques années, beaucoup d'expériences ſur cette derniere plante, je ne crois pas moins intéreſſant de vous dire ici, ce que Friccius en a penſé. Il s'en faut bien, ſelon lui, qu'elle ſoit ſi redoutable. Il lui attribue les mêmes vertus qu'à l'opium. Il n'emploie les feuilles qu'extérieurement ; mais on peut ſe ſervir, pour l'intérieur, de l'écorce de ſa racine, de ſa racine même & de ſes bayes. C'eſt avec le ſuc de ces der-

nieres, qu'on fait le ſyrop de Geſner, dont il faiſoit un ſecret, & qu'on dit être ſi efficace, *ut vel ligulæ, aut cochlearis parvi menſura ſomnum inferat, fluxiones ſiſtat, dolores tollat, dyſenteriam curet; gratus eſt planè, ſed cavendum ne ampliùs detur*, (pag. 359.) Les mêmes bayes ſeroient encore d'une plus grande utilité, ſi des nouveiles obſervations confirmoient ce qui ſe lit dans Friccius. *Decoctum baccarum aliquot ſolani maniaci ſpecificum contra hydrophobiam appellatur*, (pag. 360.) Leur ſuc exprimé, eſt encore regardé comme un grand ophthalmique. Il eſt ſur-tout efficace dans la maladie des yeux, qu'on appelle *Epiphora*, qui entraîne ſi ſouvent la fiſtule lacrymale. Le plus sûr antidote de la *bella-dona*, eſt le vinaigre ou le ſuc de citron. Friccius cite, à ce ſujet, d'après Mathiole, une particularité des effets de la *bella-dona*, que vous ne ſerez peut-être pas fâché de retrouver ici. *Si quis hujus radicis drachmam pondere craſſiuſculè tritæ in vino per ſeptem ad ſummum horas maceraverit, & vinum percolatum jejunus deguſtaverit, fiet, ut is nullo modo edere poterit, niſi epoto paulò poſt aceto. Hoc enim antidoto fucus ſtatim eluditur, reditque qui ſumpſit ad cibum. Jocus eſt magnus ubi quis guloſis paraſitis hoc appoſuerit venenum, cum menſis optimis cibis refertis aſſidentes, nihil*

prorſus cibi ingerere queant, (pag. 357.) Friccius nous rapporte encore la même choſe, d'après Geſner. *Solani* (*maniaci*) *radicis particula fortè dimidiæ drachmæ pondere, ſi in poculum vini injiciatur, & de illo vino alicui propinetur* (*id quod per jocum & adluſionem aliquos factitaſſe ſcio*) *per horam aut dimidiam ante cœnam eum qui guſtavit, in cœnâ ab omni cibo alienum futurum, & cùm nec ægrotet, nec doleat, edere tamen non poſſe, quòd ſi cochleare aceti aut ſucci limonum biberit, ſtatim liberatur & edit*, (pag. 363.) La thériaque nuiroit beaucoup dans ce cas-là, à cauſe de l'opium qu'elle contient. Auſſi Friccius avertit-il de l'éviter.

Le Chapitre de l'aconit ou du napel eſt fait avec beaucoup de ſoin. On y voit que cette plante eſt un fébrifuge bien décidé. On lit en effet : *Keſmarkini civem fuiſſe qui Carpathias montem frequentare & inde radices napelli afferre ſolebat, quas in pulverem redactas drachmæ unius pondere in febribus tertianis & quartanis cum commodo ægrotis exhibuerit*, (pag. 151.) Voici un paſſage d'un auteur Allemand, cité par Friccius, qui doit nous enhardir encore plus ſur l'uſage de l'aconit. *Mercatores Gentiles Indi vulgò* (*Baguares*) *luſitanicè, &* (*Gauri*) *perſicè, regiam Perſidis Aſpahamum incolentes, radicem hujus*

plantæ ſeu napelli obſoniis commiſcent & condimentis ; immò munuſculi titulo pluries illam mandendam præbent poſt prandium, & fateor me non rarò illam adhibuiſſe ad utrumque uſum ; ſi enim condimentis admoveatur, fragrantiam & ſaporem gratum & reſtaurativum confert, ſi verò mandatur, oris odorem conciliat, ructus & flatus diſpeſcit, ſtomachum in inſtanti componit & miram lætitiam, & ſenſuum quietem per totum corpus quaſi diffundere videtur, (pag. 156.) On ſçait que la différence du climat eſt capable de mettre une prodigieuſe différence dans les effets de la même plante. C'eſt pourquoi, malgré l'aſſertion de cet auteur, Friccius ne croit pas moins néceſſaire de nous marquer les antidotes du napel, qui ſont le lait de vache bouilli & le beurre bus en très-grande quantité avec du vin, l'huile de ſcorpion & la pierre de bézoart. On connoît, en outre, les ſecours de l'émétique dans les cas d'empoiſonnement. Il eſt, ſur-tout, d'un grand ſecours contre les mauvais effets de l'aconit.

Je crois vous en avoir dit aſſez, Monſieur, pour vous faire voir que Friccius a traité la matiere des poiſons, de la façon la plus ſage & la plus ſatisfaiſante. Vous trouverez encore dans ſon ouvrage le nom de tous les auteurs qui s'en ſont ſervis, ou qui les ont recommandés comme moyens

curatifs. On nous en, donnera ſans doute, des notions plus étendues dans les *Mémoires* qu'on nous promet, *pour ſervir à l'hiſtoire de l'uſage interne de l'aconit, de la juſquiame, du ſtramonium, du ſublimé corroſif*, &c. Mais devroit-on admettre le prétexte de faire paſſer dans notre langue ce qui eſt écrit dans une langue ſçavante ? La traduction de pareils ouvrages doit toujours être regardée comme très-dangereuſe. Friccius nous apprend à ce ſujet la déciſion d'un de ſes amis, qui ne pourroit être mieux placée qu'ici. *Unde non reprobo cujuſdam medici mihi amici cenſuram de hoc tractatu, qui bene factum credit, quod is in linguâ latinâ fuerit conſcriptus. Nam, inquit, ſi in linguâ vulgari & germanicâ ederetur, & ab artis imperitis legeretur, temerariis poſſet occaſionem nocendi præbere. Verùm quantò melius factum & medicorum exiſtimationi & rei conſultum fuiſſet, ſi non ſolùm hic tractatus medicus, ſed etiam alii de morborum curatione agentes non in linguâ germanicâ & vulgari fuiſſent editi, ſi doctores medicinæ ſolùm linguâ doctâ, id eſt latinâ loquerentur & ſcriberent, ita enim arti noſtræ ſuus honos, ſua reverentia conſervaretur, quæ nunc planè ruit, dum medici integros tractatus de curatione morborum in linguâ vulgari conſcriptos edunt, & eo ipſo nihil aliud agunt quàm ut impudentiæ*

empiricorum gregi occaſionem medicis quocumque modo nocendi ſuggerant, atque jam intolerabilem eorum arrogantiam ulteriùs inflent, (pag. 425.)

Vous voyez, Monſieur, que, du tems de Friccius, on ſe trouvoit expoſé, comme aujourd'hui, à l'ignorance, la mauvaiſe foi, & l'effronterie des empyriques & des charlatans. Il eſt malheureux que ce ſoit les médecins eux-mêmes qui ayent donné, quoiqu'innocemment, la premiere occaſion à ces abus dont nous gémiſſons, il leur ſeroit honteux de les perpétuer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 15 *Mai* 1763.

OBSERVATION

Sur les effets pernicieux de la ſemence de Juſquiame; par M. PLANCHON, *médecin à Péruwels en Hainault.*

Tous les médecins connoiſſent combien la juſquiame eſt pernicieuſe à l'homme, & combien on doit être réſervé ſur ſon uſage intérieur. On trouve, dans différens auteurs, l'hiſtoire des effets funeſtes qu'elle a coutume de produire; & M. Geoffroy rapporte, pag. 596 du 3e volume de ſa

Matiere médicale, édit. latine, pluſieurs obſervations qui prouvent ſon extrême virulence. L'Obſervation ſuivante contient l'hiſtoire des effets funeſtes que les ſemences de cette plante ont produit ſous mes yeux; effets qui ne ſe ſont manifeſtés avec violence, qu'un mois après que le poiſon eût été avalé; circonſtance rare, & qui paroît mériter l'attention des médecins.

Il y a à Toufflet, village près de Lanoy, châtellenie de Lille, un prétendu médecin, tiſſerand de ſon métier, qui, ſous prétexte de poſſéder un ſpécifique pour la gravelle & les hémorrhoïdes, donne indiſtinctement la ſemence de juſquiame à tous ceux qui ſont aſſez foux pour le conſulter. Le nommé Vaſt-Thyery, habitant de notre bourg, étant chez ſes parens, crut devoir le conſulter pour ſa femme qui eſt en effet attaquée des maux que ce vil charlatan prétend guérir. Il lui donna ſeize doſes de ces ſemences, qu'il lui fit payer trois petits écus, lui promettant des merveilles; mais ſa femme fut aſſez ſage pour ne vouloir pas en faire uſage. Le mari irrité de ce refus, & pour ne pas avoir fait une dépenſe inutile, croyant pouvoir ſe garantir des maux qu'il n'avoit pas, ſe diſpoſa à les prendre; il en prit en effet neuf doſes, en trois jours, au commencement du mois de Mars de l'année 1762. Chaque doſe étoit du poids de deux ſcru-

pules. Ce poiſon ne ſe fit pas ſentir d'abord ; ſes effets furent lents, & ce malheureux n'en fut que plus maltraité.

Cependant, à peine eut-il avalé ces ſemences, qu'il éprouva des vertiges & des maux de tête cruels, qui ne le quitterent plus. Il fut accablé d'une inſomnie cruelle ; ſon ſommeil étoit interrompu par des rêves effrayans : il voyoit mille phantomes qui ſe préſentoient à ſon eſprit : de legers mouvemens convulſifs attaquoient tantôt ſes bras, tantôt ſes jambes ; ſon corps en étoit quelquefois agité : ſon appétit ſe perdit peu-à-peu, ſes forces diminuerent ; il fut, pendant quatre à cinq ſemaines, dans des alternatives de calme, & de ces maux précurſeurs de ce qui devoit lui arriver de plus funeſte.

Un matin, au commencement du mois d'Avril, il tomba tout-à-coup dans une manie accompagnée de convulſions, qui obligerent à m'envoyer chercher. J'arrivai dans l'inſtant, & je trouvai qu'il revenoit de l'état effrayant où il avoit été. Son chirurgien me dit qu'il auroit couru des riſques, s'il ne ſe fût pas mis à l'abri de ſa fureur. J'examinai cet homme, je m'informai de ſa maladie, je cherchai quelle pouvoit en être la cauſe. Je me reſſouvenois de l'avoir guéri, deux ans auparavant, de deux attaques, legeres à la vérité, d'un maladie qui me paroiſſoit ſemblable : je me déterminai, en

conſéquence, à recourir aux ſaignées, aux émétiques, aux purgatifs, dans la perſuaſion où j'étois que le mal étoit cauſé par la ſaburre des premieres voies. Malgré deux ſaignées & deux évacuations, il fut pris, au bout de deux jours, par des mouvemens convulſifs dans les muſcles du col, qui lui faiſoient porter la tête vers le côté gauche; les yeux étoient dans la même agitation, & ſembloient ſortir de leurs orbites: chaque accès ne duroit qu'une minute ou deux, mais laiſſoient peu d'intervalle entr'eux. Toujours perſuadé que je n'avois à combattre qu'une maladie convulſive ordinaire, que je regardois comme une eſpece de danſe de S. Wit, je le fis ſaigner du pied & de la jugulaire: je lui preſcrivis des céphaliques, des calmans, des anti-ſpaſmodiques de toute eſpece, qui ne firent qu'augmenter le mal de jour en jour. Les attaques devinrent de plus en plus violentes, & dégénérerent enfin en une véritable épilepſie, dont les accès étoient, à la vérité, de peu de durée. Sept jours s'écoulerent, ſans que je viſſe la moindre diminution dans les ſymptomes; au contraire, les paroxiſmes revenoient avec plus de violence, & faiſoient craindre chaque fois pour ſes jours.

Surpris de voir cette maladie réſiſter à des remedes accrédités dans pareil cas, je ſoupçonnai quelque choſe d'étranger qui entre-

tenoit tous ces accidens. Je demandai à la femme de ce malheureux, s'il n'avoit rien pris avant ſa maladie : j'appris alors qu'il avoit pris des ſemences, dont on me fit voir une doſe : je reconnus bientôt la ſemence de juſquiame : je ne m'étonnai plus de l'opiniâtreté ni des progrès du mal ; je craignis même qu'il n'en revînt jamais : la quantité qu'il en avoit pris, le long eſpace de tems depuis lequel ce poiſon détruiſoit ſes organes, tout ſembloit annoncer une mort inévitable.

Je me félicitai pour lors d'avoir débuté par les ſaignées & les évacuans ; car évacuer & corriger, ſont les ſeules indications qu'on ait à remplir en pareil cas ; & puiſque j'avois évacué, il ne me reſtoit plus qu'à tâcher de corriger la virulence de ce poiſon. Je crus donc devoir recourir à la méthode de Mead, Allen & Geoffroy, qui s'accordent à conſeiller, dans ce cas, le même traitement que dans les accidens produits par l'opium. Je preſcrivis en conſéquence les acides ; je ne négligeai pas les véſicatoires, que la violence des ſymptomes me parut exiger. Les premiers jours de l'uſage de ces remedes, les accès furent ſi violens & ſi longs, qu'on s'attendoit à le voir expirer à chaque fois. Les convulſions affreuſes qui le prenoient, & l'état apoplectique qui les ſuivoit, ne pouvoient

que nous faire déſeſpérer de ſon rétabliſſement. Il eut, de tems en tems, des accès de fiévre aſſez forts, & les ſueurs furent toujours copieuſes : les fonctions de l'ame furent tellement dérangées, qu'il fut plus de huit jours ſans connoiſſance & ſans ſentiment ; cependant, à meſure qu'il fit uſage des acides, tels que l'eſprit de ſoufre, le ſyrop de limon, la crême de tartre, le rob de ſureau & autres analogues, on s'apperçut que les ſymptomes diminuoient ſenſiblement. Je cherchai, dans l'intervalle, à évacuer le reſte du poiſon qui pouvoit être encore niché dans les premieres voies : je lui fis faire uſage, de deux jours l'un, de la *teinture purgative céphalique de Fuller*, à la doſe de deux onces : j'y joignis quelques lavemens ; par ce moyen, il évacua des matieres porracées ; effets des violentes convulſions, & qu'on obſerve ſi ſouvent pour cette raiſon chez les femmes hyſtériques, comme l'obſerve Sydenham, p. 497 : *Una cum immani materiæ herbam colore referente evomitione.*

J'apperçus dans les excrémens un très-grand nombre de ces ſemences qui paroiſſoient même être germées. Quelque étonnant que ſoit ce phénomene, il ne préſente cependant rien d'impoſſible ; on étoit dans le tems de la végétation ; & on a vu, dans le Journal de Médecine, que des grains

d'avoine avoient germé dans l'eſtomac : j'y vis auſſi une quantité de petits vers rouges vivans. Après huit jours d'uſage de ces remedes, les accès devinrent moins fréquens & moins vifs : il reſta, pendant ce tems, dans un état d'imbécillité, dont je craignis qu'il ne ſortît pas du reſte de ſes jours.

J'avois une troiſieme indication à remplir ; c'étoit de fortifier le genre nerveux par les céphaliques & les toniques : l'*électuaire de quinquina épileptique de Fuller* & la *racine de valériane ſauvage* mirent le ſceau à ſa convaleſcence. C'eſt ainſi qu'il guérit d'une maladie dont la cauſe nous avoit fait craindre pour ſes jours. Je ne doute pas qu'une partie de ce poiſon n'eût paſſé dans les voies de la circulation ; car les vomitifs & les purgatifs n'empêcherent pas qu'il ne tombât dans les plus violens accès d'épilepſie. Les acides acheverent de détruire ſa virulence, & les véſicatoires ont pu ſervir à attirer la portion du poiſon qui nageoit dans le ſang, & qui n'avoit pu être corrigée. Je les fis ſuppurer tout le tems de la maladie ; ils ſe deſſécherent inſenſiblement, lorſque le malade entra en convaleſcence.

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, *chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M.* LORRY, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris.*

TROISIEME ſource ou *ſource des Romains.* On appelle ainſi cette ſource, parce qu'elle va dépoſer ſes eaux dans le creux que la ville de Bagnères a fait faire entre le grand bain & la ſource de la ſale, dans lequel on a trouvé les veſtiges des bains que les Romains avoient fait bâtir dans ce lieu. Cette ſource eſt petite & beaucoup moins abondante que celle de la ſale. Il eſt même évident que ce n'eſt qu'un filet de cette derniere, puiſqu'elle a les mêmes propriétés & le même degré de chaleur, & que d'ailleurs la ſource de la ſale a perdu la même quantité d'eau que celle-ci charrie. Elle ſe perd dans une eſpece de mare que forment les eaux qui y croupiſſent, faute d'une iſſue pour les évacuer.

QUATRIEME

QUATRIEME ſource ou *ſource du Rocher.* Sur le penchant de la montagne, & au-deſſus de l'ancienne grotte des grands bains, on voyoit, au milieu d'un champ appartenant à un particulier, un petit marécage ou bourbier noirâtre. Le propriétaire de ce champ creuſa dans le rocher voiſin, & y découvrit une petite ſource qui paroît être de la nature de celle de la ſalle, & de celle des Romains. M. d'Etigny, qui veille continuellement à tout ce qui peut intéreſſer le bien public, craignant que ces nouveaux travaux ne cauſaſſent quelque altération préjudiciable aux anciennes ſources, ordonna de les ceſſer; de ſorte que cette ſource n'eſt pas entiérement découverte. On remarque, dans le fond du trou creuſé dans le rocher, un limon noir & bitumineux, ſemblable à ceux des autres ſources; & j'ai trouvé ſur la voûte & ſur les parois de cette petite caverne, une grande quantité de cryſtaux d'un ſel vitriolique. Il eſt à préſumer qu'on pourroit, en découvrant davantage cette ſource, y trouver une plus grande quantité d'eau; & ſi l'on pouvoit, ſans inconvénient, la joindre à celle des Romains & de la ſale, le public verroit multiplier les reſſources de ces bains tempérés. Mais les recherches qu'on pourra faire à cet égard, méritent d'être conduites par des perſonnes intelligentes & verſées dans cette partie de

l'hydraulique, afin de ne pas déranger les autres ſources.

CINQUIEME ſource de la Reine. A vingt pas au-deſſus, & au midi de l'ancienne grotte des grands bains, on trouve un eſpace vuide, formé par un éboulement de la montagne. Ce vuide qui eſt borné par le rocher de tous les côtés, excepté de celui de l'entrée, peut avoir neuf à dix pieds de long, ſur ſept à huit de large. Dans cette eſpece de grotte découverte, on voit ſourdre quatre ſources chaudes, deux preſque froides, & deux autres abſolument froides. On pourroit appeller cet aſſemblage de ſources, la pépiniere des eaux de Luchon. Comme elles étoient expoſées aux regards & aux inſultes des paſſans, on en a défendu l'accès, par un mur de pierre qu'on a fait, depuis quelques années, à l'entrée de ce lieu. Il y a une porte qui ferme à la clef; on ne l'ouvre que le matin, pour laiſſer entrer ceux qui y viennent boire les eaux, ou pour d'autres néceſſités.

La ſource appellée *de la Reine*, eſt la plus abondante de cette pépiniere. Elle ſe fait jour à travers le rocher, par deux filets gros chacun comme le doigt, à la diſtance de quatre à cinq pouces l'un de l'autre, & par un troiſieme beaucoup plus conſidérable. Les eaux vont ſe dépoſer dans un petit baſſin taillé dans le roc; on apperçoit, au fond

de ce réſervoir, beaucoup de petites pierres noires, & un peu de vaſe de même couleur, qui font paroître ces eaux noires, quand on les regarde dans le réſervoir, quoiqu'elles ſoient claires & limpides. Elles paroiſſent au goût un peu plus ſéches que celles des autres ſources; ce qui, joint aux pierres noires qu'on voit au fond de leur réſervoir, à la petite quantité de terre bitumineuſe qu'elles dépoſent, & à la couleur noire que leur donne la noix de galle, me fait ſoupçonner qu'elles ſont plus ferrugineuſes que les autres; elles ont d'ailleurs toutes les autres propriétés; elles m'ont donné les mêmes réſultats par les mêlanges chymiques ordinaires. Cette ſource a éprouvé pluſieurs variations, même depuis peu de tems, & principalement depuis les ſecouſſes des tremblemens de terre qui ſe firent ſentir, il y a cinq à ſix ans. Les éboulemens des rochers qu'elles cauſerent, couvrirent l'œil de cette ſource qui, depuis cet événement, eſt venue ſurgir dans le lieu où on la voit aujourd'hui. Avant cette époque, les eaux de la reine étoient preſque froides, au lieu qu'elles ont actuellement 41° de chaleur; elles ſont priſes dans leur réſervoir par un tuyau de bois, qui les verſe dans un aqueduc commun avec les eaux des autres ſources chaudes, pour être portées toutes enſemble juſques dans les bains.

SIXIEME ſource, la douce. Tout auprès & un peu au-deſſous de la ſource de la reine, il y a une autre ſource qui verſe ſes eaux dans un petit réſervoir creuſé dans le rocher; elle eſt peu abondante, fort douce, graſſe & onctueuſe; elle paroît noire du premier coup d'œil, parce qu'elle dépoſe, au fond de ſon réſervoir une quantité très-conſidérable d'un limon noir, doux, onctueux & bitumineux, qu'on peut y ramaſſer à pleines mains. Cette eau ne fait monter la liqueur du thermometre, qu'à 22°; elle va ſe dégorger dans l'aqueduc commun, pour ſe rendre avec les autres eaux chaudes dans les grands bains.

SEPTIEME ſource, la chaude à droite. Cette ſource jaillit, à main droite de l'entrée de la pépinere; elle eſt auſſi chaude que celle de la grotte; elle paroît auſſi avoir les mêmes propriétés. Celle-ci eſt peu abondante; elle eſt portée par un aqueduc commun, avec celles de la Reine & de la douce, dans les grands bains. Ces trois ſources réunies retiennent le nom de la Reine qui eſt la plus abondante; & après avoir coulé dans un tuyau commun ſur un plan incliné, elles tombent, par un tuyau perpendiculaire ſitué, à l'angle méridional du bâtiment des bains, dans le canal horizontal qui régne le long des cuves, & qui y diſtribue ces eaux. On pourroit pratiquer ſous la chute

de ces eaux, qui eſt de cinq à ſix pieds de hauteur, une douche proviſionnelle, en attendant qu'on eût trouvé le moyen d'en conſtruire une plus élevée. On remarque que le canal horizontal qui reçoit & qui diſtribue les eaux de la Reine, eſt enduit par une couche noirâtre, qui eſt recouverte par une autre couche blanche & ſavonneuſe, dont la matiere blanchit les eaux des bains, & leur donne une couleur laiteuſe.

Ayant fait lever une pierre plate, qui recouvre le réſervoir de cette ſource, pour examiner le limon qu'elles dépoſent, je trouvai, au-deſſous de ſa ſurface inférieure, une pâte chaude, molle, rouſſe, & qui commençoit à s'épaiſſir : je la pris d'abord pour du ſoufre liquide; mais l'ayant goûtée, je me convainquis que c'étoit une matiere ſemblable aux cryſtaux ſalins, que j'avois trouvés dans la grotte. Au-deſſous de cette pâte, il y avoit des intervalles que laiſſoient d'autres pierres mal jointes entr'elles, par leſquels montoient beaucoup de vapeurs chaudes, qui portoient ſans doute la matiere de cette pâte. En ayant mis une petite quantité ſur une pelle rougie au feu, cette matiere s'eſt d'abord gonflée & raréfiée; elle a perdu ſon goût ſalin, & eſt devenue griſe.

HUITIEME ſource; la chaude à gauche. En entrant dans la pépiniere des ſources,

on en trouve une, à main gauche, qui a à-peu près les mêmes caracteres, ſa chaleur eſt de 45°. Elle ſort ſous une roche qui forme une petite voûte ſur le réſervoir où elle verſe ſes eaux; elle eſt la moins abondante de toutes celles de la pépiniere; elle eſt ſéparée des autres ſources chaudes, par un petit ruiſſeau formé par les eaux des quatre autres ſources dont il nous reſte à parler, & dans lequel elle vuide ſes eaux. Peut-être qu'en la découvrant davantage, elle ſe trouveroit plus abondante; du moins ſeroit-il poſſible de la réunir avec quelqu'une des autres.

NEUVIEME & DIXIEME ſources; les blanches. Ces deux ſources ſont ſéparées entr'elles par deux autres ſources froides, dont nous parlerons bientôt. Je les appelle blanches, parce qu'elles dépoſent ſur le rocher où elles verſent leurs eaux, & ſur les parois du tuyau qui les conduit aux grands bains, des filamens blancs & déliés, qui y forment une couche ſavonneuſe, qu'on enleve aiſément avec le doigt, mais dont la matiere eſt ſi legere & ſi fugace, que le courant de l'eau l'emporte, à meſure qu'on la détache. Elles ſont un peu moins que tiédes; elles ont le goût des œufs couvés, ne noirciſſent point l'argent, ſe mêlent parfaitement avec le ſang, le lait & la bile. Les eſprits de ſel ammoniac & de vitriol n'y

ont cauſé aucun changement : elles n'ont point changé la couleur du ſyrop violat ; le ſel de tartre n'en a rien précipité ; mais le ſel de Saturne les a rendues troubles & laiteuſes : la poudre de noix de galle les a auſſi troublées & un peu rouſſies. Ces eaux contiennent viſiblement beaucoup de ſoufre bien battu & bien diviſé ; on prétend auſſi qu'elles contiennent de l'alun. Un chirurgien, du voiſinage, m'a aſſuré qu'il avoit guéri, par leur moyen, une hémophthiſie. De ces deux ſources blanches, celle qui eſt dans le fond de la grotte ou pépiniere, verſe ſes eaux dans un canal qui les porte dans les grands bains, pour en tempérer la chaleur ; l'embouchure de ce canal reçoit auſſi les eaux d'une des ſources froides. L'autre ſource blanche qui ſort plus bas que l'autre, mêle ſes eaux avec celles des ſources froides, & avec celle de la ſource chaude gauche, & toutes enſemble vont ſe rendre dans la plaine.

ONZIEME & DOUZIEME ſources froides. Entre les deux ſources blanches dont nous venons de parler, il en jaillit deux autres froides, qui verdiſſent la roche qui eſt entre leurs bouches. Ces eaux qui ſont priſes par un canal de bois, pour être portées au-dehors pour des uſages communs, laiſſent également un enduit verdâtre ſur les parois de ce tuyau ; cet enduit

eſt recouvert par une couche blanchâtre & ſavonneuſe : la ſurface de ce tuyau eſt auſſi couverte d'une pâte verte deſſéchée, en forme de moiſiſſure ; ce qui fait ſoupçonner que ces eaux contiennent du vitriol. Ces eaux ſervent à déſaltérer les pauvres malades qui logent dans l'hôpital. Celles qui s'échappent à l'embouchure du tuyau, s'écoulent, ſous la forme d'un petit ruiſſeau qui reçoit, en paſſant, celles de la chaude gauche, & vont gagner la petite plaine. Comme elles ſe mêlent avec les ſources blanches, elles communiquent leurs qualités à celles-ci, qui leur font part des leurs à leur tour. Toutes ces ſources ainſi confondues, ont, dans le lieu où elles ſe mêlent, 18° de chaleur. Il n'eſt pas poſſible de bien diſtinguer leurs qualités particulieres, tant qu'elles demeureront ainſi mêlées.

Table des différens degrés de chaleur des eaux des différentes ſources, ſuivant le thermometre de Lyon, ou de M. Criſtin, *diviſé en* 100°, *depuis le terme de la glace, juſqu'à celui de l'eau bouillante.*

La ſource de la grotte . . . . . 51°
La ſource chaude à droite de la pépiniere . . . . . 51°
La ſource chaude, à gauche . . . . 45°
La ſource de la Reine . . . . . 41°

La ſource douce, au-deſſous de la Reine . . . . 22°
La ſource de Laſalle . . . . . 41°
La même, dans le réſervoir . . . 36°
Les eaux blanches, & les eaux froides mêlées . . . . . 18°

Autres meſures priſes avec le même thermometre, le 26 Octobre 1761, la chaleur de l'atmoſphere étant à 15°.

La ſource de la grotte. . . . . 53°
Les deux ſources, à droite & à gauche de la pépiniere . . . 52°
La ſource de la Reine . . . 45°
La ſource douce . . . . 37°
La ſource de Laſalle . . . . . 40°
La même, dans le réſervoir . . . 35°
Les eaux blanches ſéparément . . . 24°
Les eaux froides ſéparément . . . .20°

Une foule d'obſervations a prouvé que les eaux de Luchon étoient ſouveraines contre les maladies de la peau, & ſur-tout contre les dartres & les ſuites fâcheuſes de l'acrimonie des humeurs. Les bains ſeuls ſuffiſent quelquefois pour guérir quelques-unes de ces maladies; mais ils ſont bien plus efficaces, lorſque leur effet eſt ſoutenu par les boiſſons de ces mêmes eaux, ou pures, ou coupées avec le lait qui s'allie bien avec elles. Elles peuvent fondre, atténuer & adoucir l'acrimonie des humeurs.

Elles réuſſiſſent à merveilles pour détruire

les roideurs des tendons & des ligamens, à la ſuite des entorſes, des luxations & des fractures; contre les difficultés de mouvoir les membres, à la ſuite de certaines opérations indiſpenſables de la chirurgie, ſoit pour tirer des corps étrangers, ſoit pour emporter des calloſités, &c.

Elles ne ſont pas moins utiles pour calmer les douleurs qui ſe font ſentir à la ſuite des plaies d'arme à feu, ou autres. Elles ſont ſouveraines pour faciliter la ſortie des corps étrangers, pour favoriſer l'exfoliation des os; pour ranimer les engourdiſſemens qui exiſtent dans les membres & dans les articulations, après des chutes & des coups reçus. Elles peuvent fondre & ramollir les endurciſſemens qui ſe forment par l'épaiſſiſſement de la ſynovie, & remédier à l'érétiſme & aux contractions convulſives de toutes les parties muſculeuſes, tendineuſes, aponévrotiques & nerveuſes, de quelque cauſe qu'elles procedent, même des *reliqua* de la petite vérole.

Elles ſont très-efficaces contre l'épaiſſiſſement du ſuc nerveux, contre les obſtructions, les endurciſſemens, les criſpations, les ſpaſmes, & même les relâchemens des nerfs; ce qui les rend très-utiles dans les paralyſies & dans toutes les autres affections nerveuſes, même dans celles qui ſuccedent aux attaques d'apoplexie.

Elles ne ſont pas moins utiles dans les

engorgemens lymphatiques, les criſpations convulſives, qui cauſent preſque tous les rhumatiſmes. C'eſt ſur-tout dans cette maladie, que ces eaux ſont triomphantes. Il n'eſt point de rhumatiſme qui tienne contre les eaux & les bains de Luchon.

Elles ſont très-propres à calmer les affections nerveuſes, connues ſous le nom vulgaire de vapeurs; elles ne réuſſiſſent pas moins contre les paſſions hyſtériques, hypocondriaques, hémorrhoïdales, contre les affections néphrétiques, contre les embarras des reins & de la veſſie, & autres maladies des voies urinaires.

On leur a vu produire des effets merveilleux dans la phthiſie, l'aſthme & autres maladies du poumon, de même que dans les affections venteuſes de l'eſtomac & des inteſtins.

Elles ſont également ſalutaires contre les obſtructions du foie, de la rate, du méſentere, du pancréas, de la matrice & des autres viſceres. Elles ſont encore très-propres contre les ſuppreſſions des régles & les pâles couleurs, contre les palpitations du cœur, & une foule d'autres maladies qu'il ſeroit ſuperflu de détailler.

En un mot, ces eaux ſont très-propres à inciſer legérement les humeurs arrêtées & épaiſſies dans leurs vaiſſeaux, à ouvrir & à dilater inſenſiblement les ſécrétoires des glandes, & ſolliciter l'oſcillation des vaiſ-

ſeaux trop engourdie, & rétablir leur vertu tonique tombée en inertie, & à porter du baume dans la maſſe des humeurs. C'eſt ce que nous allons prouver par les obſervations qu'on va lire dans la ſuite de ce Mémoire. Il eſt bon d'avertir auparavant, qu'on uſe de ces eaux en boiſſons, en bains, en douches & en vapeurs; on applique auſſi les boues qu'elles dépoſent.

Nota. *Nous donnerons, dans les Journaux ſuivans, la ſuite de ce Mémoire, qui contient les obſervations ſur les vertus & ſur l'efficacité de ces eaux.*

M. Campardon avoit joint à ſon Mémoire des obſervations très-judicieuſes ſur les inconvéniens qui réſultent de la diſpoſition & de l'état actuel des bains de Luchon. Il y propoſoit des moyens qui, autant que nous pouvons en juger, nous ont paru également faciles & ſages, d'y remédier & de rendre ces bains plus commodes & plus utiles au public. C'eſt avec beaucoup de regret que nous nous voyons forcés, par l'abondance des matieres, de ſupprimer ces deux morceaux intéreſſans. Nous ne doutons point que les perſonnes qui ſont à la tête de la province, ne profitent des vues d'un ſi zélé citoyen, pour procurer à ceux que leur ſanté pourroit appeller à ces eaux, tous les ſecours & toutes les commodités que le lieu pourra leur procurer.

MEMOIRE

Sur les Combinaiſons ſalines des préparations de plomb, & ſur un moyen de les tenir en diſſolution dans l'eau; par M. LE CHANDELIER, apothicaire à Rouen.

Le plomb appellé *Saturne* par les chymiſtes, ſe diſſout aiſément dans l'acide végétal, puiſque la ſeule vapeur du vinaigre le pénetre & le réduit en une eſpece de chaux connue ſous le nom de *blanc de plomb* ou *céruſe*. Le blanc de plomb (que je préfere, parce que la céruſe qui vient d'Hollande, n'eſt pas pure,) ſe diſſout facilement dans le vinaigre, au moyen d'une legere ébullition, de même que la litharge & le minium, qui ne ſont auſſi que le plomb diverſement modifié; cette combinaiſon ſe conduit aiſément au point de ſaturation.

Il n'y a pas de doute que la diſſolution que M. Goulard appelle *Extrait de Saturne*, ne ſoit auſſi dans l'état de neutralité, puiſque, ſur chaque pinte de vinaigre, il exige une livre de litharge, & qu'il preſcrit même de les faire bouillir enſemble, pendant une heure ou cinq quarts d'heure; tandis que quatre onces de litharge ſuffiſent pour ſaturer une pinte de fort vinaigre, en ne bouillant

même que quelques minutes, & que cette imprégnation ne fait plus d'impreſſion ſur la couleur du papier bleu.

C'eſt de cette imprégnation étendue & noyée dans l'eau, que ſe fait l'eau végéto-minérale; mais la foibleſſe du diſſolvant trop étendu, & la peſanteur des parties métalliques diſſoutes occaſionnent ſur le champ la décompoſition de la liqueur ſaline, & le plomb ſe précipite ſous la forme de céruſe; d'où il réſulte une liqueur acidulée, & une chaux de plomb très-diviſée.

L'eau végéto-minérale, indiquée pour l'uſage interne doit donc dépoſer dans l'eſtomac ce plomb diviſé. Il n'eſt pas de mon reſſort de pénétrer plus loin; mais cette réflexion jointe à quelques obſervations chymiques dont je vais rendre compte, m'ont engagé à chercher quelque moyen de tenir le ſaturne en diſſolution dans l'eau : j'ai trouvé ce moyen dans la ſurabondance d'acide. Voici mon procédé.

Saturne potable.

Si on mêle, poids égaux, d'une imprégnation neutraliſée de litharge, dans de bon vinaigre & de vinaigre diſtillé, on a un ſel de ſaturne liquide, avec excès, d'acide; c'eſt une maniere de le délayer, ſimple & facile, au moyen de laquelle le plomb ne s'en ſépare pas, & la liqueur ne devient point laiteuſe, ſoit qu'on y mêle de

l'eau pure, ſoit qu'on y ajoûte une diſſolution de nître.

Prenez quatre gros de ce ſel de ſaturne, avec excès d'acide, mêlez-les avec une diſſolution filtrée de deux onces de nître, dans quatorze onces d'eau de fontaine, & vous aurez le ſaturne potable, dont la doſe ſera d'une once ou de deux cuillerées, dans une pinte d'eau, qu'on pourra faire prendre dans le jour.

Une once de ſaturne potable contient, avec un gros de nître, neuf grains de vinaigre de ſaturne ſaturé, ou dix-huit grains de celui qui eſt ſurabondant en acide. M. Goulard preſcrit ſon extrait de ſaturne, quoique concentré, à la doſe de douze ou quinze gouttes par jour, dans une pinte d'eau, pour l'uſage interne.

Quoique cette liqueur ait quelques effets avantageux dans de certaines circonſtances, cependant je crois devoir avertir qu'il n'eſt pas prudent d'en continuer long-tems l'uſage. Les amateurs de la nouveauté ſont quelquefois téméraires.

L'eau de chaux ne décompoſe point le vinaigre de ſaturne, étendu dans une pareille quantité de vinaigre diſtillé. Cette obſervation peut conduire à en faire un médicament moyen.

Paſſons maintenant au détail de quelques

expériences relatives à la diſſolution des préparations de plomb.

Je pulvériſois enſemble de l'alun calciné, & du ſel de ſaturne; ces ſels s'humecterent au point d'être réduits à la conſiſtance d'une bouillie. Quoique Lemery ait obſervé, comme un événement curieux, que ſi on pulvériſe enſemble le ſel de ſaturne & le vitriol martial, ils ſe réduiſent en une pâte liquide; cependant, appuyé ſur cet axiome en chymie, *Salia non agunt niſi diſſoluta*, je fus ſurpris de voir le même effet opéré par l'alun calciné, vu qu'il eſt privé de l'humidité qui eſt au contraire abondante dans les cryſtaux de vitriol. Je ſuppoſois que l'eau de la cryſtalliſation, qui, je crois, ne fait pas eſſentiellement partie du vitriol, étoit ſuffiſante pour décompoſer le ſel de ſaturne. En effet le vitriol calciné au ſoleil, appellé communément *poudre de ſympathie*, peut être broyé avec un poids égal de ſel de ſaturne, ſans s'humecter ni ſe décompoſer.

Je conſultai la table des affinités de M. Geofroy, dans la huitieme colonne qui a en tête les ſubſtances métalliques; l'acide végétal eſt au-deſſous de l'acide vitriolique; mais dans la cinquieme, l'acide vitriolique eſt immédiatement au-deſſous de la terre abſorbante; & dans la premiere, deſtinée aux acides en général, la terre abſorbante

bante eſt au-deſſus des ſubſtances métalliques. Par la huitieme colonne, l'acide vitriolique doit l'emporter ſur l'acide végétal, vis-à-vis des ſubſtances métalliques ; mais il faut ſuppoſer cet acide minéral, dégagé de toutes entraves. Or, dans l'alun, il eſt uni à ſa terre ; & ſelon la premiere & la cinquieme colonne, il ne doit pas l'abandonner ; ainſi je ne trouvai pas la ſolution de la queſtion.

J'eus recours à la table d'affinités de M. de Limbourg, couronnée en 1758, par l'académie des ſciences de notre ville, que je poſſédois dès-lors, & qui vient d'être miſe au jour, comme l'a annoncé le Journal des Sçavans du mois de Mai dernier. Dans la premiere colonne, les acides ont plus d'affinité avec la terre abſorbante, qu'avec les ſubſtances métalliques ; & dans la neuvieme, l'affinité de la terre abſorbante eſt plus grande avec l'acide vitriolique qu'avec l'acide végétal ; ceci eſt conforme à la premiere & à la cinquieme colonne de Geoffroy. De plus, dans la ſeconde & dans la ſixieme, M. de Limbourg place le plomb dans la même poſition, ſous l'acide vitriolique, que ſous l'acide végétal.

M. Baron, dans ſes Commentaires ſur la Chymie de Lemery, pour expliquer la décompoſition du ſel de ſaturne, broyé avec les cryſtaux de vitriol de mars, dit

que l'acide vitriolique abandonne le fer pour ſe joindre au plomb. J'avoue que j'ai peine à me perſuader que cet acide attaque le plomb par préférence. Je vais expliquer ſimplement les raiſons ſur leſquelles je fonde mes doutes.

Si vous diſſolvez du vitriol verd ou martial, dans une petite quantité d'eau capable ſeulement de le tenir en diſſolution, & que, dans cette diſſolution filtrée, vous expoſiez du plomb en lames très-minces, le plomb reſtera exactement au même poids, ſans que vous trouviez aucun atôme de fer précipité. Il eſt vrai que l'acide vitriolique, pour diſſoudre le plomb, a beſoin d'être concentré, au lieu qu'il ne diſſout le fer, que lorſqu'il eſt étendu dans de l'eau. Mais peut-on dire que, dans l'état de cryſtalliſation, l'acide vitriolique ſoit égal au même acide concentré ? En ſuivant les affinités de M. de Limbourg, nous devons conclure que le plomb diſſous par l'acide vitriolique, ſeroit plutôt précipité par le fer, puiſqu'en tranſpoſant ſous le ſigne de l'acide vitriolique, ainſi que l'auteur l'entend, les ſignes qui ſe trouvent, dans la premiere colonne, au-deſſus de celui des ſubſtances métalliques, le plomb ſe trouve placé au-deſſous du fer. M. Geoffroy, qui ne le préſente que ſous l'acide nîtreux, le place également au-deſſous du fer.

Enfin M. de Limbourg diſtingue, d'après M. Margraf, la terre alumineuſe, de la terre abſorbante. Dans la premiere colonne, la terre alumineuſe eſt au-deſſous des ſubſtances métalliques. Le caractere de la terre abſorbante occupe la cinquieme caſe au-deſſous de l'acide en général; celui des ſubſtances métalliques, la neuvieme; & le ſigne de la terre alumineuſe, la dixieme. C'eſt-là vraiſemblablement la ſolution du problême en queſtion : l'acide vitriolique de l'alun calciné quitte la terre alumineuſe, pour s'unir au plomb du ſel de ſaturne.

Cette diſtinction de la terre alumineuſe, d'avec les terres abſorbantes, explique pourquoi la diſſolution de l'alun quitte, en bouillant dans un vaſe de fer, ſa terre pour s'unir à ce métal; ce qui a occaſionné de faire une exception à la premiere colonne des affinités de M. Geoffroy.

J'ajoûterai cependant, que la diſſolution du vitriol verd, ſéparée par le filtre de la terre ferrugineuſe qu'elle dépoſe, en bouillant, & expoſée de nouveau au feu, fait effervescence avec la litharge & la céruſe, & laiſſe précipiter des particules de fer. Ces expériences laiſſent des doutes qui, vraiſemblablement, roulent ſur la diſtinction du plomb dans ſon état métallique, ou dans un état de calcination; auſſi ces deux pré-

parations de plomb ſe diſſolvent-elles, avec efferveſcence, dans l'eſprit de vitriol. M. de Limbourg dit que le plomb calciné ou noncalciné, eſt diſſoluble par les acides minéraux.

La décompoſition du ſel de ſaturne par l'alun, au moyen du ſeul broyement, m'engagea à le broyer auſſi avec le ſel qui réſulte de l'acide vitriolique, uni à l'alcali fixe, & avec des ſels formés par la combinaiſon des autres acides minéraux.

Le tartre vitriolé broyé avec le ſel de ſaturne, ne contracte aucune humidité; mais, en ajoûtant un peu de vinaigre diſtillé, la diſſolution devient laiteuſe.

Le ſel marin, bien deſſéché, s'humecte un peu, en le broyant avec le ſel de ſaturne; ils s'empâtent, mais ils ne ſont pas réduits en bouillie, comme ce ſel métallique l'eſt avec l'alun; ce mêlange devient laiteux dans le vinaigre diſtillé.

Le nître, deſſéché & broyé avec le ſel de ſaturne, ne s'humecte point: en y mettant du vinaigre diſtillé, la diſſolution ne blanchit point; & en ajoûtant enſuite de l'eau, elle ne devient point laiteuſe.

Comme j'avois opéré juſqu'ici, ſans examiner les proportions, j'ai répété le dernier procédé avec des doſes connues; & pour parvenir plus sûrement à empêcher la décompoſition du ſel de ſaturne dans

l'eau, ce qui étoit mon unique but, je l'ai diſſous d'abord dans l'acide végétal, & j'ai trouvé que vingt-quatre grains de ſel de ſaturne ſe diſſolvent dans un gros de vinaigre diſtillé : j'y ai ajoûté, par ſurabondance, un gros du même acide, & cette diſſolution noyée dans l'eau, ne l'a point rendue laiteuſe.

De même, j'ai mêlé un gros de vinaigre de ſaturne, avec autant de vinaigre diſtillé, & après les avoir confondus avec cinq onces d'eau chargée d'une once de nître & filtrée, ces deux diſſolutions ſont reſtées limpides, ſans ſe décompoſer.

Il paroît qu'un gros de vinaigre de ſaturne eſt équivalent à vingt quatre grains de ſel de ſaturne, d'où je conclus que ma doſe de ſaturne potable, pour un jour, peut contenir, à très-peu de choſe près, trois grains de ſel de ſaturne. Au reſte, on voit aſſez que les plus ſcrupuleux pourront, en préférant le ſel à l'impregnation ou vinaigre de ſaturne, le doſer avec certitude, & le tenir aiſément en diſſolution dans l'eau, au moyen de la ſurabondance d'acide.

OBSERVATION

Sur une Rétention d'urine, compliquée avec le renverſement d'une partie conſidérable de l'inteſtin rectum hors de l'anus ; par M. LEAUTAUD, chirurgien-juré de la ville d'Arles, prévôt de ſa compagnie, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville.

Je fus appellé pour voir un enfant de cette ville d'Arles, âgé de huit ans, d'un tempérament robuſte & pléthorique, attaqué, depuis quatre jours, d'une rétention d'urine. Il avoit les yeux rouges, le viſage tuméfié, ardent, la reſpiration gênée, le ventre tendu & enflammé, principalement vers la région du pubis, des naufées véhémentes & ſucceſſives, depuis un jour entier ; une fréquence dans le pouls extraordinaire, & une grande partie de l'inteſtin rectum hors de l'anus.

Inſtruit par les parens, que le malade n'avoit jamais eu aucune difficulté d'uriner ; qu'à l'égard de la chute du rectum, il étoit né, pour ainſi dire, avec cette indiſpoſition ; que jamais il ne ſe préſentoit à la ſelle, que le rectum n'échapât, qu'il ſe remettoit à ſa place de lui-même peu-à-

peu ; qu'enfin il avoit reſté obſtinément dehors, depuis l'apparition de cet accident, je conjecturai que la grande dilatation de la veſſie s'oppoſoit à la rentrée du rectum, d'autant mieux que je fis des efforts inutiles pour le faire rentrer. J'introduiſis enſuite ma ſonde aſſez avant dans l'uretre, pour vuider promptement la veſſie, dont l'extrême plénitude cauſoit de grandes douleurs à cet enfant ; mais mes diligences furent vaines & inutiles ; je ne pouvois pas même m'aider du côté de l'anus qui étoit extrêmement bouché ; & pluſieurs tentatives que je fis en différentes manieres, me firent déſeſpérer de ſa guériſon. Quel parti prendre dans un cas ſi preſſant ? Je le ſaignai néanmoins, ſans perdre du tems, ſelon la méthode d'Hippocrate, *Ad animi deliquium* : demi-heure après, je le fis entrer dans un bain modérément chaud, où il reſta trois quarts d'heure. Je me ſervis encore de la ſonde, lorſqu'il fut couché ; mais ce fut en vain : la ſaignée fut infructueuſement réitérée ; enfin je lui fis, long-tems & à pure perte, des fomentations émollientes.

A l'aſpect effrayant du malade, j'avois ordonné un lavement compoſé de feuilles & de fleurs de violette ; de bouillon blanc & de mauve, de chacune, une pincée ; mais l'embarras étoit de le donner, car la partie du rectum renverſée, ſe trouvoit ſi gonflée

& ſi irritée, en conſéquence de l'étranglement qui étoit ſurvenu à l'endroit de l'anus, que je me déſiſtai de mon deſſein. Le remplacement du rectum devint, plus que jamais, mon principal objet ; &, pour y réuſſir, je reſaignai le malade, & je lui fis tremper le derriere dans un baquet plein de fomentation émolliente & chaude. Après une demi-heure de bain, je vins à bout de le remettre à ſa place, par le ſecours de mes doigts huilés.

Comme je n'ignorois pas qu'il y a une connexion étroite entre le rectum & le cou de la veſſie, que le rectum, en tombant, devoit entraîner par ſon poids le cou de la veſſie, & que cette derniere partie forcée de ſe couder, pouvoit faire obſtacle à la ſortie des urines ; j'introduiſis la ſonde, quoiqu'avec peine, dans la veſſie, & le malade urina à plein canal ; dès-lors tous les accidens diſparurent ; & le malade, après quatre jours de repos ; & de diéte, parvint enfin à un parfait rétabliſſement.

A l'égard de l'inteſtin rectum, comme il étoit, par ſa facilité à tomber, une cauſe prochaine qui pouvoit renouveller les accidens, pour le fortifier, & prévenir ſes chutes, je recommandai aux parens d'avoir une dragme de ſel de ſaturne, autant d'alun de roche, de les concaſſer, & de les agiter dans environ dix livres d'eau dont

les corroyeurs ſe ſont déja ſervis, qui réſulte de la préparation de leur cuir (*a*). J'ajoûtai qu'il falloit fomenter, deux fois le jour, pendant ſix mois, de cette même eau, l'anus du malade, par le moyen d'une éponge qui en ſeroit imbibée, de fixer à chaque fomentation cette éponge ſur le lieu, avec un bandage en T; le rectum ne s'eſt plus renverſé, & l'enfant jouit depuis d'une parfaite ſanté.

LETTRE

De M. MARTEAU DE GRANDVILLIERS, médecin, inſpecteur des Eaux minérales d'Aumale, à l'auteur du Journal de Médecine, concernant les douches que le ſieur POITEVIN *a établies à ſes nouveaux bains ſur la Seine.*

Je viens, Monſieur, d'examiner la méchanique des bains chauds ſur la Seine. Rien n'eſt mieux imaginé. Que d'embarras épargnés! que de facilités pour varier à ſon gré la température de l'eau, ſuivant les beſoins du malade, & l'intention du médecin. Quelle propreté! quelle promptitude dans l'adminiſtration! J'eſpere, qu'à la faveur

(*a*) Allen, Médecine pratique, tome iv, p. 469.

d'un ſi bel établiſſement, nous verrons les bains ſi long-tems négligés, reprendre faveur, & la médecine, à l'aide de ce ſecours, opérer de nouveau les miracles qu'elle opéroit dans des ſiécles où les bains étoient d'un uſage plus familier.

La douche y eſt un nouveau ſecours pour la médecine de la capitale; mais on ne peut s'en promettre d'autre effet que celui qui réſulte de la force du choc ou percuſſion de l'eau ſur la partie ſoumiſe à la douche. Ne pourroit-on pas lui concilier les propriétés des douches ſulfureuſes & ſavonneuſes, qu'on va chercher, à ſi grands frais, à différentes ſources du royaume? Combien de malades ſont hors d'état, ou de faire la dépenſe du voyage, ou d'en ſoutenir les fatigues? Ne ſeroit-ce pas leur rendre un ſervice eſſentiel, ſi l'on pouvoit donner à l'eau de la Seine la propriété des eaux thermales? Rien n'eſt ſi facile; & je le fais à Aumale, avec ſuccès, non ſeulement pour la douche, mais auſſi pour les bains. Les eaux chaudes, que la nature a répandues en différentes contrées, empruntent la plûpart leur vertu d'un ſoufre qu'elles tiennent en diſſolution. Eſt-il impoſſible à l'art d'imiter ce que la nature exécute dans ſon laboratoire? Le foie de ſoufre eſt un moyen de minéraliſer l'eau commune. Le ſel alcali, la chaux même ſont des intermedes qui

rendent le ſoufre miſcible à l'eau; de la combinaiſon de ces ſubſtances il réſulte une eſpece de ſavon. Il n'eſt queſtion que de le doſer. Le pied cube d'eau peſe environ 65 livres, & le muid de Paris, 288 pintes, ou 576 livres; c'eſt-à-dire, huit pieds cubes & cinq ſixiemes à-peu-près; ainſi, en ajoûtant à l'eau de la douche quatre onces de foie de ſoufre ſur un muid, on aura huit grains par pinte. Quelques eaux ſulfureuſes en charrient davantage, & les médecins peuvent en augmenter la quantité. J'y mêle très-ſouvent le ſavon blanc, à pareille doſe; & j'approche, par-là, des effets des eaux thermales, dans les cas où celles-ci ſont jugées néceſſaires. On ſçait que le foie de ſoufre ſe fait, en fondant enſemble dans un creuſet deux parties d'alcali fixe, & une partie de ſoufre, ou bien en faiſant bouillir enſemble du ſoufre & de l'alcali fixe tombé en *deliquium*. Je fais ordinairement mon foie de ſoufre, en brûlant enſemble, dans une mauvaiſe poële, égales parties de potaſſe & de ſoufre en poudre exactement mêlés; la combinaiſon eſt parfaite, quand la matiere eſt brune, & ne brûle plus. Il faut la remuer continuellement ſur le feu, & la conſerver enſuite dans des vaiſſeaux bien bouchés; cette drogue attire puiſſamment l'humidité de l'air.

On peut ſubſtituer, ſi l'on veut, la chaux

à l'alcali fixe, pour imiter de plus près les eaux minérales. Pour cet effet, il ſuffit de faire bouillir du ſoufre dans l'eau de chaux. On peut encore faire un foie de ſoufre avec l'alcali volatil, qui ſeroit sûrement beaucoup plus fondant que les autres. Voici le procédé qu'on doit ſuivre pour réuſſir à faire cette combinaiſon : Mêlez enſemble trois parties de chaux, une partie de ſel ammoniac & une demi-partie de fleurs de ſoufre ; mettez le tout dans une cornue & diſtillez au feu de ſable : dans cette opération, la chaux décompoſe le ſel ammoniac ; l'alcali volatil devenu libre, s'unit au ſoufre, & paſſe avec lui, ſous la forme d'une liqueur qui a la même couleur que la diſſolution de foie de ſoufre ; c'eſt cette liqueur qu'on appelle la liqueur fumante de Boyle.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747 ; *par un ancien Médecin de la faculté de Paris.*

ANNÉE 1713.

HIVER. Il y eut peu de malades dans cette ſaiſon ; & l'on ne vit que ceux dont la ſanté étoit délicate & ſuſceptible de la plus legere impreſſion, attaqués de catar-

rhes, de toux, le plus ſouvent ſans fiévre, & qui cédoient ſans peine aux remedes ordinaires. On obſerva auſſi quelques fiévres intermittentes, qui n'avoient rien de particulier, ni dans les accidens, ni dans le traitement.

PRINTEMS. Le commencement du printems reſſembla au reſte de l'hiver. Il y eut des gelées, de la neige, & ſur-tout un vent très-froid. C'eſt ſans doute à cette conſtitution de l'air qu'étoient dûes les affections graves & ſubites, dont étoit attaquée la poitrine de la plus grande partie des malades.

La maladie commençoit tout-à-coup, ſans aucun ſigne précurſeur, par une fiévre ardente, un pouls très-dur, une douleur fixe & très-aiguë dans le côté de la poitrine; les crachats étoient très-rares, ne ſortoient qu'avec peine, & étoient ſanguinolens, ſur-tout dans le commencement. Il falloit ſaigner promptement & abondamment. Le ſang que l'on tiroit, étoit inflammatoire, coëneux, & nageoit ſouvent dans une ſéroſité verdâtre. Les ſaignées ſembloient d'abord peu ſoulager les malades; on en voyoit même périr quelques-uns, le ſept de leur maladie, quoiqu'on eût multiplié les ſaignées, & employé les remedes dont il va être fait mention; c'étoit ſur-tout ceux chez leſquels le point de côté avoit commencé, dès le premier inſtant de la maladie, &

avoit été très-aigu : chez quelques-uns : il ſe faiſoit une métaſtaſe ſubite, qui faiſoit périr tout-à-coup les malades, ſans que rien parût avoir donné lieu à ce tranſport de l'humeur. Indépendamment des ſaignées, on faiſoit boire abondamment au malade, d'une tiſane délayante & legérement diaphorétique : on lui donnoit beaucoup de lavemens ; & on appliquoit, ſur le côté, à l'endroit de la douleur, de l'onguent d'althæa avec l'eau vulnéraire : tous ces remedes ſoulageoient les malades ; il falloit même quelquefois, lorſque la langue étoit chargée, donner une eau de caſſe aiguiſée de quelques grains de tartre ſtibié. En général, ceux qui guériſſoient, & c'étoit le plus grand nombre, lorſqu'on les traitoit, ainſi qu'on vient de l'indiquer, ne guériſſoient qu'au bout de vingt ou trente jours ; encore leur convaleſcence étoit-elle longue, & exigeoit-elle beaucoup de ménagemens ; ſans cela, ils éprouvoient des rechutes, dont la plus grande partie périſſoit.

Vers le milieu du printems, il ſurvint une chaleur dont l'impreſſion fut d'autant plus vive, que le commencement de cette ſaiſon avoit été froid ; auſſi vit-on beaucoup de maladies toutes graves, & qui ſembloient dépendre de la dilatation ſubite des humeurs produite par la chaleur trop prompte.

Tantôt c'étoit une fiévre maligne, qui

commençoit par une très-grande difficulté de reſpirer, qui ceſſoit tout-à-coup ; alors la tête ſe prenoit, les malades déliroient, & avoient des mouvemens convulſifs par tout le corps.

Quelquefois c'étoit une fiévre tierce ou double-tierce, avec des vomiſſemens de bile, par intervalles : chez quelques malades, il ſurvenoit tout-à-coup une jauniſſe, particuliérement au viſage ; chez les uns, il y avoit de la toux, & une douleur vague dans la poitrine ; chez d'autres, les urines étoient rares, il y avoit des ſueurs abondantes ; mais dans tous il y avoit un abbatement conſidérable.

On obſervoit, dans d'autres malades, une fiévre continue pendant pluſieurs jours, qui n'avoit preſqu'aucune rémiſſion, qui ſubſiſtoit, pendant ſix, huit, dix jours, dans le même degré de force, & qui ſe terminoit tout-à-coup par un éréſipele très-conſidérable au viſage, ou par une angine ordinairement très-dangereuſe.

Quelques malades avoient une fiévre tierce ou double-tierce, ſans aucun des ſymptomes dont on vient de parler.

La cauſe de toutes ces maladies étant la même, le traitement devoit être pareil, & l'étoit effectivement ; on ne mettoit de différence, qu'à raiſon de la gravité plus ou moins grande des ſymptomes.

Il falloit donc conſtamment ſaigner du bras ou du pied, plus ou moins, à raiſon des forces du malade & des accidens, pour diminuer le gonflement produit par la raréfaction ſubite des humeurs que la chaleur avoit occaſionnée, employer les délayans & les liqueurs acidules, &, ſi-tôt que la détente le permettoit, évacuer les malades; ce qu'il falloit répéter beaucoup de fois; ſans cela, les malades ne guériſſoient point; car tout le mal dépendoit d'une bile exaltée; c'eſt par cette raiſon qu'on devoit faire grande attention à l'état du bas-ventre, ſur-tout lorſqu'il étoit queſtion de faire la ſaignée au pied. On employoit, pour l'éréſipele & le mal de gorge, les cataplaſmes & les gargariſmes uſités.

ÉTÉ. Malgré les vents & les pluies qui furent continuelles pendant tout l'été, il y eut peu de maladies. Je ne vis preſque point de fiévres malignes; ce qui régna le plus, fut des fiévres irrégulieres, des éréſipeles & quelques maux de gorge. Les remedes généraux uſités faiſoient promptement diſſiper le mal. Dans ceux qui furent attaqués de maux de gorge, il y en eut pluſieurs qu'il fallut faire vomir, après avoir cependant employé les ſaignées & les délayans.

Il y eut auſſi quelques points de côté, accompagnés de crachemens de ſang peu abondans, & d'hémorragies par le nez; ces maladies

maladies céderent promptement aux remedes uſités ; & je n'en vis mourir aucun.

C'eſt dans cette ſaiſon que pouvoit enfin ſe diſſiper le caractere de malignité qui régnoit depuis l'été 1707, & qui avoit joué différens rôles, à raiſon de la partie affectée, mais qui conſervoit toujours le même caractere.

AUTOMNE. Il y eut peu de malades dans cette ſaiſon, & rien ne m'a paru digne d'être remarqué, ni avoir rien d'épidémique.

ANNÉE 1714.

HIVER. Au commencement de l'hiver, il y eut des catarrhes, des rhumes & quelques fiévres intermittentes & irrégulieres. On obſerva auſſi des éréſipeles, mais en petite quantité ; la plus grande partie des malades guérirent ; on ne vit périr de ces maladies, que les gens âgés. Le traitement n'eut rien de particulier.

Aux mois de Janvier & de Février, il régna des pleuréſies très-graves, ſuivies de délires & tranſports violents. La maladie commençoit par une fiévre ardente, un point de côté très-vif, une difficulté extrême de reſpirer ; les crachats étoient tantôt verdâtres, tantôt ſéreux, & toujours teints de ſang. Dans les trois premiers jours, il falloit ſaigner, cinq, ſix, quelquefois huit fois, les malades, employer les délayans de toute

eſpece, & en grande quantité, les potions huileuſes avec les vulnéraires; & la bile commençoit alors à couler; les accidens diminuoient. Il falloit ordinairement purger, le quatre, avec caſſe, manne, de chaque, une once & demie, en deux verres, avec trois grains de tartre ſtibié. Malgré les évacuations abondantes que procuroit cette purgation par haut & par bas, & l'eſpérance que faiſoit concevoir la diminution de tous les ſymptomes, le ſix, la tête ſe prenoit preſque toujours : chez quelques-uns, le tranſport étoit violent; chez d'autres, le délire etoit plus tranquille; alors, ſi les forces le permettoient, une ſaignée du pied calmoit cette agitation, & des purgatifs, pluſieurs fois réitérés, achevoient de guérir le malade. Il y en eut pluſieurs, chez leſquels la fiévre revenoit périodiquement, alors le quinquina purgatif étoit adminiſtré avec ſuccès; car aucun des malades n'avoit plus de ſymptomes de pleuréſie, paſſé le cinq de la maladie.

PRINTEMS. Les pleuréſies & les péripneumonies continuerent à faire du ravage; le ſang étoit plus inflammatoire & plus coëneux que dans la ſaiſon précédente. Les malades avoient tous les jours un redoublement, qui revenoit réguliérement : les uns avoient des vomiſſemens; d'autres rendoient abondamment, par bas, des matie-

res jaunes & verdâtres ; quelques-uns avoient le ventre reſſerré. On employa les mêmes remedes que dans la ſaiſon précédente, & généralement avec beaucoup de ſuccès ; car il périt peu des malades qui ne négligerent point le commencement de leur maladie ; mais ceux chez leſquels le médecin étoit appellé trop tard, périrent preſque tous. Les accidens ſembloient ſe calmer ; & dans le tems même où l'on concevoit le plus d'eſpérance, les ſymptomes reparoiſſoient tout-à-coup avec plus de violence ; les malades crachoient du pus en abondance, & périſſoient en peu de jours, ou, ce qui étoit moins fréquent, après avoir langui pendant quelque tems.

Il y eut auſſi pluſieurs perſonnes qui périrent de mort ſubite.

Dans les redoublemens de fiévres qui régnerent dans le même tems, il ſe fit des éruptions critiques ; & on obſerva des taches à la peau ou des éréſipelles, qui céderent aux remedes ordinaires. Il y eut d'autres malades chez leſquels la criſe de ces fiévres ſe fit par des tumeurs dans différentes parties du corps : des maturatifs appliqués à propos ſur ces tumeurs, les faiſoient abſcéder ; & les malades guériſſoient par les remedes uſités.

Dans le même tems, il y eut beaucoup

de mortalités parmi les beſtiaux, & ſur-tout les bœufs & les moutons. On en rendra compte vraiſemblablement dans l'Hiſtoire de la faculté de médecine de Paris, ou dans les Mémoires ſur la vie des docteurs de cette compagnie, à laquelle je ſçais que l'on travaille.

ÉTÉ. Les affections de poitrine continuoient avec violence, & faiſoient beaucoup de ravage : chez quelques-uns, les accidens étoient graves, dès le commencement de la maladie; chez d'autres, les ſymptomes ne préſentoient, dans l'abord, rien d'alarmant; mais ils augmentoient avec vivacité, vers le trois; & ſouvent les malades périſſoient le cinq : la mortalité fut beaucoup plus conſidérable chez ceux, dont la maladie débutoit avec des ſymptomes moins effrayans, parce que ſouvent on ne faiſoit point alors aſſez promptement les remedes néceſſaires pour prévenir les ſuites funeſtes de cette maladie.

Le traitement étoit à-peu-près ſemblable à celui qui a été expoſé dans l'hiver de cette année. Les trois premiers jours devoient être employés à des ſaignées, qu'on répétoit juſqu'à huit fois : on uſoit de potions avec les eaux vulnéraires, l'huile d'amandes-douces & le ſyrop de coquelicot : on ajoûtoit, dans les bouillons, des ſucs de

bourrache & de cerfeuil : on faiſoit boire abondamment d'une tiſane béchique, & on faiſoit prendre beaucoup de lavemens adouciſſans.

Ces remedes diminuant les accidens par la détente qu'ils procuroient, on purgeoit ordinairement les malades, le quatre, avec la caſſe, la manne & le tartre ſtibié, en deux ou trois verres ; quelquefois, le lendemain de la purgation, il ſurvenoit un redoublemenr de fiévre aſſez vif pour obliger de ſaigner encore une ou deux fois. Le ſix, on repurgeoit comme la premiere fois ; & par des purgatifs réitérés, le malade guériſſoit preſque toujours, pourvu cependant que la maladie n'eût point été négligée dans ſon principe ; car ſouvent alors les malades périſſoient tout-à-coup par une métaſtaſe ſubite, qui arrivoit dans le tems où la diminution de tous les ſymptomes faiſoit regarder le malade comme hors d'affaire. Dans les affections de poitrine de cette ſaiſon, la tête ne fut priſe chez aucun malade, comme on l'a obſervé dans l'hiver précédent. Par l'ouverture des cadavres, on trouva conſtamment les poumons inondés de pus, la poitrine pleine d'eau, & la plus grande partie des viſceres du bas-ventre preſque ſans conſiſtance ; dans quelques-uns, les inteſtins étoient legérement enflammés.

Il y eut auſſi quelques fiévres malignes, dans leſquelles les malades, après avoir eu la tête priſe dès le commencement de leur maladie, & avoir reſté dans cet état de ſtupeur pendant pluſieurs jours, périſſoient tout-à-coup, comme d'un coup de ſang, ſans doute par un dépôt qui ſe faiſoit ſubitement dans la tête. Je n'ai pu obtenir l'ouverture d'aucun de ceux que j'ai vu périr de cette maladie.

La maladie des beſtiaux continuoit toujours avec encore plus de mortalité, que dans la ſaiſon précédente.

AUTOMNE. Il y eut peu de malades. Les maladies qui régnerent le plus, furent des fiévres intermittentes qui dégéneroient en fiévres malignes, lorſqu'elles étoient mal conduites; mais des ſaignées plus ou moins répétées, quelques purgations & le quinquina ſagement adminiſtré, d'abord avec des purgatifs, enſuite continué ſeul, guérirent tous les malades.

On voyoit encore des pleuréſies, mais en moindre quantité, & les ſymptomes moins graves. Le traitement fut le même que dans les ſaiſons précédentes; il fallut ſeulement inſiſter un peu plus ſur les purgatifs amers, parce que la plûpart de ceux qui furent attaqués de cette maladie, rendirent des vers par bas.

OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES.

MAI 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	4 1/2	10	4	27 5	27 5 1/4	27 5 2/3
2	3	8	4	27 8	27 8 2/3	27 10 1/2
3	3	12	5 1/4	27 10 3/4	27 10 1/2	27 10
4	5	11	9	27 8 1/2	27 7	27 6 1/2
5	8 1/4	13 1/2	10 1/4	27 8	27 8 1/2	27 9
6	8 1/2	13 1/2	10	27 10	27 9 3/4	27 9 1/2
7	8 1/2	14	9 1/2	27 9	27 8 3/4	27 8 1/2
8	8	11 1/2	7 1/2	27 8 1/4	27 7 3/4	27 7 1/2
9	6	12 1/2	7 1/4	27 8	27 8	27 9 3/4
10	6	15	9	27 10 3/4	27 11 1/4	28
11	7	17	9	28 1/4	28 1/4	28 1/2
12	7	18	9	28 3/4	28 1	28 2
13	7	15 1/2	9 1/2	28 2 1/4	28 2 1/2	28 2 3/4
14	7	19	10 1/2	28 2 3/4	28 3	28 3
15	9	15 3/4	10 1/2	28 3 1/4	28 3 1/2	28 3 1/4
16	9 1/2	15	10 1/2	28 4	28 4	28 4
17	7 1/2	12	9	28 4	28 3 3/4	28 3
18	8	14	8 1/2	28 2 3/4	28 2	28 1 2/3
19	8	15	10 1/2	28 1	28 1/2	28
20	9	18	9	27 11 2/3	28	28 1 1/4
21	6 1/4	18	8	28 2	28 2	28 2 1/2
22	7 1/2	16 1/4	10	28 3 1/4	28 3 1/2	28 3 1/2
23	8	16	10	28 3 3/4	28 3 1/4	28 3
24	9	16 1/2	9	28 3 1/4	28 3 1/3	28 3
25	7 1/2	18	10 1/4	28 2 3/4	28 2	28 1 1/4
26	8 1/2	15 1/2	8 1/2	28 3/4	28 1/2	28 3/4
27	8	15	8 1/2	28 1	28 3/4	28 1 2/3
28	7	15	8	28	27 11 1/2	27 11 1/4
29	7	14 1/2	10	27 11 1/2	27 11 1/3	27 11 1/3
30	7 1/2	18	12	27 11 1/4	27 11	27 10 2/3
31	10 1/2	20	13	27 10	27 10	27 10 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nua. ond.	O-N-O. nua. ondée.	Nuages.
2	N-O. nuag. ond. de pl. & de givre.	N-O. nuag. beau.	Beau.
3	S-O. ſerein. nuag. ond.	S-O. nuages. ondée.	Couv. Pluie.
4	S. pl. contin.	S. pl. contin.	Pl. contin.
5	S. pluie.	S-O. couv. nuag.	Nuages.
6	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
7	S. nuag.	S-S O. nuag. f. ondée. de pl. & de giv.	Couvert.
8	S. pl. gr. v. forte ond.	S. gr. vent. nuag. ond.	Nuages.
9	S-O. beau. nuag. ond.	S- O. nuag. ondée.	Beau.
10	O. beau. nua.	O. nuag.	Beau.
11	S-O. nuages. ond. de pl. & de giv.	S-O. nuag.	Beau.
12	N. ſer. beau.	N. nua. ond. beau.	Beau.
13	N. nua. ond.	N. beau.	Beau.
14	N. ſer. beau.	N. beau.	Beau.
15	N-O. couv. nuag. ondée.	N-E. nuag. ond. écl. ton.	Beau.
16	N-E. beau.	N-N-E. b. couv.	Couvert.
17	N couvert.	N. couvert.	Couvert.
18	N. couvert.	N. cou. nua.	Nuages.
19	N. couvert.	N-N-O. cou.	Couvert.

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
20	O-N-O. b. nuag.	N-O. nuag. vent. b.	Serein.
21	N-O. ſerein.	N-N-O. ſer.	Serein.
22	N-N-E. beau.	N-N-E. ſer.	Serein.
23	N-N-E. ſer.	N-E. ſerein.	Serein.
24	N-E. beau.	N-N-E. b.	Beau.
25	N-N-E. ſer. beau.	N-N-E. b.	Beau.
26	N-N-E. cou. beau.	N-N-O. b.	Beau.
27	N. beau.	N. beau. ſer.	Serein.
28	N. ſer. vent.	N-N-E. ſer. vent.	Serein.
29	N-E. ſerein. beau. vent.	N-E. vent. ſerein.	Serein.
30	N-E. ſer. v.	N-E. vent. ſerein.	Serein.
31	S-E. couv. nuag.	S. couv. pl. couv.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 20 degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du N.
7 fois du N-N-E.
6 fois du N-E.
1 fois du S-E.

Le vent a ſoufflé 3 fois du S.
1 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
3 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 16 jours beau.
12 jours ſerein.
10 jours couvert.
5 jours vent.
16 jours des nuages.
13 jours pluie.
3 jours du givre.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1763.

Les affections catarrheuſes, qu'on avoit obſervées, dans le mois précédent, ont régné encore pendant tout celui-ci, & ont paru conſerver le même caractere de malignité dans beaucoup de ſujets. On a même remarqué que les maux de gorge gangreneux avoient été plus nombreux que dans le mois d'Avril.

On a vu, dans le même tems, des maux de gorge purement inflammatoires, qui ont cédé aux ſaignées & aux remedes antiphlogiſtiques, & quelques autres, qui, quoiqu'accompagnés d'aphtes, n'étoient cependant point gangreneux, & ne demandoient que quelques gargariſmes. On a vu, en outre, des péripneumonies légitimes.

Les fiévres intermittentes ont pris, dans beaucoup de malades, le type de fiévres double-tierces, qui n'ont été bien jugées que par des évacuations critiques par le ventre. Quelques perſonnes, dans leſquelles ces fiévres avoient paru céder à l'efficacité des remedes ſans évacuations, ont eu des rechutes qui ſe ſont terminées par une diarrhée.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1763; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Le tems a été froid preſque tout le mois. Il a gelé pluſieurs nuits à la campagne. Le 4 & le 5, le thermometre a été obſervé, le matin, au terme d'un degré & demi au-deſſus de celui de la congelation, & le 21, à 2 degrés; le tems s'eſt néanmoins adouci conſidérablement certains jours: le 14, le 15 & le 16, le thermometre a été obſervé, l'après-dîner, entre 15 & 17 degrés.

Le mercure, dans le barometre, a été, du premier au 27, obſervé, les trois quarts du tems, au-deſſus du terme de 28 pouces: auſſi eſt-il tombé peu de pluie, ſi l'on en excepte les trois ou quatre premiers jours du mois, & les trois derniers; elle a été forte le 30, le barometre étant deſcendu au terme de 27 pouces 3 lignes.

Les vents ont été variables.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 1 $\frac{1}{2}$ degré au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{7}{12}$ lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 13 lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du Nord.
4 fois du Nord vers l'E.
5 fois de l'Eſt.
6 fois du Sud-Eſt.
4 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
3 fois de l'Oueſt.
7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
2 jours de grêle.
3 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué une humidité legere, au commencement du mois, & de la ſéchereſſe à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1763; par M. BOUCHER.

Les fiévres continues-rémittentes de ce mois ont plus participé de la fiévre bilieuſe

ou putride, que de la fiévre vraiment inflammatoire. En général, elles portoient à la tête ou à la poitrine; & dans pluſieurs, ces deux parties ſe ſont trouvées priſes en même tems. L'oppreſſion de poitrine, la difficulté de reſpirer, un point de côté, quelques crachats teints de ſang, &c. ont déſigné, dans quelques-uns, une fiévre décidément péripneumonique ou pleuropneumonique. Dans l'un & l'autre cas, ſouvent un émético-catharétique a dû ſuivre immédiatement les premieres ſaignées, & être ſuivi d'apozèmes laxatifs, du genre des minoratifs.

Les rhumes de poitrine ont été encore bien communs ce mois, & ont demandé des attentions. Il y a eu auſſi beaucoup de fluxions rhumatiſmales & inflammatoires, en diverſes parties du corps; des fluxions aux yeux & dans les oreilles; des ophthalmies & des fluxions éréſipélateuſes au viſage. Ces maladies ont été, dans quelques-uns, opiniâtres, ou ſujettes à récidive.

Nombre de femmes enceintes ont eu des pertes, & ont avorté, ce mois, ainſi que le précédent.

Il y a eu auſſi, dans le cours de ces deux mois, des atteintes d'apoplexie & des paralyſies.

LIVRES NOUVEAUX.

M. *Verdier*, dont nous avons annoncé la *Juriſprudence de la Médecine*, dans notre Journal du mois de Mai dernier, vient d'annoncer, par un *Proſpectus*, qu'il feroit une remiſe de dix ſols par volume, à ceux qui, pour s'aſſurer tout l'ouvrage, ſouſcriroient avant le premier Octobre prochain, & payeroient, en recevant les deux volumes qui paroiſſent maintenant, la ſomme de 16 livres, prix des huit volumes qui compoſeront les quatre Parties dans leſquelles il a diſtribué ſon Ouvrage. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ou qui ne voudront prendre qu'une partie, payeront 5 livres pour chaque partie brochée, & 6 livres reliée. On s'adreſſera, pour ſouſcrire, à Paris, à l'auteur lui-même, chez M. *Porquier*, marchand vinaigrier, rue du fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis la Viſitation; ou à *Prault* pere, quai de Geſvres; à Alençon, à *Malaſſis* le jeune, imprimeur; & au Mans, à *Monnoyer*, imprimeur.

Mémoire ſur une queſtion anatomique relative à la Juriſprudence, dans lequel on établit les principes pour diſtinguer, à l'inſpection d'un corps trouvé pendu, les ſignes du ſuicide, d'avec ceux de l'aſſaſſinat; par M. *Louis*, profeſſeur royal de

chirurgie, cenſeur royal, chirurgien-conſultant des armées du roi, &c. A Paris, chez *Cavelier*, 1763, brochure *in*-8° de 54 pages.

L'affaire des Calas, qui fait tant de bruit, depuis quelque tems, en Europe, a donné lieu à ce Mémoire lu à la ſéance publique de l'académie royale de chirurgie, le 14 Avril 1763. L'auteur s'eſt livré, par un zéle que l'amour ſeul de l'humanité pouvoit allumer, à des recherches auſſi déſagréables que pénibles, par l'eſpece d'oracle qu'il lui a fallu conſulter. Il paroît qu'il n'a rien négligé pour raſſembler les différens phénomenes que la ſtrangulation produit dans ceux qui périſſent de ce genre de mort.

Nouvelles obſervations ſur le ſel purgatif fondant & calmant; par M. *Deſcroſilles*, apothicaire à Dieppe. A Rouen, chez la veuve *Beſongne*; & ſe trouve à Dieppe, chez *Dubuc* fils, 1763, *in*-12.

Ce recueil qui eſt le troiſieme que M. *Deſcroiſilles* publie en faveur de ſon ſel purgatif fondant, contient trente obſervations ou hiſtoires de maladies guéries par ſon ſecours.

Traité des fiévres de l'iſle S. Domingue, à Paris, chez *Cavelier*, Libraire, 1763, *in*-12.

TABLE.

EXTRAIT. des Mélanges de la ſociété royale de Turin, Tomes 1 & 2. Page 3
Obſervations ſur une Colique de la nature de la colique de Poitou. Par M. Marteau, *médecin.* 21
Lettre de M. Philip, médecin, contenant quelques Réflexions ſur l'uſage des Poiſons. 31
Obſervation ſur les effets pernicieux de la ſemence de la Juſquiame. Par M. Planchon, *médecin.* 41
Suite du Mémoire ſur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagneres de Luchon. Par M. Campardon, *chirurgien.* 48
Mémoire ſur les Combinaiſons ſalines des préparations de plomb. Par M. Le Chandelier, *apothicaire.* 61
Obſervation ſur une Rétention d'urine, compliquée avec le renverſement du rectum. Par M. Leautaud, *chirurgien.* 70
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, juſqu'en 1747, année 1713. 76
Année 1714. 81
Obſervations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Mai 1763. 87
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Mai 1763. 90
Obſervations météorologiques faites à Lille, pour le mois d'Avril 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 91
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Avril 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 92
Livres nouveaux. 94

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Juillet 1763. A Paris, ce 18 Juin 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1763.

TOME XIX.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris, rue S. Severin, les Livres ſuivans:

Six Planches d'Accouchemens ; par M. Jenthy, *médecin Anglois, avec les Tables, en couleur noire*, 1759. 18 l.

——— Idem *enluminées.* 72 l.

Quatre Planches du Squelette ; par le même, avec les Tables, en couleur noire, 1759. 40 l.

——— Idem *enluminées.* 96 l.

Les Abus de la Saignée, démontrés par des raiſons priſes de la nature & de la pratique des plus célebres médecins de tous les tems ; avec un Appendix ſur les moyens de perfectionner la médecine, in-12 1759. 2 l. 10 ſ.

Deſcription abbrégée des Maladies qui régnent le plus communément dans les armées, avec la Méthode de les traiter ; par M. le baron de Van-Swieten, *in-12, nouvelle édition*, 1761. 2 l.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AOUST 1763.

EXTRAIT.

La Juriſprudence de la Médecine en France, ou Traité hiſtorique & juridique des établiſſemens, réglemens, police, devoirs, fonctions, honneurs, droits & priviléges des trois corps de Médecine, avec les devoirs, fonctions & autorité des juges à leur égard; premiere Partie, commune à toutes les profeſſions de la Médecine. Par M. VERDIER, docteur en médecine, & avocat en la cour du parlement de Paris. A Alençon, chez Malaſſis *le jeune; & ſe vend à Paris, chez Prault pere, 1763, in-12, 2 vol.*

LA ſanté étant le plus précieux des biens que la nature ait pu nous départir, les légiſlateurs ne ſont pas moins obligés d'en

aſſurer la poſſeſſion aux peuples auxquels ils donnent leurs loix, que celle de leur vie & de leurs fortunes. Dans les premiers âges du monde, les hommes ſobres & laborieux étoient ſujets à peu de maladies; & il y a bien de l'apparence que les premiers légiſlateurs n'ont rien ſtatué ſur l'art de conſerver la ſanté & de la rétablir, que le beſoin n'avoit pas encore fait naître : du moins ne trouvons-nous rien dans l'hiſtoire des nations dont on connoît l'origine, qui puiſſe prouver le contraire. Mais à peine ſe fut-il formé de grandes ſociétés, que l'oiſiveté & le luxe, qui en ſont inſéparables, introduiſirent une foule de maux qu'on fut obligé de combattre ; dès-lors les légiſlateurs s'occuperent à régler l'application des moyens qu'on avoit découverts pour cela, de la maniere la plus propre à procurer aux peuples les avantages qu'ils avoient droit d'en attendre. De-là ſont nées les loix relatives à la médecine, que les anciens hiſtoriens nous diſent avoir été établies chez les Aſſyriens, les Égyptiens, &c. & que nous trouvons dans le code Moſaïque, ou qui nous ont été conſervées dans les recueils des loix des Grecs & des Romains.

Les princes qui ont gouverné la France, ont fait de cet objet une partie eſſentielle de leur légiſlation ; mais leurs loix, pour n'avoir jamais été raſſemblées, ont preſque

été juſqu'ici, comme les oracles de la Sybille, le jouet des vents. Les hommes qui veillent à la ſanté des citoyens, les citoyens eux-mêmes & les magiſtrats qui ſont chargés de la manutention de ces loix, en ignorent également les diſpoſitions. Les premiers ne connoiſſent qu'imparfaitement toute l'étendue de leurs devoirs; les citoyens ne ſçavent ce qu'ils ſont en droit d'en attendre; & les magiſtrats abandonnés à leurs propres lumieres, ſur une matiere qui ſuppoſe tant de connoiſſances étrangeres à leurs études ordinaires, ignorent les conſéquences funeſtes qui réſultent de leur négligence à faire exécuter des loix qu'ils ne connoiſſent pas. C'eſt donc un projet digne d'un excellent citoyen, que celui de raſſembler toutes ces loix : peut être que, lorſqu'elles ſeront mieux connues, les magiſtrats veilleront de plus près à leur exécution; les miniſtres de ſanté craindront davantage de les tranſgreſſer; & les citoyens, inſtruits de ce qu'ils doivent attendre de chacun d'eux, ne ſe méprendront plus ſur le choix, & n'iront point chercher indifféremment chez tous des ſecours qu'ils ne peuvent lui donner qu'en partie.

Pour procéder avec ordre, M. Verdier, à qui nous ſommes redevables d'une entrepriſe ſi louable, a rangé toutes les matieres qu'il a recueillies ſur cet objet, ſous quatre

claſſes; ce qui diviſe ſon Ouvrage en quatre parties ou livres. Il expoſe, dans la premiere, ce qui concerne, en général, les trois corps qui partagent l'exercice de la médecine, avec ce qui eſt commun à tous leurs membres. La ſeconde ſera conſacrée aux médecins, en particulier; la troiſieme renfermera ce qui a rapport à la chirurgie & aux chirurgiens : on trouvera dans la quatrieme tout ce qui concerne la profeſſion des apothicaires. Il commence preſque toujours par une hiſtoire ſuccinte de la choſe dont il s'agit chez les anciens peuples, ou quelquefois chez nos voiſins. Dans pluſieurs circonſtances, il cite la ſainte écriture & les conſtitutions apoſtoliques, ſoit qu'elles ſoient émanées des conciles, ſoit qu'elles viennent du ſaint ſiége. Il s'eſt auſſi ſervi de la compilation des conſtitutions des empereurs Romains, parce que ces loix ſont ſuivies dans une partie de la France, & que dans celles où elles ne ſont pas reçues, elles ſervent de guide aux juges, lorſque les loix particulieres n'ont pas parlé. Il a encore emprunté des ſecours des coutumes des différentes provinces; mais c'eſt ſurtout dans les ordonnances de nos rois, qu'il a puiſé les principaux matériaux dont il a fait uſage. Il a eu auſſi recours aux arrêts du conſeil, tant ceux qui ont force de loix, que ceux qui ne l'ont pas, & à ceux des différentes

cours ſouveraines. Il n'a pas cru devoir négliger non plus les uſages des corps de médecine ; en un mot, il a puiſé dans toutes les ſources où il a cru pouvoir trouver des matériaux propres à élever le vaſte édifice qu'il a entrepris.

M. Verdier n'a publié, juſqu'ici, qu'un *Eſſai ſur la Juriſprudence de la Médecine en France*, petit volume *in*-12, qui contient un abbrégé de ſon grand ouvrage ; & la premiere partie de ce grand ouvrage, qui comprend, comme nous l'avons déja dit, les loix qui ſont communes aux trois corps qui partagent l'exercice de la médecine, & à tous leurs membres, ce qui forme les deux volumes que nous annonçons. Cette premiere partie ou ce premier livre eſt diviſé en onze chapitres, qui ſont ſous-diviſés chacun en pluſieurs articles particuliers. Nous allons donner une idée abbrégée des différentes matieres qui y ſont traitées.

Avant d'expoſer les loix qui ont été portées contre ceux qui, par ignorance, abuſent le public dans l'exercice de la médecine, & qui ſont l'objet du premier chapitre, M. Verdier a cru devoir donner des notions ſur la nature de cette ſcience, & ſur les ſectes qui ont diviſé ceux qui l'ont exercée. Cet art qui doit ſa naiſſance à l'obſervation & à l'expérience, ayant enfin pris une forme ſolide & ſtable, les Grecs & les

Romains en interdirent la pratique à ceux qui n'auroient pas donné des preuves de leur capacité, & ne ſeroient point approuvés par la république. Depuis le renouvellement des lettres en Europe, la médecine ayant formé une des quatre facultés, les papes firent revivre cette ſage loi d'approbation, lors de l'établiſſement des univerſités. Nos légiſlateurs l'appuyerent par des peines corporelles, & des amendes, qu'on voit portées dans un nombre infini d'ordonnances particulieres à chaque collége de médecine, & générales à toutes, & l'étendirent à la pratique de la chirurgie & de la pharmacie, lorſqu'elles furent établies juridiquement en corps diſtincts des facultés de médecine. Quoique cette légiſlation ſoit toute fondée ſur le bien public, néanmoins le peu d'attention des magiſtrats inférieurs, l'intérêt particulier, la déſunion, la brigue & la protection, enfin la lenteur & le diſpendieux des procédures ont mis preſque par tout ces loix dans l'inexécution, & laiſſent l'homicide impuni, s'il eſt couvert du voile de la médecine.

Quoique rien ne ſoit ſi aiſé que de détruire les raiſons avec leſquelles les gens, que leur incapacité met dans l'impoſſibilité de ſe faire approuver, combattent cette ſage légiſlation ; cependant le miniſtere a cru devoir tolérer juſqu'à un certain point les

empyriques ou les poſſeſſeurs des prétendus remedes ſpécifiques, en les ſoumettant à une juriſdiction particuliere, établie en 1728, ſous le nom de Commiſſion Royale de Médecine, chargée de l'examen & de l'approbation de ces ſpécifiques. On n'a pas eu la même indulgence pour ces fourbes qui, abuſant des choſes ſaintes, ont prétendu, par des fauſſes obſervances, détruire & rétablir la ſanté à leur gré; les loix les ont généralement proſcrits; & on les a pourſuivis, avec plus ou moins de rigueur, à proportion de leurs forfaits.

L'étendue des connoiſſances que la médecine ſuppoſe, a engagé, de tout tems, les médecins à ſe décharger, ſur d'autres, de certaines parties de l'art de guérir; mais ce partage n'a jamais été plus marqué, que depuis le renouvellement des ſciences dans les Gaules. C'eſt à cette époque qu'il faut faire remonter la diviſion des miniſtres de ſanté, en médecins, chirurgiens & apothicaires, qui fait l'objet du ſecond chapitre.

» Les médecins, dit M. Verdier, dans » ſon Eſſai, maîtres de l'art de guérir, ont » pour fonctions l'adminiſtration & l'uſage » de tous les moyens propres au rétabliſſe- » ment & à la conſervation de la ſanté : à » eux ſeuls appartient de ſe reſtreindre à » diriger les artiſtes qui leur préſentent ces » moyens, comme ſuppôts de la médecine.

» La nature de l'art & l'eſprit des loix ne » leur preſcrivent aucunes bornes ; l'aban- » don qu'ils ont fait eux-mêmes de la chi- » rurgie & de la pharmacie, leur ont con- » ſervé ſur ces deux arts un domaine qu'ils » ont pu même communiquer à des artiſtes » que le miniſtere n'avoit point choiſis, » comme on le voit par l'érection des bar- » biers en chirurgiens ; l'uſage ſeul a pu reſ- » treindre les médecins au traitement des » maladies, par leurs conſeils, & les loix » même ont paru déſapprouver cet uſage ; » les univerſités ayant toujours été dépo- » ſitaires de tous les arts ſcientifiques, la » chirurgie & la pharmacie ont été ren- » fermées dans leurs facultés de médecine ; » auſſi les leçons des régens, & les actes » probatoires des aſpirans ont toujours » roulé indiſtinctement ſur toutes les parties » de cet art ; & dans pluſieurs écoles, les » docteurs & les aſpirans en font les opéra- » tions de leurs propres mains ; l'aſſiſtance » des médecins aux maîtriſes de chirurgie » & de pharmacie, & leur préſidence dans » les conſultations chirurgicales, démon- » trent encore leur prééminence ſur ces deux » arts qui n'ont point été entre leurs mains » un droit ſtérile ; enfin les cours ſe ſont » expliquées formellement ſur le droit que » les médecins ont de l'exercer.

On peut diviſer en deux claſſes les fonc-

tions des chirurgiens, qu'on appelle *la petite* & *la grande chirurgie*. La petite chirurgie conſiſte dans l'application & l'exécution des moyens extérieurs non topiques, que les médecins ordonnent dans les maladies purement internes. Dans ce ſens, la chirurgie eſt abſolument miniſtrante de la médecine; & les chirurgiens ont reconnu, dans tous les tems, qu'ils n'avoient point d'autre rôle, dans ce cas, que d'exécuter fidélement, promptement, ponctuellement & ſans replique l'ordonnance du médecin. La grande chirurgie eſt l'art de traiter, tant par l'opération de la main, que par l'application des remedes extérieurs, les tumeurs, les plaies, les ulceres, les fractures, les luxations & autres maladies qui, par accident, demandent les remedes chirurgicaux. Ces fonctions ſont aſſurées aux chirurgiens par la nature de leur art, par les décrets des facultés de médecine, par leur établiſſement en France, par les ſtatuts & réglemens qu'ils ont reçus de nos rois & des parlemens, & par les épreuves qu'ils ſubiſſent pour la maîtriſe. En même tems que ces fonctions ont été rendues propres aux chirurgiens, l'uſage, l'adminiſtration & la compoſition des moyens diététiques & pharmaceutiques, dans toutes les maladies, leur ont été interdits par les ſtatuts & ordonnances

de la médecine & de la pharmacie ; par les décrets des univerſités : ils en ont fait eux-mêmes pluſieurs fois l'aveu juridiquement ; & les contrevenans ont été punis, dans un grand nombre de jugemens rendus contre eux, dans les cours ſouveraines ; les réglemens cependant leur permettent la pharmacie des topiques pour leurs malades, & la pharmacie même des remedes intérieurs pour les maladies ſecrettes. A l'égard du traitement de ces maladies que les chirurgiens s'arrogent, les loix n'ont rien établi, à cet égard, qui ſoit hors la régle générale ; & l'exception portée dans quelques réglemens, ne regarde que la pharmacie, & non la médecine.

Les apothicaires, chargés de conſerver, préparer & compoſer toutes les ſubſtances que le médecin emploie pour guérir les maladies, ne peuvent exercer ni la médecine, ni la chirurgie, qui leur ont été interdites par les ordonnances, par les décrets des facultés de médecine, par leurs propres ſtatuts & par les arrêts. Ces réglemens leur font défenſes de délivrer aucun remede, ſans l'ordonnance des médecins approuvés, ou des chirurgiens, en ce qui concerne leur art. Les apothicaires ont reçu, de l'uſage & des arrêts, quelques fonctions chirurgicales, qui ſont l'application des remedes

extérieurs, preſcrits par les médecins & les chirurgiens.

Le concours des maîtres de l'art dans la pratique, eſt auſſi ancien qu'utile. Les loix d'approbation & du partage de la médecine, démontrent qui ſont ceux qui ont droit de paroître dans ces conſultations; &, ſuivant leurs diſpoſitions, les médecins y doivent toujours préſider : les chirurgiens ne peuvent conſulter que ſur ce qui a rapport aux opérations & panſemens; & la fonction des apothicaires conſiſte dans l'exécution de leurs réſultats. Tous les colléges de médecine ont défendu à leurs membres de conſulter avec les empyriques; les chirurgiens ont des diſpoſitions ſemblables dans leurs réglemens.

M. Verdier traite, dans ſon troiſieme chapitre, de la compatibilité & de l'incompatibilité des différens états & profeſſions, avec celles de la médecine. La médecine a été long-tems unie au ſacerdoce; ce n'eſt guères que dans le quatorzieme ou quinzieme ſiécle, qu'il fut permis aux gens mariés de pratiquer & d'enſeigner la médecine. Depuis ce tems, quelques perſonnes ont mis en queſtion, Si cette profeſſion ne rendoit pas irréguliers les eccléſiaſtiques qui l'exerçoient? Il eſt certain que les canons leur défendent expreſſément l'exercice de

la chirurgie, parce qu'elle oblige à répandre du ſang, & la pharmacie, comme étant une branche de commerce; mais aucune loi ne leur interdit l'exercice de la médecine proprement dite. On auroit tort cependant d'en conclure, avec un auteur moderne, que tout prêtre peut exercer la médecine, ſans approbation légale. Le principe des univerſités, les canons & les loix civiles portoient que la Médecine & les accouchemens ne ſeroient exercés que par des Catholiques. Les Juifs mériterent de former une exception à la loi. Les Proteſtans ont été admis, pendant quelque tems, dans les facultés de médecine, & dans les corps des chirurgiens & des apothicaires; mais ils en ont été exclus peu-à-peu.

Nous ne ſuivrons pas l'auteur dans ce qu'il dit ſur les devoirs de ceux qui exercent la médecine, & des fautes & crimes de ceux qui les tranſgreſſent, qui ſont la matiere du quatrieme chapitre. Nous ſuppoſons que ces devoirs ſont parfaitement connus de ceux qui exercent ces profeſſions utiles. Le cinquieme chapitre traite des offices de médecine, c'eſt-à-dire, des charges & emplois, que ceux qui partagent l'exercice de la médecine, peuvent poſſéder, en vertu de leur profeſſion. Ces charges ſont de deux genres; ou ceux qui les poſſedent, ſont atta-

chés au prince, & autres perſonnes de ſon ſang, ou à certains corps ; ou ils ſont prépoſés pour éclairer les tribunaux ſur les choſes relatives à la médecine. Le roi, les princes de la maiſon royale & le premier prince du ſang ont différens officiers de ſanté, qui ont le titre de Commenſaux, &, en vertu de ce titre, un très-grand nombre de priviléges, tant honorifiques qu'utiles. Le grand prévôt de l'hôtel a la nomination de huit apothicaires épiciers, ſix chirurgiens-barbiers, & deux opérateurs. La chancellerie de France a un médecin & un apothicaire ; le parlement de Paris, deux médecins & quatre chirurgiens ; le grand-conſeil a un médecin, un médecin ſpagyrique & un chirurgien ; le grand prévôt de l'hôtel, un médecin, deux chirurgiens & un chirurgien-juré aux rapports ; l'officialité de Paris a des ſages-femmes ordinaires, &c.

Les rapports en médecine ſont l'objet du ſixieme chapitre. On appelle rapport en médecine, un témoignage par écrit de l'état ſain ou malade d'un ſujet, pour faire foi en juſtice. Les loix d'approbation & du partage de la médecine, & un grand nombre de réglemens particuliers préſentent aux juges ceux auxquels ils doivent s'adreſſer pour faire rédiger les rapports. Il ſuit de leurs déciſions, que les médecins doivent

préſider dans toute ſorte de rapports ; que les chirurgiens ſont admis dans toutes les occaſions où leurs mains ſont néceſſaires, &c. & qu'enfin les empyriques ſont généralement exclus de ce miniſtere. Quoique tous les médecins, chirurgiens, &c. approuvés, ſoient admis à faire des rapports dénonciatifs, ils ne peuvent faire ceux qui ſont ordonnés par juſtice, que dans les lieux où il n'y a point d'officiers particuliers prépoſés pour remplir ce miniſtere. Nous ne ſuivrons pas l'auteur dans tous les détails où il entre à ce ſujet. Nous nous hâtons de paſſer au ſeptieme Chapitre, qui traite du ſervice médicinal dans les hôpitaux.

Les adminiſtrateurs chargés de la direction des hôpitaux, ſont ceux qui doivent choiſir les médecins, chirurgiens & apothicaires en chef ; mais leur choix ne peut tomber que ſur ceux qui ont acquis, par la licence ou la maîtriſe, le droit général d'exercer la profeſſion dans laquelle ils ont donné des preuves authentiques de leur capacité. Les chirurgiens & apothicaires en chef des hôpitaux ont ſous eux des éleves qui ſont ordinairement à leur nomination. Les premiers de ceux de l'Hôtel-Dieu, des Incurables, des trois maiſons de l'Hôpital-Général, & de l'Hôtel R. des Invalides, ſont dans la poſſeſſion d'être reçus à la maîtriſe, ſans frais

frais ni examen, après y avoir ſervi gratuitement les pauvres, l'eſpace de ſix ans. Les principaux hôpitaux des provinces ont joui du même privilége, auquel les derniers réglemens de la chirurgie ont porté atteinte, en preſcrivant un concours pour ces gagnans-maîtriſe, & des examens pour leur aggrégation, après leur ſervice accompli.

Les religieux de la Charité qui ont été établis en France, pour traiter, panſer & médicamenter les pauvres, ſont autoriſés, par les loix du royaume, & par les conſtitutions de leur ordre, à choiſir eux-mêmes, ſous la condition précédente, des médecins qui doivent être étrangers à leurs maiſons. Quant à la pharmacie, ils n'ont point emprunté de ſecours étrangers pour ſon exercice, & ils en ſont demeurés paiſibles poſſeſſeurs. Il n'en a pas été de même, à l'égard de la chirurgie; leur inſtitution paroît leur en avoir confié l'exercice, & la poſſeſſion ſemble les y avoir confirmés; mais ce n'a point été ſans beaucoup de conteſtations entr'eux & les chirurgiens de Paris; conteſtations qui ont enfin été terminées par une loi qui leur permet de l'exercer dans les hôpitaux, concurremment avec les autres chirurgiens. Le premier éleve de leur hôpital de Paris, qui eſt à leur nomination, a, comme celui des autres hôpitaux de la même ville,

le privilége d'être reçu gratuitement, au bout de ſix ans de ſervice.

Les hommes ne ſe devant de ſervices qu'autant qu'ils ont beſoin les uns des autres, il eſt conforme aux loix de la ſaine raiſon, que les médecins ſoient récompenſés des ſervices qu'ils rendent à l'humanité. Leurs honoraires ſont donc fondés ſur cette loi naturelle; auſſi les légiſlateurs de tous les tems & de tous les lieux ont-ils pris ſoin de les leur aſſurer : les loix qu'ils ont portées relativement à cet objet, font la matiere du huitieme chapitre. Le neuvieme traite des éleves en médecine. M. Verdier y examine, en général, ſi les enfans ſont obligés, dans les cas de partage, de rapporter à la maſſe de l'hérédité les frais faits pour leurs études, & ceux de baccalauréat en médecine, & pour les apprentiſſages en chirurgie & pharmacie; & il décide que non. Il n'en eſt pas de même de ceux qui ſont faits pour acquérir la licence & la maîtriſe de ces arts. Le plus grand nombre de nos lecteurs étant ſuffiſamment inſtruits des loix relatives aux études, nous nous diſpenſerons d'entrer dans de plus longs détails à ce ſujet.

Le dixieme Chapitre traite, en particulier, des juges auxquels reſſortent les affaires relatives à la médecine. L'auteur y établit qu'elles ſont ſoumiſes à la juriſdic-

tion des juges de police; ce ſont eux qui ſont chargés de la manutention de toutes les loix qui ont été portées ſur la médecine; c'eſt à eux que les maîtres de l'art doivent faire rapport des contraventions, pour faire punir ceux qui les ont commiſes: ces derniers, je veux dire les maîtres de l'art, ſont cependant les ſeuls juges de la doctrine; & un grand nombre de loix ont défendu aux magiſtrats, ſous peine d'interdiction, de laiſſer exercer la médecine, la chirurgie ou la pharmacie, à ceux qui ne leur juſtifieroient pas d'avoir obtenu des lettres d'approbation.

Enfin le onzieme & dernier chapitre de la premiere partie de l'ouvrage que nous annonçons, a pour objet les corps de médecine. L'auteur y traite de leurs établiſſemens, de leurs membres & de leurs officiers. Nous ne doutons point que le public ne reçoive, avec reconnoiſſance, cet ouvrage utile & même néceſſaire, & qu'il n'encourage l'auteur à en donner promptement la ſuite.

OBSERVATIONS

Sur la Fiévre miliaire ; par M. DESBREST, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, & ancien médecin des camps & armées du Roi.*

J'ai promis, dans la Gazette de Médecine du 19 Décembre 1761, tome 2, pag. 377, deux feuilles ſur la fiévre miliaire. Des occupations particulieres m'ont empêché de remplir plutôt mes engagemens. J'ai déja ébauché cette matiere dans les Journaux de Médecine des mois de Mai & Juin 1756. Ce que j'ajoûterai ici, ſervira moins à conſtater la vraie cauſe de la maladie, & la nature de l'humeur qui porte à la peau ; qu'à éclairer ſur la méthode curative, qui paroît convenir à cette dangereuſe maladie. Je dirai ce que j'ai obſervé ſur les autres & ſur moi-même.

Si la fiévre miliaire avoit des ſymptomes conſtans & réguliers qui l'annonçaſſent dès ſon invaſion, nous pourrions travailler à en prévenir les ſuites dangereuſes ; mais elle ſe cache ordinairement ſous des dehors ſi trompeurs, que le mal a déja fait bien des progrès, que nous ne ſommes pas encore aſſurés de ſon exiſtence.

Cette maladie ſe montre preſque toujours ſous la forme qui caractériſe la conſtitution dominante de la ſaiſon. Sur la fin de l'hiver & dans le printems, elle ſe trouve compliquée avec des points de côté, des crachemens de ſang & des diarrhées colliquatives : cette conſtitution que Sydenham appelle *vernale*, s'étend bien avant dans l'été : la conſtitution automnale commence ou finit la premiere, & s'étend juſques vers le milieu de l'hiver : dans cette ſeconde conſtitution, elle ſe maſque ſous les apparences des fiévres intermittentes, dont la continuité n'eſt cependant pas interrompue.

Les deux ſexes ſont en proie aux fureurs de la miliaire ; les femmes en couche, ſurtout, en ſont ſouvent atteintes ; les vieillards & les jeunes gens y ſont cependant moins ſujets que les adultes ; les tempéramens mous, lâches, foibles & délicats y réſiſtent mieux que les corps durs, ſanguins, robuſtes & vigoureux : la dépuration ſe fait d'autant plus difficilement, que le tiſſu de la peau eſt plus ſerré ; c'eſt cependant preſque l'unique voie par laquelle on peut eſpérer une terminaiſon heureuſe.

La maladie s'annonce ordinairement par un friſſon, des nauſées ou des vomiſſemens auxquels ſuccedent la chaleur, la douleur de tête & la ſueur, qui continue ou doit continuer juſqu'à la fin de l'éruption.

La tête eſt preſque toujours legérement douloureuſe, la poitrine un peu ſerrée, la reſpiration gênée, ſans être fréquente, ce qui ſe manifeſte par les longs ſoupirs des malades : plus l'éruption approche, plus on voit augmenter la difficulté de reſpirer : des ſonges déſagréables & inquiétans fatiguent les malades pendant leur ſommeil ; ils s'en plaignent toujours à leur réveil : ce dernier ſymptome eſt un des ſignes caractériſtiques de la maladie : les urines ſont ordinairement crues, limpides & abondantes ; le viſage eſt rouge & enflammé, les yeux étincellans, la langue un peu blanche & aſſez humide ; la ſoif n'eſt pas conſidérable ; le ventre n'eſt tendu, qu'autant qu'il y a diarrhée : le battement des arteres eſt très-ſenſible dans la tête, les malades s'en plaignent quelquefois ; d'autres fois auſſi les arteres méſentériques battent avec tant de violence, qu'on ne s'apperçoit pas du mouvement du cœur ; ce ſymptome eſt très-dangereux : les hémorragies ſont encore un des plus aſſurés ſymptomes de la maladie ; plus l'hémorragie eſt abondante, plus le danger eſt preſſant.

Les ſueurs ſe manifeſtent quelquefois, dès les premiers jours, & continuent juſqu'à la fin de l'éruption ; ſouvent elles paroiſſent à différentes repriſes : une tranſpiration douce, conſtante & uniforme eſt d'un bon

augure : les ſueurs abondantes, tumultueuſes & interrompues ſont toujours à craindre. Si l'éruption ſe fait tumultueuſement, elle devient confluente & ſerrée ; la tête s'embarraſſe, le délire ſurvient, le pouls eſt vif, fréquent, ſerré ; les muſcles, particuliérement ceux du viſage, ſont en convulſion : on apperçoit des ſoubreſaults dans les tendons de ceux du poignet ; le malade eſt inquiet, s'agite, murmure & meurt. *Si porrò tendines ſubſultant, facies comparet hippocratica, virium defectus creſcit ; indignabunda deſperatio animum turbat, arteriæ duriter, inæqualiter & tremulo motu micant. Hæc enim ſi contingunt, ſæpiùs brevi poſt æger lethali lypothimiâ ſuccumbit.* Fred. Hoff. de purpur. præſertim chronicâ.

Si la maladie eſt ſimple, c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſoit point compliquée avec des points de côté & un crachement de ſang, ou une diarrhée, le malade eſt aſſez tranquille, rien ne l'incommode, que la ſueur qui eſt ordinairement graſſe & onctueuſe : le pouls eſt aſſez développé, on ne s'en méfie pas.

En 1759, cette maladie régna, avec beaucoup de violence, à Cuſſet : elle fit plus de ravage à Gannot, qui en eſt éloigné de trois lieues, où elle n'étoit preſque pas connue. Elle s'annonçoit par une douleur de tête, plus ou moins vive, des nau-

ſées & des vomiſſemens, quelquefois par un leger friſſon, auquel ſuccédoit une grande chaleur, des points de côté qui, tantôt étoient fixes, mais le plus ſouvent erratiques : ils ſe faiſoient ſentir autour des fauſſes-côtes, & s'étendoient juſqu'aux régions lombaires & dorſales : la reſpiration étoit toujours gênée, avec une toux plus ou moins preſſée, & un crachement de ſang ; les ſoupirs étoient longs & profonds ; le pouls étoit ordinairement aſſez élevé, plein, ſans beaucoup de fréquence, & point de dureté ; d'autres fois, il étoit plus fréquent & enfoncé : ſouvent il y avoit des vers compliqués avec ces ſymptomes ; les malades en rendoient par le haut & par le bas.

Les points de côté, le crachement de ſang, la toux & la difficulté de reſpirer paroiſſoient indiquer des ſaignées répétées, pour les médecins & chirurgiens qui ne faiſoient pas aſſez d'attention à l'état du pouls & à la nature du ſang que l'on tiroit aux malades, & qui annonçoit toujours une diſſolution ou une tendance à la diſſolution des humeurs ; car ce ſang étoit quelquefois d'un rouge vif, ſans ſérosité : dans quelques malades, la partie rouge étoit couverte d'une pellicule mince, d'un verd jaunâtre ; dans d'autres, le ſang ſe réduiſoit preſque tout en ſérosité, avec un petit champignon

qui nageoit au milieu, couvert de la pellicule dont je viens de parler.

L'éruption ſe faiſoit ordinairement vers le cinquieme & le ſixieme jour, & ſe ſoutenoit juſqu'au dixieme de la maladie. On voyoit d'abord paroître quelques petits boutons rouges qui, en s'élevant peu-à-peu, devenoient blancs & tranſparens : on ſentoit des picotemens, comme des piqueures d'épingle, dans les endroits où vouloit ſe faire l'éruption : ſouvent les mains enfloient, & on y ſentoit un engourdiſſement ; l'éruption n'a cependant jamais été fort abondante chez les malades qui ont éprouvé les ſymptomes pleurétiques, dont j'ai parlé : le traitement contribuoit auſſi beaucoup à la rendre plus ou moins abondante. Ceux qui avoient été ſaignés ſouvent, n'avoient point d'éruption, ou bien elle ſe faiſoit pendant l'agonie.

Afin de donner une idée plus préciſe de la nature de cette maladie, je vais faire un détail ſuccint de ce que j'ai éprouvé moi-même.

Le 22 Avril 1759, je fus appellé à Gannot, pour y voir une jeune dame attaquée de la miliaire. Le 24, je fus éveillé à quatre heures du matin, pour voir la malade : j'étois alors en ſueur ; je ſentois un malaiſe : mon pouls étoit *intermittent* ; j'avois été agité pendant la nuit ; mon ſommeil

avoit été interrompu, & je m'étois éveillé pluſieurs fois en ſurſaut; j'avois même eu des ſonges inquiétans : la même choſe m'étoit arrivée, la nuit précédente; mais je ne prévoyois pas encore que je duſſe être attaqué de la maladie régnante, parce qu'à mon réveil, tous ces accidens avoient diſparu. Il n'en fut pas de même, le 24 : j'éprouvai un leger friſſon que j'attribuai à la fraîcheur de la matinée; je me ſentois cependant le cœur las; effet que je regardois comme une ſuite de la fatigue de la nuit précédente : je pris une taſſe de café au lait : j'allai au ſiége, deux ou trois fois, en dévoiement. *On obſervera que mon pouls avoit été intermittent pendant la nuit.* J'eus quelques nauſées : je fus même tenté de prendre un vomitif; cependant je différai, ne pouvant pas encore me perſuader que mon indiſpoſition deviendroit ſérieuſe. Je me remis au lit, ſur les ſept heures du matin, pour réparer le peu de ſommeil que j'avois pris la nuit : je dormis quatre à cinq heures aſſez tranquillement; mais à mon réveil, j'obſervai mon pouls : il étoit petit, fréquent, & ſans conſiſtance : je n'avois d'ailleurs ni foibleſſe, ni mal de tête, ni nauſées, rien abſolument qui pût annoncer ma maladie, ſi on en excepte l'état de mon pouls qui, dans cette circonſtance, fut mon unique bouſſole : je

me levai, & j'allai prendre un autre lit en ville. Si je n'avois pas été médecin, je ne me ſerois jamais déterminé à me remettre au lit, ne ſentant abſolument aucun mal. Je me fis donner un lavement ſimple, qui fut ſuivi d'une évacuation fort abondante : je ſuai beaucoup pendant la nuit, qui fut aſſez tranquille. Le 25, que j'appellerai le deuxieme de ma maladie, je pris du tartre ſtibié en lavage : je vomis beaucoup de bile extrêmement amere, & j'allai pluſieurs fois au ſiége ; le reſte de la journée fut aſſez tranquille : je ſuai beaucoup, ainſi que la nuit ſuivante qui fut ſans orage ; mon viſage étoit cependant rouge & un peu enflammé, ſans douleur de tête.

Le troiſieme jour, j'eus un redoublement le matin, qui s'étendit aſſez avant dans la journée : j'étois toujours dans une moiteur fort abondante ; mon viſage étoit ſur-tout en ſueur ; ma langue blanchit un peu ; mon pouls avoit toujours été petit, fréquent & enfoncé ; j'avois même ſenti quelques picotemens dans les mains, & un engourdiſſement dans la jambe gauche. Le redoublement s'étoit annoncé par des bâillemens : je pouſſois encore de longs ſoupirs, ſymptome qui marque l'embarras de la circulation dans les poumons, & qui ne peut être attribué qu'à l'âcreté de l'humeur qui irrite les fibres pulmonaires, & reſſerre le calibre

des vaiſſeaux ; la nuit fut encore fort tranquille.

Le quatrieme jour, je me crus hors d'affaire : mon pouls avoit pris de la force ; il n'avoit preſque plus de fréquence, nulle douleur, aucune inquiétude ; je me ſerois levé, ſans la moiteur abondante dans laquelle j'étois. Cette tranquillité peu attendue n'avoit rien qui pût m'indiquer que ce jour ſeroit le plus violent de toute ma maladie, & qu'il me feroit craindre pour ma vie : ſur les ſept heures du matin, les bâillemens revinrent ; j'annonçai le redoublement, & il ne tarda pas à ſe manifeſter. A huit heures, mon pouls s'abbaiſſe, devient fréquent & un peu plus tendu qu'il n'avoit encore été : je fis uſage d'une potion diaphorétique, cordiale, anti-ſeptique & pectorale : je voulois remplir trop d'indications à la fois : toutes les heures, je prenois une cuillerée de cette potion trop chargée de ſubſtances ſpiritueuſes & toniques. Le redoublement fut des plus violens ; le pouls étoit foible, petit & fréquent ; mais les arteres méſentériques, les carotides & les temporales battoient avec une force extraordinaire ; la tête étoit cependant ſans douleur. Je ne trouvois point de ſituation commode, pour me diſtraire de ce battement d'arteres qui m'inquiétoit ; les arteres du bas-ventre, ſur-tout, battoient avec tant de force, qu'à

peine pouvois-je m'appercevoir du mouvement du cœur, qui n'étoit preſque pas ſenſible au tact. Ce ſymptome m'inquiétoit d'autant plus, que M. Boirat, mon confrere, m'avoit dit précédemment, qu'il avoit été mortel pour tous les malades chez leſquels il l'avoit obſervé. Je n'avois cependant le bas-ventre ni tendu ni douloureux, mais je craignois un engorgement & une inflammation ſourde des viſceres : je ne croyois pas d'ailleurs pouvoir réſiſter au redoublement du cinquieme jour, s'il répondoit à celui du quatrieme.

Ce battement incommode ſe rallentit pourtant un peu le ſoir ; le pouls étoit toujours petit, fréquent & déprimé. Ce même jour, conformément à l'avis de deux médecins qui me virent, je me fis appliquer deux véſicatoires aux jambes. Je connoiſſois bien l'efficacité de ce remede dans ces maladies ; mais j'en redoutois la violence, pour l'avoir déja éprouvé à l'armée, dans une fiévre lente nerveuſe ; & je ne m'y ſerois peut-être pas déterminé, ſans la crainte du cinquieme jour, que je ne voyois approcher qu'avec épouvante : ajoûtez qu'il avoit déja paru quelques boutons rouges ſur les bras & ſur la poitrine. Les véſicatoires mordirent très-bien ; je dormis quelques heures pendant la nuit : mon pouls prit un peu de force, & perdit de ſa fréquence ; cependant le redoublement vint, mais avec moins de

violence que le jour précédent. La ſueur étoit abondante & viſqueuſe ; ma chemiſe étoit auſſi gluante que ſi elle eût été frotée de miel ; la chaleur & les picotemens étoient très-conſidérables. Le ſoir, je perdis quelques gouttes de ſang par le nez ; j'éprouvois alors une legere douleur de tête : cette hémorragie m'inquiéta ; j'en craignois les ſuites, avec d'autant plus de raiſon, que j'en avois vu de mauvais effets, & que la malade, pour laquelle j'avois été appellé, venoit de mourir, à la ſuite d'une hémorragie fort abondante, que l'on arrêta mal-à-propos. J'étois dans un grand feu ; mon viſage étoit enflammé ; j'avois encore un larmoiement involontaire ; autre ſymptome preſque toujours funeſte. Je fis mêler de la limonade à ma tiſane : je fis auſſi uſage de la mixture ſaline qui ſuit : ℞. *Salis Abſinthii*, gr. xx. *Ocul. Cancr. Corallii, Nitri, Tartari vitriolati*, āā. dragm. unam. *Succi Limonum*, unciam unam. *Syr. Limon.* unc. duas. *Aq. comm.* unc. ſeptem. *f. p.* Je prenois une cuillerée de cette mixture, toutes les heures : on me donna un lavement ſimple ; je diminuai mes couvertures, & je me fis donner une chemiſe blanche, contre l'avis de tous ceux qui étoient autour de moi ; mais j'en ſentois le beſoin ; celle que j'avois, étoit ſi viſqueuſe & ſi gluante, qu'elle paroiſſoit devoir s'oppoſer à l'éruption, ſoit en bouchant les pores de la peau, avec la matiere

viſqueuſe dont elle étoit imbue, ſoit même en les reſſerrant par l'âcreté des ſels dont cette matiere devoit être chargée : cette âcreté que j'attribue à la ſueur, n'eſt pas imaginaire, & j'en dirai bientôt la raiſon. A peine eus-je changé de linge, que je me trouvai la poitrine & les bras couverts de boutons rouges ; l'éruption ſe faiſoit ſenſiblement à la vue.

La nuit du cinq au ſix, la chaleur fut très-ardente ; la ſueur étoit d'une âcreté très-piquante ; & c'eſt dans ce tems que je fis une expérience qui me paroît déciſive pour déterminer la nature de l'humeur qui ſe porte à la peau. La ſueur ſe ſoutenoit, comme je l'ai déja dit ; mais la chaleur étoit ſi brûlante & ſi incommode, que je me ſerois fait arroſer le corps d'eau froide, ſi je l'avois oſé. Je portai ſeulement les bras & les jambes dans les endroits de mon lit, que je trouvai les plus frais : je ne tardai pas à m'appercevoir que les boutons s'affaiſſoient ſenſiblement dans les endroits où la ſueur venoit d'être ſupprimée ; & je ſentis, dans le même moment, un tiraillement cauſtique dans le côté gauche de la poitrine, que je rapportai à la baſe du cœur : il occupoit à-peu-près quatre travers de doigts en longueur, de haut-en-bas, & quelques lignes en largeur : ma reſpiration devint gênée & laborieuſe, du côté gau-

che ; je ne crus pas devoir pouſſer l'expérience plus loin. Je me remis dans une ſituation plus favorable ; j'avalai un grand verre de tiſane bien chaude, la ſueur ne tarda pas à reparoître, & ces ſymptomes diſparurent : le tiraillement & l'irritation, dont je viens de parler, étoient sûrement occaſionnés par l'humeur qui s'étoit portée à la peau, & que la fraîcheur du lit avoit répercutée ; &, ce n'eſt qu'en portant directement ſur le genre nerveux, qu'elle pouvoit, par ſon âcreté, opérer un effet ſi prompt & ſi ſenſible (*a*).

L'éruption continua à ſe faire ; les boutons, de rouges qu'ils étoient, devinrent blancs & tranſparens : le redoublement ne fut pas conſidérable le ſixieme jour : la nuit du ſix au ſept fut fort incommode par

(*a*) M. Duſaray de Viarmeux vient de me dire, qu'ayant été attaqué de la miliaire, il y a déja bien des années, il étoit le maître de tomber en foibleſſe, lorſqu'il le jugeoit à propos, & qu'il s'en faiſoit même un jeu qu'il annonçoit à ceux qui étoient auprès de lui. Pour cet effet, ſuivant ce qu'il vient de me dire, ainſi que quelques perſonnes qui en ont été témoins, il n'avoit qu'à ſe bien étendre dans ſon lit, & auſſi-tôt il tomboit en ſyncope ; ce que l'on ne peut attribuer qu'à la rétropulſion de l'humeur cauſée par le froid du lit, & qui ſe jettant alors ſur le genre nerveux, y occaſionnoit des mouvemens ſpaſmodiques qui devoient gêner la circulation & le mouvement du cœur.

l'âcreté

l'âcreté des demangeaiſons. La poitrine, le dos, les jambes & les bras étoient couverts de puſtules miliaires; il y en avoit auſſi ſur le bas-ventre, mais en moindre quantité, & preſque point aux cuiſſes. La demangeaiſon que je reſſentois dans toutes ces parties, étoit ſi vive, qu'il ne me fut pas poſſible d'y réſiſter: je me frotai tout le corps avec ma chemiſe, & je crevai preſque toutes ces véſicules; d'ailleurs je n'y voyois pas grand danger; je fermois le chemin à la rétropulſion de l'humeur qui étoit déja ſortie en abondance. La baſe des véſicules reſta rouge, & devint croûteuſe; l'éruption ſe fit juſques dans la partie chevelue de la tête, où j'avois auſſi de grandes demangeaiſons: j'entendois pétiller tous ces petits boutons, lorſque je m'y gratois.

J'eus un redoublement, le ſeptieme jour; mon pouls étoit plus petit & plus enfoncé que le jour précédent: depuis ce jour, je n'eus plus de redoublemens bien ſenſibles: la ſueur continua juſqu'au dixieme jour; l'appétit revint; la fiévre diſparut; je commençai à manger, & même à me lever. Il me reſtoit pourtant des demangeaiſons très-conſidérables: je ſortis néanmoins le quatorzieme jour; & le jour ſuivant, je me rendis chez moi, m'étant purgé deux fois, avant mon départ.

Deux ou trois jours avant que je partiſſe de Gannot, il me ſortit à la nuque une eſpece de furoncle fort enflammé, qui n'étoit cependant pas bien douloureux ; la pointe blanchit un peu, mais la ſuppuration ne put pas bien s'y établir. Le dix ſeptieme jour, je ſentis un grand feu dans le viſage, avec beaucoup de demangeaiſons : pendant la nuit, j'eus un peu de fiévre, & mon viſage devint éréſipélateux ; mes paupieres étoient œdémateuſes. Le dix huit, toute la partie gauche du cou ſe gonfla, ainſi que l'oreille du même côté : l'inflammation paroiſſoit conſidérable ; je n'y ſentois cependant que peu de douleur ; ces parties étoient ſeulement roides & fort tendues. Tous ces accidens diſparurent, au bout de quelques jours, à l'aide d'une ſaignée & de quelques cataplaſmes anodins & adouciſſans : il n'y eut point de ſuppuration ; il en ſortit ſeulement une grande quantité de ſéroſité jaunâtre & gluante ; c'étoit vraiſemblablement un reſte de l'humeur morbifique qui auroit dû être expulſée par les émonctoires de la peau, & qui ſe jetta ſur ces parties, ne trouvant plus d'iſſue par les ſueurs, à cauſe de ma trop prompte ſortie : un purgatif acheva le reſte de la cure. Mes véſicatoires demeurerent près d'un mois à guérir, & fournirent, pendant tout ce tems, une ſéroſité

fort âcre : pendant la convaleſcence, l'épiderme de mon corps tomba preſque toute par écailles.

La tiſane, dont je fis uſage pendant ma maladie, étoit faite avec les fleurs de bouillon blanc & de coquelicot, ou bien avec la racine de ſcorſonnere : je prenois auſſi quelques verres d'une décoction de chicorée ſauvage & de bourrache. Je mêlois à mes bouillons du ſuc de limon, ou quelques cuillerées de vin, ſuivant que la chaleur étoit plus ou moins brûlante, & toujours pour retarder les progrès de la putréfaction ; car on ſçait combien nos alimens ſe corrompent aiſément dans les fiévres putrides, & ſur-tout ceux qui ſont tirés du régne animal. On ſçait encore que le ſuc de limon eſt un excellent anti-ſeptique, & que le vin, outre cette propriété, a encore celle d'être un bon cordial, ſur-tout dans les fiévres malignes épidémiques.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail touchant les autres obſervations que j'ai pu faire ſur cette maladie ; elles peuvent toutes ſe rapporter à celle dont je viens de parler. Je dirai ſeulement que les ſymptomes qui caractériſent la fiévre miliaire, ont été en plus ou en moins grand nombre dans divers ſujets & dans les différens tems de la maladie. Dans les commencemens de la conſtitution, les ſymptomes étoient plus nom-

breux, plus effrayans & moins dangereux, contre l'ordre général de preſque toutes les conſtitutions épidémiques. J'ai vu une fille, de dix-huit à vingt ans, qui avoit des mouvemens convulſifs, dès que la fiévre augmentoit; ſes mains s'enfloient conſidérablement, & on voyoit ſauter tous ſes membres dans ſon lit : ces convulſions pouvoient être occaſionnées par la préſence des vers qu'elle rendit pendant ſa maladie.

Le diagnoſtic n'étoit pas aiſé, on pouvoit aiſément s'y tromper : le ſymptome le moins infidele étoit la propenſion conſtante à la ſueur, qui étoit toujours abondante dès l'invaſion de la maladie. Cette ſueur a une odeur aigre, fade, fort piquante; elle approche beaucoup de celle des perſonnes qui ont les cheveux rouges, mais elle eſt plus forte; elle irrite bien ſenſiblement la membrane olfactoire de ceux qui approchent les malades. Cette ſueur a le goût d'une diſſolution de ſel marin : j'en ai jugé d'autant plus sûrement que, pendant ma maladie, il m'en couloit beaucoup le long des lévres. Le pouls étoit un ſigne trompeur pour juger de cette maladie : j'ai cependant vu des malades, chez leſquels il pouvoit annoncer le mal, mais il n'étoit pas le même chez tous.

Le prognoſtic eſt toujours dangereux; & il l'eſt d'autant plus, que le malade paroît plus tranquille, & les ſymptomes moins effrayans :

le delire eſt toujours funeſte ; mais la phrénéſie eſt l'annonce d'une mort prochaine : l'apparition & la diſparition des puſtules eſt ſuſpecte : plus l'éruption eſt prompte, plus le danger eſt grand ; &, *vice versâ, petechiæ quò tardiùs & ferè circa morbi ſtatum erumpunt, eò meliores ſunt ; ad criſim enim, & concoctionem jam vergit morbus ; & tunc cùm apparent beſoarticis & diaphoreticis magis magiſque promovendæ ; vitando intereà, quantum fieri poteſt, alvi fluxum : contrà ſi appareant in principio morbi, malæ ſunt ; inſignem namque ſanguinis fuſionem diſſolutionemque oſtendunt ;* Bagl. La ſuſpenſion de la ſueur, toujours dangereuſe, l'inquiétude des malades annonce leur mauvais état.

C'eſt du traitement que dépendoit le ſuccès. La ſaignée trouvoit rarement place, ſi ce n'étoit dans le commencement de la maladie, lorſque le pouls étoit dur & élevé ; & encore ne falloit-il pas la répéter ſouvent : la purgation m'a paru déciſive ſeulement dès le commencement ; & elle n'étoit avantageuſe, qu'autant qu'on l'opéroit par le tartre ſtibié en lavage. Cette indication étoit d'autant plus marquée, qu'il y avoit toujours des nauſées ou des vomiſſemens ; cependant, quoiqu'il n'y ait aucune indication pour faire vomir, ce remede me paroît toujours néceſſaire pour s'aſſurer de la mala-

die ; il débarraſſe les premieres voies, inciſe la bile viſqueuſe, dont l'eſtomac eſt chargé, & favoriſe l'éruption. Cela m'a paru d'autant plus certain que, toutes les fois que j'ai négligé de faire vomir mes malades, ſoit que j'aie été appellé trop tard, ou que rien ne m'indiquât l'émétique, je m'en ſuis toujours mal trouvé, tandis que je n'ai vu périr preſqu'aucun des malades, à qui j'ai fait prendre le tartre ſtibié, dans les commencemens de la maladie, lors même que rien ne paroiſſoit indiquer ce remede. Le reſte de la cure conſiſtoit à donner beaucoup de boiſſon aux malades, pour entretenir la tranſpiration qu'il falloit quelquefois animer par des diaphorétiques & de legers cordiaux : quelquefois auſſi il falloit tempérer la chaleur qui ſouvent étoit très-conſidérable : je ſatisfaiſois à ces deux indications, en faiſant mettre dans les bouillons du malade une ou deux cuillerées de vin ; d'autres fois du ſuc de limon : je leur faiſois encore faire uſage des potions diaphorétiques & tempérantes, dont j'ai parlé dans le traitement de ma maladie, ſuivant que je voulois aider à la tranſpiration ou modérer la chaleur : lorſque le pouls devenoit petit, fréquent & enfoncé, les véſicatoires m'ont toujours été d'un grand ſecours.

Je ferai obſerver que M. Boirat, médecin

à Gannot, diſtingué dans ſa profeſſion, & qui étoit le médecin ordinaire de la malade pour laquelle j'avois été appellé, fut attaqué, le même jour que moi, de la maladie régnante ; mais comme cette eſpece de maladie lui étoit moins familiere, il fit uſage, dans ſon traitement, de la ſaignée & des purgations, qui le mirent dans un état encore plus douteux que le mien, & lui préparerent une convaleſcence de près de trois mois.

Je ne m'étendrai pas ſur les cauſes de cette maladie ; il paroît cependant qu'on ne peut l'attribuer qu'à une ſéroſité douée d'une grande âcreté. Fréd. Hoffman dit que la miliaire rouge eſt cauſée par une ſéroſité acide ; & la blanche, par une lymphe vappide. Hamilton y fait encore entrer le ſuc nerveux. Le café eſt, ſuivant Hoffman, une des cauſes procréatrices de la miliaire ; cette conjecture me paroît d'autant moins heureuſe, que je vois tous les jours des gens attaqués de la miliaire, qui n'ont jamais goûté de café. Il y avoit peu de tems que le café étoit en uſage en Allemagne, lorſque la miliaire commença à y paroître. Hoffman qui vouloit trouver les cauſes de tout, trouva le café, & le fit créateur de la miliaire. Dans bien des cas, je crois qu'il pourroit en être le préſervatif ; la ſuppreſſion de l'inſenſible tranſpiration doit

être au nombre des cauſes éloignées de cette maladie. Le café, par ſa vertu tonique, doit animer le reſſort des fibres vaſculaires, rendre la circulation plus vive, & conſéquemment favoriſer la tranſpiration.

Je prie encore de remarquer que, quoique la maladie que je viens de décrire, & qui eſt fort commune dans nos pays, ait beaucoup de rapport avec la ſuette des Picards, que M. Boyer a décrite dans la Méthode qu'il a donnée pour le traitement des maladies épidémiques, elle en differe cependant, à bien des égards; 1° en ce que M. Boyer regarde les ſueurs abondantes, comme un ſymptome dangereux. Dans cette fiévre, les ſueurs modérées & conſtantes ſont d'une néceſſité preſqu'indiſpenſable pour la terminaiſon heureuſe de la maladie, comme le remarque très-bien Hamilton. 2° M. Boyer inſiſte beaucoup ſur la néceſſité des ſaignées dans les commencemens, & des purgatifs ſouvent répétés dans le courant de la maladie. Hoffman interdit les ſaignées, les purgatifs & même les lavemens dans la miliaire dont il a fait l'hiſtoire: dans la nôtre, qui paroît avoir beaucoup de rapport avec l'eſpece que M. Boyer appelle humorale, une ou deux ſaignées adminiſtrées dans le commencement doivent ſuffire, & encore faut-il que le pouls ſoit dur & tendu; ce qui n'arrive pas ſou-

vent : l'émétique donné, dans les premiers jours, eſt d'une néceſſité preſqu'indiſpenſable ; les purgatifs, au contraire, dans le courant de la maladie, ne font qu'aggraver le mal. Ils ne peuvent être placés à propos, que lorſque la fiévre & les ſueurs ont ceſſé : *Apparentibus petechiis, nil amplius in primis vix movendum ; ſi quidem ipſa etiam enemata, eo tempore ſummoperè ſuſpecta ſunt.* Bagl. La derniere partie de ce précepte me paroît trop rigide. Je n'ai point éprouvé de mauvais effets des lavemens adminiſtrés dans tous les tems de la maladie ; ils m'ont même paru beaucoup contribuer à la guériſon. 3° Le délire phrénétique, qui eſt aſſez ordinaire dans la ſuette des Picards, & que Hamilton met au nombre des ſymptomes ordinaires de la miliaire, eſt le ſigne aſſuré d'une mort prochaine dans notre maladie : rarement le malade ſurvit-il plus de quatre heures à ce dangereux ſymptome, à compter même du moment qu'il ſe déclare. D'ailleurs le traitement que M. Boyer indique, eſt le même qui convient à notre miliaire, aux ſaignées & aux purgatifs près. Je répétérai ſeulement ici, que le ſuccès dépend de la promptitude avec laquelle on adminiſtre les premiers ſecours, comme le fait très-bien obſerver M. Boyer. Il ſeroit à ſouhaiter, pour le bonheur de l'humanité, que la Méthode

qu'il a donnée pour le traitement des différentes maladies épidémiques, fût encore plus répandue dans nos villes, & ſur-tout dans nos campagnes.

RECHERCHES

Sur l'opinion de M. DUBOIS, *au ſujet de la Colique des Potiers, pour ſervir à l'hiſtoire de la maladie vulgairement connue ſous le nom de* Colique de Poitou; *par M.* BORDEU, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.*

Suite du Journal du mois de Janvier dernier.

Les accidens attribués au cuivre, par M. *Dubois*, & par ceux dont il avoit ſuivi les opinions, ne pouvoient manquer de jetter les médecins dans un labyrinthe d'incertitudes; il étoit même à craindre que ces accidens, annoncés dans le public, n'y répandiſſent les plus vives alarmes. Aujourd'hui les médecins peuvent s'en tenir, ſans crainte, à l'égard des effets pernicieux du cuivre, au réſultat d'un grand nombre d'obſervations faites en divers tems, conſignées dans les faſtes de l'art, appuyées de l'expérience de tous les ſiécles : tout le monde continuera, pour les mêmes raiſons,

de manier & d'employer le cuivre avec ſécurité ; s'il peut réſulter de cet emploi quelques accidens auxquels la négligence ſeule donneroit lieu, la médecine indique les moyens d'éviter les ſuites de cette négligence ; elle fournit des ſecours aſſurés, & dès long-tems éprouvés. Il ne s'agit plus de répandre & d'exagérer les effets fâcheux d'un métal des plus commodes, des plus utiles, & des plus uſités. Il ne faut plus rebuter ni épouvanter les ouvriers, non plus que tous ceux qui ſont à portée de manier le cuivre, & de ſe reſſentir de ſes mauvais effets. Tout cela va ſe prouver par une hiſtoire abbrégée de l'uſage du cuivre, & par celle des remedes propres à détruire les impreſſions qu'il peut faire ſur la ſanté. Il ne faudra pas oublier de préſenter, dans toute leur force, les raiſonnemens de ceux qui ſont intimidés des ravages qu'on attribue au cuivre, & qui le ſont même au point de vouloir entiérement bannir ce métal de beaucoup d'uſages auxquels on l'emploie depuis un tems immémorial.

L'hiſtoire ſacrée apprend que, dès les premiers ſiécles du monde, on connut l'uſage du cuivre. *Tubalcain fut forgeron, & travailloit toute ſorte d'ouvrages de cuivre* (a). Il fallut, avant d'en venir à forger

(a) *Malleator & faber, in cuncta opera æris & ferri.*

ces métaux, les tirer de leurs mines; & on en fit ſans doute, de bonne heure, des bijoux & des uſtenſiles de ménage, peut-être même avant qu'on ſongeât à en faire des armes : tout cela ſuppoſe des travaux longs, pénibles & ſuivis ſur ces métaux. Il y a apparence qu'on s'apperçut bientôt de leurs effets, eu égard à la ſanté : on ne ſe rebuta point, & l'on ſe contenta de borner chacun de ces métaux à des uſages particuliers. L'écriture retrace ceux auxquels fut deſtiné le cuivre; & l'eſtime dans laquelle étoit ce métal, le plus ſouvent joint à l'or & à l'argent, ou qui venoit toujours immédiatement après eux.

Abimelech dit à *Sara*, qu'il avoit fait donner mille piéces d'argent à *Abraham*. Ce patriarche acheta ſa ſépulture quarante ſicles d'argent. Son envoyé fit préſent à *Rebbeca*, d'une paire de boucles d'oreilles, & d'une paire de braſſelets d'or, à quoi il ajoûta des vaſes d'or & d'argent. On ignore de quelle matiere étoient les idoles que *Rachel* prit à *Laban;* & celles que *Jacob* enfouit, de même que l'anneau & le braſſelet que *Juda* donna à *Thamar*. La coupe de *Pharaon* qui fit préſent à *Joſeph* d'un anneau & d'un collier d'or, étoit apparemment de ce métal, quoique celle qui ſervoit à *Joſeph*, & qu'il fit mettre dans le ſac de *Benjamin*, fût d'argent. *Joſeph* donna

à *Benjamin* trois cens piéces d'argent, & il en envoya autant à ſon pere. Il raſſembla de grandes ſommes, qu'il fit porter dans le thréſor public, ou *le thréſor du cuivre* (a), qui avoit ſans doute pris ſon nom de la monnoie de cuivre qu'il contenoit. On ne ſçait de quoi étoient les coupes ou les vaſes dans leſquels *Moyſe* ramaſſa le ſang de quelques victimes. Lorſqu'il voulut conſtruire l'arche du Seigneur, il demanda au peuple de l'or, de l'argent & du cuivre. Il en fit faire divers uſtenſiles pour les ſacrifices, & notamment des phioles ou des taſſes, qui étoient d'or pur; mais il y avoit des *chaudrons*, des *fourchettes*, des *pincettes* de cuivre, & en général, il y avoit de *toutes ſortes de vaſes faits de ce métal* (b), & ces vaſes étoient deſtinés à *toute ſorte d'uſages & pour les cérémonies* (c). Il fit faire *un grand baſſin de cuivre, pour contenir l'eau deſtinée à laver les Lévites* (d). *Beſéléel*, diſtingué par ſes talens, préſida à la fabrique de tous les ornemens & uſtenſiles d'or, d'argent & de cuivre. *Aaron* voulant fondre une idole, demanda aux femmes leurs boucles d'o-

(a) *In ærario.*

(b) *Lebetes, forcipes, fuſcinulas... omnia vaſa ex ære.*

(c) *Cuncta vaſa tabernaculi in omnes uſus & cæremonias ex ære.*

(d) *Labrum æneum ad lavandum.*

reilles, & préciſément celles qui étoient d'or (*a*) ; ce qui feroit penſer qu'il y en avoit d'autre métal, ſans doute de cuivre. Ce qu'il y a de certain, & qui eſt répété dans l'écriture, c'eſt qu'il y avoit, pour le ſervice de l'arche, divers vaſes & d'autres inſtrumens d'uſage, *un autel avec tous ſes vaſes qui étoient de cuivre* (b). On trouve auſſi que *Moyſe* ordonna que, ſi le vaiſſeau, dans lequel on auroit fait cuire une certaine offrande que les Lévites devoient manger, *étoit de cuivre, il devoit être récuré & enſuite lavé* (c); précaution remarquable. Les douze chefs des Tribus d'*Iſraël* n'offrirent dans la dédicace du tabernacle, que des vaiſſeaux d'or & d'argent. Les deux trompettes que *Moyſe* fit faire, ſuivant l'ordre de Dieu, étoient d'argent. On piloit quelquefois la manne dans un mortier, pour la faire enſuite cuire dans une marmite ou dans un pot (*d*). La fineſſe des grains de la manne indique que ces mortiers étoient de cuivre, plus aiſés à porter dans le déſert, que ceux de marbre. Les deux cens cinquante encenſoirs que les compagnons de *Coré* avoient, lorſqu'ils furent punis de mort, étoient de

(a) *Inaures aureas.*

(b) *Altare æneum, omniaque vaſa ad uſum ejus.*

(c) *Si vas æneum defricabitur & lavabitur.*

(d) *Terebatur in mortario & coquebatur in ollâ.*

cuivre. Perſonne n'ignore l'élevation du ſerpent d'airain ou de cuivre ; & on voit ici ce métal mis à un bien important uſage, ſur lequel on peut conſulter les Commentateurs. L'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb & l'étain, que le peuple de Dieu prit ſur les *Madianites*, furent purgés par le feu (*a*). *Joſué* donna, à la priſe de *Jéricho*, des ordres poſitifs ſur l'or l'argent, & les *vaiſſeaux de cuivre & de fer* qui ſe trouveroient (*b*). Il fit placer, dans le tréſor public, de l'or, de l'argent, du fer & des *vaiſſeaux de cuivre* (c). *Achan* fut puni pour avoir mis de côté, à *Jéricho*, deux cens ſicles d'argent & une régle d'or (*d*). *Joſué* renvoya une partie des tribus auxquelles il fit donner de l'argent, de l'or, du cuivre & du fer. *Gédéon* prit ſur les *Madianites* 1700 ſicles d'or, en pendans d'oreilles, & de plus, des colliers d'or pour les chameaux (*e*). *Michas* rendit à ſa mere, onze cens piéces d'argent, qui en donna une partie à un orfévre, pour en faire des idoles. Les enfans d'*Héli* avoient coutume,

(a) *Igne purgabitur.*
(b) *Vaſorum æneorum ac ferri.*
(c) *Vaſis æneis.*
(d) *Regulam auream.*
(e) *Pondus inaurium (aureorum) mille ſeptingenta auri ſicli... præter torques aureas camelorum.*

lorſqu'on faiſoit cuire des viandes pour des ſacrifices, *de prendre avec une fourchette des morceaux de viande, ſoit dans le chaudron, ſoit dans la marmitte, ſoit dans le pot, ſoit dans la poële ou la caſſerole dont on ſe ſervoit* (a). Les docteurs des *Philiſtins* leur conſeillerent de renvoyer l'arche du Seigneur, avec dix ſimulacres d'or, d'une figure particuliere. Il fut un tems, du régne de *Saül*, où il n'y avoit point de forgerons dans tout *Iſraël*. Les *Philiſtins* s'étoient approprié le commerce des métaux, & ils fourniſſoient ſans doute les *Iſraëlites* de vaiſſeaux de cuivre. *Goliath* étoit armé d'un caſque de cuivre, & d'une cuiraſſe de même métal; ſes bottines étoient auſſi de cuivre, de même que ſon bouclier; ce qui donne une idée de l'armure des *Philiſtins*. *Saül* fit eſſayer à *David* ſon caſque de cuivre, & ſa cuiraſſe, qu'il trouva trop embarraſſante; ce qui indique auſſi quelle étoit l'armure des *Iſraélites*. *David* ſe ſaiſit des *armes d'or* (*b*) des ſerviteurs du roi *Adazerer*. Il emporta auſſi beaucoup de cuivre d'une des villes de ce roi. Un autre roi envoya à *David* des vaſes d'or, d'argent & de cuivre. On mit ſur la tête

(a) *Fuſcinulam tridentem, mittebat in lebetem, vel in caldariam, aut in ollam, ſive in cacabum.*

(b) *Arma aurea.*

de

de *David* un diadême d'or orné de pierreries, pris ſur les ennemis. *Salomon* employa une grande quantité d'or & de cuivre, dans la conſtruction du temple; il y avoit en outre un très-grand baſſin & d'autres meubles, beaucoup de vaſes de cuivre, & entr'autres, *des chaudrons, des écuelles, des crochets ou fourchettes* (a). Ce monarque buvoit dans des vaſes d'or; toute la vaiſſelle d'une de ſes maiſons étoit de ce métal : il n'y en avoit point d'argent, qui étoit alors fort baiſſé de ſon prix. *Jeroboam* fit deux veaux d'or, que ſes ſujets alloient adorer. *Nabuzardan*, qui n'avoit pas été le premier à piller le temple de *Salomon*; fit emporter, à *Babylone*, toutes les *marmites ou les pots de cuivre, les cuillers ou écumoires; les fourchettes, les coupes ou vaſes, les mortiers & tous les autres vaſes de cuivre*, dont on ſe ſervoit dans le Temple (*b*).

Il ſuit évidemment de tous ces paſſages de l'écriture, que le cuivre fut d'un très-grand uſage chez les *Juifs* & chez leurs voiſins : on l'employoit dans les mêmes occaſions où on l'emploie encore aujourd'hui; on le manioit de toutes les façons poſſibles; on lui avoit marqué le rang qu'il doit tenir après l'or & l'argent : on en faiſoit des uſten-

(a) *Lebetes, ſcutras, hamulas.*

(b) *Ollas æreas, trullas, tridentes, ſcyphos, mortariola, vaſa in quibus miniſtrabant.*

ſiles de cuiſine, & même des vaſes & des coupes. Mais ſi *Moyſe* fit des *vaſes de cuivre* pour le ſervice de l'arche ſainte; ſi l'on piloit la manne dans des *mortiers de cuivre*; ſi, du tems des enfans d'*Héli*, on faiſoit cuire les viandes ſacrifiées au Seigneur, & deſtinées pour la nourriture des *Lévites*, dans des *vaiſſeaux de cuivre*; ſi *Salomon*, qui avoit une ſi grande quantité d'or, fit pour le temple juſqu'à des *coupes*, *des cuillers* & *des fourchettes de cuivre*, que faiſoit-on alors chez les particuliers, chez les pauvres gens qui ne pouvoient avoir des vaſes d'or & d'argent ? Si *Joſeph* buvoit dans une taſſe d'argent, dans quelle eſpece de vaſes buvoit le peuple d'*Egypte*, ſur-tout à la guerre, ou dans des voyages où les vaſes de terre étoient beaucoup plus expoſés que dans les ménages ? Si les patriarches faiſoient porter à leurs femmes des boucles d'oreilles & des braſſelets d'or; ſi les chefs des tribus d'*Iſraël* offroient au Seigneur des vaiſſeaux d'or & d'argent, quels ornemens avoient les femmes d'un ordre médiocre, & celles du peuple ? Quels vaiſſeaux offroient au Seigneur les *Iſraëlites*, d'un rang moins élevé que les chefs des tribus, & qui ſe diſtinguoient ſans doute des gens d'un plus bas étage. La loi avoit ordonné d'offrir de l'or, de l'argent & du cuivre; ce dernier métal étoit le partage de ceux

qui ne pouvoient avoir des vaiſſeaux & d'autres meubles d'or ou d'argent, pour les offrir, & qui vouloient en avoir dans leurs ménages, qui ne fuſſent point auſſi fragiles que la terre, & qui imitaſſent ceux d'or ou d'argent : il étoit devenu d'une néceſſité indiſpenſable, & il étoit regardé comme une partie des richeſſes d'un état & d'une maiſon. Auſſi *Joſué* eut-il grand ſoin des *vaſes de cuivre* & de fer trouvés à *Jericho ;* auſſi ce roi qui envoya des préſens à *David*, envoya-t-il des vaiſſeaux de cuivre, avec ceux d'or & d'argent ; auſſi *David* lui-même emporta-t-il beaucoup de cuivre d'une des villes d'*Adazezer*. Le cuivre enfin faiſoit l'ornement des temples, des tables & des cuiſines, comme celui des édifices remarquables. Il ſuppléoit à l'or & à l'argent, avec leſquels on apprit bientôt à le mêler & à le combiner.

On prétend, en effet, que l'or dont *Hiram* fit préſent à *Salomon*, étoit un mêlange pareil au cuivre de *Corinthe* (*a*) ; peut-être auſſi les armes des ſerviteurs du roi *Adazezer* étoient-elles d'un métal de compoſition, puiſque des armes offenſives d'or euſſent été de bien peu d'uſage, & que les autres armes, ou l'armure des combattans euſſent été d'un poids énorme ? Ne peut-

(a) Voyez *l'Encyclopédie, au mot* Cuivre.

on pas en dire autant des colliers d'or deſtinés aux chameaux, & dont *Gedéon* s'empara, de même que de la régle d'or dont *Achan* s'étoit emparé, de même enfin que de pluſieurs autres uſtenſiles, & d'autant mieux que l'écriture ſe ſert quelquefois du mot d'*or pur* (*a*), lorſqu'elle parle de l'or fin ? Tout cela démontre de plus en plus le grand uſage du cuivre, chez le peuple de Dieu.

Seroit-il poſſible que *Moyſe*, *Salomon* & tous les *Iſraélites* n'euſſent point eu connoiſſance de quelques inconvéniens propres au cuivre ? Non ſans doute ; & il reſte quelques traces des préſervatifs qu'il paroît que *Moyſe* avoit cru ſuffiſans. Sa loi portoit, que ſi le vaſe dans lequel on auroit fait cuire certains holocauſtes que les *Lévites* devoient manger, *étoit de cuivre, il falloit le récurer & enſuite le laver.* Cette loi, qui avoit aiſément pu s'étendre du ſanctuaire dans les ménages particuliers, prouve, d'un côté, qu'on mangeoit des viandes cuites dans du cuivre ; elle indique auſſi qu'on connoiſſoit l'importance dont il eſt de bien nettoyer le cuivre. Or, dès que *Moyſe* ne fit point contre le cuivre une loi rigoureuſe qui en interdit l'uſage domeſtique, peut-il y avoir des légiſlateurs modernes qui doivent

(a) *Auro mundiſſimo, auro puriſſimo.*

aller plus loin ? Il ne s'agit point ici d'un fait ſimplement curieux & de théorie, ſur lequel le divin légiſlateur ne daigna pas s'expliquer ; il eſt queſtion de préſerver les hommes d'une ſorte de poiſon journalier : *Moyſe* leur dit : Tenez vos vaiſſeaux de cuivre propres, & vous n'avez rien à craindre ; il n'y a donc rien à craindre en effet, en prenant avec attention les précautions convenables ; ſi ces précautions n'avoient point ſuffi, *Moyſe* eût expoſé le peuple de Dieu, lui qui étoit entré dans les plus grands détails ſur ce qui pouvoit regarder les alimens & tout le reſte. Mais de l'ordre qui obligeoit de tenir les vaiſſeaux de cuivre très-propres, découle naturellement l'attention qu'on doit avoir, & que les *Iſraélites* avoient apparemment, de ne point laiſſer refroidir dans le cuivre les différents mets qu'on y fait cuire ; les *Iſraélites* avoient cette attention, & voici ce qui leve toutes ſortes de doutes à cet égard. *Moyſe*, de même que *Salomon*, avoient placé *de grands vaſes de cuivre*, à l'entrée du ſanctuaire, pour y contenir l'eau deſtinée à laver les prêtres ; il n'eſt pas poſſible que ces mêmes prêtres, a qui la propreté étoit tant recommandée, ne ſe trouvaſſent bientôt obligés à nettoyer le verd-de-gris qui ſe formoit dans ces vaiſſeaux ; ils apprirent à connoître le tems qu'il falloit

à l'eau pour ſe corrompre; & au cuivre pour verdir; &, de proche en proche, on apprit dans les ménages à diſtinguer les matieres qui étoient plus ou moins ſuſceptibles de ſe gâter dans le cuivre, & de le verdir lui-même ou de le diſſoudre, de même que le tems qu'il falloit à ces matieres & au cuivre, pour qu'il en réſultât du verd de gris dans les vaſes & du mauvais goût dans ce qu'ils contenoient. On parvint, par ce moyen, à des régles fixes, qui ſe ſont tranſmiſes d'une génération à l'autre, & que les *Iſraëlites* avoient peut-être reçues des *Egyptiens*. Ces régles ſont & ſeront toujours les mêmes; elles étoient ſuffiſantes aux *Iſraëlites*, elles peuvent & doivent l'être pour nous, d'autant plus que nous avons la reſſource de l'étamage dont l'écriture ne parle point, & qui, s'il peut être utile & néceſſaire à notre négligence, à notre molleſſe, à notre inquiétude & à notre minutieuſe poltronerie, étoit ſuperflu pour un peuple auſſi appliqué, auſſi ſoigneux & auſſi ſcrupuleux obſervateur des rits & coutumes, que l'étoit le peuple Juif, tant qu'il ſuivit exactement les loix qui lui avoient été impoſées.

La maladie dont les *Philiſtins* furent attaqués du tems de *Samuel*, & qui ſemble avoir été une eſpece de colique ou de dyſſenterie hémorrhoïdale, avoit d'autres accidens

que ceux qu'on auroit pu attribuer à quelque poiſon, & nommément au cuivre : en conſidérant cependant les choſes avec les préjugés de M. *Dubois*, on pourroit préſumer que les *Philiſtins*, qui avoient parmi eux beaucoup d'ouvriers en métaux, & qui avoient, à cet égard, ſuccédé à *Tubalcain* & à *Beſeleel*, s'étoient mal trouvés de l'uſage du cuivre ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi les habitans de *Ville-Dieu-lès-Poëles* avoient eu une maladie pareille à celle des *Philiſtins*, M. *Dubois* n'auroit pas manqué d'en accuſer le cuivre.

Il eſt étonnant que ce médecin n'ait pas rappellé dans ſa theſe un paſſage de l'écriture, qu'avoit pris pour épigraphe, ou plûtot pour texte d'une diſſertation contre le cuivre, un auteur qui avoit déclaré la guerre à ce métal avant le médecin de *Paris*. C'eſt l'endroit où des jeunes gens qu'*Eliſée* régaloit à *Galgala*, s'écrierent avec autant de vivacité que d'élégance : *Homme de Dieu, la mort eſt dans la marmite* (a) ; ce paſſage auroit bien fait avec celui de M. *Dubois*, qui dit auſſi fort élegamment, *qu'on ſe nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre* (b) : il ne peut cependant être d'aucun prétexte, ni fournir aucun indice contre ce métal ; c'eſt ce qu'il

(a) *Mors in ollâ, vir Dei !*
(b) *Ærco pane vivi u'.*

importe d'éclaircir en faveur de ceux qui ſe laiſſeroient ſéduire par l'application qu'a fait de ce paſſage un ennemi du cuivre.

On ignore ſi la marmite dont il eſt queſtion étoit de cuivre ou de terre ; on pourroit préſumer qu'elle étoit de cuivre, & cela, pour deux raiſons ; premierement, parce qu'elle étoit *fort grande. Mettez la grande marmite au feu* (*a*), avoit dit le prophete, qui vouloit faire apprêter à manger pour pluſieurs perſonnes ; c'étoit ſans doute celle dont on n'uſoit que dans les occaſions de marque, comme cela ſe pratique encore dans les ménages ordinaires de nos campagnes ; en ſecond lieu, parce que les prophetes étoient préciſément de la claſſe des citoyens, dont la vaiſſelle étoit de cuivre, pour imiter celle des grands ſeigneurs, qui étoit d'or ou d'argent, & parce qu'encore les prophetes avoient peut-être leur vaiſſelle comme celle dont les lévites uſoient dans le ſervice de l'arche : cela poſé, on trouveroit aiſément la raiſon du cri des enfans du prophete à qui *Eliſée* faiſoit préparer à manger dans ſa *grande marmite : La mort eſt dans la marmite*, il y a du poiſon, il y a du verd de gris ! Mais quand même *la grande marmite* d'*Eliſée* eût été de cuivre, ou que n'étant pas

(a) *Pone ollam grandem.*

d'un uſage journalier dans ſon petit ménage, elle auroit pu être enduite de verd-de-gris, d'autant plus qu'*Eliſée* venoit de faire une aſſez longue abſence; ce n'eſt pas au mauvais goût de cuivre qu'il faudroit attribuer le cri des convives; en effet l'écriture apprend que le potage fut mauvais, parce qu'*un jeune homme ſans expérience avoit fait le bouillon avec des coloquintes* (a): ainſi le poiſon ou le mauvais goût contenu dans la marmite, ne venoit point de la marmite elle-même; elle contenoit du poiſon, parce qu'on en avoit mis; d'où il ſuit que l'application de l'auteur qui a pris ce paſſage: *La mort eſt dans la marmite*, pour le titre de ſon ouvrage, n'eſt pas auſſi heureuſe qu'elle le paroît d'abord; elle eſt exagérée ou hors de ſa place, comme cet apophthegme de M. *Dubois: On ſe nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre.*

Il ſuit auſſi de cette ſcène qui ſe paſſa dans le ménage d'un grand prophete, & dans laquelle il trouva le moyen de faire éclater la ſainteté de ſa miſſion, que nous devons être très-précautionés dans nos maiſons. N'allez point imprudemment confier votre vaiſſelle & votre pot-au-feu à des valets étourdis & ſans expérience; redoublez

(a) *Unus ex pueris ... collegit colocyntidas ... & concidit in ollam ... neſcibat enim quid eſſet*

d'attention, lorſque vous aurez fait quelqu'abſence conſidérable, & lorſqu'il s'y agira *de la grande marmite*, qui ſert rarement, & ſeulement, lorſque vous avez beaucoup de monde à traiter. Ayez vous-même l'œil à vos affaires, & qu'une ſage & inſtruite ménagere aille préſider à la cuiſine, ou qu'elle y faſſe au moins de fréquentes viſites : il en eſt peu qui ſoient auſſi grandes dames que les *Sara* & les *Rebecca*, qui mettoient la main à tout dans leurs ménages, comme nos grand-mere, le faiſoient, & comme cela ſe fait encore dans nos provinces, où la maîtreſſe du logis (*a*) fait travailler ſes domeſtiques & ſes filles ſous ſes yeux, à la cave comme à la cuiſine : elle inſtruit & forme elle-même ſes chambrieres ; &, ſuivant l'ordre de *Moyſe*, elle a ſoin de *faire bien récurer & laver ſes marmites ;* ce qui eſt un moyen ſuffiſant pour mettre toute la maiſon à l'abri du verd-de-gris.

Prenez garde ſur-tout à ces pratiques funeſtes, qu'on n'apprend point dans les ménages ordinaires & bien réglés par l'œil du maître & de la maîtreſſe, mais qui ont pris naiſſance dans ces cuiſines livrées aux eſclaves, où régne, avec l'orgueilleux attirail du luxe, un ſçavoir perfide & rafiné ; s'il

(a) *La* Dauno, *qui vient de* Domina *& de* Dona, *& qui veut dire Maîtreſſe de logis.*

arrive à votre cuiſiniere de s'appercevoir qu'il s'eſt gliſſé du goût de cuivre ou du verd-de-gris dans ſes ſauces, elle n'ira point maſquer le cuivre, dont les alimens ſont mêlés, avec des drogues particulieres qui peuvent tromper votre goût, mais qui riſquent de nuire à votre eſtomac : Si *Eliſée ſe fit apporter de la farine qu'il mêla avec la ſoupe, pour en corriger le mauvais goût ; ſi ce mélange eut un ſuccès marqué* (a), ce fut un miracle par lequel le prophete voulut inſtruire ces jeunes gens. On ne ſçait pas encore un moyen naturel de corriger le verd-de-gris répandu dans une ſauce ; peut-être l'apprendra-t-on un jour, & ſans doute il eſt plus court de s'appliquer à chercher ce moyen, qui ne doit ſervir que très-rarement, que de renoncer abſolument aux vaiſſeaux de cuivre, qui ſont d'un uſage ſi fréquent & ſi commode. La ſcience ſera-t-elle donc perpétuellement bornée à nous faire appercevoir & à nous groſſir les dangers ?

Quant à la faute des enfans d'*Héli*, on ne ſçauroit la regarder comme une eſpiéglerie, puiſqu'ils troubloient le ſervice divin : je crains bien que cette faute n'ait eu ſa ſource dans un rafinement d'idées ſemblables à celles des ennemis du cuivre ; ils

(b) *Farinam miſit in ollam... & non fuit amplius quidquam amaritudinis in ollâ.*

ne vouloient pas, disoient-ils à ceux qui offroient des viandes, *les recevoir cuites de leurs mains, mais seulement crues, pour les les faire cuire à leur façon* (a): Ces jeunes gens commençoient à philosopher & à se gâter; ils avoient peut-être ouï parler, parmi les prêtres dépositaires des sciences & chargés de nettoyer les vaisseaux pour les sacrifices, des mauvaises impressions que le cuivre peut faire sur les viandes, lorsqu'elles y restent trop long-tems; ils craignoient quelque négligence de la part de quelques-uns du grand nombre de ceux qui venoient faire des sacrifices (*b*); ils pouvoient être rebutés & effrayés de leur malpropreté; ils se grossissoient les objets, à force de raisonner; ce qu'il y a de certain, c'est que l'excès du scrupule & de la crainte, au sujet des vaisseaux de cuivre, auroit pu leur servir de prétexte, les induire à prendre le parti qu'ils prenoient, & que les ennemis du cuivre ne pourroient encore aujourd'hui désapprouver entiérement, sans renoncer à leurs principes, ou du moins sans leur donner quelque entorse.

Mais l'écriture nous apprend combien peu de fonds il y a à faire sur ces idées si rafinées; elle se contente de recommander la propreté

(a) *Da mihi carnem ut coquam sacerdoti ... non accipiam à te carnem coctam.*

(b) *Sic favebat universo Israeli venientium in Silo.*

lorſqu'on ſe ſert de vaiſſeaux de cuivre; les détracteurs de ce métal ont-ils bonne grace à prétendre aller plus loin? Il ſeroit à ſouhaiter que ce divin livre nous inſtruisît autant ſur les autres points de médecine, que ſur ce qui regarde l'uſage du cuivre. Cependant diſons-le, puiſque l'occaſion s'en préſente, on trouve dans l'écriture bien des préceptes de médecine fort importans & ſur leſquels on a paſſé trop legérement, quoiqu'on ait fait l'hiſtoire des maladies dont il y eſt fait mention.

Les vaſes ſacrés, & notamment les calices, ont été faits dans l'égliſe chrétienne, d'or, d'argent ou de vermeil; elle a quelquefois mis en uſage des vaſes de verre qu'elle a proſcrits enſuite, peut-être d'après ce qui arriva à S. *Athanaſe*, patriarche d'*Alexandrie*; nous ne pouvons nous empêcher de le rapporter ici, puiſqu'on a dit de ce grand Saint, que *ſi on rencontre quelque trait qui le regarde, il le faut écrire ſur ſes habits ſi on manque de papier.* Un homme que ſaint *Athanaſe* avoit démaſqué, lui ſuſcita, parmi ſes confreres, des ennemis qui s'unirent enſuite à d'autres: ils accuſerent le ſaint d'avoir fait mourir quelqu'un dont on produiſoit la main; l'accuſation étoit énorme, & la preuve contre l'aſſaſſin paroiſſoit ſans replique, à des yeux qui cherchoient un coupable, avant de ſçavoir s'il y avoit un

crime ; mais le prétendu mort ſe trouva vivant, & il montra ſes deux mains en fort bon état. Quelle fut la confuſion des ennemis du Saint ! Ils ſe retournerent d'une autre maniere ; & pour s'aſſurer de la poſſibilité d'un corps de délit, ils accuſerent S. *Athanaſe* d'avoir caſſé ou fait caſſer un calice de verre, fort loin de l'endroit où ſe faiſoit la dénonciation, & long-tems avant qu'elle ſe fît : l'accuſation tomboit d'elle-même (*a*) ; mais la choſe étoit poſſible ; & l'accuſé ne pouvoit prouver évidemment qu'il n'y avoit point eu de calice caſſé, comme il avoit prouvé que le prétendu mort n'avoit pas été tué, & que ſa main n'avoit pas été coupée. On fit beaucoup de bruit dans l'aſſemblée ; on nomma ſix commiſſaires dont les recherches & le rapport ne ſont point parvenus juſqu'à nous ; le monde entier retentit de l'hiſtoire du calice de verre caſſé, que chacun ornoit à ſa guiſe & ſur laquelle on ne ceſſoit de crier, de toutes parts, au crime, à l'indécence ! Le rôle que chacun joue, en pareil cas, eſt aſſez connu ; l'air grave que les uns prennent, les propos que les autres tiennent, les doutes que les autres ſement, juſqu'aux geſtes des acteurs de ces ſcènes, tout eſt

(a) *Etſi hæc calumnia ipsâ ſuâ vanitate corrueret.* Annales eccleſiaſtici Baronii, ann. Chriſti 335.

ſçu, tout eſt deviné : les accuſateurs qui avoient réſolu de former de cette affaire une affaire de corps, virent, avec douleur, que la plus grande partie des membres ne prenoient pas le change : les corps ſont trop ſages pour ſe porter à des excès ; enfin l'affaire fut portée devant l'empereur qui daigna s'expliquer en faveur de l'accuſé. Tout cela nous faiſoit dire ci-deſſus, que l'égliſe défendit dans la ſuite l'uſage des calices de verre, peut-être d'après l'affaire ſuſcitée à S. *Athanaſe*. Si les calices euſſent été de cuivre, ils auroient pu ſervir de prétexte à l'accuſation d'empoiſonnement ; malheur alors à S. *Athanaſe* ; ſes accuſateurs auroient pu eſſayer de faire paſſer des poſſibilités pour des faits, des idées imaginaires pour des réalités ; comment l'accuſé auroit-il prouvé qu'il n'avoit point fait avaler du verd-de-gris à quelqu'un, par exemple, à un malade qu'il auroit adminiſtré, & qui ſeroit mort ?

La ſuite dans les Journaux ſuivans.

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, *chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M.* LORRY, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris.*

Nota. *Pluſieurs perſonnes ont paru deſirer après avoir lu ce que nous avons déja donné ſur les eaux de Bagnères de Luchon, que nous comparaſſions leurs effets avec ceux des eaux qui ont été employées juſqu'ici pour combattre les mêmes maladies pour leſquelles on les propoſe : nous nous ſommes déterminés d'autant plus volontiers à les ſatisfaire, qu'on nous a communiqué le Journal de cures opérées par les eaux de Bareges. On ſçait que, depuis que M. Fagon eut conſeillé à Louis XIV & à M. le duc du Maine les eaux de Bareges, par préférence à toutes celles des Pyrenées, ces eaux avoient joui d'une grande réputation, quoique ce monarque n'en eût pas fait uſage, s'étant déterminé à l'opération ; celles de Cauteretz partageoient avec elles cette célébrité ;*

celles de Bagneres eurent cependant un plus grand nombre de partiſans; ce qui n'empêcha pas dans la ſuite que le Roi n'établit un hôpital militaire à Bareges. Il y a près de dix-huit ans (en 1746) que M. Bordeu, aujourd'hui médecin de la Faculté de Paris, publia, ſur les eaux des Pyrénées, un ouvrage qui réveilla l'attention du public, & qui donne naiſſance à pluſieurs traités ou diſſertations ſur la même matiere: il en a donné depuis un ſecond, ſous le titre de THESES *ſur les eaux d'Aquitaine. M. ſon pere en a fait un ſur les Eaux Bonnes; & de concert avec MM. ſes fils, le médecin de Paris & celui de Montpellier, à qui le Roi a bien voulu accorder la ſurvivance de ſa place, il donne chaque année une ſuite d'obſervations qui ſont envoyées au miniſtre & à M. Senac, qui a conçu le projet d'un très-grand ouvrage ſur les eaux minérales de France. Ce ſont ces obſervations connues ſous le nom de* Journal de Bareges, *qu'on nous a communiquées, & dont nous extrairons, ainſi que des ouvrages indiqués ci-deſſus, quelques remarques que nous inſérerons à la ſuite de chaque article, & que nous diſtinguerons par des guillemets du texte de M. Campardon.*

ARTICLE PREMIER.

De l'efficacité des Eaux de Luchon, contre les dartres.

OBSERV. Iere. M. l'Abbé de M***, fils

d'un grand chambrier du parlement de Toulouſe, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament ſec & bilieux, gagna, il y a pluſieurs années, des dartres en couchant avec une perſonne qui en étoit infectée. Elles étoient très-conſidérables, & répandues ſur preſque tout ſon corps, mais principalement ſur les cuiſſes & ſur les bourſes; on lui fit pratiquer chez lui beaucoup des remedes pour tâcher de l'en guérir; mais ce fût ſans ſuccès: il vint aux eaux de Luchon dans le mois de Septembre 1759. La boiſſon des eaux de Laſalle & les bains de cette même ſource firent diſparoître ſes dartres: mais comme il y avoit déja long-tems qu'il les portoit & que la maſſe de ſes humeurs étoit imprégnée de ce vice, il lui en reparut quelqu'une, quelques mois après. Il s'étoit trop bien trouvé de ces eaux pour ne pas réclamer de nouveau leur ſecours contre un mal communément ſi rebelle: il revint à nos ſources au mois de Septembre 1760: il en éprouva le même ſuccès que la premiere fois. Mais pour finir d'exterminer ce virus dartreux, & pour plus grande ſureté, il eſt revenu une troiſieme fois dans le mois d'Août 1761: il en eſt reparti le 26 Septembre, bien guéri de ſes dartres, & en parfaite ſanté.

OBS. II. M. Darroux de Rabaſtens

d'Albigeois, âgé d'environ 35 ans, d'une conſtitution maigre & ſéche, d'un eſprit vif & ardent, fut atteint il y a pluſieurs années, de dartres miliaires, qui couvroient preſque tout ſon corps; il fit beaucoup de remedes pour tâcher de s'en délivrer; entr'autres, il uſa du lait pendant près de deux ans, ce qui les avoit un peu amorties. Il vint aux eaux de Luchon, au mois de Septembre 1758. La boiſſon & les bains tempérés de la Reine & de Laſale, pris pendant près d'un mois, firent diſparoître ſes dartres; elles ſe réveillerent un peu néanmoins, dans la ſuite; ce qui le détermina à revenir à nos eaux, l'année ſuivante 1759: il n'y parut pas l'année derniere 1760; mais il s'y eſt rendu dans le mois d'Août de l'année 1761; il y a répété les mêmes remedes, en obſervant quelques petits interſtices, quoi qu'il n'eût aucun veſtige de dartres, n'étant venu que par précaution & pour mieux confirmer ſa guériſon. Il n'eſt reparti que le 15 de Septembre.

Obs. III. M. Ducor de Simorre, âgé de dix-ſept ans, pâle, & d'un tempérament délicat, étudioit à Auch, ſa rhétorique, il prit la gale au commencement de l'année 1761, en couchant avec un de ſes condiſciples, qui en étoit infecté. Peu de jours après qu'il ſe fut apperçu de ſa méſavanture, il fit uſage d'un

topique, dont on lui faiſoit froter la peaume des mains ſeulement ; ce remede lui cauſa des chaleurs exceſſives, & des demangeaiſons très-cuiſantes ſur tout le corps, mais principalement ſur les bras, les cuiſſes & la jambe droite, où il ſurvint des boutons qui ſuppurerent & formerent des croûtes ; il ſe rendit chez lui, aux fêtes de Paques : on lui fit faire uſage de quelque décoction dont on lavoit les parties grévées ; ce qui avoit ſéché les gales. Revenu à Auch, il les vit reparoître avec plus de vigueur que jamais. Elles ſuppurerent abondamment, & ſe couvrirent de croûtes ; un médecin le mit à l'uſage des bouillons altérans & du petit lait pendant un mois. On fit appliquer ſur les puſtules une pommade qui ne produiſit que peu d'effet. A la fin de Mai, le mal ayant empiré, il fut obligé de ſe retirer chez lui. On lui fit prendre les bouillons de viperes, précédés de la ſaignée & de la purgation ; on traita ſes gales avec une pommade qui fit tomber les croûtes, mais qui laiſſa ſubſiſter leur ſuppuration, avec tant d'abondance, qu'il étoit obligé de changer ſes linges trois fois par jour. Le trois Août, il ſe rendit à Alan en Comminges, où un frere de la charité lui fit prendre d'autres bouillons altérans, & quelque opiat apéritif & purgatif : il lui fit uſer auſſi d'une autre pommade qui amortit un peu ſes gales ; mais

comme elles avoient pris la tournure de dartres, on lui conſeilla de venir à nos eaux. Il y arriva le 26 Septembre ; il y fit uſage des eaux de Laſalle, en boiſſon, d'abord pures, puis coupées avec le lait ; il prit les bains de la même ſource, deux fois par jour, juſques au 23 Octobre. Ces remedes lui ont ſi bien réuſſi, que toutes ces gales dartreuſes ſe ſont inſenſiblement diſſipées ; ſes bras & ſes cuiſſes, qui en étoient tous couverts, ſe ſont parfaitement nettoyés. Il n'y reſtoit, à ſon départ, qu'un peu de rougeur qui marquoit le ſiége de l'ancienne maladie, de même que ſur le tetton gauche. J'ai apris depuis, qu'il étoit parfaitement guéri & qu'il avoit été reprendre ſes études à Auch. La boue noirâtre de la ſource de Laſalle, qu'il appliquoit ſur tout le mal, n'a pas peu contribué à la guériſon de M. Ducor.

Obs. IV. Philippe Pelet, d'Alan en Comminges, âgé de 24 ans, étoit attaqué, depuis 15 à 16 ans, de dartres farineuſes, diſpoſées par places ſur tout ſon corps. On lui avoit fait nombre de remedes intérieurs & extérieurs, qui, à la vérité, les avoient fait éclipſer pour un tems; mais elles s'étoient reproduites avec une nouvelle force. Il avoit demeuré en dernier lieu à l'hôpital de Lorette, où on lui fit prendre des bouillons altérans, & des opiats pendant l'eſpace

de quinze jours. Il eſt venu à Luchon, le 10 Octobre 1761. Il y a été ſaigné & purgé, a pris les bains de Laſalle, & bu les eaux de la même ſource ; ce qui a guéri ſes dartres, par l'uſage qu'il en a fait juſqu'au 30 Octobre, que je l'ai laiſſé aux ſources de Luchon.

OBS. V. Pluſieurs perſonnes dignes de foi m'ont aſſuré que M. Tourné de Villefranche de Lauraguais, attaqué depuis long-tems de dartres invétérées, en étoit guéri parfaitement par l'uſage des eaux de Laſalle, en bains & en boiſſon. Il en étoit preſqu'entiérement guéri, dès le premier voyage qu'il fit à Luchon ; il y eſt revenu cependant pluſieurs autres fois, tant pour completter ſa guériſon, que pour ſe prémunir contre le retour d'un mal communément ſi rebelle. Je ne puis pas donner un détail bien exact de ſon cas, parce que je ne l'ai pas vu comme les autres perſonnes dont j'ai rapporté la guériſon.

J'ai ouï parler de nombre d'autres perſonnes guéries de dartres, par les eaux de Laſalle ; mais je n'en parlerai point, n'ayant pas de leurs guériſons des témoignages aſſez précis, pour les garantir de toute objection. Je me contente de citer celles que j'ai vues, cette année, dans le ſéjour que j'ai fait à Luchon, durant les mois d'Août, Septembre & Octobre, dans les prémices de l'exer-

cice des fonctions de chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon, dont S. M. m'a fait la grace de m'accorder le brevet.

On verra, dans la ſuite de ce Mémoire, d'autres guériſons de dartres, opérées ſur des ſujets atteints d'autres maladies plus graves, & dont le détail eſt placé ſous d'autres articles.

Mais, comme nous avons vu à Bagnères de Luchon, pendant le ſéjour que j'y ai fait cette année, une demoiſelle de Bretagne, qui étoit attaquée d'une maladie ſinguliere de la peau, au viſage & au front, & que le rapport infidele des remedes qu'elle y a fait, pourroit donner quelque atteinte à la vertu & à la réputation de nos eaux minérales, je vais donner ici un détail abbrégé de ſon cas.

OBSERV. VI. Mademoiſelle de Pluq, de Bretagne, âgée d'environ vingt-trois ans, aſſez bien conſtituée, eſt affectée, depuis huit à dix ans, d'une maladie de la peau ſur le nez, les pommettes & le front. Il lui ſurvient des taches noires, deſquelles il s'éleve de petits boutons miliaires; ces boutons laiſſent ſuinter un peu de ſéroſité qui, en ſe deſſéchant, forme des écailles farineuſes; la peau qui eſt au-deſſous, n'eſt ni rouge, ni animée; mais elle eſt cependant affectée d'un peu de demangeaiſon. Cette

maladie ſinguliere ne donne point une idée franche des dartres ; cependant elle ne ſçauroit ſe ranger ſous une autre claſſe. On a fait pratiquer à cette demoiſelle quantité de remedes très-violens, tant pour la guérir de ce mal, que pour rectifier ſon flux périodique, qui ſe fait imparfaitement ; mais tout a été inutile juſqu'ici. Elle nous a dit que M. Senac, premier médecin du Roi, lui avoit conſeillé de venir aux eaux de Luchon ; mais, par une mépriſe aſſez étrange, au lieu d'y arriver en droiture, elle s'eſt rendue d'abord à Bareges, où elle a pris les bains & les douches, ſur la face & ſur le front, pendant près de deux mois qu'elle y a ſéjourné ; ces remedes avoient fait tomber les écailles, & diminué la noirceur du front ; mais ſe trouvant encore bien éloignée de ſa guériſon, & détrompée de ſa bévue, elle ſe rendit à Bagnères de Luchon, vers la mi-Août 1761. Elle y a bu, quelques jours, des eaux, mais ſans aucune régle ni aſſiduité. Elle y a pris un petit nombre de bains, ſans s'aſtreindre à aucun régime ; au lieu de pourſuivre ſes remedes avec conſtance, elle les a quittés vers le 15 de Septembre, pour faire un voyage à Benaſque en Eſpagne, dans lequel elle a paſſé pluſieurs nuits, ſans trouver un lit pour ſe coucher, ni les moindres commodités pour les alimens. Elle en eſt revenue, excé-

dée de fatigues & de veilles. A peine en a-t-elle été remiſe, qu'elle a entrepris un ſecond voyage pour la foire de Taraſcon en Foix. De-là elle a paſſé les Pyrénées, pour ſe rendre à Puycerda en Catalogne, pour y acheter des chevaux; n'en ayant pas trouvé qui lui convinſſent, elle a repaſſé les Monts, & s'eſt tranſportée chez un M. du bas-Languedoc, où elle en a acheté pluſieurs qu'elle a fait mener à Bagnères de Luchon. Elle y eſt revenue le 13 Octobre. On conçoit bien, ſans qu'il ſoit beſoin de le dire, que ſon mal a empiré par toutes ces courſes pénibles; cela étant d'autant moins ſurprenant, que, juſqu'au premier de Novembre, elle n'avoit pris, en tout à Luchon, que huit bains. Je tiens tout ce détail de madmoiſelle de Pluq elle-même, & de M. de Rervenoſet ſon parent, qui l'accompagnoit. Je l'ai laiſſée à Bagnères, le 30 Octobre. J'ai appris qu'elle y avoit ſéjourné tout le mois de Novembre ſuivant; qu'elle y avoit pris quelques autres bains qui avoient beaucoup amandé ſon mal, & qu'elle avoit dit qu'elle vouloit y revenir l'année prochaine.

Remarques. « Les eaux de Bareges » ſont connues, depuis pluſieurs ſiécles, » par leurs bons effets ſur les dartres, & même, » ſur la lépre. On ſçait que la fontaine du » Foulon, à Bagnères dans le Bigorre, a

» long-tems été regardée comme ſpécifique
» contre les dartres, & que toutes les autres
» fontaines de cette ville ont été employées
» avec des ſuccès plus ou moins marqués
» pour le même objet. Les Eaux-Bon-
» nes, celles de Cauteretz, les eaux chau-
» des, &c. ont auſſi fait des cures ſingu-
» lieres, au ſujet des dartres: Le *Journal*
» *de Bareges* contient pluſieurs obſervations
» ſur cette maladie opiniâtre, & très-com-
» mune. Il y eſt fait mention, entr'autres,
» d'une dartre ulcérée, à la jambe droite,
» guérie en peu de jours; d'une dartre au
» bras, guérie de même; d'un ulcere dar-
» treux, à la partie antérieure de la jambe,
» guéri dans l'eſpace de ſix ſemaines; d'une
» dartre au ſcrotum & au périné, &c. Il
» eſt vrai qu'on met, à Barèges, les dartres
» dans la claſſe des maladies douteuſes, ou
» qui ſont ſujettes à réſiſter à l'action des
» eaux; ce qui eſt appuyé ſur pluſieurs
» obſervations, par leſquelles il paroît qu'on
» a été obligé de joindre à l'action des
» eaux, tantôt le mercure, tantôt le lait,
» tantôt les anti-ſcorbutiques. On ajoûte
» que les dartres ſont très opiniâtres, ſujet-
» tes à récidive; & en tout, il paroît que
» les eaux de Bagnères dans le Bigorre,
» produiſent plus communément que les
» autres eſpeces d'eaux, de bons effets ſur
» les dartres. Il n'eſt pas moins important,

» lorſqu'on donne l'hiſtoire d'un remede ;
» d'indiquer les maladies qui ont réſiſté à ſon
» action, que celles qu'il a guéries.

OBSERVATION

Sur un Corps étranger qui a reſté dans une plaie, environ dix-huit mois, ſans aucune ſuite fâcheuſe ; par M. LEAUTAUD, chirurgien-juré de la ville d'Arles, prévôt de ſa compagnie, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville.

Un riche bourgeois de cette ville, d'un tempérament vif, & d'une complexion délicate, âgé d'environ cinquante ans, me fit appeller, ſur les huit heures du ſoir, à l'occaſion d'une chute qu'il avoit faite, en revenant de ſa maiſon de campagne : il étoit tombé malheureuſement dans un foſſé, ſur un roſeau pointu, qui entra profondément un peu au-deſſus de la feſſe gauche, à deux travers de doigt de la partie latérale de l'os ſacrum, & produiſit une hémorragie. J'examinai attentivement la plaie, & la ſondai, pour ſçavoir ſa profondeur, & m'aſſurer s'il ne ſeroit point reſté quelque corps étranger. Je fis ſituer le bleſſé dans la même attitude où il étoit au moment de la chute ;

ma ſonde entra preſque toute dans l'ouverture, ſans rien ſentir. Je panſai la plaie, conformément aux régles de l'art & à la ſituation du malade qui, le lendemain, fut ſaigné & mis à la diéte. Le ſoir, après avoir levé mon premier appareil, je propoſai au malade de dilater cette plaie, & je lui fis obſerver que, ſi nous n'en venions pas à cette opération, il étoit dangereux de laiſſer quelque corps étranger, qui pourroit produire dans la ſuite des effets funeſtes. Malgré ces raiſons, qui ne lui parurent point vaines, & la grande confiance qu'il avoit en moi, il ne put jamais ſe réſoudre à cette opération, quoique de tems à autre, il parût avoir quelque envie de s'y rendre.

Dix-ſept jours ſe paſſerent entre ſa peine & ma façon de penſer. Je me déterminai à prier les parens de faire appeller en conſultation un des plus habiles de mes confreres. Je fus écouté : la conſultation fut faite ; & elle porta que ce que j'avois propoſé, étoit abſolument néceſſaire. L'opération fut renvoyée, de la part du malade, au lendemain ; mais ſoit la crainte d'une grande douleur, ſoit l'idée qu'il avoit conçue de pouvoir guérir, ſans rien ſouffrir, ou ſoit enfin qu'il en fût détourné par quelques perſonnes auſſi indiſcrettes, que flateuſes, il ferma l'oreille à toutes nos perſuaſions, & forma le deſſein de ſe panſer lui-même, plutôt

que de ſouffrir une pareille inciſion, abandonnant à la nature une guériſon incertaine; par cette manœuvre, la plaie ſe ferma, & demeura dix-huit mois fermée, ſans la moindre douleur. Au bout de ce tems, il ſurvint des douleurs qui le déterminerent à me faire appeller. Il me témoigna ſa peine & ſon inquiétude, & me dit, avec un air de confiance : Je ne puis ſouffrir cette douleur; j'ai sûrement un corps étranger dans la feſſe qui me pique fortement; examinez, voyez & agiſſez en conſéquence : je fis donc, ſur la cicatrice, une ouverture de quatre travers de doigt : j'introduiſis ma ſonde juſqu'au fond; je ſentis quelque choſe qui réſiſtoit : j'introduiſis mon doigt indice, à la faveur duquel j'inſinuai mes pinces ordinaires aſſez avant; je ſentis quelque choſe qui gliſſa de mon inſtrument : je revins à une ſeconde tentative; je tirai un tronçon de roſeau : heureuſement une des branches de mes pinces entra dans l'ouverture de ce roſeau, & l'autre branche paſſa par-deſſus : je le preſſai fortement, pour qu'il ne m'échappât pas; &, par cette manœuvre, je le retirai.

Ce corps étranger avoit deux bons pouces & quatre lignes de longueur, ſur quatre lignes d'épaiſſeur. Il auroit dû, ce ſemble, piquer & irriter les parties, (eu égard à la forme & à la qualité du corps étranger,)

& occaſionner des inflammations conſidérables, pendant le long eſpace de tems qu'il a reſté dans cette partie ; néanmoins il n'a produit aucun accident fâcheux, pas même la moindre douleur : je continuai à le panſer réguliérement tous les jours ; peu de tems après, il fut entiérement guéri, & il jouit d'une parfaite ſanté.

LETTRE

De M. DE SAINT-MARTIN, vicomte de Briouze, à M. ROUX, *auteur du Journal, contenant une Obſervation ſur la Saignée, dans les indigeſtions.*

MONSIEUR,

Il y a quelques années que quelqu'un propoſa, par la voie du Journal, ce problême à réſoudre : *Si on doit ſaigner dans l'indigeſtion ?* Depuis ce tems, M. Triboulet a ſoutenu, dans les écoles de Douai, une theſe où il agite la même queſtion, & conclut pour l'affirmative. Si on me demandoit mon ſentiment, je ſerois de l'avis de tous les médecins inſtruits des vrais principes ; & je déciderois, qu'en général, on ne doit pas ſaigner dans l'indigeſtion, mais qu'il ſe trouve, dans le particulier, bien des cas où la ſaignée eſt très-utile & même indiſ-

penſable. J'ai toujours été, perſuadé que dans le cas d'une grande pléthore, & quand le pouls eſt très-gros, plein & engoué, la plénitude & l'engorgement des veines & arteres gaſtriques devoit empêcher la ſécrétion des ſucs digeſtifs, gêner, retarder & ſuſpendre la converſion des alimens en chyle, & par conſéquent procurer l'indigeſtion. J'ai pareillement toujours été convaincu qu'une fiévre violente mettant le trouble & le déſordre dans la circulation, ſuſpendoit, en général, toutes les ſécrétions, & en particulier, celle des ſucs digeſtifs, & qu'en ces deux cas, la ſaignée, loin d'être contre-indiquée, étoit le remede le plus prompt & le plus efficace. Je pourrois en rapporter ici bien des preuves tirées du raiſonnement; mais chacun les connoît, & peut ſe les repréſenter à ſoi-même. D'ailleurs, le problême dont il eſt ici queſtion, ainſi que tous les problêmes de médecine, doit plutôt ſe décider par les faits que par les raiſons; ainſi je ne m'arrêterai point à faire bien des raiſonnemens, qui ne ſerviroient qu'à remplir inutilement, dans votre Journal, une place qui ſera plus utilement occupée par des faits. Je me bornerai à rapporter une Obſervation qui me paroît déciſive dans la queſtion préſente.

OBSERV. Il y a ſept à huit ans que M.

de la Goulande, gentilhomme des environs de Domfront, & procureur du roi de la maîtriſe des eaux & forêts de cette ville, ſe trouvant quelque indiſpoſition, me conſulta, conjointement avec un autre médecin. Trouvant à M. de la Goulande le pouls extraordinairement dur, plein & embarraſſé, je fus d'avis de commencer par faire ſaigner le malade. L'autre médecin n'approuvant pas ma façon de penſer, conſeilla d'autres remedes auxquels je ne crus pas devoir ſouſcrire. Je me contentai de déclarer qu'on ſeroit obligé d'en venir inceſſamment à la ſaignée, & je laiſſai au malade la liberté de choiſir, entre les deux avis, celui qu'il aimeroit mieux ſuivre. Il ſuivit l'avis contraire au mien. Deux ou trois jours après, il fut attaqué d'une indigeſtion extraordinairement violente. Mon confrere fut appellé : les efforts qu'il fit pour remédier à cette indigeſtion, furent inutiles ; on ne tarda pas à s'en appercevoir, & à reconnoître la faute qu'on avoit faite, en ne ſuivant pas le conſeil que j'avois donné, peu de jours auparavant. On m'envoya prier de me rendre auprès du malade : j'étois éloigné & occupé auprès d'une malade qui demandoit tous mes ſoins ; je répondis qu'il ne m'étoit pas poſſible de la quitter. M. de la Goulande alloit de mal en pis ; ſon médecin l'abandonna.

l'abandonna. Après ſon départ, la famille du malade, conſternée, me renvoya une ſeconde fois prier avec mille inſtances de l'aller voir, comme s'agiſſant, diſoit-on, de ſauver la vie à un homme qui alloit périr. Je m'y rendis, & y arrivai, à deux heures après minuit : je trouvai le malade extraordinairement mal, prêt à ſuccomber ſous le poids de la maladie ; l'indigeſtion ſubſiſtoit toujours avec une fiévre violente, un pouls très-plein, dur & embarraſſé. Je fis, ſur le champ, faire une ſaignée au bras ; le malade ſe trouva mieux, le calme ſuccéda à l'orage, la fiévre diminua, le pouls devint plus mollet, le malade parut plus tranquille & dormit. A ſon réveil, ſon état n'étoit pas reconnoiſſable. Je fis faire une ſeconde ſaignée, trois heures après la premiere ; les choſes continuerent d'aller de mieux en mieux, les ſymptomes d'indigeſtion parurent ſe diſſiper. Comme le pouls continuoit d'être plein, & vu qu'il y avoit encore de la fiévre, je me déterminai à une troiſieme ſaignée ; mais ayant appris qu'il alloit arriver deux médecins, au nombre deſquels étoit celui qui avoit traité d'abord le malade, je crus que je pouvois attendre leur arrivée. Le médecin ordinaire arriva le premier : il me demanda quel étoit l'état du malade : je lui dis que j'avois fait faire deux ſaignées

pendant la nuit; il parut déſapprouver ma conduite. Un troiſieme médecin qui arriva, dans le moment, ne penſa pas comme lui. Il fut de mon avis : on fit la troiſieme ſaignée ; celle-ci fut ſuivie d'une éruption d'éréſipelle qui, s'étant placée aux parties ſupérieures, donna lieu de faire pluſieurs ſaignées du pied. Ces ſaignées, comme on le penſe bien, furent accompagnées des autres remedes convenables à l'état & aux circonſtances, & le malade guérit.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747 ; *par un ancien Médecin de la faculté de Paris.*

ANNÉE 1715.

HIVER. Les maladies qui régnerent dans cette ſaiſon, furent des catarrhes, avec toux, fiévre & difficulté de reſpirer : ils ne firent périr perſonne ; mais ils furent opiniâtres, quoiqu'ils n'exigeaſſent rien de particulier pour le traitement.

Il y eut pluſieurs morts ſubites, occaſionnées par un coup de ſang, principalement chez les gens robuſtes & les vieillards.

On obſerva auſſi quelques petites véroles, fort dangereuſes.

Il y avoit auſſi des fiévres malignes, qui ſe terminoient preſque toutes par un abſcès ſur la poitrine, & faiſoient périr les malades qui languiſſoient, deux & quelquefois trois mois avant de mourir.

Malgré tout ce détail, il y avoit peu de malades.

PRINTEMPS. Dans cette ſaiſon, il y eut beaucoup de fiévres malignes qui, dès le commencement de la maladie, préſentoient les ſymptomes les plus effrayans. Dès le premier jour, la poitrine ſe trouvoit attaquée; la tête ſe prenoit peu de tems après, & les malades reſtoient dans leurs lits, abſorbés comme une maſſe & dans l'impuiſſance de ſe mouvoir. Malgré les ſecours les plus ſagement employés, il périſſoit beaucoup de malades le 5, le 6, le 7 de leur maladie, par une métaſtaſe ſubite, qui ſe faiſoit à la tête ou à la poitrine.

Le traitement qui m'a le mieux réuſſi, a été de faire ſaigner cinq ou ſix fois le malade dans les deux premiers jours; rarement étoit-il temps de ſaigner le troiſieme, à moins que les accidens ne fuſſent très-graves, & la fiévre fort vive; car les malades tomboient dans un affaiſſement toujours ſuivi de la mort, ſi la ſaignée étoit faite, paſſé le quatrieme jour. Le ſang que l'on tiroit, étoit extrêmement coëneux; pour

prévenir cet affaiſſement ſi fort à redouter, il falloit preſcrire de legers cordiaux. Toutes les trois heures, on faiſoit prendre des bouillons, dans leſquels on avoit fait infuſer bourrache, bugloſſe, chicorée, cerfeuil : la tiſane devoit être legérement apéritive ; il falloit faire beaucoup boire les malades, & leur donner beaucoup de lavemens. Le tartre ſtibié, à petite doſe, étoit mis en uſage dès le quatrieme jour, mais plutôt comme altérant, que comme purgatif ; & ſi-tôt que l'on appercevoit un peu de diminution dans la violence des ſymptomes, on purgeoit le malade en deux ou trois verres, avec le tartre ſtibié, la rhubarbe, le ſéné ; mais à petite doſe ; car la caſſe & la manne réuſſiſſoient mal : ces purgatifs répétés beaucoup de fois, ſans interrompre les remedes dont il a été fait mention, guériſſoient enfin les malades ; mais la convaleſcence étoit longue & orageuſe.

ETÉ, & AUTOMNE. La plûpart des maladies de ces deux ſaiſons étoient des fiévres continues, dont les ſymptomes étoient un peu plus graves, qu'ils ne ſembloient devoir l'être; elle céderent cependant aiſément aux remedes ordinaires, & peu de perſonnes en furent attaquées.

Ce qui régna le plus, furent des petites veroles, plus fâcheuſes chez les perſonnes

d'un âge avancé, & chez les gens riches & les grands ſeigneurs, que chez les jeunes perſonnes & les pauvres.

La crainte du mauvais air avoit déterminé à mener le roi à Vincennes, dont-il ne revint au Louvre, que le 30 Décembre. Après que la faculté de médecine de Paris, qui s'aſſembloit tous les ſamedis, pour rendre compte à la cour de la quantité de petites véroles, aſſura que cette maladie étoit preſque totalement ceſſée ; ce qui étoit dû vraiſemblablement au froid.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JUIN 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12	20	13	27 11 1/4	27 11 3/4	28 2/3
2	11	19	13	28 1 1/4	28 1 1/4	28 1 1/4
3	11	19	13	28 1 1/2	28 1	28 1
4	11	22	13	28 2/3	28 1/2	28 1/4
5	11	18	10	28 1	28 1 1/4	28 1 1/2
6	9	15 1/2	9	28 1 1/3	28 1 3/4	28 2
7	6 1/2	17	9	28 2 3/4	28 2 3/4	28 3
8	7	17	8 3/4	28 3 1/4	28 3 1/4	28 3 1/4
9	7	16	10	28 3 1/3	28 3 1/2	28 3 1/4
10	8	18	13	28 3	28 2 3/4	28 2 1/2
11	11	16 1/2	11	28 1 1/2	28 1	28 3/4
12	9	17	13	28 1/2	28 1	28 1 1/2
13	11 1/2	20	14	28 1 1/4	28 1 3/4	28 2 1/4
14	12	22 1/2	16	28 3	28 2 3/4	28 1 3/4
15	14	24	15 1/2	28 1 1/4	28 1/2	27 11
16	14 1/2	21	13	27 11 1/4	27 10 1/4	27 10 1/4
17	12	20	13	27 10 1/2	27 10 1/2	27 10 3/4
18	12	21	14	27 11 1/2	28	28 1/2
19	12 1/2	22 1/2	16 1/2	28 1	28 1/2	28 1/4
20	15	24	16 1/2	28 1/4	27 11 3/4	27 11
21	16	23	16 1/4	27 10 3/4	27 10 1/2	27 9 1/2
22	15	28	13 1/2	27 8	27 8	27 9
23	12	18	12	27 10 1/2	27 10 3/4	27 11 1/4
24	11	20	15	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1
25	13 1/2	22 1/2	15	28 3/4	28 2/3	28 1/2
26	14	22	14	28	28 1/4	28 3/4
27	13	21	15 3/4	28 1	28 1 1/2	28 2
28	14	23	16	28 2 1/2	28 2	28 1
29	15	20	14 1/2	28 1/3	27 11	27 11 1/4
30	12 1/2	20	13	27 10 3/4	27 9 3/4	27 10 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-S-O. nua.	O-S-O. nua.	Nuages.
2	S-O. beau. nuag.	S-S-E. nuag. f. ond. tonn.	Nuages.
3	S-O. nuages.	O. nua. tonn. beau.	Beau.
4	N-N-O. b.	N. beau. ſer.	Serein.
5	N-N-E. b. gr. vent.	N-N-E. nua. gr. v. couv.	Gr. v. couv.
6	N. gr. vent. couv. nuag.	N. gr. vent. beau. nuag.	Nuages.
7	N-N-E. nua.	N-N-E. b.	Beau.
8	N N-E. beau. nuag.	N-N-E. b.	Beau.
9	N-N-E. b. gr. vent.	N. gr. vent. beau.	Beau.
10	N. beau.	N-N-O. b.	Beau.
11	N-N-O. b.	O. gr. vent. nuag.	Nuages.
12	O. v. nuag. ondée.	N. f. ondée. nuag.	Nuages.
13	N-O. beau. nuag. ond.	N-O. nuag.	Nuages.
14	S. beau. nua.	N-E. nuag. écl. tonnerre.	Nuages.
15	S-O. beau. nuag.	S-S-O. nuag. écl. tonn. gr. pluie.	Couv. gr. pl.
16	S. couv. fort. ond. éclairs. tonn. nuag.	S-O. nuages. écl. tonn. gr. pluie.	Nuages.
17	S-O. nuages.	S-O. nuag. pluie.	Nuages.
18	S-O. nuages.	S-O. nuag.	Nuages.

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
19	S-O. beau. nuag.	E. nuag. écl. gr. tonn. gr. pluie.	Nuages
20	S-O. beau. nuag.	E. nua. ond. écl.	Nuages.
21	E. nuag.	E. écl. tonn. gr. pl. nuag.	Nuages.
22	E. couv. pl. couv.	N. beau. ſer.	Beau.
23	N. cou. nua.	S-S-O. beau.	Serein.
24	N. ſer. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
25	S-S-O. nua. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
26	S-S-O. nuag. pl. nuages.	S-S-O. beau.	Beau.
27	S-S-O. nuag.	S-S-O. nuag ondée.	Nuages.
28	S-S-O. b.	S. beau.	Nuages.
29	S S-E. nuag. écl. tonnerr. gr. pl. beau.	S. beau.	Beau.
30	S S O. b. gr. v. nuag. fort. ondée.	S-S O. nuag. gr. v. forte ond. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 28 degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 6 ½ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 21 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le ba-

tometre, a été de 28 pouces 3 ½ lignes, & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 8 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 7 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du N.
4 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
4 fois de l'Eſt.
2 fois du S S-E.
4 fois du S.
8 fois du S-S-O.
8 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
1 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 23 jours beau.
4 jours ſerein.
6 jours couvert.
5 jours vent.
25 jours des nuages.
13 jours pluie.
8 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1763.

On a obſervé, pendant ce mois, un grand nombre de fiévres putrides, qui ont paru affecter principalement la poitrine ; en effet, elles étoient accompagnées de point de côté, de difficulté de reſpirer, & de toux. Le ſang qu'on tiroit aux malades, étoit d'un rouge vif, & ſans croûte pleurétique ;

le caillot avoit peu de conſiſtance, & nageoit dans une ſéroſité jaunâtre. Ces maladies ſe ſont terminées, pour la plûpart, vers le quatorzieme jour. Il y en a quelques-unes qui ont été jugées le 7, & quelques autres qui ſe ſont prolongées juſqu'au 21. J'ai vu une perſonne attaquée de cette eſpece de fiévre, à qui il eſt ſurvenu, le ſixieme jour, une expectoration abondante : les crachats étoient mêlés d'un ſang noirâtre. La fiévre a ceſſé le ſept, & le malade eſt entré en parfaite convaleſcence. Il n'y a eu rien à craindre, tant que le ventre a coulé ; mais lorſque les évacuations ſe ſont arrêtées, & que le ventre s'eſt tendu, la tête s'eſt priſe, & les malades ont été en très-grand danger. En général, peu de ſaignées, des apozèmes laxatifs, ou une eau de caſſe ou de tamarins émétiſée, & des purgatifs plus ou moins répétés à la fin de la maladie, ont été les remedes qui ont le mieux réuſſi.

On a auſſi obſervé, dans ce mois, quelques fiévres malignes ; & des fiévres intermittentes, qui n'ont rien eu de particulier.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Mai 1763; par M. BOUCHER, médecin.

Les vents du Nord, qui ont soufflé presque tout le mois, ont entretenu un air froid, au point qu'il y a eu à la campagne, des gelées blanches pendant la nuit, presque la moitié du mois. Le thermometre, de tout le mois, ne s'est guères élevé au-dessus du terme de 13 degrés, si ce n'est le 7 & le 15, qu'il a marqué 16 $\frac{1}{2}$ degrés; & le 31, 17 degrés.

Il n'est presque point tombé de pluie, si l'on en excepte trois ou quatre jours, au commencement du mois; cependant le mercure, dans le barometre, a été bien plus souvent observé au-dessous du terme de 28 pouces, qu'au-dessus de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 2 $\frac{1}{2}$ degrés; la différence entre ces deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abbaissement a été de 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes: la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a ſoufflé 13 fois du Nord.
9 fois du Nord vers l'E.
4 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud-Eſt.
3 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ou.
5 fois de l'Oueſt.
5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

11 jours de pluie.
2 jours de grêle.
3 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1763; par M. BOUCHER.

Les fiévres continues ont paru plutôt s'étendre, ce mois, que ſe relâcher; elles étoient même plus fâcheuſes que les mois précédens, & portoient ſouvent une empreinte de malignité, quoique caractériſées par les ſymptomes de la fiévre double-tierce, les redoublemens précédés, dans les premiers jours, d'un friſſon, ſe trouvant plus violens, de deux jours l'un. Pluſieurs ont eu, dans le fort de la maladie, des engorgemens conſidérables des glandes parotides & maxillaires, que j'ai vu heureuſement abſcéder en quelques-uns. Ceux en qui la poitrine a été priſe, ont guéri par une expectoration purulente, &

par des ſelles bilieuſes. Ceux en qui la maladie a traîné en longueur, ont eu la plûpart l'intérieur de la bouche infeſté d'aphtes que l'on a eu lieu de préſumer avoir gagné, dans quelques-uns, tout le canal qui s'étend de la bouche à l'anus, & même l'intérieur de la trachée-artere & des bronches. Tous les malades, ou preſque tous, ont rendu des vers. (En général, on n'a guères vu de diſpoſition vermineuſe, auſſi généralement établie dans diverſes maladies, que nous l'avons obſervé ce printems.) On conçoit que le quinquina a dû être ici d'un grand ſecours, eu égard à pluſieurs conſidérations; c'eſt ce que nous avons effectivement éprouvé, ainſi que du kermès minéral, étendu dans des potions huileuſes.

Les fiévres tierces ont été très-répandues ce mois. En général, leurs accès étoient ſi violens, qu'ils faiſoient craindre pour la vie de quelques-uns; ce qui a engagé d'avoir recours promptement au quinquina, & à le donner à grande doſe. Il a dû même être employé en pluſieurs, ſans préparation de la part des premieres voies, à quoi l'on revenoit dans la ſuite.

Beaucoup de gens ont encore été moleſtés de coliques hépatiques & d'embarras phlogiſtiques dans les régions épigaſtrique & ombilicale; d'où eſt réſulté, dans quelques-uns, une eſpece de fiévre méſentérique. On a vu auſſi quelques dyſſenteries inflammatoires.

LIVRES NOUVEAUX.

Quæſtionum medicarum quæ circa medicinæ theoriam & praxim per decennium proximè elapſum, in ſcholis facultatis medicinæ Pariſienſis, agitatæ ſunt & diſcuſſæ Series chronologica cum doctorum præſidum & baccalaureorum propugnantium nominibus. C'eſt-à-dire : Suite chronologique des Queſtions de médecine theorique & pratique, qui ont été agitées & diſcutées dans les écoles de la faculté de médecine de Paris, pendant les dix dernieres années, avec les noms des docteurs qui y ont préſidé & des bacheliers qui les ont ſoutenues. A Paris, chez *Deſpilly*, 1763, *in*-4°.

En 1752, M. Baron l'aîné, étant alors doyen de la faculté de médecine de Paris, fit imprimer une ſuite chronologique des queſtions, ou plutôt des theſes de médecine qui avoient été ſoutenues dans les écoles de la faculté, depuis ſon inſtitution juſqu'à ce tems. Il y joignit une liſte de tous les médecins qui avoient été admis dans ce corps & des doyens qui l'avoient préſidé. Le livre que nous annonçons ici, eſt un ſupplément à cet ouvrage : on y trouve, comme dans le premier, le titre de toutes les theſes, qui ont été ſoutenues depuis 1752, juſqu'en 1763 ;

les queſtions des veſperies, des doctoreries & des paſtillaires, qui ont été diſcutées dans ce même période; enfin une ſuite chronologique des doyens & des nouveaux docteurs qui ont été admis dans le corps. Cet ouvrage ſera ſans doute reçu, avec plaiſir, de tous ceux qui aiment à recueillir les monumens qui peuvent ſervir à l'hiſtoire d'un corps auſſi illuſtre que celui de la faculté de médecine.

Diſſertation ſur ce qu'il convient de faire, pour diminuer ou ſupprimer le lait des femmes &c. Ouvrage couronné par la ſociété hollandoiſe des ſciences. A Harlem, le 21 Mai 1762. Par M. *David*. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, au Palais, ſur le Perron de la ſainte Chapelle, 1763, *brochure in*-12.

Diſſertatio medica de cicutâ quam, &c. ſolemni erudi orum examini proponit auctor Projectus- oſeph Ehrhart *Redershemenſis Alſata* C'eſt-à-dire: Diſſertation de médecine ſur la ciguë; par M. *Projet-Joſeph Ehrhart*, de Redersheim en Alſace. A Strasbourg, chez *Lorenzi*, 1763, *in*-4°.

TABLE.

EXTRAIT. De la Juriſprudence de la Médecine en France, &c. Par M. Verdier. Page 99
Obſervations ſur la Fiévre miliaire. Par M. *Desbreſt, médecin.* 116
Recherches ſur l'opinion de M. Dubois, *au ſujet de la Colique des potiers.* Par M. Bordeu, *médecin de Paris.* 138
Suite du Mémoire ſur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagneres de Luchon. Par M. Campardon, *chirurgien.* 160
Obſervation ſur un Corps étranger reſté dans une plaie dix-huit mois, ſans ſuite fâcheuſe. Par M. Leautaud, *chirurgien.* 171
Lettre de M. de Saint-Martin, *vicomte de Briouze, contenant une Obſervation ſur la Saignée, dans les indigeſtions.* 174
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747, *année* 1715. 178
Obſervations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Juin 1763. 182
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Juin 1763. 185
Obſervations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Mai 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 187
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Mai 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 188
Livres nouveaux. 190

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois d'Août 1763. A Paris, ce 20 Juillet 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1763.

TOME XIX.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris, rue S. Severin, les Livres ſuivans :

Ouvrages de M. le Baron DE HALLER.

Collection de Theſes médico-chirurgicales ſur les points les plus importans de la Chirurgie théorique & pratique, publiées par M. le baron de Haller, *rédigées en françois par M.* ***, in-12, 5 *vol.* 1760. *Fig.* 12 l. 10 ſ.

Formation du Cœur dans le Poulet, in-12, 2 *vol.* 1758. 5 l.

Formation des Os, in-12, 1758. 2 l.

Mémoires ſur le mouvement du Sang, in-8°. 3 l.

Mémoires ſur l'irritabilité, in-12., 4. *vol.* 1760. 10 l.

Opuſcula Pathologica, *in*-8°. *Fig.* 3 l.

Hiſtoria Morborum Uraſtilavienſium, *in*-4°. 8 l.

Phyſiologia, *in*-4°, 3 *vol.* 36 l.

Apologie de M. le baron de Haller, in-8°, *brochure.* 12 ſ.

Lettre de M. Buttini, *in*-8°, *brochure.* 12 ſ.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1763.

EXTRAIT.

Dissertatio medica de Cicutâ quam solemni eruditorum examini proponit auctor PROJECTUS-JOSEPHUS EHRHART, Redershemensis Alsata, &c. C'est-à-dire, *Dissertation de médecine sur la Ciguë; par M.* PROJECT-JOSEPH *EHRHART, de Redersheim en Alsace. A Strabourg, chez* Jonas Lorenzi 1763, *in-4°.*

DEPUIS que M. Storck nous a appris que non seulement on pouvoit employer intérieurement l'extrait & même la poudre de Ciguë, sans aucun risque, mais encore que ce remede étoit quelquefois très-efficace pour guérir des maladies qu'on

attaqueroit inutilement avec d'autres armes; les médecins ſe ſont occupés, à l'envi, à vérifier ſes obſervations, & à nous faire connoître de plus en plus ce remede. Mais parmi les ouvrages qui ont paru ſur cette matiere, il n'en eſt point qui mérite davantage l'attention des gens de l'art, que la Diſſertation dont on vient de lire le titre. L'auteur y joint, à une érudition très-profonde, une excellente analyſe, la meilleure, ſans contredit, qui ait paru juſqu'ici de cette plante, & des obſervations précieuſes ſur ſon uſage. Comme ces ſortes de piéces détachées ſe répandent ordinairement fort peu, nous allons en extraire ce qu'il y a de plus intéreſſant en faveur de ceux de nos lecteurs, qui ne ſont pas à portée de ſe les procurer.

On peut en quelque ſorte diviſer la Diſſertation de M. Ehrhart, en cinq parties; dans la premiere, il recherche quels ſont les noms que les Grecs & les Romains ont donnés à la Ciguë; il donne dans la ſeconde, la deſcription de cette plante, & les différens noms ſous leſquels les botaniſtes modernes l'ont déſignée; la troiſieme contient ſon analyſe; dans la quatrieme, il rapporte les effets funeſtes que cette plante a coutume de produire, lorſqu'on la prend à trop forte doſe; ce qui l'avoit fait regarder juſqu'ici comme un poiſon par preſque tous les médecins; enfin la cinquieme con-

ſient les bons effets qu'elle a produits, ſoit avant, ſoit depuis que M. Storck a rendu ſon uſage intérieur familier. Parmi ces obſervations, il y en a quelques-unes de nouvelles qui ne ſont pas les moins intéreſſantes; mais entrons en matiere.

Les Grecs, par le nom de κώνειον, & les Latins par celui de *Cicuta*, paroiſſent avoir déſigné non ſeulement la Ciguë, mais encore des choſes très-différentes; car on trouve ces mots dans les différens auteurs, tantôt pour exprimer les plantes férulacées en général, tantôt un poiſon quelconque; d'autres fois ce poiſon qu'on gardoit à Athenes & à Marſeille, pour faire mourir les criminels. Ils ſignifient auſſi un purgatif, on ne ſçait lequel; dans d'autres circonſtances, une plante potagere; dans d'autres, la tige creuſe de certaines plantes; & comme ſi cela n'eût pas été aſſez, non contens de donner le nom de la Ciguë à des ſubſtances très-différentes, ils lui ont donné différens noms qui n'ont ſervi qu'à augmenter l'obſcurité; c'eſt ainſi que les Grecs l'ont appellée, κάμμαρον, qui déſigne auſſi l'aconit, ſelon Dioſcoride, & ανισοειδὲς, ou plante ſemblable à l'anis. Les Latins lui ont donné le nom de *Conium*, *Cicuta*, *Cicutaria*, *Cynapium*, *Chærophyllum*, *Chærefolium*, &c.

Nous ne rapporterons point la deſcrip-

tion que M. Ehrhart donne de la Ciguë ; encore moins les ſynonimes par leſquels les botaniſtes modernes la deſignent ; il ſuffira de dire qu'ils l'ont appellée *Conium*, *Cicuta* & *Cicutaria*. Nous croyons devoir nous étendre un peu plus ſur l'analyſe de cette plante.

Ayant mis une livre de Ciguë fraîche, dans une rétorte de verre, il la diſtilla au bain de ſable. Il obtint, en graduant ſon feu, 1° un phlegme très limpide qui n'avoit preſque pas de ſaveur, & qui avoit l'odeur de la Ciguë. Ce phlegme ne produiſit aucun changement ſur les teintures bleues des végétaux ; mais il précipita, ſous la forme d'une poudre blanche, le mercure diſſous dans l'eſprit de nître, & donna une couleur bleue aux diſſolutions de cuivre ; preuve qu'il contenoit un eſprit urineux ; 2° en augmentant le feu, il eut une huile noire & empyreumatique, & quelques grains d'un ſel ſublimé au col de la cornue, qui verdit très-fort le ſyrop de violettes, & qui par conſéquent doit être regardé comme un alcali volatil. M. Ehrhart comptant peu ſur ce genre d'analyſe, crut devoir recourir à celle des menſtrues, comme étant celle qui donne le plus ſûrement les véritables principes des végétaux.

1° Dans cette vue, il fit ſécher deux livres de Ciguë fraîche, qui furent réduites

à quatre onces deux gros. Il en prit trois onces, & en fit l'extraction par le moyen de l'eau, dont il ajoûta de nouvelles quantités juſqu'à ce que la Ciguë ne donnât plus rien dans ce menſtrue. Le réſidu ſéché, ſe trouva peſer une once deux ſcrupules. Les liqueurs évaporées donnerent un extrait, ſalé au goût, de couleur brune, tirant ſur le verd, qui peſa une once quatre ſcrupules, lorſqu'il fut deſſéché. Cet extrait attiroit l'humidité de l'air.

2° Une once de Ciguë ſéche, digérée dans 26 onces d'eſprit de vin rectifié, qu'il y mit, à différentes repriſes, juſqu'à ce qu'elle parût ne lui plus rien communiquer, donna une teinture d'un verd noirâtre, qui n'avoit que le goût herbacé, & l'odeur de l'eſprit de vin; le réſidu ſéché, peſoit ſix gros. M. Ehrhart rapprocha cette teinture, la réduiſit en une eſpece de *magma* noirâtre, ſur lequel il verſa de l'eau, & en retira, par ce moyen, 21 grains d'une réſine inſipide, ou d'un goût fade, & qui ſe conſerva toujours molle, malgré tout ce qu'il fit pour la tenir ſéchement.

3° Ayant mis de l'eau ſur le réſidu de cet extrait réſineux, il en retira environ 2 gros d'un ſecond extrait aqueux, entiérement ſemblable au premier.

4° De l'eſprit de vin digéré de même ſur le réſidu bien deſſéché, du premier extrait.

aqueux, en extraiſit deux ſcrupules de réſine, en tout ſemblable à la premiere. Cette réſine parfaitement inſipide, ne fit aucune impreſſion ſur l'eſtomac de M. Ehrhart, quoiqu'il en eût avalé plus d'un ſcrupule à la fois, & qu'il eût été près de huit heures, ſans prendre aucun aliment : d'où il conclut que ce n'eſt pas elle qui produit les effets qu'on voit produire à la Ciguë.

5° Une autre fois il prit deux livres de Ciguë fraîche, il en retira, par l'expreſſion, 15 onces, d'un ſuc qui, ayant été paſſé par un linge, parut un peu épais ; il avoit un goût herbacé mucilagineux, ſans aucune acrimonie : ſon odeur étoit la même que celle de la Ciguë, & très-déſagréable, ſans cependant incommoder ceux qui le ſentoient. Ce ſuc mis dans un bocal de verre, recouvert d'une double veſſie, la diſtendit tellement, au bout de quelques minutes, qu'il étoit à craindre que le bocal n'en fût briſé ; ce qui engagea M. Ehrhart à l'ouvrir ; la chambre fut auſſi-tôt remplie d'une odeur très-forte de Ciguë, ſans cependant que la liqueur eût paru fermenter ; car il lui fallut l'accès de l'air extérieur, & un tems beaucoup plus conſidérable pour la faire entrer en fermentation ; ce qui ſembleroit prouver que ce phénomene eſt dû au développement d'un principe très-actif.

6° Notre auteur a mêlé du ſuc de Ciguë

à du ſang nouvellement tiré de la veine ; & il ne s'apperçut pas qu'il y eût produit aucun changement.

7° L'extrait, fait à la maniere de M. Storck, étoit inſipide, ou plutôt avoit un goût nauſéabonde. 15 onces de ſuc lui donnerent 4 onces & demie de ce *magma* verd ; en ayant fait deſſécher la moitié dans un vaiſſeau propre, il eut une once d'un extrait mol, d'un verd brun, d'un goût ſalin, & qui ſentoit toujours la Ciguë. Ayant gardé une once de cet extrait dans une boëte négligemment fermée, pour voir s'il ſe corromproit ; il le trouva, au bout de cinq mois, très-bien conſervé, ayant le goût & l'odeur de la Ciguë ; mais il s'étoit couvert d'une infinité de petits cryſtaux de ſel, qui faiſoient ſur la langue une impreſſion de fraîcheur comme le nître.

8° Une autre fois il prépara cet extrait à la maniere de La Garaye. Il lui parut en tout ſemblable au premier, à cela près, qu'il n'avoit rien d'empyreumatique, qu'il ſe ramolliſſoit à l'air, & qu'il paroiſſoit avoir mieux conſervé les propriétés de la Ciguë.

9° Dix-huit onces de Ciguë, brûlées à la maniere de Tachenius, donnerent cinq gros de cendres blanches, dont M. Ehrhart tira, par la leſſive & l'évaporation, un ſcrupule, & quelques grains de ſel alcali fixe.

10° M. Storck a dit dans ſa premiere

Diſſertation, qu'ayant voulu goûter d'un ſuc laiteux, qu'il avoit vu découler de la racine de Ciguë, ſa langue s'étoit enflammée & gonflée au point de lui faire craindre pour ſa vie. Non ſeulement M. Ehrhart n'a pas obſervé ce ſuc laiteux, mais encore toutes les racines qu'il a goûtées, lui ont paru avoir le goût du panais ou plutôt du céleri. Il prit deux livres de ces racines, les plus ſucculentes qu'il put trouver : il les coupa par tranches, & les mit à la preſſe ; il en retira dix-ſept onces quatre gros, d'un ſuc jaune, un peu épais, d'un goût d'abord douceâtre, qui enſuite paroiſſoit un peu brûlant, & qui ſentoit le perſil ou plutôt le panais, mais qui ne lui occaſionna qu'une ardeur paſſagere dans la bouche, quoiqu'il l'eût goûté à pleines cuillerées. Sur la fin de la preſſion, il ſortit de ces racines un peu plus d'une once d'un ſuc entiérement différent du premier ; il étoit auſſi limpide que de l'eau, doux & agréable, tirant un peu ſur le jaune, & n'avoit rien d'âcre ni de brûlant. Le premier ſuc, mis à repoſer dans un vaiſſeau de verre, commença, en vingt-quatre heures, à fermenter violemment, à répandre une odeur très-puante, & à dépoſer une eſpece de lie qui, au bout de huit jours, faiſoit plus du tiers du volume de la liqueur qui étoit recouverte d'une pellicule de moiſiſſure. M. Ehrhart

la paſſa par un filtre pour en ſéparer cette lie, clarifia la liqueur avec un blanc d'œuf, & enſuite il la fit évaporer au bain de ſable; il s'en étoit à peine exhalé la moitié, qu'elle avoit pris une couleur brune, & la conſiſtance d'un ſyrop. Il la retira du feu, & la laiſſa, pendant pluſieurs jours, en repos; elle ſe moiſit de nouveau, & ſa ſurface étoit toute couverte de moiſiſſure : l'ayant filtrée une ſeconde fois, il l'évapora juſqu'à ſiccité, & obtint, par ce moyen, une maſſe alcaline très âcre; elle lui donna, par la leſſive, une once & dix grains d'un alcali très-blanc, qui faiſoit une vive effervescence avec les acides, & qui, malgré cela, ne tomboit que difficilement en *deliquium*.

11° La ſemence de Ciguë, dont il goûta pluſieurs fois, ne fit aucune impreſſion, ni ſur ſa langue, ni ſur ſon eſtomac. En ayant écorcé quelques unes, il trouva qu'elles contenoient un noyau d'une nature cornée, qui, étant preſſé entre les doigts, parut contenir quelque choſe d'huileux.

12° Cela l'engagea à en piler une once & demie dans un mortier, & à la mettre à la preſſe; il obtint, par ce moyen, trois ſcrupules & demi d'une huile épaiſſe très-douce, preſqu'inſipide, & ayant le goût de l'huile de noix tirée ſans feu. Cette huile, en ſortant du ſac; étoit preſqu'auſſi épaiſſe que du beurre de Cacao; mais, peu-à-peu,

elle acquit de la fluidité, & devint douce comme de l'huile d'amandes douces. M. Ehrhart ne s'apperçut pas qu'elle eût aucune qualité nuiſible.

13° Il tenta inutilement d'obtenir un ſel eſſentiel de cette plante. Le ſuc exprimé, qu'il clarifia avec le blanc d'œuf, & qu'il évapora à différentes repriſes, ſe conſerva toujours ſous la forme d'une liqueur ſaline, ſans qu'il lui fût jamais poſſible de l'amener à la cryſtalliſation.

M. Ehrhart convient qu'on ne peut pas déduire de cette analyſe les vertus de la Ciguë; elle peut nous apprendre cependant que ces vertus réſident principalement dans un principe très-volatil, qu'il ſeroit difficile de ſoumettre à nos expériences : d'où il conclut qu'on ne doit s'en rapporter qu'à l'obſervation, pour juger ſainement de ſes propriétés.

Les auteurs ont reconnu aſſez généralement, que les effets que la Ciguë produiſoit, étoient très-différens, ſelon qu'on l'appliquoit extérieurement ou qu'on l'employoit intérieurement. Ils l'ont preſque tous regardée comme un poiſon, lorſqu'on la prenoit intérieurement. En effet ils avoient obſervé que, toutes les fois qu'on en avoit mangé, par mégarde, parmi ſes alimens, elle avoit produit les ſymptomes les plus effrayans, des cardialgies, des nauſées, des ſerremens

dans les hypocondres, des hoquets, des angoiſſes, des gonflemens dans le ventre, des irritations vives dans les fibres de l'eſtomac & des inteſtins, des vomiſſemens, des diarrhées violentes; le bégayement, l'extinction de la voix; de l'ardeur dans la gorge; une ſoif ardente, l'impoſſibilité d'avaler, l'étranglement; des ſpaſmes affreux dans l'œſophage; la ſuffocation, l'abbatement, la peſanteur des membres: les malades chancelent, ne peuvent pas ſe ſoutenir; ils ſentent un engourdiſſement univerſel; leurs ſens s'émouſſent, leurs extrémités ſe glacent; une ſueur froide ſe répand ſur tous leurs membres; les convulſions & le ris ſardonique ſe mettent de la partie: ils ſaignent du nez; ils jettent une écume verte par la bouche; leur pouls eſt le plus ſouvent lent, foible & rare; quelquefois même ils n'en ont point du tout, quelquefois auſſi il eſt fréquent, & la fiévre s'allume. On trouve, dans les auteurs, qu'elle a quelquefois produit le délire, l'obſcurciſſement dans la vue, des vertiges, des égaremens d'eſprit, la fureur, une pente invincible au ſommeil, & quelquefois ſon abſence totale.

On a propoſé différens moyens de s'oppoſer à des effets auſſi funeſtes. La méthode à laquelle M. Ehrhart donne la préférence, eſt, ſi l'on eſt appellé à tems, d'évacuer

d'abord, par les vomitifs & les purgatifs les plus doux, le poiſon, s'il ſe trouve encore dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, de calmer enſuite les irritations qu'il a cauſées dans ces parties, par l'uſage des adouciſſans, tels que les bouillons gras, l'huile d'amandes douces, les mucilagineux, &c. enfin, de rétablir leur reſſort par le moyen des toniques.

Ces effets étoient plus que ſuffiſans pour en rendre ſuſpect l'uſage interne; mais on lui a reconnu, de tout tems, de grandes vertus, lorſqu'on l'appliquoit extérieurement. Hippocrate conſeille une fomentation faite, en broyant de la ſemenee de Ciguë dans du vin blanc, dans les chutes de l'anus, accompagnées d'hémorragie. Galien recommande ces mêmes ſemences dans les maladies des yeux. Dioſcoride loue l'uſage du ſuc exprimé de ſes ſommités, épaiſſi & délayé dans les colires rafraîchiſſans & anodins. En général, les anciens l'ont regardée comme un remede froid, auquel ils attribuoient la vertu d'éteindre les feux de la concupiſcence; ce qui s'accorde peu avec les effets qu'on lui voit produire; car elle paroît agir principalement comme réſolutif, en procurant aux humeurs épaiſſies leur conſiſtance naturelle, ou en diſpoſant à la coction & à la criſe celles qui ſont ſtagnantes & corrompues. Auſſi Pline, quoi-

qu'il adopte les idées des médecins qui l'avoient précédé, dit-il que, de ſon tems, on employoit le ſuc de Ciguë avec les remedes réſolutifs, & que ſon uſage étoit de calmer les inflammations, les rhumatiſmes, les éréſipelles & les autres efflorescences de la peau; que ſes feuilles étoient propres à appaiſer les douleurs, & à réſoudre toutes les eſpeces de tumeurs. En effet, il paroît réſulter d'un très-grand nombre d'obſervations, qu'appliquée extérieurement, elle eſt un excellent remede anodin & diſcuſſif, capable de diſſiper, de réſoudre & d'atténuer les humeurs épaiſſies. On l'emploie, ſur-tout avec ſuccès, dans les engorgemens des viſceres du bas-ventre, & en particulier, dans ceux de la rate.

Malgré toutes les raiſons qu'on avoit de ſe défier d'un remede de cette eſpece, pris intérieurement, il y a eu cependant, dès les premiers âges de la médecine, & ſur-tout parmi les modernes, des hommes aſſez hardis, qui ont donné la Ciguë ſeule ou mêlée à d'autres médicamens, & préparée de différentes manieres, & qui n'ont eu qu'à ſe louer de leur témérité. Hippocrate la met au rang des emménagogues, en quoi il a été ſuivi par Averroës, Braſſavole & pluſieurs autres. Galien la fait entrer dans pluſieurs médicamens internes. Parmi les modernes, Reneaulme, Bowle cité par

Rai, &c. l'ont auſſi employée intérieurement, ſans aucun inconvénient. D'autres l'ont fait entrer dans différens remedes compoſés ; mais c'eſt ſur-tout M. Storck qui en a étendu l'uſage. Ses fameuſes pilules de ciguë ſont entre les mains de tout le monde ; & elles ont été employées avec des ſuccès fort inégaux, mais preſque toujours ſans accidens, quoiqu'on en ait porté la doſe juſqu'à pluſieurs dragmes, & même juſqu'à des demi-onces. Il réſulte de ſes obſervations & de celles des autres medecins qui ont fait uſage de ſes pilules, qu'elles ſont le réſolutif le plus pénétrant, & le correctif le plus puiſſant, que la médecine ait juſqu'ici mis en uſage ; elles amenent à une ſuppuration louable les tumeurs endurcies qu'elles ne peuvent pas réſoudre ; elles corrigent les acrimonies, les écoulemens fétides ; elles détergent les différens ulceres, & ſur-tout les ulceres cancereux, &c. Cependant on auroit tort de les regarder comme un remede infaillible dans toutes ces ſortes de cas. Mais quel remede peut paſſer pour tel ?

Nous ne rapporterons pas le réſultat des obſervations de M. Storck, & des médecins qui ont fait uſage de la Ciguë depuis lui. Nous en avons déja rendu compte, à meſure qu'elles ont été publiées. Nous nous contenterons donc ; & c'eſt par-là

par-là que nous terminerons notre Extrait, d'expoſer en peu de mots, les obſervations faites à Strasbourg, ſur ce remede. Ces obſervations que M. Ehrhart a recueillies, ſont au nombre de quatorze. Il y en a ajoûté trois autres de lui. La premiere a pour objet un homme de cinquante ans, qui avoit, depuis quarante ans, un ulcere à la jambe, avec carie à l'os, produit par deux fractures qu'il avoit éprouvées à cette partie, après qu'elle eût été long-tems malade d'une brûlure. Dans cet eſpace de tems, il avoit fait une infinité de remedes, mais ſans ſuccès. M. Guering, médecin de l'hôpital & des enfans trouvés, lui preſcrivit les pilules de ciguë. Elles le guérirent parfaitement en vingt jours de tems; & il n'a pas éprouvé, depuis, le moindre des accidens qui ont coûtume de réſulter de la guériſon trop prompte des vieux ulceres de cette eſpece.

La II. Un homme auſſi de cinquante ans, attaqué, depuis long-tems, d'une fiévre quarte, qui avoit produit une tumeur à la rate. Il fut guéri de l'une & de l'autre, par l'uſage des pilules & de l'emplâtre de ciguë, qu'on lui appliqua ſur la tumeur.

La III. Un enfant de ſept ans, leucophlegmatique, & portant une tumeur dure, qui fut parfaitement guéri, en peu de tems, par les mêmes moyens.

La IV. Une femme de quarante ans,

hydropique. M. Guering, après avoir vuidé les eaux, par le ſecours du vin ſcillitique, la mit à l'uſage des pilules, pour fondre les obſtructions qu'elle avoit dans l'abdomen. Elles lui réuſſirent parfaitement bien; &, depuis ce tems-là, elle a joui de la meilleure ſanté.

La V. Un ſoldat de vingt-deux ans, qui, ayant été attaqué d'une paſſion iliaque, avoit avalé, par le conſeil d'une femme, une balle de plomb; les vomiſſemens ceſſerent; mais la colique ſubſiſta toujours, & il ſe forma, dans l'aîne droite, une tumeur dure, que les pilules de Ciguë fondirent entiérement.

La VI a été communiquée par M. Ehrmann, médecin de Strasbourg. Une femme de quarante ans n'avoit jamais eu ſes régles, que, trois jours auparavant, elle n'éprouvât des oppreſſions, des vertiges, la céphalalgie, & des douleurs ſi vives au bas-ventre, qu'elles lui faiſoient jetter les hauts cris: à cela s'étoit joint une tumeur dans la région hypogaſtrique, vers le pubis. Elle avoit fait inutilement beaucoup de remedes. Enfin M. Ehrmann lui fit prendre les pilules de Ciguë; & quoiqu'elle ne fût pas parfaitement guérie, lorſqu'il a écrit ſon obſervation, cependant elle avoit déja eu deux fois ſes régles, ſans éprouver ces accidens; & il y avoit tout lieu d'eſ-

pérer qu'elle ſe rétabliroit complettement.

La VII. Une fille fut attaquée de fiévres quartes & tierces, qui furent ſuivies d'obſtructions dans tous les viſceres du bas ventre, & enſuite d'une hydropiſie univerſelle. M. Paris, médecin du cardinal de Rohan, chercha à calmer la fiévre, à évacuer les eaux par les purgatifs, les inciſifs, les doux apéritifs; ce qui lui réuſſit aſſez bien; le plus difficile lui reſtoit à faire; c'étoit de détruire les obſtructions : il tenta inutilement pluſieurs remedes; mais enfin les pilules & l'emplâtre de Ciguë remplirent complettement cette indication, & la malade fut parfaitement guérie.

La VIII eſt d'un homme de ſoixante-cinq ans, qui, en dix-huit mois de tems, avoit eſſuyé neuf attaques d'apoplexie, & & qui n'a pas eu de rechute, depuis un an qu'il fait uſage des pilules de Ciguë, par le conſeil de M. Paris.

La IX. contient l'hiſtoire d'un ſoldat de vingt-cinq ans, qui devint ſourd à la ſuite d'une fiévre. M. Paris ſoupçonnant que ſa ſurdité avoit pour cauſe une parotide qu'il avoit gonflée, lui preſcrivit les pilules de Ciguë, qui rétablirent en effet ſon ouïe, en un mois de tems.

La X. a pour objet un cancer ouvert à la parotide gauche, que portoit une fille de dix-ſept ans. M. Ottman le combattit avec les

pilules de Ciguë ; en peu de tems, les chairs fongueuſes diſparoiſſent, le pus devient louable ; & la parotide bien détachée, égale à peine le volume d'une noix. On l'extirpe avec le plus grand ſuccès ; & les pilules de Ciguë, dont la malade continue l'uſage, achevent la cure.

La XI a encore pour objet un cancer à la mammelle, qu'une femme de cinquante ans portoit depuis très-long-tems. Elle avoit, en outre, des douleurs par tout le corps, qui indiquoient que le virus cancéreux étoit répandu par tout : quoique la cure ne fût pas encore complette, lorſque l'obſervation a été écrite ; cependant les choſes étoient dans le meilleur état, & il y avoit tout lieu d'eſpérer qu'elle ſe rétabliroit entiérement.

La XII, communiquée par M. Lauth, médecin de Strasbourg, a pour objet une femme qui avoit à la matrice un ulcere chancreux, de nature vénérienne. Les anti-vénériens les plus appropriés ne firent qu'aigrir le mal. M. Lauth eut recours à la Ciguë, ayant ſoin de purger de tems-en-tems ſa malade, avec les pilules mercurielles. Il eut l'agrément de voir ſa ſanté ſe rétablir de jour en jour ; à la fin, elle fut entiérement guérie.

La XIII eſt un ulcere d'un mauvais caractere, qui s'étoit formé à la partie anté-

rieure de la poitrine, par la métaſtaſe de l'humeur d'une fiévre pleurétique mal jugée. Il fut guéri, comme tous les autres, par les pilules de Ciguë, dont le malade prit en tout une demi-once.

La XIV eſt l'hiſtoire d'une ophthalmie ſéreuſe qui, ayant réſiſté à toutes ſortes de remedes, céda enfin à l'uſage des pilules de Ciguë. Cette obſervation a cela de ſingulier, que la malade ne pouvoit prendre plus de quatre grains de ce médicament, ſans éprouver des nauſées & des vomiſſemens.

Enfin, des trois obſervations de M. Ehrhart, la premiere a pour objet des chancres vénériens, qui, après avoir réſiſté à tous les remedes mercuriels, & même au remede de M. Van-Swieten, furent guéris par les pilules & les lotions de Ciguë, ſoutenues de l'uſage de la décoction des bois. La ſeconde, une femme qui avoit des obſtructions dans le ventre, & ſur-tout dans le méſentere, qui l'avoient réduit, dans un état d'éthiſie & d'atrophie, qui la retenoit au lit depuis ſix mois. La fiévre hectique ayant été calmée par des remedes appropriés, les pilules de Ciguë fondirent tellement les obſtructions, qu'il n'en reſta plus aucun veſtige, & que la malade fut entiérement guérie. La troiſieme, qui eſt auſſi la derniere, contient l'hiſtoire d'un homme qui,

à la ſuite d'une maladie aiguë, fut attaqué de vomiſſemens continuels, & d'une conſtipation opiniâtre. Quelques doux laxatifs, des lavemens de même eſpece, & les pilules de Ciguë le rétablirent en peu de tems, malgré l'état de maigreur où cela l'avoit réduit. M. Ehrhart ajoûte qu'il a guéri deux jeunes filles attaquées d'hydropiſie, en leur faiſant faire uſage des pilules de Ciguë, après avoir vuidé les eaux. Pour qu'on ne l'accuſe pas de vouloir donner ce remede pour une panacée, il finit ſa Diſſertation par l'hiſtoire de pluſieurs maladies qui lui ont réſiſté, telles qu'une tumeur ſquirrheuſe dans la région de la matrice, un cancer du même viſcere, trois cataractes commençantes, le rachitis, une tumeur à la mammelle, deux épileptiques, des ulceres malins aux pieds, un cancer ſous l'aiſſelle, &c.

DESCRIPTION

D'une Fièvre putride & vermineuſe, qui a régné à Cuſſet & aux environs, à la fin de l'année 1762, *& au commencement de* 1763 ; *par M.* COLLIN, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, & médecin de l'hôpital de Cuſſet.*

Nous avons eu, l'automne dernier, & la

majeure partie de l'hiver, des fiévres putrides-vermineuſes, accompagnées de ſymptomes terribles. La corruption des humeurs étoit ſi conſidérable, & l'engorgement des vaiſſeaux, ſur-tout de ceux du cerveau, étoit pouſſé à un tel point, qu'au ſecond ou au troiſieme jour de fiévre, le malade tomboit dans un délire manifeſte, qui continuoit pendant le cours de la maladie, & ſe faiſoit encore appercevoir ſur la fin de la convaleſcence. J'ai eu des malades qui ſe levoient, avoient bon appétit, prenoient ſenſiblement des forces, le pouls bien réglé; malgré cela, leur eſprit ſe reſſentoit encore de la violente ſecouſſe que les fibres du cerveau avoient ſouffertes pendant le cours de la maladie.

Les premiers ſymptomes de cette fiévre n'annonçoient rien de funeſte. De legers friſſons moins marqués dans l'un, bien plus longs dans d'autres; la tête peſante; une douleur fixe ſur les ſinus frontaux; de la laſſitude dans les jambes; un certain malaiſe, & la langue épaiſſe & blanchâtre, étoient les ſymptomes qui accompagnoient le premier période. Ils étoient bientôt ſuivis de fréquentes & inutiles envies de vomir, d'un pouls plein & embarraſſé; la langue devenoit épaiſſe & jaunâtre, & on éprouvoit une ſenſation douloureuſe de chaleur,

au bout du doigt, quand on touchoit long-tems le malade.

Le troiſieme ou le quatrieme jour au plus, ne ſe paſſoit pas, ſans que le délire ſe mît de la partie. Le ſeptieme jour, on s'appercevoit de ſoubreſaults dans les tendons, qui étoient ſuivis de mouvemens convulſifs dans les membres; la mâchoire, & fort ſouvent tous les muſcles de la face en étoient atteints : un grincement de dents preſque continuel, & l'impoſſibilité d'ouvrir la bouche, mettoit le malade dans le cas de demeurer ſouvent des quinze à vingt heures, ſans rien prendre. Si les muſcles de la mâchoire ainſi contractés, ſe relâchoient un peu & leur laiſſoient la liberté de ſortir la langue, le peu qui paroiſſoit, étoit d'un blanc jaunâtre; ſur la fin, ſi l'on n'en avoit pas eu un ſoin tout particulier, elle ſe montroit noire & gerſée.

Les vents contenus dans l'eſtomac & les inteſtins, fatiguoient cruellement les malades. Ils en rendoient ſouvent par le haut & par le bas, ſans en recevoir aucun ſoulagement momentané, la putréfaction étant aſſez conſidérable pour en devélopper de nouveaux, & leur donner un degré de raréfaction propre à remplacer ceux qui étoient ſortis.

Tous ces ſymptomes ont perſiſté, avec la la même violence, les dix-huit, vingt, &

ſouvent vingt-cinq premiers jours de la maladie, & n'ont commencé à diminuer, que quand l'humeur morbifique ſe portant peu-à-peu ſur les oreilles, diminuoit le levain putréfiant, qui, auparavant mêlé & circulant avec les humeurs, y cauſoit tant de déſordre. Cette métaſtaſe a été ſi conſtante, qu'aucun malade n'eſt entré dans le quatrieme période de cette fiévre, ſans y paſſer; & tous ceux dans qui on appercevoit une legere ſurdité qui alloit en augmentant, pouvoient ſe flatter de guérir, malgré l'état déplorable dans lequel ils étoient, pourvu que, de leur côté, ils ne s'oppoſaſſent pas à la cure, par leur étourderie dans le régime.

Tout médecin attentif à la variation des ſaiſons, & qui veut en tirer des connoiſſances propres à traiter efficacement les maladies qui en ſont les ſuites, doit ſçavoir juſqu'à quel point une chaleur étouffante, comme celle que nous avons eu cet été, diſpoſe les corps à la putréfaction, ſur-tout lorſqu'il ſurvient de l'humidité, pour en devélopper les produits. Ce principe une fois admis, l'on devoit s'attendre à voir régner la maladie dont je viens de donner la Deſcripition, l'automne ayant été aſſez pluvieux, pour completter le mouvement de fermentation, que la chaleur de l'été avoit commencée. Outre cela, les chaleurs ayant été continues, les eaux s'étoient évaporées

en grande partie, le peu qui reſtoit, étant ſans mouvement, ſe corrompoit, & contenoit dans ſon ſein un millier d'inſectes différens, qui venant à périr & à ſe corrompre, infectoient l'air environnant, & le rempliſſoient d'un mauvais levain qui ſe communiquoit au loin, de façon que la ville & la campagne, le pauvre & le riche n'ont pas été exempts de cette maladie. Preſqu'aucun de ceux de cette ville qui ont été à même de ſe faire ſecourir, dès les commencemens, ne ſont péris; mais ceux des environs, qui manquoient de ſecours, ne pouvoient guères ſe tirer d'embarras; la diſpoſition à la gangrene étoit trop conſidérable, tant dans les ſolides que dans les fluides, pour ne ſe pas manifeſter chez eux, & les faire périr dans le tems même que l'on croyoit que la nature avoit été ſuffiſante pour détruire les plus dangereux ſymptomes de la fiévre.

Quoique la raréfaction du ſang me parût aſſez conſidérable dans le commencement de cette maladie, & que le pouls fût plein, je n'ai preſque pas été dans le cas de répéter la ſaignée; l'ayant pratiquée une fois, le pouls s'affaiſſoit, & les humeurs tendoient ſi fort à la diſſolution, qu'à moins de vouloir faire périr le malade ſous la lancette, il falloit s'en abſtenir. J'ai même traité pluſieurs de ces fiévres, ſans faire

ouvrir la veine. Le malade ayant laiſſé écouler les premiers jours, ſans ſe procurer ce ſecours, & pour lors la putréfaction ayant pris le deſſus, les évacuations fréquentes, par haut & par bas, ont été mieux indiquées & plus ſalutaires.

Après une ſaignée, le tartre émétique pris en lavage, m'a été d'un grand ſecours. Par ſon moyen, je débarraſſois l'eſtomac des mauvais levains qui y étoient contenus, ſans compter nombre de vers qu'il entraînoit. Après un jour de repos, j'ai tâché de diminuer les humeurs corrompues, & d'évacuer les vers contenus dans les inteſtins, en faiſant prendre à mes malades un minoratif, que j'ai toujours répété efficacement, deux jours après, quoiqu'ils fuſſent déja dans le délire.

Après ces premieres évacuations, il falloit ſoutenir le pouls, qui, dans le courant de la maladie, s'affoibliſſoit conſidérablement, & tâcher de donner un cours uniforme au ſuc nerveux, qui ſe portant en plus grande quantité aux parties irritées, par l'âcreté des humeurs, y occaſionnoit des ſoubreſaults dans les tendons, & des mouvemens convulſifs dans les membres : il falloit, avec cela, s'oppoſer à la diſpoſition diſſolutive où étoient toutes les humeurs. J'ai cru pouvoir remplir ces indications, par l'uſage d'une potion

bien ſimple, & dont la vertu anti-ſeptique & nerveuſe peut être regardée comme ſûre, m'ayant toujours réuſſi ; l'eau de menthe & de chicorée en formoient le véhicule ; le ſel d'abſynthe, le ſel de nître en petite doſe, un peu de muſc, fort ſouvent du camphre diſſous dans l'huile, & le ſuc de citron, à moins que la mauvaiſe poitrine du ſujet ne le contre-indiquât, en formoient la compoſition ordinaire ; quand l'irritation du genre nerveux étoit trop irréguliere, j'y ajoûtois la teinture de caſtor, & l'eau de fleurs d'orange : ils prenoient une cuillerée de cette potion toutes les deux heures, le même jour qu'ils avoient été purgés pour la ſeconde fois, & continuoient ainſi preſque juſqu'à la fin de leur traitement, y ajoûtant ou diminuant quelque choſe, ſuivant les circonſtances.

Les lavemens, tantôt avec le ſucre, le lait & le ſel marin, & tantôt compoſés ſeulement d'une décoction de plantes émollientes, & ſoutenus de fomentations des mêmes plantes, appliquées ſur le bas ventre, ont procuré des évacuations conſidérables & très-ſalutaires ; avec ce ſeul ſecours, je leur ai maintenu le ventre libre dans le fort de la maladie ; j'ai évité les gonflemens qui, par intervalle, les fatiguoient cruellement, & j'ai mis les humeurs dans le cas

de ſe purifier à la longue, après avoir expulſé les mauvais levains qui y étoient contenus.

Le pouls s'affaiſſant conſidérablement du dix au douze, je l'ai toujours, relevé avec ſuccès, par deux emplâtres véſicatoires appliqués aux gras des jambes, qui à la longue procuroient une ſuppuration abondante & diminuoient les ſymptomes.

En ſuivant ce traitement, j'avois la conſolation de voir mes malades, après avoir été à la derniere extrémité, commencer à devenir un peu ſourds, & avoir encore aſſez de force pour ſoutenir une douce moiteur qui leur arrivoit du ſeize au vingt, & qui, lorſqu'elle ſe ſoutenoit, fortifioit plutôt le malade qu'elle ne l'affoibliſſoit.

Dans le tems que la moiteur commençoit à paroître, & que la ſurdité alloit en augmentant, je n'ai pas trouvé de meilleur cordial ni un plus puiſſant anti-ſeptique que le vin; j'en faiſois mettre une ou deux cuillerées dans chaque priſe de bouillon; par ce ſecours, les malades les digéroient plus facilement, ils en prenoient fort ſouvent avec la limonade, ayant vu par expérience, qu'un acide végétal ainſi uni au vin, loin d'affoiblir ſa vertu anti-ſeptique, l'augmente beaucoup. Quoique mes malades fuſſent encore dans le délire, quand je leur preſcri-

vois du vin, l'embarras dans le cerveau, ni la fiévre n'augmentoient nullement; mais s'ils en faiſoient uſage avant ce temps-là, ils s'en repentoient bientôt; la tenſion des fibres du cerveau étoit plus forte; les ſoubreſaults dans les tendons, & les mouvemens convulſifs bien plus violens.

Après que cette moiteur avoit duré quelques jours, un minoratif diminuoit très-fort la fiévre qui étoit finalement emportée par quelques verres d'apozème dans leſquels entroit le quinquina, les fleurs de camomille, le ſel d'abſinthe, & le citron.

Malgré tous les ſoins que l'on prenoit pour tenir les malades dans un état de propreté, ils ont preſque tous eu les feſſes écorchées, &, dans la ſuite, gangrenées; les onguents ordinaires, animés de ſtyrax, empêchoient les progrès qu'auroit pu faire la gangrene dans le cours de cette maladie; mais la ſuppuration ne s'établiſſoit bien, que quand le malade avoit commencé l'uſage des apozèmes; nouvelle preuve de l'efficacité du quinquina, pour s'oppoſer aux ſuites d'un ſang gangrené & diſſous.

Pendant le cours de ces fiévres, mes malades ont pris, pour boiſſon ordinaire, une legere limonade bouillie. Je leur faiſois mettre ſur la langue des tranches d'oranges trempées dans l'eau, & ſaupoudrées de ſucre; ce qui diminuoit leur altération, &

empêchoit que la langue ne ſe gerçât.

Après avoir fait faire uſage des apozèmes ci-deſſus décrits, pendant une huitaine de jours, je repurgeois mes malades pour la derniere fois. Ils ont ſouvent été retenus dans leur chambre, plus d'un mois après que la fiévre étoit paſſée, les écorchures des feſſes étant très-longues à ſe cicatriſer.

OBSERVATIONS

Sur un Mémoire de M. LOUIS, *profeſſeur royal de chirurgie, & chirurgien-conſultant des armées du Roi, concernant une queſtion anatomique, relative à la Juriſprudence; par M.* PHILIP, *médecin de la faculté de Paris.*

Depuis quelques mois, il ſe répand dans le public une brochure ayant pour titre : *MÉMOIRE ſur une queſtion anatomique, relative à la juriſprudence, dans lequel on établit les principes pour diſtinguer, à l'inſpection d'un corps trouvé pendu, les ſignes du* SUICIDE, *d'avec ceux de l'*ASSASSINAT. La malheureuſe hiſtoire des *Calas*, ſi connue dans toute l'Europe, a donné lieu à cette nouvelle production. L'auteur en avoit fait la lecture dans une ſéance de l'académie de chirurgie, dont il eſt mem-

bre. Il a cru devoir profiter du moment où tous les yeux ſont fixés ſur la famille la plus déſolée, pour expoſer ſon travail au grand jour : perſuadé, ſans doute, que ces circonſtances rendroient intéreſſant un mémoire qui avoit pour objet, d'éclairer les eſprits ſur une matiere ſi obſcure. Pour l'approfondir, *il n'a négligé aucun moyen d'inſtruction ; il a fait des recherches, établi des correſpondances, conſulté de vive voix l'exécuteur de la juſtice, fait des expériences ſur les cadavres humains & ſur des animaux vivans.* L'affaire des *Calas* en eſt-elle plus éclaircie ? Non. L'auteur du mémoire a tout-à-fait perdu de vue cet objet principal, pour ne s'occuper que de détails inutiles, ſoutenir des opinions hazardées, & nous donner les principes les plus dangereux, ſuivons-le dans ces trois articles. Il eſt eſſentiel de mettre les novices en garde contre l'erreur. Les magiſtrats pourroient d'ailleurs en recevoir des impreſſions qui influeroient ſur leurs jugemens, dans les cas de même nature. Il eſt encore plus eſſentiel d'en prévenir les funeſtes conſéquences.

Nous appellons détails inutiles tout ce qui ne concourt point à la ſolution du problême. Il s'agit *de déterminer, lorſque la ſtrangulation aura réellement cauſé la mort, comment on pourra reconnoître ſi elle a été volontaire, ou l'effet d'une violence extérieure :*

ou

ou pour nous expliquer plus clairement, & conſerver l'analogie qu'il doit y avoir entre l'état de la queſtion & l'hiſtoire des *Calas*, qui en a donné le ſujet, il s'agit de diſtinguer dans un homme pendu vivant, s'il s'eſt pendu lui-même, ou s'il n'a pas été pendu par un autre. L'auteur du mémoire eſt cependant plus occupé de nous prouver *que la méchanceté des hommes les a rendus induſtrieux juſques dans le crime, & que, pour ſe ſouſtraire aux peines capitales que mérite un aſſaſſinat, ils ont quelquefois cherché à le faire méconnoître, en pendant la perſonne qu'ils avoient fait mourir par une autre voie.* Ces poſſibilités une fois admiſes, *lorſque la mort du ſujet eſt bien conſtatée, il s'agit*, ſelon lui, *de connoître s'il a été pendu vivant, ou après ſa mort.* N'eſt ce pas le même point de controverſe ſi bien décidé par les auteurs qui ont écrit avant notre académicien ? Ne dit-il pas lui-même que *toute l'attention des auteurs, qui ont traité cette matiere, s'eſt bornée à la ſeule queſtion de ſçavoir ſi le corps ſuſpendu avoit été étranglé vivant, ou s'il n'avoit pas été pendu, après avoir perdu la vie par une autre cauſe?* Ne ſçavions-nous pas que la ſuſpenſion après la mort ſe reconnoît au défaut de *rougeur*, de *meurtriſſure*, de *changement de couleur à l'endroit du col, où la corde a fait ſon impreſſion ;* qu'alors *la face du cadavre eſt dans l'état naturel ;* qu'il n'y a

point d'écume à la bouche, ni dans les narines; que *la langue* n'eſt *ni gonflée, ni noire*? Il eſt donc inutile de nous répéter l'hiſtoire de cette *femme de la ville de Mantes, qu'on avoit trouvée pendue à une ſolive dans une grange*, puiſqu'une plaie qui *traverſoit le cœur de part en part, avoit été la véritable & ſeule cauſe de ſa mort, & qu'elle avoit précédé la ſuſpenſion du cadavre*? Que prouve ici l'hiſtoire que *Bohnius* rapporte d'une autre *femme trouvée ſuſpendue*, puiſqu'elle *ne l'avoit été qu'après ſa mort, qu'on jugea avoir été cauſée par des coups mortels ſur le bas ventre*? Que conclure pour le cas dont il s'agit, de tout le détail de la procédure faite au ſujet de la mort de *Barthelemy Pourpre* qu'on trouva pendu à la campagne, puiſque ſon pere l'avoit auparavant *étranglé à terre*? Quelle inſtruction croit-on nous donner par *l'hiſtoire tragique & effroyable d'un pere qui fut trouvé pendu près de la ville de Berne en Suiſſe*, après avoir été aſſaſſiné par ſon propre fils? Nous en dirons autant de l'hiſtoire *d'un priſonnier*, qui, *jouiſſant d'une bonne ſanté, mourut ſubitement*, ſans être ni pendu ni étranglé, & de la mort duquel on accuſa le gouverneur. Telle eſt encore l'hiſtoire de ce voleur que le Meûnier des environs d'Abbeville détacha de la potence le lendemain de ſon ſupplice, rappella à la vie & à la ſanté par ſes ſecours, & qu'il ramena quinze jours

après au même poteau dont il l'avoit tiré, pour punir ce misérable d'avoir volé son libérateur. Quel rapport entre l'objet du mémoire, & l'histoire de cet *Allemand qui s'étoit coupé la gorge* chez un banquier de Paris, accusé d'être l'assassin? Que font enfin à l'affaire des *Calas* tous ces raisonnemens, pour nous engager à secourir les pendus suicides; cette discussion sur le moral ou le physique de leur action, ces avis publiés, depuis 1740, au sujet des noyés, l'éloge de la philosophie & des arts, la longue note ou les filles de Milet, Aulu-Gelle, & Tacite sont étonnés de se rencontrer; &c ?

Passons aux opinions hazardées. Nous nous contentons d'indiquer celle-ci. *La corde, surtout dans ceux qui se pendent eux-mêmes, n'agit point du tout sur le conduit de l'air*, qui le mettroit à l'abri de la pression ? Sur quelle partie, sur-tout, la corde agiroit-elle ? Nous insisterons un peu plus sur la suivante. *Les pendus ne meurent pas faute de respiration, c'est-à-dire, que la cause de leur mort ne dépend pas, comme on le croit vulgairement, de la respiration primitivement interrompue par le lien qui leur serre le col. Cette fonction subsiste en eux jusqu'à la fin; & ils meurent vraiment apoplectiques, par la compression des veines jugulaires.* Voici l'unique preuve dont s'appuie l'auteur du mémoire. Il *la trouve dans la facilité avec laquelle on a*

rappellé à la vie ceux qui s'étoient pendus eux-mêmes, lorſqu'ils ont été ſecourus à tems. Deux hiſtoires viennent encore là fort à propos, pour allonger la matiere. Dans l'une, communiquée par un chirurgien de Lyon, c'eſt un homme qui, s'étant pendu deux fois, & ayant été deux fois ſecouru, *en fut quitte pour des douleurs conſécutives de la tête & des jambes.* Dans l'autre, rapportée par le chancelier BACON, c'eſt *un gentilhomme à qui il prit phantaiſie de ſçavoir ſi ceux que l'on pend ſouffroient beaucoup de mal. Il en fit l'épreuve ſur lui-même.* Secouru par ſon ami, on ne voit pas qu'il en ait conſervé la moindre incommodité. Quelle reſſemblance trouve-t-on entre l'état de ces deux pendus, & l'état d'un homme vraiment apoplectique? *la facilité avec laquelle on les a rappellés à la vie*, n'eſt-elle pas plutôt une preuve négative de l'apoplexie? preuve qui eſt confirmée par l'aphoriſme *d'Hipocrate*, qui dit *qu'il eſt impoſſible de guérir une forte apoplexie, & qu'il eſt difficile d'en guérir une legere* (a). Si les pendus mouroient *vraiment apoplectiques*, ce ſeroit ſans doute, d'une forte apoplexie, & lorſqu'on tâcheroit de les ſecourir; quoiqu'il en fût encore tems, on n'auroit pas autant de facilité, qu'on veut nous le faire croire, à les rappeller à la vie. On voit par-là, que ce n'eſt pas d'*Hippocrate*

(a) *Hipp. Aphor.* 42, ſect. ij.

que l'auteur du mémoire a fait ſon étude particuliere. Dans l'extrait qu'a donné de ſon ouvrage le Mercure de France du mois de Juin, on nous inſinue que c'eſt ſur-tout la doctrine de *Paré*, de *Riolan*, de *Zacchias*, d'*Alberti*, de *Garmann*, &c. qu'il s'eſt rendu très-familiere : apportons-lui donc des preuves tirées de ces auteurs qu'il paroît ſi bien connoître. *Garmann* qui penſe & dit expreſſément que les pendus ne meurent que par le défaut de reſpiration (*a*), dans le même *gros volume*, *de miraculis mortuorum*, nous rapporte, d'après *Cardan*, deux faits tout à-fait péremptoires. Dans le premier, on voit qu'un homme qui avoit été pendu deux fois par l'exécuteur de la haute juſtice, avoit toujours été préſervé des effets de la ſtrangulation, ce qu'on regardoit comme une eſpece de miracle, mais qu'enfin, le juge ayant changé ſon ſupplice, il périt cette troiſieme fois, & qu'on lui trouva la trachée-artere oſſifiée. L'autre fait, eſt de la même nature. Un homme ayant été pendu à Bologne, fut trouvé vivant, après avoir reſté long-tems attaché à la potence; & on nous allégue la même cauſe de ſa conſervation, c'eſt-à-dire l'oſſification de la trachée-artere (*b*). Peut on ſe refuſer à de pareils faits? Qu'exige-t-on de plus pour être convaincu ? S'il reſtoit

(a) *De miracul. mortuor.* lib. iij, tit. iv, §. 50, pag. 1235.

(b) *Id.* Lib. iij, tit. iij, §. 33, pag. 1077.

encore le moindre doute, *Becker* nous fourniroit le moyen de le lever par l'expérience dont il nous fait part. « Je me ſouviens, dit-il, » que nous pendîmes à Wirtemberg un chien » qui reſta pendu juſqu'à ce que nous eûmes » obſervé que le mouvement du cœur étoit » entiérement éteint. Nous le laiſſâmes enſuite » couché par terre pendant un demi-quart » d'heure; & quoiqu'il ne revînt point à lui, » après lui avoir ſoufflé de l'air dans la gueule, » nous ne perdîmes cependant pas, mes amis » & moi, toute eſpérance de le faire revivre. » Je penſai à la bronchotomie que je crus » être notre derniere reſſource pour ſauver » cet animal. Nous la pratiquâmes auſſi-tôt, » parce que le cas étoit urgent. Ayant intro- » duit un petit tube dans l'ouverture de la tra- » chée-artere, nous ſoufflâmes deux ou trois » fois de l'air, en mettant un petit intervalle » de tems entre chaque repriſe. Après la troi- » ſieme, nous obſervâmes que la poitrine com- » mençoit à s'élever; mais après la cinquieme » fois, nous eûmes la joie de voir l'animal » remuer un peu les pieds & la queue (*a*). Pour abréger, on vint à bout de ſauver le chien, qui en fut quitte pour avoir un an ſa voie enrouée.

Appliquons l'expérience de *Becker* à l'opinion avancée par l'auteur du mémoire;

(a) *Joh. Conrad. Becker. De ſubmerſor. morte ſine potâ aquâ.* §. xxxvij, pag. 67.

qu'auroit pu faire au chien pendu, & la bronchotomie, & l'air qu'on lui ſouffla dans la trachée-artere, s'il eût été vraiment apoplectique ? Concluroit-il que cette opération eſt un remede pour l'apoplexie ?

Mais ce n'eſt point encore aſſez. Nous voulons convaincre l'auteur du mémoire que, *la reſpiration* ne *ſubſiſte* point *dans les pendus juſqu'à la fin*. Peut-être ſe rendra-t-il à l'autorité d'un auteur moderne, homme très-reſpectable, très-inſtruit, & qui lui donne des éloges. *Cangiamila*, chanoine théologal de l'égliſe de Palerme, & inquiſiteur provincial du royaume de Sicile, nous dit, que les pendus ſont certainement privés de l'air, & que néanmoins, pluſieurs d'entr'eux ont été rappellés à la vie, lorſqu'on a eu coupé la corde. Cette (*a*) facilité de ſauver les pendus, ne prouve-t-elle pas encore pour nous ? N'eſt-il pas plus court & plus aiſé de rendre à l'air le paſſage qu'on lui avoit fermé, que de détruire une apoplexie, telle qu'elle ſoit ?

Nous avouons cependant que les vaiſſeaux du cerveau des pendus ſont aſſez engorgés pour en impoſer. Mais d'où dépend leur engorgement ? C'eſt ſur-tout de la ſuffocation. Sans recourir à la compreſſion des veines jugulaires par la corde, la phyſiologie nous en fournit une explication fondée ſur le genre de

(a) *Embryolog. ſacr.* lib. iij, cap. xx, p. 199.

mort que le patient a eſſuyé. Nous allons le développer. C'eſt *Garmann* qui nous met ſur la voie. Il eſt du ſentiment qu'après les maladies convulſives du diaphragme, après l'aſthme, &c. on ne meurt pas, comme après les autres maladies, dans le moment de l'expiration, mais qu'on meurt dans celui de l'inſpiration. Il en eſt de même de ceux qui ſe noyent, de ceux que la fumée ſuffoque, ou qui ſont étranglés (*a*). *Garmann* n'en donne pas la raiſon. Nous l'empruntons d'*Hebenſtreit*, profeſſeur public en l'univerſité de Leipſick, doyen de la faculté de médecine, & médecin ordinaire de la ville (*b*). C'eſt le deſir de conſerver leur vie qui leur fait faire des efforts prodigieux, pour attirer l'air qui va leur manquer, & dont la ſortie eſt ſur le champ tout-à-fait interceptée. Cela poſé, le diaphragme des pendus doit néceſſairement s'abbaiſſer outre meſure. Alors les deux tendons, dans l'intervalle deſquels eſt ſituée l'aorte deſcendante, ſeront dans la plus violente contraction; & par conſéquent le vaiſſeau qu'ils embraſſent, ſera fortement comprimé. Le fluide qu'il contient, ſera donc gêné dans ſon cœur; & il refluera vers toutes les parties où il y aura moins de réſiſtance. Le poumon,

(a) *De miracul. mort. in diſſertat prælimin. de cadav.* §. 169, pag. 111.

(b) *Anthropolog. forenſ.* ſect. ij, membr. ij, cap. ij, art. iv, §. VI, pag. 485.

le cœur ſeront les premiers expoſés à l'impétuoſité de ſon retour, & en recevront tant que leur capacité pourra permettre. Le ſang ira bientôt par les arteres ſouclavieres, occaſionner l'échymoſe des bras, & leur lividité juſqu'au bout des doigts. Les branches de l'artere carotide externe, lui donneront lieu de produire la noirceur, le gonflement du viſage, la pro-éminence des yeux, le bourſoufflement des levres, la tuméfaction de la langue. Les arteres carotides internes, peu expoſées par leur ſituation profonde à être tout-à-fait comprimées par la corde, lui fourniront encore une voie de retraite; & la ſubſtance du cerveau n'étant pas capable de réſiſter, ſon engorgement deviendra donc auſſi facile que prompt. La rougeur, le gonflement, la lividité, l'échymoſe des parties inférieures découlent de la même ſource. L'ouverture du diaphragme abbaiſſé, deſtinée à donner paſſage à la veine cave aſcendante, comprimera de même ce vaiſſeau; & le ſang, au lieu de revenir au cœur, ſe trouvera forcé de ſéjourner. Un obſtacle aſſez foible ſeroit capable de l'arrêter, puiſqu'il remonte contre ſon propre poids. Que ne doit-il pas arriver, quand la veine cave ſera preſſée dans tout ſon diametre? Les moins inſtruits en phyſiologie concévront ſans peine cette explication. Elle rend raiſon de tous les ſymptômes, ſignes, effets, & phénomenes de l'étranglement. Eſt-

il poſſible de le faire dans le ſyſtême de notre académicien ? D'ailleurs, l'apoplexie occaſionneroit-elle toujours une mort auſſi promte que la ſuffocation ? Voit-on ſouvent des apoplectiques avoir le viſage gonflé, livide, & noir, comme les pendus ?

Juſqu'ici, nous n'avons ſuppoſé la reſpiration ſupprimée, que par la corde; mais comme elle agit auſſi ſur les veines jugulaires, faiſons plus, ôtons à l'auteur du mémoire tout moyen de replique, & prouvons-lui que la même choſe peut arriver ſans la moindre compreſſion des vaiſſeaux du col. L'autorité de *Zacchias*, médecin du pape Innocent X, nous fournit la premiere preuve. Cet auteur aſſure que, dans toutes les ſuffocations, ſoit qu'une corde ou autre violence extérieure les produiſe, ſoit qu'une cauſe interne leur donne lieu, tous les phénomenes qu'on obſerve, dépendent entiérement de ce que, LA RESPIRATION ÉTANT INTERCEPTÉE, le ſang ſe porte aux parties ſupérieures ; qu'il engorge les veines de la tête & des parties voiſines ; qu'il déchire ſouvent, & briſe les vaiſſeaux ; de-là le gonflement, la lividité, la noirceur, les hémorragies & autres effets qu'on remarque en pareil cas (*a*). *Reineſius*, bourguemeſtre d'Altembourg, conſeiller de l'électeur de Saxe, praticien de Leipſick, & l'un de ces

(a) *Zacch. Quæſt. medico-legal.* lib. ix, conſil. xix, pag. 697.

ſçavans étrangers qui eurent part aux libéralités de Louis XIV, ne nous eſt pas moins favorable. Il ne met aucune différence entre les effets de l'étranglement, & ceux de la ſuffocation qu'éprouve celui à qui l'on ferme très-exactement la bouche & les narines (*a*). Le docteur *Alberti*, dans ſon *ſyſtema juriſprudentiæ medicæ*, nous dit auſſi que la ſuffocation peut imiter l'étranglement (*b*), c'eſt-à-dire, que les effets ſont les mêmes dans l'un & l'autre cas. Nous trouvons encore de bonnes raiſons dans un ouvrage de *Marcellus Donatus*, médecin ordinaire du prince de Mantoue & de Montferrat. Il raconte qu'un enfant ayant briſé avec ſes dents une châtaigne ſéche, quelques fragmens de la pelure s'introduiſirent dans la trachée artere. Une femme lui donna quelques coups ſur le dos dans le deſſein de le ſoulager. Ces petits corps étrangers parvinrent alors juſques dans les lobes du poulmon, ce qui le mit un peu plus à ſon aiſe; mais étant ſurvenu une légere ſuffocation, l'enfant fut, pendant quatre jours, dans l'état le plus digne de pitié, & le plus à craindre pour ſa vie. Le cinquieme jour, au moment qu'on alloit chercher chez l'apothicaire de quoi pouvoir le ſecourir, par le ſeul effort

(a) *Th. Reineſ. Schol. jure conſultor. medic.* lib. iv, ſect. iv, cap. ij, pag. 585.

(b) *Syſtem. Juriſprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xiv, pag. 234.

d'une petite toux, il devint TOUT NOIR, COMME S'IL AVOIT ÉTÉ PENDU, & mourut dans les bras de ſon pere (*a*). Tout le monde ſçait d'ailleurs qu'en touſſant, ſans avoir de corps étranger dans le poumon, le viſage s'enflamme & rougit, ſi la toux continue avec une certaine violence ; les yeux deviennent étincellans, & ſemblent ſortir de l'orbite; les veines du front ſe gonflent ; on ſaigne quelquefois du nez ; & l'on ſent même des douleurs & des élancemens dans l'intérieur de la tête. On connoît de plus le changement que procurent au viſage les efforts que l'on fait quelquefois pour rendre ſes excrémens. N'eſt-ce pas toujours par le même méchaniſme, que ces effets ſont produits ? La moindre compreſſion extérieure y a-t-elle jamais part ?

On prendroit donc mal-à-propos l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau, pour la cauſe de la mort des pendus, puiſque cet engorgement eſt l'effet de la ſuffocation, & qu'il eſt dû principalement au défaut de reſpiration ; ce qui eſt évidemment démontré par l'impoſſibilité de faire périr par la corde, les deux hommes qui avoient la trachée-artere oſſifiée.

Si l'on veut néanmoins que les pendus meurent par un engorgement, le plus con-

(a) *Marcell. Donat. de medic. hiſtor. mirabil.* lib. iij, cap. vij, pag. 257.

ſidérable doit ſans doute être regardé comme la principale cauſe de leur mort, ſur-tout, quand il occupe les viſceres les plus eſſentiels à la vie. Dans ce dernier cas, tout parle encore en notre faveur. Le docteur *Alberti* avoue bien que les vaiſſeaux du cerveau des pendus ſont engorgés; mais il nous dit préciſément que les principaux ſignes de la ſtrangulation ſe rencontrent dans les poulmons & dans le cœur, ſur-tout dans ſon ventricule droit (*a*). *Hebenſtreit* nous apprend la même choſe. Il dit ſimplement que les veines de la pie-mere, & les jugulaires ſont diſtendues, mais que les poulmons ſont livides & gorgés de ſang, ainſi que le ventricule antérieur du cœur (*b*). Il en donne pour raiſon l'obſtacle que le ſang trouve à paſſer par les vaiſſeaux du poumon, parce qu'ils ſont déja très-pleins. Le ſang regorge alors dans le ventricule droit du cœur, d'où part l'arrere pulmonaire (*c*). On ne dira pas que l'engorgement de la poitrine des pendus ſoit dû à la compreſſion des veines jugulaires par la corde, il eſt cependant plus conſidérable que celui de leur cerveau.

(a) *Syſtem. Juriſprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xiv, pag. 234.

(b) *Anthropolog. forenſ.* ſect. ij, membr. ij, cap. ij, art. 11, §. xlv, pag. 428.

(*c*) *Id.* Sect. ij, membr. ij, cap. ij, art. iv, §. 6, pag. 486.

La raiſon de cette différence n'eſt pas difficile à ſaiſir, après l'explication que nous avons donnée ci-deſſus.

On pourroit peut-être l'attaquer, cette explication, & dire que l'abbaiſſement du diaphragme ne peut guères opérer de compreſſion ſur les vaiſſeaux qui le traverſent, d'autant mieux qu'il eſt difficile de concevoir que ſes deux faiſceaux tendineux, en ſe contractant, reſſerrent de beaucoup l'eſpace qui ſe trouve entr'eux. Nous en conviendrons, ſi l'on veut. Nous avouerons même que cette cauſe, ſi elle exiſte réellement, n'eſt peut-être que ſubſidiaire à une autre plus efficace. L'avantage n'en ſera pas moins de notre côté. Cette cauſe plus efficace, eſt le défaut de paſſage du ſang par les vaiſſeaux du poumon, défaut qui dépend uniquement de l'interception de la reſpiration. Cette cauſe ſuffit, & ſatisfait pleinement à l'explication de tous les phénomenes dont nous avons fondé la théorie ſur la compreſſion des vaiſſeaux qui traverſent le diaphragme. On vient de voir qu'*Hebenſtreit* l'admet. Nous l'admettons auſſi comme abſolue & inconteſtable, ſi l'on réfute la premiere que nous avons d'abord adoptée, pour déférer aux idées reçues par bien des phyſiologiſtes; il en réſultera toujours que les pendus ne meurent que faute de reſpiration.

La cauſe de la mort des pendus que nous aſſignons ici, ne nous en fait pas exclure une autre beaucoup plus prompte. C'eſt la luxation des vertebres du col. Mais il faut la ſuppoſer avec déchirement de la moëlle de l'épine, ſi l'on veut que la mort ſoit ſubite. La ſeule compreſſion de cette moëlle pourroit quelquefois ne produire que la paralyſie des parties qui reçoivent des nerfs des paires vertébrales; & l'exécution reſteroit alors incertaine, ou bien il ſe paſſeroit pluſieurs heures, avant la mort du patient, à moins que la ſuffocation ne concourut à l'accélérer.

La ſuite pour l'ordinaire prochain.

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, *chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M.* LORRY, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris.*

ARTICLE II.

De l'utilité des Eaux de Luchon, contre les roideurs des tendons & des ligamens, à la ſuite des luxations & des fractures.

OBSERV. VII. M. Boyer, marchand de bois à Toulouſe, ſe fractura la jambe dans l'hiver de 1760 : la réduction fut faite ; mais le bandage trop ſerré attira un gonflement très-conſidérable au pied, & une roideur exceſſive dans tous les muſcles & les tendons qui paſſent par-deſſus ces articulations, ce qui le rendoit entièrement perclus de cette jambe. Dans le mois de Mai ſuivant, il ne pouvoit encore marcher, qu'avec des potences : il ſe rendit dans ce tems-là aux bains de Luchon, il y prit les temperés de la Salle, il doucha pluſieurs fois le jour ſa jambe

&

& ſon pied avec les eaux de la Reine & de la Grotte. Il ſe retira, après un mois de cet uſage, bien ſoulagé, les mouvemens de ſon pied & de ſa jambe étant un peu plus libres; après quelque tems d'intermede pris à Saint-Beat, dont M. Boyer eſt originaire, il revint aux eaux pour répéter les bains & les douches qui lui avoient ſi bien réuſſi : il ſe retira avec ſa jambe bien guérie. Mais pour mieux confirmer ſa guériſon, il eſt revenu à Luchon l'année 1761 : il y a pris des bains tempérés & des douches ; il s'eſt retiré, le 27 Septembre, bien guéri de ſa jambe & en parfaite ſanté.

OBSERV. VIII. M. Peyrade, avocat du roi au ſénéchal de Nebouzan, habitant de la ville de Valentine, âgé d'environ cinquante-huit ans, reçut, vers la mi-Juillet 1761, ſous la plante du pied, appuyée ſur la baſe de l'étrier, une ruade d'un cheval, qui lui caſſa l'os tibia gauche à ſa partie moyenne & inférieure. Il n'y eût point de déplacement dans les piéces fracturées; le bandage fut appliqué & levé, ſelon les régles, au quarantieme jour ; M. Peyrade commença à s'eſſayer de marcher ; mais il avoit l'articulation du pied genée par le gonflement & le roidiſſement des ligamens & des tendons, qui lui cauſoient beaucoup de douleur. Il ſe rendit à nos eaux le 14 Septembre ; l'uſage des bains tempérés & des

douches a parfaitement rétabli ces parties. Il s'eſt rétiré le premier Octobre, ayant les mouvemens du pied auſſi libres qu'avant ce dernier accident. Cela eſt d'autant plus heureux pour lui, que, dans ſon enfance, une maladie critique & rebelle avoit attiré ſur le même pied un abcès par congeſtion, qui avoit été ſuivi de la chute de quelques os cariés, & que l'affoibliſſement que ce membre en conſervoit, ſembloit devoir faire craindre un ſuccès moins parfait.

OBSERV. IX. Le ſieur Martiri, marchand de Saint-Martory, âgé d'environ quarante ans, bien conſtitué, eut la jambe fracturée, au mois de Mai 1761, par une groſſe piéce de bois qui lui tomba deſſus. Cette fracture étoit à quatre pouces au-deſſous du genou; elle étoit compliquée de plaie, de contuſion, d'éclats d'os; elle fut ſi mal réduite, que la partie inférieure du tibia débordoit en dedans, ſur la ſupérieure, de plus d'un pouce. La contuſion inſéparable d'un ſemblable accident fut ſuivie de beaucoup de ſuppuration, & laiſſa une plaie & un ulcere très-conſidérable. Les bains & les douches qu'il eſt venu prendre à Luchon, dans le mois de Septembre, ont produit la chute de pluſieurs eſquilles; par leur uſage, & la ſeule charpie trempée dans l'eau minérale, cette plaie s'eſt preſque guérie. La jambe & le pied ſe ſont déſenflés; & lorſqu'il eſt parti

des bains ; il marchoit avec assez de liberté, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, même avec le secours des potences. S'il avoit eu la patience d'y rester encore quelques jours, il n'est pas douteux que son ulcere n'eût été parfaitement cicatrisé, & qu'il n'eût été bien guéri, à sa difformité près. Il s'est retiré le 25 Septembre.

OBSERV. X. Mademoiselle d'Encausse de Regades, âgée de près de quatre-vingt ans, se cassa les deux os de l'avant-bras, à deux pouces de l'articulation du poignet, en tombant d'une voiture, au retour de Bagneres de Bigorre, sur la fin d'Octobre 1759, la réduction fut bien faite ; mais le bandage trop serré & trop long-tems continué, laissa à cette demoiselle un gonflement & une roideur inflexible aux articulations du coude, du poignet, & des doigts. On tacha de remédier à tous ces accidens par des cataplasmes, des linimens, des huiles, des graisses d'animaux, & par tous les autres moyens usités en pareil cas ; mais ce fut avec très-peu de succès. Elle se fit porter aux bains de Luchon, dans les premiers jours de Janvier 1760 ; elle fit tremper tout son bras dans un vase plein d'eau de la Reine, & prit des douches, avec la même eau, plusieurs fois le jour. Par ces moyens continués pendant trois semaines, le bras se désenfla ; son articulation avec l'omoplate

ſe dégagea. Celle du coude ne reprit pas ſon mouvement ; mais les ligamens du poignet & des doigts s'aſſouplirent un peu, de même que les tendons qui paſſent deſſous : en un mot, mademoiſelle de Regades fut très-ſoulagée : encouragée par ces heureux commencemens, elle revint à nos eaux dans le mois de Septembre ſuivant ; les mêmes bains & douches, ſoutenus de quelques frictions, cauſerent dans l'articulation du coude un bruit de craquement, qui fit croire qu'il étoit l'effet de la réduction d'une luxation dans cet article : car dès ce moment elle en recouvra le libre mouvement.

Elle eſt revenue à Luchon, le 15 Septembre dernier ; une fiévre continue avec des redoublemens la ſurprit le lendemain : elle en a été heureuſement guérie ; mais cette maladie l'a empêchée de recommencer l'uſage des bains & des douches, juſques au 6 Octobre, pour remédier à une roideur qui lui reſtoit encore au poignet & aux doigts, & qui en gêne un peu les mouvemens : les bains particuliers qu'elle a pris, en trempant ſeulement ſon bras dans une cuve pleine d'eau de la ſource de la Salle, & quelquefois de celle de la Reine ; les douches tempérées qu'elle a reçues deux fois le jour ſur le poignet & les doigts, ont ſenſiblement aſſoupli les ligamens & les ten-

dons, dont elles ont preſque rétabli les fonctions. Elle a été obligée de ſe retirer le 25 Octobre, à cauſe de l'humidité & du froid. Il eſt probable que ſi elle eût peu continuer l'uſage de nos eaux, un tems aſſez conſidérable, elle en auroit obtenu ſa parfaite guériſon.

OBSERV. XI. M. le curé de Merignon, au diocèſe de Rieux, âgé de quarante-huit ans, fit une chute de cheval, le 2 Juin 1761. Il tomba ſur le bras & ſe luxa le poignet droit en dedans. La réduction fut imparfaitement faite par un bailleur, qui appliqua ſur la diſlocation un appareil extrêmement ſerré qui attira ſur la main un gonflement & une douleur exceſſive; deux jours après, un ſecond bailleur, de Saint-Grions, leva cet appareil, & prétendit qu'au-delà de la luxation, les os du poignet avoient été fracturés. Il fit une manœuvre très-violente, & mit un ſecond appareil, qui reſta en place, pendant trente jours. Au bout de ce terme, la main étoit très-enflée, & les doigts roides & immobiles, auſſi-bien que le poignet. On tâcha de remédier à tous ces accidens par l'application de l'huile de vers, continuée pendant huit jours: enſuite il la lava avec du vin chaud, ce qui fit un peu déſenfler ſa main. Au commencement de Septembre, M. Mauran, chirurgien du Plan, lui fit faire, pendant un mois, des

douches avec l'eau chaude chargée de ſel marin, ce qui donna un peu de mouvement aux tendons & aux muſcles : il trempa enſuite la main grévée, pendant quinze jours, dans une décoction des feuilles de bouillon blanc, & il en appliqua ſur le poignet ; ce qui diminua ſes douleurs, & redonna un peu de liberté à l'article. Il arriva à Luchon, le 20 Octobre ; la luxation me parut imparfaitement réduite, car la main étoit déjettée en dedans : il reſtoit encore beaucoup de roideur aux tendons du poignet, de la main & des doigts, qu'il ne pouvoit abſolument fléchir. L'uſage de quelques bains de la Salle, les ſoins qu'il a eu de faire tremper ſa main & ſon avant-bras, pluſieurs fois le jour, dans la même eau, dans celle de la ſource de la Reine, & même de la Grotte, joint aux douches qu'il a reçues ſur le poignet & ſur la main, en ont relâché les ligamens & les tendons, & l'ont mis en état de pouvoir fermer entiérement ſa main, & de s'en ſervir pour ſerrer & tranſporter pluſieurs corps. Il n'eſt pas douteux que s'il avoit pu continuer ſes remédes pendant un tems ſuffiſant, il n'eût achevé de guérir, autant que le déplacement des os du poignet peut le permettre ; mais il a voulu ſe rendre à ſa paroiſſe, pour la fête de Touſſaints, & il eſt parti de Luchon le 30 Octobre.

OBSERV. XII. M. de Salechan de Binos,

âgé d'environ cinquante-cinq ans, & bien conſtitué, fit, le 19 de Juin 1760, une chute ſur ſes feſſes, en deſcendant une côte auprès de la ville de S. Bertrand de Comminges. L'effort qu'il fit pour ſe ſoutenir, joint à la contuſion qui réſulta du choc, lui fit endurer des douleurs terribles, pendant cinq ſemaines, malgré tous les ſecours qu'on lui donna ; il ne pouvoit ſe remuer ni ſortir de ſon lit : laſſé de la perſévérance de ſes douleurs, & de l'inutilité des remédes, il ſe fit porter à Luchon, le 25 de Juillet ; l'uſage des bains & des douches, pendant ſix ſemaines, calma ſes douleurs, & le mit à même de pouvoir marcher avec des potences. Sa guériſon a même fait un peu de progrès depuis ce tems-là : il lui reſtoit cependant des douleurs & de la foibleſſe dans tout ce membre ; & c'eſt pour tâcher d'en rétablir la libre action, qu'il eſt revenu à Luchon, le 4 Octobre : il y a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même ſource, & d'autres bains tempérés de l'eau de la Grotte. Ces remédes ont fortifié ſa cuiſſe débilitée, ont achevé d'appaiſer les douleurs qu'il y ſentoit, & l'ont mis en état de marcher ſans le ſecours des potences. Il s'eſt retiré le 23 Octobre.

OBSERV. XIII. Je viens moi-même à l'appui de ces obſervations ; une groſſe poutre que je faiſois ranger ſous la halle

de Maſſeube, & de laquelle je m'approchai trop inconſidérément, me tomba ſur le pied droit, le 19 Juin 1760; elle écraſa ma boucle, ſur le tarſe, & me retint debout comme un oiſeau dans un piége : on me dégagea d'abord, je m'évanouis; revenu à moi-même, on m'aida à me tranſporter chez moi. Ne voyant pas de plaie, mais ſeulement beaucoup de contuſion, & une eſpece d'écachement à tous les tendons qui paſſent par-deſſus le pied, je le mis à tremper dans un ſeau d'eau froide, pendant demi-heure; je l'enveloppai enſuite dans des compreſſes qui y avoient été trempées. Au bout de deux heures, les douleurs exceſſives que j'avois endurées juſqu'alors, s'appaiſerent. Je baſſinai mon pied avec l'eau vulnéraire, & je l'enveloppai avec des compreſſes qui y avoient été mouillées. Je gardai le lit pendant pluſieurs jours. Je continuai le même traitement pendant trois ſemaines. Malgré toutes ces attentions, il me reſtoit une douleur au pied, beaucoup de foibleſſe & de difficulté de marcher, ce qui me faiſoit boiter; j'arrivai à Luchon le 7 Août ſuivant, je donnai pluſieurs douches, par jour, à mon pied, avec les eaux de la Reine. Je continuai cet uſage pendant pluſieurs jours, & je me retirai le onzieme, parfaitement libre de mon pied, & marchant tout comme je faiſois avant mon accident.

Je pourrois ajoûter à ces obſervations pluſieurs autres de la même nature ; mais je crois devoir les omettre, pour éviter la prolixité.

REMARQUES. « Il n'y a point d'eaux minérales qui ayent eu juſqu'ici plus de vogue » que les eaux de Barèges pour les roideurs, » tenſions, maigreurs & embarras des parties ligamenteuſes & tendineuſes, ſoit que » la maladie provienne de cauſe externe, » ſoit qu'elle ſoit dûe à une cauſe interne. » Qu'on imagine un lieu dans lequel on peut » prendre plus de douze cent bains en vingt-» quatre heures, & auquel ſe rendent, depuis long-tems, un nombre infini de perſonnes attaquées de foulures, de tenſions, » de roideurs aux ligamens, aux tendons, » &c. Combien d'obſervations cela ne doit-» il pas fournir ſur toutes ces maladies ? Auſſi » le *Journal de Barèges* en eſt-il annuellement rempli. On y trouve l'hiſtoire d'un » jeune homme, qui, après avoir marché » pendant deux ans ſur les deux genoux, ſes » jambes ayant perdu leur mouvement à la » ſuite d'une chute, ſe retira de Barèges, » marchant ſur ſes pieds, & parfaitement » guéri. Il y eſt fait mention d'un autre, dont » les jambes étoient pliées contre les feſſes » depuis long-tems, & qui guérit complettement. D'un jeune homme, qui, à la ſuite » d'une chute, avoit la jambe collée à la feſſe,

» avec une roideur conſidérable des ten-
» dons fléchiſſeurs, parfaitement & com-
» plettement guéri. Des doigts de la main
» pliés qui ne pouvoient s'étendre, & aux-
» quels les eaux ont redonné la ſoupleſſe
» naturelle, de même qu'à d'autres doigts
» qui étoient roides, & ne pouvoient ſe
» plier. On trouve dans le même Journal
» quelques exemples d'ankyloſes imparfai-
» tes aux genoux, fort anciennes, parfaite-
» ment guéries. Il y eſt fait mention d'une
» foibleſſe & d'une maigreur du bras, à la
» ſuite d'un effort, qui guérit en peu de
» tems. Des ſuites d'une entorſe aux pieds,
» avec de vives douleurs, guéries de même.
» D'un amaigriſſement d'un bras avec ſé-
» chereſſe des tendons, à la ſuite d'une luxa-
» tion, avec les doigts crochus & racornis;
» le bras fut remis dans ſon état naturel.
» D'une autre ſéchereſſe des tendons de l'a-
» vant-bras & de la main, augmentée par
» l'application des remédes ſpiritueux, la-
» quelle guérit complettement. D'une cuiſſe
» deſſechée, à laquelle les eaux redonne-
» rent la ſoupleſſe. On ne finiroit, pas ſi l'on
» vouloit rapporter les exemples des maraſ-
» mes particuliers, des étranglemens à la
» ſuite des cicatrices, & de tous les accidens
» de cette claſſe, dont la guériſon, par les
» eaux de Barèges, eſt atteſtée dans ce
» *Journal*. Mais ce même ouvrage contient

» un grand nombre d'hiſtoires de maladies » de cette eſpece, manquées & incurables ; » on en trouve même, parmi celles-là, qui » paroîtroient devoir guérir, & qui pourtant » réſiſtent opiniâtrement ; mais ces hiſtoires » même ſont précieuſes, parce qu'il eſt eſſen- » tiel de ne rien cacher ſur une matiere auſſi » importante.

ARTICLE III.

De l'utilité des Eaux de Luchon, pour fondre les congeſtions lymphatiques.

OBSERV. XIV. Michel Saglan, d'Alan en Comminges, âgé d'onze ans, s'étant mis imprudemment dans l'eau froide, malgré l'état de ſueur où il étoit, le 24 Juin 1761, il lui ſurvint une enflure très-conſidérable au genou & aux chevilles du pied gauche, qui augmenta beaucoup dans l'eſpace d'un mois. On eut recours aux fomentations aromatiques, & autres topiques, qu'on étaya des purgatifs. Malgré ces ſecours, les articulations du genou & du pied demeuroient très-gonflées & endurcies : le petit malade ne pouvoit marcher qu'avec une peine extrême, & avec le ſecours de quelque appui. Il arriva aux eaux de Luchon, le 15 Septembre. L'uſage des bains tempérés & des douches chaudes, continué pendant trois ſemaines,

l'a parfaitement guéri. Il s'eſt retiré le 2 Octobre.

OBSERV. XV. Guillaume Ferran, du lieu de Rouede, aux environs de Saint-Martory, âgé de trente ans, étoit atteint, depuis cinq ans, d'une intumeſcence conſidérable, & d'une fauſſe ankyloſe à l'article du genou. Il étoit venu, chaque année, à nos eaux, pour y prendre des bains & des douches qui l'avoient ſoulagé, ſans le guérir. Il y eſt revenu le 29 Septembre de cette année; mais ces remedes ont agi cette fois, avec tant d'efficacité, que l'intumeſcence dure & ſquirrheuſe s'eſt entiérement diſſipée, & que l'articulation a repris preſque toute la liberté de ſon mouvement. Il s'eſt retiré le 11 Octobre, faute de reſſources pour y ſubſiſter plus long-tems. Il ne paroît pas douteux qu'il n'eût achevé de guérir, s'il avoit pu continuer ſes remedes pendant un tems ſuffiſant.

OBSERV. XVI. J'ai vu à Bagnères de Luchon un enfant âgé de huit à neuf ans, qui avoit une tumeur froide, d'une dureté approchante de celle du ſquirrhe, du volume de deux poings, au côté droit de la nuque du cou. Cette tumeur lui faiſoit tenir la tête fixe, & tournée du côté gauche. L'uſage des bains & des douches de la Reine, pendant dix à douze jours, avoit diminué le volume de cette tumeur de moitié. Il y a

toute apparence que s'il avoit continué ces remedes pendant plus long-tems, il auroit pu achever de guérir. Il eſt parti, à mon inſçu, vers la fin de Septembre.

OBSERV. XVII. Marie Michel, femme de Jacques Pradere, de Lourde, âgée de quarante-cinq ans, étoit attaquée, depuis un an, d'un gonflement ſquirrheux, à l'amygdale gauche, qui lui donnoit une douleur à l'oreille & à tout ce côté de la tête: on lui avoit fait nombre de remedes pour la guérir, mais inutilement. Elle vint à nos eaux, dans le mois de Mai dernier; elle y but les eaux, & y prit des bains tempérés; ce qui la ſoulagea beaucoup. Elle y eſt revenue, le 4 Octobre, pour tâcher d'achever de guérir de ce mal, & d'une douleur au côté, qu'elle ſentoit depuis le même tems; elle étoit encore affectée d'une tenſion douloureuſe à l'eſtomac, de vents, de borborygmes, de vapeurs, & quelquefois de rétention d'urine. Elle a bu les eaux, pris des bains tempérés, & beaucoup de gargariſmes; ce qui a fondu la tumeur ſquirrheuſe de la glande amygdale, & mitigé tous ſes autres accidens. Elle s'eſt retirée le 14 Octobre.

REMARQUES. « Les eaux de Barèges » paroiſſent l'emporter ſur celles de Bagnè» res de Luchon, pour fondre les congeſ» tions lymphatiques; du moins le *Journal*

» *de Bareges* fournit-il, pour chaque année,
» un nombre beaucoup plus grand de cures
» de cette eſpece, opérées par ces eaux; ce
» qui peut venir auſſi de ce qu'elles ſont plus
» fréquentées. Quoi qu'il en ſoit, on y a vu
» fondre & diſſiper un nombre infini de tu-
» meurs extérieures, ſituées dans les diffé-
» rentes parties du corps, comme aux arti-
» culations, au coude, aux chevilles des
» pieds, aux aînes, au col, ſous les aiſſelles,
» au ſein, dans les femmes; dans les hom-
» mes, aux teſticules, aux cordons des vaiſ-
» ſeaux ſpermatiques, aux parotides, &c.
» On trouve, dans le Journal de Bareges,
» l'hiſtoire d'une tumeur qui occupoit tous
» les muſcles du côté gauche du ventre;
» une autre qui occupoit toute une feſſe,
» des ganglions aux tendons d'Achille, gué-
» ris par les eaux de Bareges. Elles font
» plus; elles fondent des tumeurs décidément
» écrouelleuſes. On peut conſulter, à cet
» égard, la Diſſertation de M. Bordeu,
» médecin de Paris, ſur les écrouelles. On
» y verra quelques exemples de l'efficacité
» des eaux pour cette cruelle maladie, de
» même que les précautions qui ont été priſes
» pour aider leur effet. Ce même Journal
» contient auſſi l'hiſtoire de la guériſon
» d'une tumeur écrouelleuſe, avec carie
» ſous la mâchoire; celle d'un enfant qui
» avoit des glandes au col, & des tumeurs

» ſcrophuleuſes aux bras & à l'épaule, avec » des ulceres fiſtuleux, la fiévre lente & une » maigreur conſidérable; malgré cela, on met, » avec raiſon, les écrouelles dans la claſſe des » maladies douteuſes; il s'en trouve en effet » qui réſiſtent aux eaux de Bareges. Ce » n'eſt que par une pratique conſommée, » & à l'aide de l'obſervation & de la plus » ſolide théorie, qu'on parvient à guérir ces » ſortes de maladies, qui ſont préciſément » celles pour leſquelles on eſt obligé d'avoir » recours aux eaux. Combien en effet les » médecins & les chirurgiens ne fondent-ils » pas de tumeurs par les remedes ordinaires? » Il s'agit d'attaquer celles qui réſiſtent à » ces remedes. Voilà le problême à réſou- » dre, & ſur lequel il paroît qu'on a été » fort loin à Bareges, en joignant à l'ac- » tion des eaux, celle du mercure, de la » ciguë & des autres fondans, &c.

LETTRE

De M. de BORDEU, *médecin, en ſurvivance, de l'hôpital militaire de Bareges, à M.* ROUX, *docteur de la faculté de Paris, &c. ſur un Effet ſingulier des Eaux minérales de Cauteretz.*

MONSIEUR,

L'obſervation & l'expérience ſont, ſans

contredit, le fondement des connoiſſances médicinales; mais comme elles ne menent à rien, qu'au moyen du raiſonnement, je crois devoir faire part au public, par la voie de votre Journal, d'un effet ſingulier, que j'ai remarqué dans l'uſage des eaux de Cauteretz, enfin, d'engager les médecins à en tirer les conſéquences qui leur paroîtront les plus propres à diriger la conduite qu'on doit tenir, lorſqu'il ſe préſente.

Les eaux de Cauteretz ſont en uſage depuis très-long-tems. Bien des médecins en ont parlé, & entr'autres, feu M. Borie, pere de votre illuſtre confrere, votre confrere lui même, & Théophile de Bordeu, mon frere, dans ſes Lettres ſur les Eaux minérales, & dans ſa Theſe, *An morbis chronicis Aquitaniæ minerales aquæ.* Aucun de ces auteurs n'a rapporté l'effet que j'ai vu produire à ces eaux. Ils n'en ont pourtant parlé, qu'après en avoir ſuivi l'uſage pendant long-tems. Mon pere qui envoie, toutes les ſaiſons, des malades à Cauteretz, depuis près de cinquante ans, & aucun des vieux médecins de nos cantons, que j'ai été à même de conſulter, ne l'ont jamais obſervé.

Je fus à Cauteretz, pour la premiere fois, en 1758. Après y avoir fait les expériences chymiques, que tout jeune médecin fait, en arrivant à des eaux minérales, & que

tout

tout praticien regarde comme futiles. Je parlai aux malades : je leur demandai de quelle façon les eaux agiſſoient en eux : ils me dirent tous qu'elles ne leur produiſoient aucun effet ſenſible ; les urines ſeulement étoient plus abondantes dans quelques-uns ; elles étoient en plus petite quantité & plus épaiſſes dans d'autres. J'y fus, cette année, à pluſieurs repriſes : j'obſervai toujours les mêmes effets. J'y revins l'année 1759, je remarquai la même façon d'agir dans ces eaux. Ce ne fut que l'année 1760, que je leur vis produire un effet qui me ſurprit.

Iere OBSERV. Une femme, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament ſanguin, faiſoit uſage des eaux de Cauteretz, à l'occaſion d'une maladie de poitrine qui paroiſſoit s'annoncer, & qu'on craignoit avec raiſon ; elle buvoit l'eau de la Ralliere, & ſe baignoit à cette ſource ; la chaleur en eſt au degré 34 du thermometre de Reaumur ; mais comme on ne prend point l'eau au ſortir de la ſource pour s'y baigner, elle ne paſſe jamais le degré 29, lorſqu'elle eſt dans les baignoires. Après le huitieme ou neuvieme jour d'uſage de ces eaux, il vint à la malade une ſueur ſi abondante, qu'elle mouilloit une quantité prodigieuſe de linge, toutes les vingt-quatre heures ; cette ſueur dura huit jours, avec la même abondance ; cette femme n'en reçut aucun ſoulagement :

elle reprit les eaux, qu'elle continua encore deux mois; ſa poitrine ne fut pas en meilleur état l'hiver d'après.

II. OBSERV. Une demoiſelle âgée d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, étoit, depuis quelques années, ſujette à des coliques d'eſtomac très-violentes. Elle vint à Bareges; ces eaux rapprocherent beaucoup les attaques de ſa colique: on l'envoya à Cauteretz; après quatre jours de boiſſons & deux bains à la Ralliere, elle eut la criſe; (c'eſt le nom qu'on donna d'abord à cette ſueur:) elle ſua pendant ſix jours, & eut le ſeptieme un dévoiement très-abondant; elle continua enſuite l'uſage des eaux; elle ne ſua plus, & n'a plus ſouffert de l'eſtomac.

Il y eut encore, cette année, ſept à huit malades qui paſſerent par cette ſueur; mais ayant beaucoup d'occupations à Bareges, je ne pus les ſuivre. Aucun malade ne ſua, l'année 1761. Il y en eut pourtant qui ſe trouverent bien de l'uſage de ces eaux.

L'année derniere répondit à l'année 1760. Elle fut pourtant froide & pluvieuſe, au lieu que l'autre avoit été très-chaude & preſque ſans pluie. Il y eut pluſieurs malades qui eurent les ſueurs, & entr'autres:

III. OBSERV. Une jeune demoiſelle, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament ſanguin, qui y étoit, à l'occaſion de deux glandes

fort gorgées au col. Elle y avoit été l'année 1761, & n'y avoit point ſué. Elle y ſua ſi abondamment l'année derniere, qu'elle ne put plus continuer l'uſage des eaux, tant ces ſueurs l'avoient exténuée; ſes glandes ont plutôt augmenté que diminué.

IV. OBSERV. Un officier, de tempérament fort bilieux, y étoit pour une maladie de la peau qui paroiſſoit être dartreuſe. Ce malade, après avoir fait uſage des eaux de la Ralliere en boiſſon & en bain, pendant un mois, eut une ſueur qui le tint pendant huit jours au lit. La fiévre ſurvint; on fut obligé de purger le malade cinq ou ſix fois, dans l'eſpace de douze jours. Il ſe retira ſans aucun changement dans ſon incommodité. Son frere qui y étoit pour le même cas, n'eut point les ſueurs.

Voilà les principales Obſervations que j'ai ramaſſées au ſujet de cet effet des eaux de Cauteretz. Croyez-vous, M. que ce ſoit-là une véritable criſe? Je l'ai vu, & le plus ſouvent, ne produire aucun changement à la maladie. Croyez-vous qu'il ſoit nouveau aux eaux de Cauteretz? Il eſt ſi apparent, qu'il ne ſemble pas permis de ſoupçonner que les médecins ne l'euſſent point remarqué. Pour moi, je ſuis porté à croire qu'il n'avoit point paru avant l'année 1760. Mais pourquoi n'a-t-il pas été le même l'an-

née 1761, & a-t-il reparu l'année d'après ? Croyez-vous qu'il faille travailler à augmenter ou du moins à entretenir cette ſueur ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur l'uſage des Alcalis volatils, dans la paralyſie ; par M. JAHAN DE LA CHESNE, docteur en médecine, à Sully-ſur-Loire.

On définit la paralyſie, une privation de mouvement volontaire & de ſentiment, ou de l'un des deux ſeulement, occaſionnée par le relâchement des muſcles & des nerfs. La paralyſie eſt parfaite, quand il y a privation de mouvement & de ſentiment ; imparfaite, quand l'un des deux ſubſiſte ſans l'autre.

Le relâchement dans les muſcles eſt ſans doute une ſuite de celui des nerfs. Il eſt queſtion de vaincre la cauſe de ce relâchement, de quelque nature qu'elle ſoit, de rétablir l'action ceſſée, enfin, de remettre en jeu les parties devenues immobiles. Sans donner là-deſſus de régle générale, à cauſe des différentes nuances dont cette maladie eſt ſuſceptible ; l'expérience a démontré

qu'elle cédoit ſouvent aux ſeuls alcalis volatils, donnés en grand lavage, quand il n'y a pas d'indications qui s'oppoſent à l'adminiſtration de ce remede. Les Obſervations ſuivantes m'ont paru propres à confirmer leur efficacité; ce qui m'engage à les rendre publiques.

Iere OBSERV. Le 10 Janvier 1758, j'allai voir madame Damond, âgée de ſoixante-onze ans : je la trouvai attaquée d'une hémiplégie ; les extrémités ſupérieure & inférieure du côté droit, étoient ſans mouvement & ſans ſentiment; cet accident l'avoit priſe dans la nuit ; elle étoit d'un tempérament pituiteux-ſanguin ; la tête étoit très-libre. En parcourant ſur le champ les remedes uſités en pareil cas, je ne trouvai aucune raiſon pour ſaigner; le pouls du bras droit étoit preſqu'inſenſible, & très-petit au bras gauche ; l'émétique me parut un peu mieux indiqué, mais inſuffiſant : ranimer la circulation, irriter les parties nerveuſes, furent les indications que je me propoſai de remplir. J'ordonnai, en conſéquence, ſix gouttes d'alcali volatil aromatique, dans un verre de tiſane, de deux en deux heures: elle commença à prendre ce remede, à huit heures du matin; à quatre heures du ſoir, elle ſuoit abondamment ; à huit heures, elle remua un peu le bras : je fis mettre

quatre heures d'intervalle entre chaque priſe du remede ; elle continua toujours de ſuer : le lendemain, au matin, elle n'avoit plus que le poignet & le pied immobiles & engourdis : le ſoir, elle ſe ſervoit de ſa main, quoique foible : je lui fis continuer le remede pendant la nuit : le troiſieme jour, elle fut totalement guérie, & en état de ſortir, le quatrieme jour de ſa maladie.

II. OBSERV. Anne Lebourg, âgée de dix-huit ans, entra à l'Hôtel-Dieu de cette ville, le 20 Novembre dernier, ſans connoiſſance, ſans fiévre, le pouls concentré ; le bras, la cuiſſe & la jambe gauche étoient immobiles ; elle étoit dans cet état, depuis cinq jours ; le ventre étoit tendu & douloureux : j'ordonnai une pinte d'eau de caſſe aiguiſée de deux grains d'émétique, qu'elle prit par verrées, d'heure en heure : elle évacua tout le jour ; la tenſion & la ſenſibilité du ventre diſparurent, la connoiſſance revint, les extrémités reſterent toujours ſans mouvement : j'ordonnai huit gouttes d'eſprit volatil de corne de cerf, dans un verre de véhicule ; j'en fis continuer l'uſage : le troiſieme jour, il ne lui reſtoit qu'un peu d'oppreſſion, pour laquelle je lui fis faire une ſaignée legere. Ses doigts ſont reſtés foibles pendant quinze jours ; elle eſt encore à l'Hôtel-Dieu, à cauſe de la rigueur de la ſaiſon, & ſe porte très-bien.

RAPPORT

Sur l'état de vie d'un Enfant venu au monde, par le moyen de l'opération Céſarienne, pratiquée après le decès de ſa mere, à laquelle il a ſurvécu ; par M. DUFOUR, *conſeiller-médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Saint-Myon en Auvergne, & chevalier-préſident-treſorier de France en la généralité de Riom.*

Il eſt des faits de la nature humaine pour leſquels l'intérêt des familles exige que le médecin quitte ſa qualité d'interprete, pour prendre celle de juge. Hippocrate, le pere de la médecine, paroît avoir prevu ce cas-là, en aſſignant, parmi les différens termes de l'enfantement, celui du ſeptieme mois, ou de cent quatre-vingt-deux jours, comme le premier terme au-deſſous duquel l'enfant ne peut pas vivre. *Septimeſtres*, dit-il, *naſcuntur centum & octoginta duobus & inſuper additâ quâdam diei particulâ*, ſect. III, *de partu ſeptimeſtri*, ce qui fait la demi-année ; & il paroît que la juriſprudence s'eſt ſervie de cette autorité, pour déterminer l'âge auquel l'enfant peut vivre. Paul Zacchias, médecin Romain, dans ſes *Quæſtiones medico-legales, lib.* 1°, *quæſtio-*

ne 2ª, *n.* 13, a jugé, ainſi qu'Hippocrate, qu'un enfant ne ſçauroit vivre avant cent quatre-vingt-deux jours.

Ariſtote qui a le plus approfondi les cauſes générales de tous les êtres, & qui eſt deſcendu juſqu'au plus petit détail, a enſeigné comme eux, *lib.* 7, *cap.* 4, qu'un enfant ne ſçauroit vivre s'il n'a point ſept mois, ou cent quatre-vingt-deux jours accomplis.

Bonaciolus, *de fœtûs formatione*, p. 182, dit : *Nos Hercules cum Galeno lunæ circuitibus penè ſeptenis, ſeptenis menſibus peractis, nihil quicquam inde puerperio defuturum exiſtimamus, quippe quod per id tempus cuncta aſſecutum ſit.*

Guillemeau, chirurgien du roi Henry III, dans ſon Traité de la génération de l'homme, ne reconnoît que *les ſeptimeſtres & les nonimeſtres pour être vitaux ;* ce ſont ſes termes, pag 211.

Mauriceau, *lib.* 11, *cap.* 1, ſur les différences de l'enfantement naturel, & ſur les différens termes, donne une table pour les âges, tant des femelles, que des mâles ; il n'y admet pour premier terme, que celui de ſept mois & quelque jours, & non au-deſſous.

M. Levret, célebre accoucheur, de nos jours, dans ſon Traité de l'art des accouchemens, *ſect. xj*, *pag.* 410, dit : Il eſt ſi

rare de voir vivre dans la ſuite un enfant qui eſt véritablement né à ſept mois, que de mille, à peine s'en rencontre-t-il un ſeul qui échappe. Et Hippocrate avoit dit auſſi, *de partu ſeptimeſtri : Ex his autem qui ſeptimo menſe nati ſunt ſuperſunt quidam, licèt ex multis pauci.*

Cependant Skenckius, *obſervat. medicin.* lib. 4, *de partu*, pag. 556, rapporte différens exemples d'enfans qui ont vécu à cinq mois : Sennert, Corbeius, & pluſieurs autres, ont penſé, ainſi que lui, que des enfans pouvoient vivre à cinq mois.

De plus, on trouve dans Michel-Bernard Valentin, (*Pandectæ medico-legales,*) quantité de déciſions par les différentes facultés d'Allemagne, qui ont jugé qu'il eſt des enfans capables de vivre, & légitimes, à cinq mois, à quatre, & même à trois. Sans vouloir pénétrer la politique de ces déciſions, & ſans m'écarter du reſpect que je dois aux opinions de ces grands hommes, pourrois-je leur demander de quel moyen ils ſe ſont ſervis pour ſçavoir ſi ces enfans qu'ils ont aſſuré pouvoir vivre, n'avoient ſéjourné dans le ventre de leur mere, que les trois, quatre & cinq mois ci-deſſus indiqués ; c'eſt ſur quoi ils ne s'expliquent pas. Le fondement le plus sûr ſur lequel ils euſſent pu appuyer leurs déciſions, eſt l'inſtant de la conception ; mais c'eſt le myſtere univerſel

que la nature a couvert d'un voile obſcur ; & qu'elle leur a caché, ainſi qu'à nous.

Hippocrate, plus ſage qu'eux, s'eſt contenté d'aſſigner le terme de 182 jours, comme un terme immuable, que la nature lui a enſeigné être abſolument néceſſaire, pour que l'enfant venu au monde fût aſſez parfait pour vivre. Il ne s'arrête point aux écarts qu'elle pourroit faire en ce genre ; & il eſt en cela d'accord avec tous les naturaliſtes qui ont reconnu, tant dans les animaux ovipares, que vivipares de différente eſpece, un tems fixe & déterminé, ſoit pour la portée, ſoit pour l'incubation ; il eſt vrai qu'il ne donne pas d'époque, les regardant toutes comme très-incertaines. La ceſſation des régles ſeroit celle qui devroit nous indiquer, avec plus d'aſſurance, le nombre des jours que porte avec ſoi un enfant qui vient de naître, ſi l'on ne ſçavoit pas qu'il eſt des femmes envers qui la nature ſe montre prodigue à l'excès, & ſur leſquelles elle a verſé les influences périodiquement, les deux ou trois premiers mois de la groſſeſſe, & qui même ont continué à avoir leurs régles, ſans préjudice à l'enfant, juſqu'au neuvieme mois; tems auquel elles ſont accouchées ſans accidens.

La grandeur de l'enfant, ſa force, ſon volume, ſa formation, ſa foibleſſe ou ſon peu de vigueur, ne ſeront pas des preuves

ſuffiſantes pour juger de ſon âge ; outre qu'il n'y a point de grandeur déterminée pour les différens âges de la vie, nous avons le malheur d'éprouver différentes maladies dans le ventre de nos meres ; ce ſera donc des différentes maladies que la mere aura eſſuyées pendant ſa groſſeſſe, de la bonne nourriture du fœtus dans la matrice, de la bonne & ſaine conſtitution du pere & de la mere, & de la qualité de la ſemence de l'homme, que naîtront les attributs corporels, plus ou moins avantageux à l'enfant.

Du milieu de tant d'incertitudes, je me vois, avec douleur, obligé de porter mon jugement ſur la poſſibilité qu'il y avoit qu'un enfant venu au monde, après dix mois & quelques jours de mariage, eût vécu ; quoique cet eſpace de tems oppoſe à ma déciſion de nouvelle difficultés, je tâcherai cependant d'arracher à la nature ſon ſecret, en me ſervant de ſes ſignes ordinaires, & caractériſtiques, en pareil cas, pour aſſigner le tems où elle a commencé ſon opération, & celui où elle a ceſſé.

Madame de ***, mere de l'enfant qui fait le ſujet du Rapport, fut attaquée d'un rhume conſidérable, le 24 Août 1762, pour lequel il fut queſtion de propoſer une ſaignée. Les parens paternels parurent s'y oppoſer, par la raiſon que l'on ſoupçonnoit la malade enceinte. Ne voulant rien faire

qui fût contraire à la mere & à l'enfant, je m'informai depuis quel tems la malade n'avoit point eu ſes régles. Il fut ſtatué qu'elles n'avoient pas reparu depuis le 14 Juin, jour auquel elles avoient ceſſé, & la malade en convint. Cette époque jointe aux envies de vomir, dégoûts & phantaiſies dans le manger, dont elle fut affectée, nous donnerent lieu de croire qu'elle étoit pour lors groſſe d'environ ſept ſemaines. Madame de *** étoit d'une mauvaiſe conſtitution ; elle ſe gouverna très-mal dans cette maladie : il lui reſta une toux aſſez violente, qu'elle négligea fort long-tems. Comme les rhumes négligés entraînent toujours avec eux des ſuites fâcheuſes dans ce pays-ci, il lui ſurvint, deux mois & demi après, un point de côté accompagné de fiévre & de crachement de ſang, dont la malade mourut le ſeptieme jour de ſa maladie, le 22 Novembre. Le dernier ſoupir rendu, le ſieur Verniol, chirurgien de notre ville, procéda à l'opération Céſarienne, & retira, par ce moyen, un enfant mâle, que je trouvai entre ſes mains, à mon arrivée : je l'examinai avec beaucoup d'attention ; les ſignes de vie non équivoques, qu'il donna deux fois, dans l'eſpace de dix minutes, que je fus préſent, m'aſſurerent très-fermement, & à tous les ſpectateurs, qu'il avoit ſurvécu à ſa mere.

Mais comme l'intérêt reſpectif des familles

exige qu'il ſoit ſtatué ſi l'enfant pouvoit vivre ou non. Pour éclaircir la difficulté, il faut remonter à l'époque du 14 Juin, jour auquel la mere ceſſa d'avoir ſes régles pour la derniere fois : calcul fait, il eſt démontré, à compter de ce terme, juſqu'au 22 Novembre, jour de l'opération, qu'il manquoit à l'enfant vingt-deux -jours pour aller à cent quatre-vingt-deux, en comptant, ſelon Hippocrate, les mois par trente jours; ce qui fait qu'il n'avoit que cinq mois huit jours en toute rigueur. D'ailleurs ſon peu de volume & ſa petiteſſe, qui me parut au-deſſous de celle qu'ont les enfans, quand ils ſont à terme, quoiqu'il n'y ait point pour eux de grandeur déterminée; le peu de vigueur qu'il montra, malgré un bain chaud & ſpiritueux, dans lequel le chirurgien l'avoit mis, & avec lequel il lui faiſoit de fréquentes embrocations ; toutes ces preuves réunies enſemble, donnent lieu de préſumer que cet enfant n'avoit pas ſéjourné aſſez long-tems dans le ventre de ſa mere, pour acquérir cet état d'accroiſſement néceſſaire, pour être, comme dit Hippocrate, *perfectè natus ;* d'où l'on doit néceſſairement conclure qu'il n'étoit pas poſſible qu'il vécût.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, juſqu'en 1747; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

ANNÉE 1716.

HIVER. Le froid a commencé le 15 Décembre 1715, & a continué juſqu'au 30 Janvier. La riviere a été priſe deux fois; car le froid a eu quelques jours d'intervalle. Il n'a été que de trois degrés moins fort qu'en 1709. Malgré la rigueur & la durée du froid, il y a eu peu de maladies, rien d'épidémique, & qui mérite d'être remarqué.

PRINTEMS. Au mois d'Avril & dans celui de Mai, il y eut beaucoup de pleuréſies d'une très-mauvaiſe eſpece. La fiévre étoit continue, & avoit des redoublemens qui prenoient périodiquement; les malades avoient du délire, des foibleſſes, des mouvemens convulſifs, un point de côté très-vif, une reſpiration fort difficile, leurs crachats étoient teints de ſang, & ils ſentoient un mal-aiſe par tout le corps.

Il falloit ſaigner promptement; ſans cela, les malades périſſoient ſubitement d'un coup de ſang. Le ſang que l'on tiroit, étoit tan-

tôt verdâtre, quelquefois en champignon, nageant dans une grande quantité de ſérosité jaunâtre, & ſouvent d'un rouge pourpre; ce qui étoit ordinairement d'un mauvais préſage, ſur-tout lorſque les ſymptomes ne diminuoient point. Après donc avoir ſaigné trois ou quatre fois dans les deux premiers jours, avoir mis en uſage jour & nuit, ſans relâche & avec abondance, les diaphorétiques, les délayans en potions, tiſanes & apozèmes, avoir appliqué ſur le côté un liniment avec l'eau vulnéraire & l'onguent d'althæa: dès le 3e jour ou le 4e au plus tard, on purgeoit le malade en trois verres, avec la caſſe & la manne & trois grains de tartre ſtibié. Le malade éprouvoit alors un ſoulagement marqué par les évacuations abondantes, que procuroit ce purgatif. Quelquefois cependant, le lendemain, il prenoit un redoublement plus fort, pour lequel il falloit ſaigner le malade du bras ou du pied, à raiſon de la diſpoſition inflammatoire, qui ſembloit vouloir attaquer la tête ou la poitrine: le lendemain, on repurgeoit le malade, & par des purgatifs réitérés, tous les accidens ſe diſſipoient. Il ſubſiſtoit ſouvent de la fiévre, dont les accès avoient des retours réguliers; alors il falloit employer le quinquina mêlé avec des béchiques, qui achevoit de guérir les malades.

Cependant, pour rétablir la poitrine fatiguée du mal & des remedes, preſque tous les malades furent obligés, dans leur convaleſcence, de prendre le lait d'âneſſe ou de vache, coupé avec une infuſion pectorale. Dans pluſieurs femmes, à tous les ſymptomes ſuſdits ſe joignirent des mouvemens ſpaſmodiques, qui ſe calmerent par des lavemens anti-hyſtériques, ſans changer rien d'ailleurs au traitement indiqué.

ÉTÉ. Les fiévres continues doubles-tierces continuerent à faire du ravage; elles étoient tantôt accompagnées de ſymptomes qui ſembloient caractériſer une pleuréſie ou une péripneumonie; tantôt il y avoit du délire & des mouvemens convulſifs. Quelques malades avoient une éruption miliaire, & c'étoit particuliérement chez les enfans que l'on l'obſervoit. Cette éruption fourniſſoit un peu de ſuppuration, & diſparoiſſoit au bout de quatre jours. Tous ces ſymptomes différens embarraſſoient ceux qui ne s'occupent que des accidens d'une maladie, ne s'occupant point de ſon caractere; c'étoit ſouvent à cela qu'étoit dûe l'extrémité où ſe trouvoient réduits les malades.

Car pour les médecins qui, par un examen attentif, découvroient que la maladie étoit toujours la même, & ne varioit que par

par la différence des ſymptomes, ils guériſſoient preſque tous leurs malades, dont cependant pluſieurs étoient fort mal.

Le traitement étoit donc ſemblable à celui que nous avons tracé dans la ſaiſon précédente. Il falloit ſeulement ſe hâter encore davantage, dans cette ſaiſon, de donner le quinquina purgatif en apozèmes, par verrées, toutes les quatre heures, & le continuer encore plus long-tems. La formule qui m'a le mieux réuſſi, quoiqu'on pût cependant en employer d'autres, peut-être avec un égal ſuccès, étoit deux gros de ſéné, un gros de ſel nître, une once de quinquina, une poignée de bourrache, autant de cerfeuil, & une once de ſyrop de chicorée, dans une pinte d'eau qui ſervoit pour cinq verres.

Les petites véroles ont commencé vers la fin du mois de Juillet & en Août; mais elles n'étoient ni communes, ni de mauvaiſe eſpece.

AUTOMNE. Les petites véroles ont fait beaucoup de ravages dans cette ſaiſon, ſurtout parmi les grands & les gens riches, comme nous avons déja eu occaſion de le remarquer pluſieurs fois; car les pauvres périſſoient beaucoup moins, quoique cependant, dans cette ſaiſon, cette maladie fût accompagnée de ſymptomes extrêmement graves.

Dans les uns, la petite vérole ſembloit

bénigne juſqu'au ſix & au ſept ; alors il ſe faiſoit une métaſtaſe ſubite à la tête ou à la poitrine, qui faiſoit périr tout-à-coup les malades.

Chez d'autres, la maladie ſe préſentoit avec les ſymptomes les plus effrayans ; & on déſeſpéroit, dans l'abord, du ſalut des malades. Il ſurvenoit un dévoiement, une hémorragie, ou quelqu'autre évacuation critique, dans le tems même de l'éruption ; la maladie parcouroit ſes tems ordinaires, & les malades guériſſoient.

Il y en avoit qui périſſoient, dès le troiſieme ou le quatrieme jour de l'éruption.

Quelques-uns, mais c'étoit le très-petit nombre, n'avoient aucun ſymptome extraordinaire, & n'avoient qu'une petite vérole bénigne.

Il y en eut qui périrent le vingt-deuxieme jour, ſans donner aucune eſpérance pendant tout le cours de leur maladie, & ſans qu'on pût obſerver aucune diminution dans la vivacité des ſymptomes.

Chez d'autres, dans le tems même, où tout paroiſſoit en ſûreté, les accidens reparoiſſoient, & faiſoient périr les malades. Il y en eut même qui, après avoir échappé à cette premiere rechute, périſſoient d'une ſeconde.

Enfin, quelques malades ne dûrent leur ſalut qu'à une hémorragie abondante, ou à

du pus qu'ils rendirent par les urines, ou à une évacuation considérable d'urine ou de bile.

La faculté de médecine de Paris, s'assembla, par ordre du roi, à ce sujet, plusieurs fois.

Dans le traitement de ces petites véroles, il falloit toujours travailler à procurer une évacuation critique quelconque ; c'est pour cela que des médecins habiles placèrent, avec succès, dans tous les tems de la maladie, des saignées, des cordiaux & de l'émétique; le tout, suivant l'accident le plus urgent : car c'étoit alors principalement qu'il falloit faire la médecine du symptome.

ANNÉE 1717.

HIVER. Les petites véroles diminuerent, par degrés, en nombre & en danger ; & l'on ne vit régner, dans cette saison, que des fiévres continues, & quelques pleurésies, qui n'eurent rien de particulier, & guérirent par les remedes usités en pareil cas.

PRINTEMPS. Aux maladies de la saison précédente, se joignirent des dévoiemens bilieux. Il y eut de plus, parmi les enfans, des fiévres rouges accompagnées de presque tous les accidens précurseurs de la petite vérole, sçavoir, de la fiévre, du délire, des envies de vomir & des vomissemens, d'hémorragie par le nez. Il y avoit de plus,

de la toux ; & tout le corps devenoit rouge, comme une écreviſſe cuite. Une ſaignée, une boiſſon abondante, de très-legers cordiaux, & des purgations pluſieurs fois répétées dans la convaleſcence, diſſipoient ces accidens. La maladie ne duroit ordinairement que deux ou trois jours au plus ; cependant, chez quelques enfans, la rougeur a duré plus long-tems, quoiqu'il n'exiſtât plus aucun autre ſymptome.

ÉTÉ. On vit régner des dévoiemens bilieux, avec des nauſées & des vomiſſemens ; le tout accompagné, chez quelques-uns, d'une fiévre aſſez vive ; des coliques & des dyſſenteries, mais peu fâcheuſes, & qui cédoient aiſément aux remedes qu'on emploie dans ces maladies.

Il y eut auſſi quelques petites véroles, mais en petit nombre & bénignes.

AUTOMNE. Je n'ai rien vu ni entendu dire, qui mérite d'être obſervé. Il y eut peu de maladies, & elles ne préſenterent rien d'épidémique.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JUILLET 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	11 1/2	22	13 1/4	27 11 3/4	28	28 1/2
2	12	22	16	28 1 1/2	28 2	28 2 1/4
3	14	23	17 1/2	28 2 1/3	28 2 1/2	28 2 3/4
4	15 1/4	23	14	28 3	28 3 1/2	28 2
5	13	21	13 1/2	28 3	28 3 1/2	28 3 3/4
6	12	22	17	28 3 1/3	28 3	28 2
7	13	22	17	28 2	28 2	28 2
8	14	24	15 1/4	28 1	28 1/2	28
9	13 1/2	22	11 1/2	27 11 1/2	27 11	27 10 3/4
10	10 1/2	20	13 1/2	27 11	27 11 1/2	27 11 1/4
11	13	21	13 1/2	27 11 3/4	28	28 1/4
12	13	16 1/2	15 1/4	28 1/3	28	27 11
13	14	22	16 1/4	27 11 1/3	27 11 3/4	27 10 1/2
14	14	17	12	27 11	27 10 1/4	27 10 1/2
15	11 1/2	18	11 1/2	27 10 3/4	27 10	27 10 1/2
16	11 1/2	20	14	27 11 1/2	27 11 1/4	27 11 1/2 2/3
17	13	20	12 1/2	27 11 1/2	27 11 1/4	27 11
18	12	19	14	27 11 1/3	27 11 1/2	28
19	13 1/4	21	15 1/4	28 1	28 1 1/4	27 11 1/2
20	13	20	12	28 1	28 1 1/4	28 3
21	11	22	14	28 3	28 3 1/4	28 2 1/4
22	13	23	17	28 1 1/2	28 1/2	27 10
23	15	22	11 1/4	27 10	27 10 1/4	27 10 1/2
24	10 1/2	17 1/2	15	27 10 3/4	27 11	27 11 1/3
25	13 1/2	20	13	27 11 1/2	27 11 3/4	28
26	12	20	15	27 11	27 10 1/3	27 10
27	13 1/2	22	15 1/2	27 10 1/2	27 10 1/2	27 10 1/2
28	14	22	14 1/4	27 10 1/2	27 11	28 2/3
29	13	22	15 1/2	28 1	28 1/3	27 11
30	13 1/2	20	13	27 10 1/2	27 10 3/4	27 11 1/2
31	12	21	13	28	28	28 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. beau. nuag. gr. v.	S-O. gr. v. nuag. f. ond.	Nuages.
2	O-S-O. cou. nuag. ondée.	O-S-O. nua.	Nuages.
3	O-S-O. nua.	O-S-O. nua.	Nuages.
4	O-S-O. nua. ond. pluie.	S-O. pl. écl. tonn.	Couvert.
5	O. nuag. v.	O. vent. b.	Beau.
6	O-S-O. b.	S-O. nuag.	Couvert. la nuit. Pluie.
7	O. pl. couv.	O. couv. pl.	Pluie.
8	O. b. nuag.	S-O. nuag.	Nuages.
9	S. couv. pl. couv.	S-O. couv. ondées. vent.	Nuag. Vent.
10	S-O. v. nua.	S-O. nuag. vent.	Nuages.
11	S-O. gr. v. nuag.	S-O. vent. nuag.	Nuages. la nuit. Pluie.
12	S-S-O. cou. pluie.	S-S-O. couv. nuag.	Nuages. la nuit. Pluie.
13	S-O. couv. nuag.	S-O. couv. éclairs.	Couvert.
14	S-O. nuages. couv.	S-O. couv. pl. couv. b.	Beau.
15	S-O. b. nua. forte ond. v.	O-S-O. nua. f. ondée. écl. tonnerre.	Beau.
16	O-S-O. nua. forte ond.	O-S-O. nua.	Nuages.
17	O-S-O. nua.	S-O. nuages. couv.	Couvert.
18	S-S-O. vent. couv. pl. par ondées.	S-S-O. pluie par ondées.	Couvert.

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
19	O-S-O. cou. pluie. nuag.	S O. v. cou. pluie.	Nuag. V. Pl.
20	O. v. nuag.	O. v. nuag. beau.	Vent. ſer.
21	O. b. nuag.	O. beau.	Serein.
22	E. ſerein.	E. b. couv. pet. pluie.	Pluie contin.
23	S-O. pluie cont. nuag.	O-S-O. nua.	Nuages.
24	O-S-O. gr. vent. nuag. forte. ond.	O-S-O. gr. vent. nuag.	Nuages.
25	O-S-O. b. nuag.	O-S-O. nua. beau.	Nuages.
26	S-S-O. couv. pl. nuag.	S-S-O. nua. pluie.	Couvert.
27	S S-O. nuag. f. ondée.	S-S-O. pluie contin. couv.	Couvert. la nuit. Pluie.
28	S-S-O. couv. nuag.	O-S-O. fort. ond. nuag. b.	Beau.
29	O-S-O. b. nuag.	S-O. couv. pluie.	Nuages.
30	S-O. couv. pl. nuag.	O-S-O. nua. forte ondée.	Nuages.
31	S-S-O. couv. nua. ondées.	S-S-O. forte ond. nuag.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 24 degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 10 ½ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 13 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{3}{4}$ lignes, & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 5 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois de l'E.
1 fois du S.
6 fois du S-S-O.
15 fois du S-O.
14 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.

Il a fait 12 jours beau.
3 jours ſerein.
19 jours couvert.
28 jours des nuages.
22 jours de la pluie.
10 jours du vent.
3 jours des éclairs ou du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1763.

On a vu peu de maladies pendant ce mois ; celles qui ont régné, ont été des fiévres ſimples, & quelques fiévres éruptives. Parmi ces dernieres, il y en avoit qui étoient accompagnées de véritables puſtules, que des gens peu attentifs auroient pu prendre pour la petite vérole, mais qui n'en avoient aucun des caracteres. Quelques perſonnes ont eu des taches étendues par plaques, ſans boutons. On a obſervé que, dans quelques autres, les mains enfloient & étoient œdémateuſes.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1763; par M. BOUCHER, médecin.

Le tems eſt reſté, preſque la premiere moitié du mois, à un état de température moyenne, le thermometre ne s'étant pas élevé, juſqu'au 14, au-deſſus du terme de 17 degrés, ſi ce n'eſt le 3, qu'il s'eſt porté à 19 $\frac{1}{2}$ degrés: le 15, il a monté au terme de 20 degrés; & le 21, à celui de 22 degrés: depuis le 21 juſqu'au 29, il s'eſt approché tous les jours de ce dernier terme; mais le 29 & le 30, il n'a marqué que 16 degrés.

Quoiqu'il y ait eu pluſieurs jours de pluie, la pluie n'a été forte que trois ou quatre jours, vers le milieu du mois, & elle n'a été continue aucun jour. Le mercure, dans le barometre, a toujours été obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces, ſi ce n'eſt le 7, le 8 & le 9; le 22 & le 30, le mercure s'eſt abbaiſſé à 27 pouces 4 lignes.

Les vents ont été variables tout le mois; mais ils ont été plus ſouvent *Nord* que *Sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 8 degrés; la différence entre ces deux termes eſt de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du Nord.
11 fois du Nord-Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
4 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.
14 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
4 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1763; par M. BOUCHER.

La fiévre hémitritée ou double-tierce-continue a encore été la maladie dominante de ce mois: elle portoit ſur-tout à la tête, & ſouvent auſſi à la poitrine. Les douleurs vives de la tête étoient très-ſouvent accompagnées de vomiſſemens bilieux. Pluſieurs malades ont eu des ſaignemens du nez dans l'état de la maladie. Quoique les ſaignées dans la cure fuſſent néceſſaires à un certain

point, elles entraînoient une enflure fâcheuſe, & même l'hydropiſie, lorſqu'elles étoient pouſſées trop loin. Une expectoration purulente faiſoit, avec des ſelles bilieuſes, la criſe de la maladie, en ceux qui avoient eu la poitrine priſe.

Nous avons vu encore, dans le petit peuple, quelques fiévres malignes-gangreneuſes, mais en petit nombre.

Dans tout le cours de ce mois & du précédent, il y a eu, parmi les enfans de la ville & de certains cantons de la campagne, des quintes de toux fâcheuſes & opiniâtres, Les fiévres à éruptions, fiévre rouge ou rougeole, & la petite vérole, ſe ſont auſſi manifeſtées à la campagne.

Le développement des premieres chaleurs a cauſé, vers la fin du mois, des diarrhées bilieuſes, accompagnées de tranchées vives, & ſouvent de mouvemens fébriles, qui ont dû être traitées par un uſage abondant de boiſſons anodines, ſuivis d'apozèmes laxatifs, dont la baſe étoit la rhubarbe. Je me ſuis bien trouvé, à l'égard de quelques perſonnes qui avoient des ſelles fétides, de l'uſage de l'eau d'orge, édulcorée avec le ſyrop de pavot rouge, & rendue aigrelette par l'acide vitriolique.

LIVRES NOUVEAUX.

Nicolai-Joſephi Jacquin, *ſelectarum ſtirpium Americanarum hiſtoria in quâ ad Linnæanum ſyſtema determinatæ, deſcriptæque ſiſtuntur plantæ illæ, quas in inſulis Martinica, Jamaïca, Domingo, aliiſque & in vicinâ Continentis parte, obſervavit rariores; adjectis iconibus in ſolo natali delineatis.* C'eſt-à-dire : Hiſtoire des plantes choiſies d'Amérique ; par M. *Nicolas-Joſeph Jacquin*, dans laquelle il a déterminé, décrit & rangé, ſuivant le ſyſtême de *Linnæus*, les plantes les plus rares, qu'il a obſervées dans les iſles de la Martinique, de la Jamaïque, de Saint-Domingue, & dans la partie voiſine du Continent : il y a joint leurs figures qu'il a deſſinées ſur les lieux. A Vienne, chez *Krauze*, 1763, *in-folio ;* & ſe trouve à Paris, chez *Cavelier.*

Quelque abondante qu'ait été la moiſſon que le pere *Plumier* avoit faite des plantes d'Amérique, dans ſes trois voyages aux iſles Caraïbes ; cependant comme c'étoit un pays entiérement neuf, il n'étoit pas poſſible qu'il ne laiſſât beaucoup à glaner après lui. M. *Jacquin*, qui a demeuré quatre ans dans ce pays, publie, dans l'ouvrage que nous annonçons, la deſcription d'environ 450 nouvelles plantes qu'il a ramaſ-

ſées dans les iſles de la Martinique, de la Jamaïque & de Saint-Domingue, & dans le Continent voiſin de ces iſles. Il les range, ſelon le ſyſtême des ſexes de *Linnæus*, non qu'il le croie ſans défauts, mais parce que c'eſt celui qui, juſqu'à ce jour, renferme le plus de plantes, & celui qui eſt le plus généralement adopté. Il y a joint 183 Planches qui contiennent les figures de ces plantes, deſſinées par lui-même ſur les lieux.

Manuel de la Saignée pour l'inſtruction des Eleves chirurgiens de la marine de l'école de Breſt; par M. *de Courcelles*, premier médecin de la marine, à Breſt. A Breſt, chez *Malaſſis*, 1763, *in*-12.

Ce Manuel qui eſt parfaitement bien fait, eſt le meilleur guide que peuvent choiſir les jeunes chirurgiens pour apprendre à bien ſaigner, & à remédier aux accidens qui peuvent ſurvenir dans cette opération.

Recueil de Piéces de Médecine & de Phyſique, traduites de l'italien de M. *Cocchi*, & autres auteurs vivans. A Paris, chez *D'Houry*, rue de la Vieille Boucle-rie, 1763, *in*-12.

Les Piéces contenues dans ce recueil, ſont 1° le Régime Pythagoricien, par le docteur *Cocchi*, dont nous avons déja une bonne traduction, avec des notes annoncées dans notre Journal de Septembre de l'année

derniere; 2° Diſcours ſur l'Hiſtoire naturelle, par le même; 3° Deſcription du corps humain, par M. *Pontonoo*; 4° Diſcours ſur les influences des corps céleſtes; 5° Diſſertation ſur les forces de l'imagination; 6° Lettre de M. *Chriſtophe Mantellaſſi*, ſur la ſuperfétation; 7° Lettre ſur la meſure & le calcul des douleurs & des plaiſirs; 8° Diſcours philoſophique ſur la ſympathie. Il paroît que le goût n'a pas préſidé à ce recueil; car ſi l'on en excepte les deux premiers morceaux, qui ſont du docteur *Cocchi*, tous les autres étoient peu dignes de paſſer dans notre langue. L'éditeur auroit fait une choſe plus agréable au public, & par conſéquent plus utile pour lui, s'il nous eût procuré une bonne traduction des différentes piéces fugitives du docteur *Cocchi*, un des plus ſçavans médecins, & des meilleurs écrivains de l'Italie, qu'on a publiées à Florence, ſous le titre, *Dei Diſcorſi Toſcani*. Il y en aparu déja deux Parties chez *Bonducci*.

AVIS

Sur le Traité de la Juriſprudence de la Médecine; par M. VERDIER, &c.

Nous croyons devoir réparer une omiſſion que nous avons faite, en rendant compte

des conditions que M. Verdier propoſe pour la Souſcription de ſa Juriſprudence de la Médecine. Chaque Partie de cet ouvrage, compoſée de deux volumes, ſe vendra ſéparément 5 livres, & l'abbrégé de l'ouvrage entier, 30 ſ. brochés. Ceux qui voudront ſouſcrire pour la totalité, recevront les deux premiers volumes de la Juriſprudence, & l'Abbrégé, en payant 16 livres, & les trois autres Parties, de quatre mois en quatre mois.

Cet auteur nous charge de prier les ſçavans de lui faire part de leurs réflexions & de leurs critiques, & de vouloir bien lui communiquer les titres qui entrent dans ſon plan. Il promet d'en faire uſage dans le courant de l'impreſſion, ou dans les Supplémens qu'il prévoit être obligé d'ajoûter à chaque Partie. Il nous a prié auſſi d'annoncer un *Code médicinal*, contenant une Table chronologique de tous les réglemens rendus ſur la médecine, depuis l'établiſſement de la Monarchie. Il n'y aura que les Souſcripteurs des neuf premiers volumes qui pourront ſouſcrire pour ce dernier.

TABLE.

EXTRAIT. De la Diſſertation ſur la Ciguë de M. Ehrhart. Page 197
Deſcription d'une Fièvre putride-vermineuſe épidémique. Par M. Collin, *médecin.* 214
Obſervations ſur un Mémoire de M. Louis, *concernant une queſtion relative à la Juriſprudence.* Par M. Philip, *médecin.* 223
Suite du Mémoire ſur les Eaux minérales de Luchon. Par M. Campardon, *chirurgien.* 240
Lettre ſur un Effet ſingulier des Eaux minérales de Cauterets. Par M. de Bordeu *le jeune*, *médecin.* 255
Obſervations ſur l'uſage des Alcalis volatils, dans la paralyſie. Par M. Jahan de la Cheſne, *médecin.* 260
Rapport ſur l'état de vie d'un Enfant venu au monde, par l'opération Céſarienne. Par M. Dufour, *médecin.* 263
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747, *années* 1716 & 1717. 270
Obſervations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Juillet 1763. 277
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Juillet 1763. 280
Obſervations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Juin 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 281
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Juin 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 282
Livres nouveaux. 284
Avis. 286

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Septembre 1763. A Paris, ce 20 Août 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1763.

TOME XIX.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris, rue S. Severin, les Livres ſuivans:

Ouvrages de BOERHAAVE.

Les Aphoriſmes de la Médecine ſur la connoiſſance & la cure des maladies, in-12, 1745. 3 l.

Commentaire ſur les Inſtitutions de Médecine, in-12, 8. *vol.* 1750. 20 l.

— *Les Tomes IV, V, VI, VII & VIII, ſéparément, à 50 ſ. le Volume.*

Les Inſtitutions de Médecine, ſans Commentaire, in-12, 2. *vol.* 1760. 6 l.

Les Maladies des yeux, & les Leçons ſur la Pierre, in-12. 2 l. 10 ſ.

Traité de la matiere médicale, pour ſervir à la compoſition des remedes indiqués dans les Aphoriſmes, auquel on a joint les opérations chymiques du même auteur, in-12, 1739. 2 l. 10 ſ.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1763.

EXTRAIT.

Traité des Fiévres de l'Iſle Saint-Domingue. A Paris, chez Cavelier, 1763, *in*-8°.

MONSIEUR POISSONNIER DESPERRIERES publie, dans cet ouvrage, les obſervations qu'il a faites, pendant un ſéjour de pluſieurs années dans l'iſle Saint-Domingue, ſur la nature & le traitement d'une eſpece de fiévre qui fait les plus grands ravages parmi les Européens qui abordent dans cette iſle. C'eſt dans la nature du climat qu'il faut chercher la cauſe des maladies endémiques ; c'eſt auſſi dans la différente température de l'Europe, & de cette

partie de l'Amérique, que M. Deſperrieres trouve la ſource de ces fiévres.

L'iſle de Saint-Domingue, ſituée entre les 17e & 20e degrés de latitude ſeptentrionale, éprouve une chaleur preſque double de celle que nous reſſentons dans nos climats. Les effets de cette chaleur ſur les hommes qui l'habitent, doivent être de dilater leurs ſolides, & de raréfier leurs fluides; ce qui doit néceſſairement affoiblir la force des premiers, & diſpoſer les derniers à l'alkaleſcence ou à la putréfaction. Ces effets ſeront d'autant plus ſenſibles, qu'on ſera moins accoutumé à l'action de ces cauſes; c'eſt le cas des Européens qui arrivent pour la premiere fois dans ce climat. Leur ſang plus riche, leurs humeurs plus groſſieres, parce qu'elles ſont le produit d'alimens plus ſucculens que ceux dont on uſe dans les pays chauds, tendront d'autant plus aiſément à la putréfaction, que leurs ſolides affoiblis deviendront incapables de les mouvoir avec la force néceſſaire pour prévenir leur ſtagnation, comme le démontre ce que reſſentent la plûpart des nouveaux arrivés à Saint-Domingue. Peu de jours après leur débarquement dans l'iſle, ils perdent l'appétit, ils ne reſpirent pas avec la même facilité; leurs inſpirations ſont plus grandes; ils ſont ſujets à avoir mal à la tête & aux reins; &, pour peu qu'ils s'expoſent

au ſoleil, qu'ils faſſent beaucoup d'exercice, qu'ils ſe livrent à la débauche ou aux femmes, ils éprouvent le véritable cauſus d'Hippocrate, ou la fiévre ardente, ſi rare dans nos climats, ou du moins une fiévre qui n'en eſt qu'un diminutif; quelquefois ils éprouvent l'une ou l'autre, ſans y avoir donné lieu par aucune erreur dans l'uſage des ſix choſes non naturelles, par la ſeule action de la chaleur, & ſans doute la diſpoſition particuliere de leurs humeurs.

On peut prévenir ces accidens, ou combattre & même détruire cette diſpoſition à la fiévre ardente, que les Européens contractent, en paſſant à Saint-Domingue. Si, en ſuivant le conſeil de M. Deſperrieres, avant de partir d'Europe, on diminue le volume du ſang par une ou deux ſaignées, & qu'on nettoie les premieres voies par un purgatif, lorſqu'on a lieu de ſoupçonner qu'elles ſont chargées de quelques mauvais levains. Si, pendant le voyage, on a la précaution, tous les matins, de ſe laver la bouche avec de l'eau & du vinaigre; ſi on a l'attention d'obſerver un régime exact, de faire un exercice modéré, de ſéjourner le moins qu'on peut dans l'entre-pont du vaiſſeau; ſi l'on a ſoin d'aſſaiſonner ſes alimens avec du vinaigre, & d'uſer d'une boiſſon acidulée avec la crême de tartre, dès qu'on commencera à approcher des

pays chauds ; ſi on évite les liqueurs ſpiritueuſes ; qu'on ſe tienne propre ; qu'arrivé dans l'iſle, on ſe faſſe ſaigner, on vive de régime, on faſſe ſa boiſſon de limonade legere, on s'abſtienne des liqueurs fortes, on évite le commerce des femmes, les violens exercices, le grand ſoleil, & qu'on prenne quelques bains froids, &c. car tous ces moyens tendent à garantir le ſang & les humeurs de l'action des cauſes putréfiantes, & par conſéquent à prévenir les effets de la chaleur exceſſive du climat de Saint-Domingue.

Mais ſouvent, malgré ces précautions, ou faute de les avoir priſes, on tombe dans un accablement extrême : bientôt on ſent un grand mal à la tête, on a de la difficulté à reſpirer, on éprouve des douleurs dans tous les membres, & particuliérement dans la région des lombes ; la fiévre ſe met de la partie ; elle eſt conſidérable & accompagnée de ſoif, de ſueur & d'une chaleur très-vive ; bientôt tous les ſymptomes augmentent : il ſurvient des nauſées & des vomiſſemens de matiere bilieuſe & porracée ; la langue devient noire & âpre : quelquefois, tandis que le malade éprouve une chaleur inſupportable à la tête & au tronc, ſes extrémités ſont froides ; il tombe dans l'inſomnie, le délire & la phrénéſie. Cette fiévre parcourt tous ſes degrés avec beau-

coup de promptitude ; le tems de ſon augmentation dure peu ; elle eſt quelquefois dans ſon état avant le deuxieme jour ; & les malades peuvent en périr avant le troiſieme, ſi on ne leur donne pas les ſecours les plus prompts & les plus efficaces.

Quoique la ſaignée paroiſſe très-bien indiquée dans cette maladie, il faut bien ſe donner de garde de tirer beaucoup de ſang. L'expérience a fait voir que les ſaignées multipliées n'ont pas de ſuccès, ſur-tout ſi quelque excès avec les femmes a précédé la maladie. Il en eſt de même des vomitifs & des ſudorifiques, que les vomiſſemens & les ſueurs qui paroiſſent au commencement ſembleroient indiquer ; ces évacuations ſont toujours ſymptomatiques ; les vomiſſemens viennent d'irritation ; & un vomitif, dans ce cas, augmenteroit le mal, bien loin de le diminuer. Les ſueurs ne ſont jamais critiques avant le quatrieme jour ; l'uſage des purgatifs eſt très-pernicieux ; les cordiaux & les narcotiques doivent être proſcrits du traitement. Le médecin doit attendre la criſe qui, dans cette maladie, eſt un dévoiement bilieux ; il ne doit cependant pas abandonner entiérement la nature à elle-même. S'il eſt appellé à tems, il fera faire, le premier ou le ſecond jour, deux ſaignées ſeulement, ſans avoir égard aux vomiſſemens ni aux ſueurs ; il n'y a que le dévoie-

ment bilieux qui doive empêcher d'employer ce ſecours. Il fera boire copieuſement le malade, & ſa boiſſon ſera adouciſſante & rafraîchiſſante, comme l'eau de poulet nîtrée, les acides végétaux, tels que ceux de l'orange, du limon, de l'ananas, étendus dans une très-grande quantité d'eau : il lui fera prendre en même tems quatre ou cinq lavemens émolliens, par jour, & lui fera appliquer des fomentations de même nature, ſur le ventre & ſur les hypocondres. Si, par ces moyens, on parvient à exciter un dévoiement bilieux, il y a tout à eſpérer pour le malade ; c'eſt alors qu'il eſt permis de venir au ſecours de la nature, en preſcrivant un purgatif leger ; mais il faut bien ſe donner de garde de ſe trop preſſer. Le malade éprouve quelquefois des hémorragies dans cette maladie ; mais lorſqu'elles ſurviennent avant le quatrieme jour, ou qu'elles ſont peu abondantes, elles le ſoulagent rarement ; il arrive cependant quelquefois, qu'elles ſont critiques ; mais ce n'eſt que lorſqu'elles ſont abondantes, & qu'elles arrivent le quatrieme ou le cinquieme jour. On en peut dire autant des ſueurs.

Outre la fiévre ardente, on eſt expoſé, en arrivant à Saint-Domingue, à une autre eſpece de fiévre qui en eſt le diminutif. Elle s'annonce à-peu près par les mêmes

ſignes que la fiévre ardente ; elle eſt plus ou moins funeſte, à raiſon des ſymptomes & des accidens qui l'accompagnent. Cette maladie va quelquefois juſqu'au neuvieme jour, & ne paſſe jamais le treizieme ou le quinzieme ; ſon plus grand danger eſt du quatrieme au ſeptieme jour ; c'eſt dans cet intervalle que les malades périſſent le plus ſouvent. Elle commence par un mal de tête, par des douleurs dans la région des lombes ; le malade ſent quelquefois des friſſons, ou eſt dans une laſſitude extrême & dans un accablement très-grand : il ſent de la difficuté à reſpirer ; il eſt altéré ; la fiévre ſurvient, & elle eſt bientôt très-forte ; la chaleur s'accroît, & parvient en peu de tems à un degré preſqu'auſſi fort que dans la fiévre ardente ; à peine peut-on toucher les malades : la ſoif augmente au point qu'ils voudroient preſque toujours boire ; le ventre ſe tend & devient douloureux : on éprouve une douleur vers le cartilage xiphoïde, & il ſurvient des nauſées & un vomiſſement de matiere bilieuſe porracée : tous ces ſymptomes parviennent à leur dernier période, en moins de vingt-quatre heures ; les yeux deviennent un peu rouges & larmoyans ; les urines ſont blanches ; les malades ont un délire obſcur, & ſont dans des anxiétés & des inquiétudes continuelles ; la langue devient ſéche, d'un rouge vif, & rarement noire, à moins que

la maladie ne tourne mal. Le troiſieme jour, il y a ordinairement un redoublement; le pouls qui, depuis le commencement, avoit été fort & plein, baiſſe quelquefois un peu le quatrieme jour, & devient même ſouvent convulſif: le coma ſuccede bientôt à cet état du pouls, & le malade eſt dans un très-grand danger. Il meurt ordinairement le cinquieme ou le ſixieme jour; mais ſi le pouls ſe ſoutient, ſi le malade ne tombe pas dans le coma, le quatrieme jour, on peut eſpérer qu'il ſe fera une criſe favorable; c'eſt quelquefois une ſueur abondante, ou une hémorragie copieuſe par le nez; mais plus ſouvent une évacuation bilieuſe par les ſelles, qui fait ceſſer les dangers de la maladie. La criſe ſe fait toujours les jours impairs; & elle n'eſt jamais ſalutaire, ſi elle arrive avant le cinquieme jour; c'eſt à quoi il faut avoir ſpécialement attention.

On remplit les indications que cette fiévre préſente par les ſaignées du bras, plus ou moins multipliées, par les boiſſons délayantes & acidulées, & enfin par des purgatifs donnés dans des tems convenables. Avec ces ſecours bien adminiſtrés, on eſt preſque toujours sûr de conſerver la vie du malade; pendant le premier & le ſecond jour de la maladie, lorſque le mal de tête, les douleurs dans les reins, dans la région du diaphragme ſont conſidérables, lorſque le ventre eſt tendu & douloureux, & que la cha-

leur eſt extrême, lorſque la ſoif eſt preſſante, & qu'il y a des nauſées & des vomiſſemens de matiere porracée, il faut faire des ſaignées de deux palettes ſeulement, de peur de jetter le malade dans un état d'affaiſſement & de trop grande foibleſſe; mais auſſi il faut en faire juſqu'à cinq ou ſix, dans ces deux premiers jours, en obſervant de les rapprocher, lorſque les accidens l'exigeront, & cela, ſans avoir égard aux ſueurs & aux vomiſſemens; ces derniers ſont, comme nous l'avons dit, en parlant de la fiévre ardente, l'effet de l'éréthiſme & de l'état de phlogoſe de l'eſtomac. Il faut donc bien ſe donner de garde d'avoir recours aux émétiques, les ſudorifiques ne ſeroient pas moins funeſtes. La ſaignée du pied eſt toujours préjudiciable, lorſqu'il y a tenſion dans le bas-ventre; elle ne fait qu'augmenter l'engorgement des viſceres de cette partie. On doit lui préférer, dans tous les cas, la ſaignée du bras, malgré la douleur de tête qui n'eſt que ſymptomatique.

Lorſque les ſaignées auront calmé le vomiſſement, on aura recours aux boiſſons indiquées ci-deſſus, dont on fera faire un uſage abondant au malade. On lui donnera, pour toute nourriture, une eau de poulet émulſionnée avec les ſemences froides: on y joindra une poudre compoſée de ſix grains de nître purifié, & de deux grains de cam-

phre, pour prendre quatre fois par jour. Les lavemens ne doivent pas non plus être négligés : avec ces ſecours, on attendra la criſe, & on dirigera le reſte du traitement relativement à l'eſpece d'évacuation qui ſe fera ; mais lorſque la fiévre aura entiérement diſparu, on purgera le malade avec une demi-once de ſel d'Epſom, dans trois ou quatre verres de décoction d'une once de quinquina.

Ces moyens, quoique bien indiqués, ſont quelquefois inſuffiſans dans cette eſpece de fiévre. L'affaiſſement eſt ſi conſidérable, que les malades tombent dans le coma, avant que la criſe ait pu ſe faire. Lorſque le médecin apperçoit au pouls qui devient convulſif, que le malade eſt menacé de cet accident, il doit, ſans perdre de tems, faire appliquer deux larges véſicatoires aux épaules, aux cuiſſes ou aux gras des jambes. M. Deſperrieres les regarde comme un remede aſſuré, lorſqu'ils ſont appliqués à tems. Il n'en eſt pas de même, lorſque, faute d'y avoir eu recours, le malade eſt dans le ſommeil léthargique, alors leur action peut ſouvent être inutile ; cependant il ne faut point abandonner le malade, & il faut les lui appliquer le plus promptement qu'il eſt poſſible ; c'eſt dans ce cas ſeulement qu'on peut faire uſage des cordiaux ſtimulans, pour ranimer le ſentiment des nerfs

& l'action organique des vaiſſeaux, telle eſt la méthode curative que M. Deſperrieres aſſure avoir ſuivie avec le plus grand ſuccès. Il ſeroit en effet difficile d'en imaginer une plus adaptée à la nature de la maladie qu'il a ſi bien décrite, & plus conforme aux principes de la plus ſaine médecine. Son ouvrage eſt donc le meilleur guide que puiſſent ſuivre ceux qui ſe propoſent de veiller à la ſanté des habitans de ces climats éloignés.

SUITE

Du Mémoire de M. LOUIS, *chirurgien-conſultant des armées du Roi, concernant une queſtion anatomique, relative à la Juriſprudence; par M.* PHILIP, *médecin de la faculté de Paris.*

Venons au troiſieme article, c'eſt-à-dire, aux principes dangereux établis dans le mémoire. L'auteur eut dû les ſéparer des ſignes qu'il nous indique, pour diſtinguer, dans un corps pendu, le ſuicide d'avec l'aſſaſſinat. L'ordre, la méthode ont ſeuls droit d'inſtruire & de convaincre dans une matiere auſſi critique. Ce ſera donc, pour ainſi dire, malgré nous, que, pour apprécier ſes principes, nous nous en tiendrons à la diſcuſſion des ſignes que nous avons même trouvés épars.

Le ſuicide ſe caractériſe par *une impreſſion*

de la corde, qui eſt d'abord *circulaire ſous le menton*, & qui *ſe continue* enſuite *obliquement des deux côtés derriere les oreilles, pour finir à la nuque, en montant vers l'occipital.* Cette impreſſion doit être ſans déchirement de la trachée-artere, & ſans luxation des vertebres du col. L'aſſaſſinat, au contraire, eſt déſigné par *un cercle livide & échymoſé* qui accompagne *l'impreſſion plus profonde, & preſque horizontale de la corde* par *le déchirement des parties cartilagineuſes* du larynx, & par *la luxation des vertebres* du col.

On conçoit, au premier abord, les conditions que doivent avoir ces ſignes, pour être vraiment diſtinctifs. Il faut que les uns ne conviennent qu'à l'aſſaſſinat, & les autres au ſuicide; que ceux qui caractériſent le premier, lui ſoient tellement propres, qu'ils ne puiſſent jamais ſe rencontrer dans le ſecond; enfin que, ſans avoir recours à l'examen des circonſtances acceſſoires, étrangeres à la ſtrangulation, l'inſpection anatomique du corps pendu ſuffiſe ſeule pour faire toujours prononcer avec certitude.

L'importante néceſſité de démêler ces conditions caractériſtiques de l'un & l'autre cas, dans les ſignes nombreux de l'étranglement en général, n'a pas été inconnue aux anciens auteurs. Le docteur *Alberti* nous dit qu'on eſt quelquefois obligé d'examiner ſi un pendu

a été pendu vivant, ou après ſa mort; *S'IL NE S'EST PAS PENDU LUI-MÊME DANS UN DÉLIRE MÉLANCOLIQUE;* ou ſi des ſcélerats, après l'avoir fait mourir par une autre voie, ſur-tout par ſuffocation, pour imiter l'étranglement, ne l'auroient pas pendu, afin de maſquer leur crime, perſuader qu'il s'étoit pendu lui-même, & le faire paſſer pour ſuicide (*a*). Après s'être expliqué auſſi clairement, il ſe contente cependant de rapporter tous les ſignes de la ſtrangulation, en général, ſans aſſigner la moindre différence entre la ſtrangulation volontaire, & le fait de l'aſſaſſin. Accuſera-t-on le docteur *Alberti* d'avoir négligé d'approfondir une queſtion auſſi intéreſſante, ou d'avoir manqué de talens néceſſaires? Ce ſeroit méconnoître à la fois, & ſon génie & ſon zéle. Quelle peut donc être la cauſe de ſon ſilence, ſi ce n'eſt l'impoſſibilité de rien ſtatuer de certain, & la crainte d'induire en erreur? Voyons ſi l'auteur du Mémoire, en voulant faire plus que lui, n'eſt pas tombé dans les inconvéniens qu'*Alberti* & les autres avoient peut-être prévus. Voyons s'il ne reſte aucune équivoque dans les ſignes qu'il veut nous faire adopter pour diſtinctifs; & ſi l'on ne doit jamais craindre, en les admettant comme

(a) *Syſtem. Juriſprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xiv, pag. 234.

tels, de confondre l'innocent avec le coupable. Dans une matiere auſſi grave, la poſſibilité de ſe tromper une fois, en les ſuivant, ſuffit pour les proſcrire, & nous juſtifier d'avoir appellé dangereux les principes d'où les ſignes ſont déduits.

Nous conſidérerons les ſignes dans quatre circonſtances différentes. Ou l'impreſſion de la corde ſera oblique & ſuperficielle, ou profonde & preſque horizontale, ou accompagnée du déchirement de la trachée-artere, ou enfin avec luxation des vertebres du col. On pourroit, ſuivant le Mémoire, en aſſigner une cinquieme marquée par *deux impreſſions au col ; l'une circulaire & tout-à-fait horizontale, avec échymoſe faite par torſion ſur le ſujet vivant, & l'autre ſans meurtriſſure, dans une diſpoſition oblique vers le nœud, laquelle auroit été l'effet de la ſuſpenſion après la mort.* Ce dernier cas rentre néceſſairement dans la claſſe des inutilités contenues dans le Mémoire. Ce n'eſt point, encore une fois, de la ſuſpenſion d'un cadavre dont il s'agit, mais de celle d'un ſujet vivant. Nous nous bornons donc à diſcuter les ſignes conſidérés dans les quatre premieres circonſtances que nous venons d'aſſigner. Il n'eſt pas beſoin d'avertir qu'il peut y avoir complication, ou, pour mieux dire, réunion de pluſieurs ſignes que nous conſidérons cependant

comme

comme iſolés. Les remarques que nous allons faire ſur chacun d'eux, s'appliqueront facilement aux circonſtances dans leſquelles il y auroit concours de pluſieurs.

1°. Suppoſons que l'impreſſion de la corde ſoit immédiatement ſous le menton, oblique & ſuperficielle; que le poids ſeul du corps ait produit l'étranglement & la mort, ſans dilacération d'aucune partie; qu'il exiſte auprès du corps pendu quelque éminence, d'où on auroit pu s'accrocher ſoi-même, & qu'on auroit enſuite abandonnée; ſi l'on en croit l'auteur du Mémoire, ç'en eſt aſſez; on connoît l'auteur du délit; la ſuſpenſion a été volontaire.

Un particulier eſt attaqué à force ouverte, ſaiſi par pluſieurs hommes à la fois; il ſe défendroit en vain; l'infériorité de ſes forces, ſa frayeur l'empêchent de le tenter: on ne voit ſur tout ſon corps aucun veſtige de violence: il eſt pendu; le nœud coulant fait à la hâte, & mal conſtruit, permet à la corde de gliſſer juſques ſous le menton: ce malheureux eſt abandonné à ſon propre poids, & meurt. Un banc, une groſſe pierre, un tronc d'arbre eſt placé là par hazard, ou peut-être par malice; n'importe: l'oracle a parlé; la ſuſpenſion a été volontaire: on crie au ſuicide, & les coupables ſont tranquilles. Quelle affreuſe mépriſe! Qu'on ne diſe pas que notre ſuppoſition eſt hors de toute

vraiſemblance. Elle eſt confirmée par pluſieurs hiſtoires de bandits qui ont donné au malheureux, tombé dans leurs mains le triſte choix du genre de mort qu'il préféroit. Le patient conſterné par l'appareil, glacé par l'effroi, pouvoit-il n'être pas docile ? Il ſubiſſoit ton arrêt, que la crainte de ſurpriſe, ou quelqu'autre circonſtance, faiſoit ſouvent exécuter avec précipitation. Il eſt donc poſſible qu'il ait été accroché, & qu'on ſoit parti ſans autre formalité. Il eſt donc poſſible que les ſignes attribués au ſuicide, ſe rencontrent dans l'aſſaſſinat.

2° L'impreſſion de la corde eſt profonde & preſque horizontale : un cercle livide & échymoſé l'accompagne ; le diametre du col ſe trouve très-diminué. Il y a même, dans le ſillon que la corde a formé, des rides de la peau excoriée. L'auteur du Mémoire a déja prononcé ; c'eſt un aſſaſſinat.

Un malheureux veut ſe défaire ; c'eſt ſous le nœud de la gorge qu'il place la corde. Il eſt en embonpoint. Le poids de ſon corps ſerre auſſi tôt le nœud coulant ; la corde ne ſçauroit gliſſer juſqu'au menton ; la fineſſe de la peau facilite le déchirement, la lividité & l'échymoſe ; la graiſſe incapable de réſiſter, forme un bourrelet qui paroît recouvrir le lien : le ſillon en eſt plus profond ; le diametre du col eſt enfin très-diminué. Y,

a-t-il dans ce détail rien qui exige le concours d'une violence extérieure ? Dans un autre ſujet, ſur-tout dans un mélancolique, la molleſſe, la *laxité* des fibres ne donneront-elles pas lieu à ce qu'ici nous attribuons à l'embonpoint ? Voilà donc des ſignes de l'aſſaſſinat réunis dans le ſuicide. Cependant, d'après un rapport calqué ſur celui que l'auteur du Mémoire auroit fait lui-même, on ſoupçonne, on pourſuit, on arrête, on punit, & c'eſt l'innocent qui tombe ſous la main du bourreau ; équivoque mille fois plus affreuſe que la premiere. Si l'on en conteſte la poſſibilité, il n'y a rien qu'on ne puiſſe nier.

3° Aux ſignes rapportés dans le ſecond cas, ſe joint le déchirement de la trachée-artere. La mort du pendu, dira-t-on, n'eſt donc pas le fruit d'un délire mélancolique ou de ſon déſeſpoir ; une violence extérieure a certainement conſommé le crime. Réfléchiſſons à cette aſſertion, préſentée d'abord comme évidente, mais qui bientôt deviendra un ſimple doute, ſi nous prouvons qu'il peut y avoir ſuicide, même avec ces ſignes d'une prétendue violence extérieure. Nous avons cru que, dans les deux premiers cas, le raiſonnement ſuffiſoit pour attaquer la certitude des moyens de diſtinction. Dans celui-ci, nous allons rapporter des faits. L'équivoque n'en ſera que plus frappante, & la

dangereuſe fauſſeté des principes de l'auteur du Mémoire n'en ſera que mieux démontrée. Nous liſons dans l'Evangile, que *Judas* ſe pendit lui-même (*a*). Les Actes des Apôtres ajoûtent qu'étant pendu, il creva par le milieu du corps (*b*). Ce fait inconteſtable ne prouveroit pourtant rien en notre faveur, ſi *Judas* eût été hydropique, comme pluſieurs l'ont cru. Mais *Garmann* qui a ſenti la difficulté, diſcute fort au long la queſtion (*c*), & la réſout d'une maniere ſatisfaiſante. *Judas* n'étoit point hydropique; il n'a crevé, que parce qu'il s'étoit pendu. Quelle peut en être la raiſon, ſi ce n'eſt le poids du corps, l'effet de l'air comprimé trop ſubitement, l'abbaiſſement du diaphragme? De-là, voici comme nous raiſonnons. Le poids du corps peut être conſidérable; la corde peut reſter placée ſous le nœud de la gorge; l'air comprimé tout-à-coup devient toujours capable d'une grande exploſion; les parties cartilagineuſes ont moins de tenacité & de cohérence entr'elles, que les parties muſculaires: donc l'effort qui rompt ces dernieres, peut, à plus forte raiſon, rompre les parties cartilagineuſes: donc la trachée-artere peut être

(a) *Matth.* cap. xxvij, ℣. 5.
(b) *Act. Apoſtol.* cap. j, ℣. 18.
(c) *De miracul. mortuor.* lib. j, tit. viij, §. xxvij & ſeq. pag. 246.

déchirée ſans violence extérieure : donc ſon déchirement peut ſe rencontrer dans le ſuicide : donc il ne peut ſervir à caractériſer l'aſſaſſinat. D'ailleurs ce qui peut beaucoup contribuer à la dilacération de la trachée-artere, c'eſt la façon dont le corps eſt jetté : s'il tombe de haut, & en pirouettant, dans le même inſtant que la conſtriction ſe fait, le col éprouve une eſpece de torſion ; comment la trachée-artere réſiſtera-t-elle à ces deux efforts très-poſſibles dans le ſuicide ?

4° Enfin, dans le corps pendu, on trouve, avec les ſignes précédens, luxation des vertebres du col. Cela ne peut être, nous dit l'auteur du Mémoire, *que l'effet d'une très-grande violence. Jamais dans un homme qui s'eſt pendu lui-même, les parties n'éprouveront un pareil déſordre.* Un aſſaſſin eſt donc l'auteur du délit. Dans ce quatrieme cas, la conſéquence eſt encore pire que dans les premiers. Le principe d'où on la tire, eſt plus évidemment faux. Comment l'auteur du Mémoire ignore-t-il qu'il exiſte une maladie particuliere aux ligamens, par laquelle ils deviennent ſi foibles, ſi relâchés, qu'une perſonne dans ſon lit, en ſe remuant à ſon ordinaire, peut ſe donner une luxation du bras, de la cuiſſe même, quoique cette derniere ſoit infiniment mieux ſoutenue, & dans une articulation plus profonde que le bras ? On conçoit aiſément que le poids du corps

peut produire une luxation des vertebres du col, s'il y a déja un commencement de cette maladie. Comment nous prouveroit-on qu'elle n'exiſte pas ? Son caractere eſt de n'être annoncée que par les luxations qu'elle produit ; mais ne nous en tenons pas là : recourons à l'autorité, pour prouver qu'il peut y avoir luxation des vertebres, ſans maladie & ſans violence extérieure. Le chancelier *BACON*, immédiatement après l'hiſtoire de ce gentilhomme, qui voulut éprouver par lui-même ce que les pendus ſouffroient, nous dit, d'après un médecin de ſa connoiſſance, que tous les pendus pouvoient être rappellés à la vie, pourvu que leurs vertebres n'euſſent pas été luxées par le premier effort de la chute (*a*). N'eſt-ce pas admettre dans le ſuicide même la poſſibilité de la luxation des vertebres du col, que de la croire poſſible par le premier effort de la chute ? Cette luxation aura lieu, ſur-tout, en ſuppoſant, comme dans le cas précédent, que le corps ſe trouve jetté de façon à le faire pirouetter. L'extenſion que produira le poids du corps, aidée par la torſion & les mouvemens circulaires que la chute occaſionnera, la rendra plus facile qu'on ne l'imagine. Nous ajoûterons encore un fait que *Borelli*,

(a) *Hiſtor. vit. & mort.* pag. 409.

médecin du roi, nous rapporte dans ſes Obſervations. On pendit, à Paris, une vieille femme : tandis que le bourreau la ſecouoit, le tronc du corps ſe ſépara tout-à-fait de la tête, & tomba (*a*). Si la ſecouſſe produite par l'exécuteur de la haute-juſtice, a occaſionné l'entiere ſéparation du tronc d'avec la tête, pourquoi le poids du corps ſeul ne pourroit-il pas produire une luxation dans les vertebres, qui ne dépend que du déchirement ou même du relâchement de quelques parties ligamenteuſes.

Nous conclurons donc bien différemment de l'auteur du Mémoire. *La ſûreté des citoyens*, dirons-nous, *l'intérêt de la vérité, l'honneur de l'art, & la tranquillité même des juges qui ont à opiner dans de pareilles affaires, réclament également, pour qu'on* proſcrive les principes d'où l'on tire des ſignes auſſi incertains dans l'application : les ſcélerats ſeuls ſeroient intéreſſés à les voir adoptés ; ils y trouveroient autant d'enſeignemens pour maſquer leur crime avec plus d'adreſſe, & le faire méconnoître avec plus de certitude.

L'exemple d'*Alberti*, & la diſcuſſion dans laquelle nous venons d'entrer, prouvent qu'il eſt impoſſible de trouver, dans la ſtrangulation même du corps pendu, des ſignes

(a) *Petr. Borell.* centur. iij, obſerv. c, p. 275.

univoques & inconteſtables du ſuicide ou de l'aſſaſſinat. Ce n'eſt qu'aux circonſtances acceſſoires qu'il faut avoir recours pour diſtinguer l'un de l'autre. La propoſition, pour être générale, n'en eſt pas moins vraie ; nous n'en excluons pas les pendus par autorité de juſtice ; l'impreſſion du lien qui retient les mains du patient, & qui ſert d'étrier à l'exécuteur, le coup de genou qu'il donne à l'un ou à l'autre côté de la poitrine, pour faire faire au corps des mouvemens demi-circulaires & alternatifs, ſont les ſeules marques de la force qui a donné la mort, & ces marques ſont étrangeres à la ſtrangulation. Des exemples tirés du Mémoire, appuieront encore notre propoſition. Comment diſtingua-t-on que ce pere trouvé pendu près de Berne en Suiſſe, avoit été aſſaſſiné ? Les meurtriſſures qu'on trouva ſur ſon corps, le licol même enſanglanté ont trahi le coupable. N'eſt-ce pas aux dents enfoncées & enſanglantées qu'on dut principalement la preuve de l'aſſaſſinat de *Barthelemy Pourpre* ? N'eſt-ce pas encore aux *ſignes commémoratifs de ſon état*, qu'on jugea que *cet homme, obſédé par des deſirs qu'il déteſtoit*, s'étoit étranglé lui-même ? *La circonſtance des portes fermées en dedans*, quoique équivoques, prouvoit encore plus pour le ſuicide, que l'inſpection anatomique du corps pendu. Si la connoiſſance des circonſtances

acceſſoires vient à manquer, la vérité ne ſera jamais éclaircie ; les rapports & les jugemens ſeront dénués de preuves ſuffiſantes ; enfin on riſquera toujours de ſe tromper dans une matiere auſſi délicate.

Pour étendre l'utilité de ſon Mémoire, l'auteur le termine *par indiquer ce qu'il y a de plus avantageux pour rappeller les pendus à la vie ; c'eſt de les ſaigner promptement à la veine jugulaire, de leur ſouffler de l'air chaud dans la poitrine, & de tenir chaudement la ſurface extérieure du corps ; les frictions ſeront utiles pour empêcher la coagulation du ſang, & ranimer l'action des ſolides.* On connoiſſoit l'avantage des frictions, & même des bains chauds pour ſecourir les pendus. On ſçavoit auſſi qu'il étoit très-eſſentiel de ſouffler de l'air dans leur poitrine. L'expérience de *Becker*, ſur le chien pendu, nous le prouve démonſtrativement ; il ſemble même que ce ſecours ſuffiroit ſeul ; cependant quelle inconſéquence à notre académicien, de donner un pareil avis ! Selon lui, cette pratique devroit être inutile ; l'air ne manque point aux pendus : pourquoi leur en donner encore ? Il veut qu'on les ſaigne promptement à la veine jugulaire ; ce conſeil eſt au moins conforme à ſes idées d'apoplexie, quoique ce ne fut pas à la ſaignée de la jugulaire qu'on dût d'abord recourir pour guérir les apo-

plectiques. Quant aux pendus, nous avons prouvé que le principal engorgement étoit dans leur poitrine ; la ſaignée du bras ſera donc plus que toute autre en état de les ſoulager & de ranimer la circulation du ſang ; nous croyons donc qu'elle mérite la préférence. Les cordiaux & les aromatiques que l'auteur du Mémoire conſeille, ſeront encore d'une grande utilité, lorſque la déglutition ſera poſſible.

Qu'il nous ſoit permis, en finiſſant, d'ajoûter ici un paſſage du docteur *Alberti*. Nos obſervations ſemblent lui donner une nouvelle force, & la conduite ordinaire des juriſdictions nous autoriſe à le publier. *Haud tamen ad inſpectionem & ſectionem legitimam & legalem ſuſcipiendam ſolus chirurgus ſufficit, ſi medicus in aliquo loco etiam probatus & peritus convocari poteſt ; tantò minùs verò ad talem actum imperitus admittatur chirurgus : ſi verò medicus deeſt, adeſt tamen peritus chirurgus, tunc & ille ſolus, præſentibus tamen aliis judicialibus perſonis aut fide dignis teſtibus, viſitationem ſuſcipere poteſt ; attamen judicialis deciſio de lethalitate aut illethalitate læſionis medico tranſmittenda eſt. Aliàs quidem non facilè ſolis chirurgis tale viſitationis & ſectionis officium committi debet, quia rariſſimè inter noſtrates ipſi ſatis exactè rei anatomicæ gnari ſunt, & faciliùs interſecandum vulnera*

faciunt quàm inquirunt. Multò minùs chirurgi læſionem quamdam decidere poſſunt, quæ deciſio propterea à primario medicis committenda & commendanda eſt (a).

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées; par M. CAMPARDON, *chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon; communiqué par M.* LORRY, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris.*

ARTICLE IV.

De l'utilité des Eaux de Luchon, pour calmer les douleurs, à la ſuite des plaies d'armes à feu, & autres plaies ou ulceres.

OBSERV. XVIII. M. l'abbé de L*** étoit atteint, depuis dix ans, d'une débilité, avec un engourdiſſement ſur toute la moitié droite du corps, & principalement ſur l'extrémité ſupérieure. Le ſoulagement, qu'il a trouvé dans l'uſage des bains tempérés de Luchon, l'engageoit à venir les prendre chaque année;

(a) *Syſtem. Juriſprud. medic.* tom. j, cap. xvij, §. xiij, pag. 392.

mais un autre accident l'y fait encore recourir avec beaucoup de confiance. Un fuſil chargé de poudre ſeule, lui cribla la main droite, il y a pluſieurs années. Cette bleſſure, comme toutes celles de cette eſpece, fut accompagnée de contuſion, d'eſcarres & de ſuppuration : le tendon du muſcle extenſeur du doigt indice s'exfolia. M. de L*** alla aux bains de Barèges, qui acheverent de cicatriſer ſa plaie ; mais il lui reſte à la main bleſſée un peu d'engourdiſſement & de foibleſſe que l'uſage des bains tempérés de Luchon raniment efficacement. Il y vient, toutes les années, pour continuer cette ſalutaire coutume. Il en éprouveroit même un ſuccès plus complet, ſi le danger de trop émouvoir un corps auſſi délicat que le ſien, lui permettoit de prendre les douches de l'eau de la Reine & de la Grotte. Il s'eſt retiré dans les premiers jours d'Octobre.

OBSERV. XIX. M. le baron d'Uſton de Sainte-Gemme, capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie, avoit ſouffert l'amputation du doigt indice de la main droite, au milieu du corps de la premiere phalange, à la ſuite d'un coup de mouſquet reçu à la bataille de Minden, en 1759. Le bout de l'os ne s'exfolia qu'en détail, & à pluſieurs repriſes ; ce qui a beaucoup retardé ſa guériſon. Il vint aux eaux de Luchon, au mois

de Septembre 1760, à cauſe des douleurs très-conſidérables qu'il éprouvoit ſur le petit mognon, & ſur tout l'avant-bras & bras du même côté. Les bains tempérés, & les douches qu'il y prit pendant trois ſemaines, l'avoient notablement ſoulagé; mais n'en étant pas parfaitement guéri, il a eu recours aux bains de Barèges, dont il a pris les douches pendant le mois de Septembre dernier. Elles ſembloient l'avoir ſoulagé pendant leur uſage; mais après ſon départ de Barèges, elles ſe ſont réveillées avec une nouvelle vigueur. Il eſt revenu aux bains de Luchon, qui l'avoient calmé; ce qui démontre, ſans réplique, la préférence que celles-ci méritent, relativement aux ſuites de la bleſſure de M. d'Uſton. Je l'ai vu à Luchon, à la fin de Septembre 1761.

OBSERV. XX. Le ſieur Pierre Daſque, marchand chapelier de Monrejau, âgé de cinquante-ſept ans, eut le malheur d'avoir un fuſil crevé dans ſa main gauche, il y a quatorze à quinze ans. Il en eut les doigts bleſſés, ſur-tout le pouce & l'index: il guérit aſſez aiſément de cette bleſſure; mais il lui reſtoit, ſur tout le bras juſqu'à l'épaule, une douleur qui étoit très-conſidérable dans les premiers tems; elle s'eſt modifiée par le ſecours des remedes qu'il y a faits chez lui, & à Bagneres en Bigorre, où il eſt allé prendre des bains pendant nombre d'an-

nées; mais rien ne l'a autant ſoulagé que les bains de Luchon, qu'il vient prendre annuellement depuis trois ans.

OBSERV. XXI. J'ai vu, dans le mois d'Août 1761, aux eaux de Luchon, une fille de Lourde, âgée d'environ vingt-cinq ans, mal réglée, à qui il ſurvint, dans le mois d'Avril dernier, une tumeur inflammatoire & phlegmoneuſe, à la partie inférieure de la jambe, & ſur l'articulation de celle-ci avec le pied gauche. On la ſaigna dans le tems; par les ſaignées, les anodins & les réſolutifs, la tumeur faiſant mine de ſe terminer par ſuppuration, on favoriſa la formation du pus par des cataplaſmes émolliens & maturatifs; mais le chirurgien timide ou peu expert n'ayant pas ouvert à tems cette tumeur abſcédée, la matiere creuſa, altéra le grand os de la jambe, produiſit aux environs de l'articulation pluſieurs ouvertures qui devinrent bientôt fiſtuleuſes. La malade ayant été abandonnée à ſon malheureux ſort, vit empirer ſes bleſſures; réduite dans un état déplorable, on l'a portée à nos eaux au commencement d'Août. Elle y a pris d'abord des bains tempérés; les douches qu'on lui a données, deux fois par jour, ſur les parties affectées, ont procuré la chute d'une eſquille de la longueur de trois pouces, de la face interne du tibia; elles détergeoient à merveille toutes les ouvertures

fiſtuleuſes ; la quantité de la matiere purulente avoit diminué. Tous ces heureux changemens faiſoient eſpérer de voir arriver une entiere guériſon ; mais l'indigence de cette miſérable l'a obligée de ſe retirer, ſans que j'en aie eu connoiſſance, qu'après ſon départ. Il n'eſt pas douteux que ſi elle avoit eu les commodités néceſſaires pour aider cette curation, avec tous les ſecours de la chirurgie, de la pharmacie & de la diéte, elle n'eût illuſtré nos eaux par un ſi beau ſuccès.

OBSERV. XXII. Bertrand Cazaux de Gourdan, âgé de trente-cinq ans, travaillant, dans le mois de Juin 1761, à faire un mur, laiſſa tomber, ſur la malléole externe de ſon pied gauche, une pierre qui lui fit une groſſe contuſion. Il la négligea pendant quatre à cinq jours, ſans ceſſer ſon travail. Au bout de ce tems, il lui ſurvint un gonflement conſidérable, qui s'étendit ſur toute la jambe. Il ſe termina par ſuppuration : on y fit deux ouvertures pour donner iſſue à la matiere qui ſortit en abondance, pendant long-tems. Il vint aux bains de Luchon, à la fin d'Août. Les tempérés & les douches qu'il prenoit, trois fois par jour, menerent la plaie à cicatrice, dans l'eſpace de neuf à dix jours. Les tendons & les ligamens de l'article reprirent leur jeu ; mais comme il ſe réveilloit quelque douleur

ſur la partie, dans les variations du tems, il eſt revenu, à la fin de Septembre, pour confirmer ſa guériſon. Il ſentoit de plus des douleurs rhumatiſmales ſur les jambes, à raiſon de quoi il a pris des bains tempérés, qui lui ont ſi bien réuſſi, avec la boiſſon des eaux, qu'il s'eſt retiré le 5 Octobre, bien diſpos, & en parfaite ſanté.

OBSERV. XXIII. Laurent Puyfourcat de Cier de Riviere, âgé de dix-neuf ans, cordier, fut atteint, dans le mois de Juillet dernier, d'une tumeur à la partie ſupérieure du lombe gauche, qui, dans l'eſpace de trois ſemaines, vint à ſuppuration. On en fit l'ouverture; elle ſuppura pendant un pareil eſpace de tems; la hanche, la cuiſſe & toute l'extrémité inférieure de ce côté ſe trouvoient ſi affoiblies & ſi douloureuſes, qu'il ne pouvoit marcher que très-difficilement, & avec le ſecours d'un appui. Il a pris les bains tempéres de la Reine, & quelques-autres de la Grotte, qui ont fortifié toutes les parties qui avoient ſouffert de l'abſcès, & leur ont redonné leur vigueur naturelle. Il s'eſt retiré, bien guéri, le 10 Octobre.

OBSERV. XXIV. Le ſieur Bertrand Baſcans, teinturier de Valentine, âgé de cinquante-huit ans, reçut, le premier Mai 1760, un coup ſur la jambe, par une piéce de bois qui lui tomba deſſus. Il n'y eut qu'une contuſion ſans plaie, qui le retint dans le lit,

lit, avec des douleurs inſupportables, pendant ſix ſemaines. On le traita par la ſaignée & les topiques anodins & réſolutifs. Dès qu'il fut en état d'être tranſporté, il ſe rendit à Luchon, au milieu du mois de Juin ſuivant. Il y but les eaux de la Reine, prit des bains tempérés à la Salle, & des douches de l'eau de la Reine, pendant trois ſemaines; ce qui aſſouplit les tendons & les muſcles de la jambe, & rétablit parfaitement ſes mouvemens. Depuis ce tems-là, il eſt accoutumé à venir, toutes les années, pour y répéter les bains tempérés, & la boiſſon des eaux. Il s'eſt retiré le 16 Octobre.

OBSERV. XXV. M. Maylin, chirurgien du lieu d'Izaut en Commenges, âgé d'environ quarante ans, fut atteint, dans le mois de Mai 1760, d'une tumeur phlegmoneuſe, dans la paume de la main gauche; elle s'abſcéda & s'ouvrit d'elle-même; mais comme la matiere purulente étoit logée ſous l'aponévroſe palmaire, & qu'elle ne pût, qu'après un long ſéjour, ſe frayer une iſſue, elle avoit endommagé les tendons fléchiſſeurs des doigts, qui étoient reſtés durs, gonflés & racornis, ſans pouvoir exercer leur mouvement de flexion; ce qui faiſoit craindre que M. Maylin ne demeurât eſtropié de cette main, & qu'il ne pût plus s'en aider pour ſaigner. Pour éviter ce fâcheux inconvénient, il ſe tranſporta aux ſources de Luchon, au

mois de Septembre ſuivant. Quelques bains & nombre de douches priſes ſur la paume de la main, pendant pluſieurs jours, en diſſiperent le gonflement & la roideur, & rendirent aux tendons toute la liberté de leur mouvement ; de maniere que cette main nous a paru auſſi ſaine & auſſi agile que l'autre, le 14 Janvier 1761, jour auquel M. Maylin m'a fait lui-même le récit de ſon accident & de ſa guériſon, chez M. l'archiprêtre de Panaſſac.

REMARQUES. « C'eſt ſur-tout pour les » ſuites des plaies d'armes à feu qu'on recom- » mande les eaux de Barèges. En effet, il n'y » a point d'eaux qu'on puiſſe leur comparer » à cet égard. On n'exagere point, en diſant » qu'on s'y eſt chauffé pluſieurs fois avec » les béquilles & les potences que les mala- » des y ont laiſſées. Il eſt fait mention, dans » le *Journal de Barèges*, d'une foule de » cures de cette eſpece. Une cuiſſe & une » jambe du même côté atrophiées par l'effet » d'une balle qui avoit percé la cuiſſe, ont » été remiſes en leur état naturel ; l'extré- » mité ſupérieure de l'os du bras fracturée » juſques dans l'articulation, par une balle » qui traverſa cet os, a recouvré ſes mou- » vemens par l'effet des eaux ; & il s'eſt » formé une bonne cicatrice : des plaies ou » des ulceres opiniâtres qui reſtoient ſur des » os des jambes que des balles avoient frac-

» turés, & dont il étoit tombé des portions
» d'os, ont été cicatriſés par les eaux; un
» ulcere formé au bout d'un moignon d'une
» cuiſſe amputée, fut cicatriſé de même:
» un avant-bras devenu entiérement inſen-
» ſible & immobile, à l'occaſion d'une balle
» qui avoit traverſé les deux os, a recou-
» vré ſon mouvement & ſa ſenſibilité par
» l'effet de la douche: le tendon d'Achille
» à moitié emporté par un coup de feu,
» forma, par ſon adhérence à la peau, une
» cicatrice qui gênoit tous les mouvemens
» du pied; les eaux redonnerent la ſoupleſſe
» & le jeu à toutes ces parties: le bras & l'a-
» vant bras, comme paralyſés par l'effet d'une
» balle qui avoit intéreſſé quelques vertebres
» du col, recouvrerent leurs mouvemens
» par les douches: une jambe monſtrueuſe-
» ment engorgée, à la ſuite d'un coup de
» feu, & devenue preſqu'immobile, revint
» preſque dans ſon état naturel: un bras,
» dont l'os avoit été effleuré par une balle,
» paroiſſoit bien guéri, à un défaut de mou-
» vement près, pour lequel on eut recours
» à Barèges; il s'enflamma d'abord par l'effet
» des eaux, puis il s'ouvrit, & il en ſortit
» une grande quantité de ſquilles, ce qui
» procura une guériſon parfaite. La ſortie
» des ſquilles, des morceaux de bourre, d'ha-
» bits, de balles, & autres corps étrangers,
» eſt une choſe très-commune à Barèges.

» Une balle caſſe la clavicule, & perce l'o-
» moplate ; il en réſulte des plaies fiſtuleu-
» ſes ; les eaux font ſortir beaucoup de
» ſquilles ; & cicatriſent les plaies. Il ſe fait
» une fiſtule dans le bras, à la ſuite d'un
» coup de feu ; ce bras devient immobile ;
» ce qui fait craindre que cette maladie ne
» ſoit incurable : elle guérit à Barèges. Un
» morceau de bois eſt lancé violemment
» contre la poitrine, il en réſulte un vomiſ-
» ſement preſque habituel, qui eſt calmé par
» les eaux. Un boulet de canon laboure l'in-
» térieur des deux cuiſſes vers les feſſes, il
» en réſulte une cicatrice mal faite, qui gêne
» tous les mouvemens ; les eaux aſſoupliſſent
» ces parties, & leur rendent leur mouve-
» ment. Un boulet de canon emporte la peau
» de la plante des deux pieds, il ſe forme deux
» cicatrices fort douloureuſes, qui empêchent
» le malade de marcher : il recouvre tous ſes
» mouvemens à Barèges. Un coup d'épée
» porté au-deſſous du ſourcil droit, rend tout
» un côté paralytique ; les eaux rétabliſſent ce
» côté : la même obſervation eſt répétée ſur
» un autre militaire. Un coup de feu porte
» ſur les ligamens & les tendons de la main ;
» ce qui gêne les doigts qui recouvrent l'ai-
» ſance des mouvemens par le moyen des
» eaux. Les tendons fléchiſſeurs de la jambe
» ayant été intéreſſés par un coup de feu, la
» jambe ſe roidit contre la cuiſſe, les eaux

» l'étendent & la ramolliſſent. Une balle » fracture la malléole externe ; ce qui eſt » ſuivi de pluſieurs dépôts & d'une immobi- » lité du pied, les eaux guériſſent ces accidens. » Une balle perce le viſage au-deſſous de » l'œil gauche, traverſe l'os *unguis*, les os » du nez, & intéreſſe, en ſortant, le muſcle » crotaphite ; ce qui fait une fiſtule ſinguliere » qui guérit à Barèges. Un bras ayant été » emporté par un coup de canon, le moi- » gnon reſte très-douloureux, & le malade » ſe plaint d'une douleur qu'il rapporte à » ſes doigts ; les eaux le guériſſent. Une balle » perce la poitrine de devant en arriere, il » reſte une fiſtule que les eaux guériſſent. L'ar- » ticulation du genou ayant été percée par » une balle, demeure immobile ; les eaux de » Barèges lui redonnent le mouvement. En » un mot, les cures opérées à Bareges, des » plaies d'armes à feu ſont innombrables, » & des plus ſingulieres.

ARTICLE V.

De l'utilité des Eaux de Luchon dans les apoplexies, les paralyſies & autres affections nerveuſes.

OBSERV. XXVI. M. Beſſan, juge de Saint-Beat, âgé d'environ ſoixante-cinq ans, gras & replet, eut une attaque d'apoplexie, il y a environ cinq ans. On le traita par

tous les moyens ordinaires ; il lui reſta cependant une paralyſie ſur toute la moitié de la tête, & ſur tout le bras gauche ; il avoit même la bouche un peu tournée, du côté oppoſé. Il a eſſuyé deux ou trois rechutes d'apoplexie ; mais pluſieurs voyages qu'il a fait aux eaux de Bagnères de Luchon, l'en ont délivré depuis plus de deux ans ; ſa bouche s'eſt parfaitement remiſe, & ſon bras fortifié par le ſecours des eaux de la Grotte priſes en bains & en douches ; il lui reſte pourtant un peu de débilité au bras. Nous devons faire obſerver que pluſieurs perſonnes de ſa famille ont été ſujettes à cette maladie. M. Beſſan étoit arrivé à Luchon, dans les premiers jours de Septembre, & il en eſt parti le 26.

OBSERV. XXVII. Madame Caze, de Saint-Beat, âgée d'environ ſoixante ans ; eſſuya, le Lundi de la Pentecôte derniere, une attaque d'apoplexie qui fut ſubitement traitée par la ſaignée du bras & du pied, par les émétiques & les autres remedes appropriés ; malgré ces ſecours, il lui reſta une paralyſie ſur la moitié de la tête & au bras gauche. Elle ſe rendit à Luchon, huit à dix jours après ſon accident. Les bains & les douches avec l'eau de la Grotte, continués pendant une vingtaine de jours, lui rendirent aſſez de liberté dans le bras affecté, pour pouvoir s'habiller ſeule, & pour

vaquer à la plûpart de ſes exercices ordinaires ; cependant pour avoir voulu en faire de trop violens, elle a attiré ſur ce bras débilité, un peu de douleur & un peu de gonflement au poignet & à la main. Les bains & les douches avec l'eau de la Grotte, pris pendant une quinzaine de jours, qu'elle a demeuré ici, ont preſque entiérement diſſipé ces derniers accidens. Elle s'eſt retirée le 10 Octobre.

OBSERV. XXVIII. Jeanne Abadie, du lieu de Pointis, âgée d'environ cinquante ans, graſſe & replette, fut atteinte, il y a dix ou douze ans, d'une attaque d'apoplexie qui lui laiſſa une grande foibleſſe aux deux bras. Lorſqu'elle fut un peu remiſe de cet accident, elle ſe rendit aux eaux de Luchon, qui rétablirent parfaitement ſa ſanté ; elle a continué d'y venir tous les ans ; & par le ſecours de ces eaux en boiſſon & en bains, elle a évité toute rechute. Elle s'eſt retirée, le 7 Octobre, en bonne ſanté.

OBSERV. XXIX. M. Beſſan, de Saint-Beat, âgé d'environ vingt-cinq ans, étant encore dans les maillots, ſe renverſa dans les bras de ſa nourrice, par la négligence de celle-ci, & devint inſenſiblement perclus de ſes deux jambes. On lui fit, pendant ſon enfance, beaucoup de remedes pour tâcher de le tirer de ce triſte état. Malgré tous ces ſecours, il lui reſtoit une grande

foibleſſe ſur la cuiſſe & ſur la jambe droite ; ce qui le faiſoit exceſſivement boiter, ne pouvant marcher qu'avec beaucoup de peine, & ſans le ſecours d'un bâton. L'uſage qu'il a fait, pendant une quinzaine de jours, des bains & de la douche de la Grotte, lui a tellement fortifié ce membre, qu'il marche aujourd'hui avec aſſez de facilité. Il s'eſt retiré dans les derniers jours de Septembre.

OBSERV. XXX. François N. de Valentine, âgé de cinq ans, eut le pied démis, au mois de Janvier 1761. La contuſion, qui ſurvint à cette diſlocation, fut ſuivie d'une ſuppuration qui dura pendant environ ſix ſemaines. Il lui reſtoit beaucoup de roideur dans les ligamens & les tendons qui paſſent par-deſſus l'articulation, ce qui le faiſoit beaucoup boiter, en marchant. Il vint à Luchon, dans le mois de Juin dernier : il y prit des bains & des douches qui le ſoulagerent beaucoup : il y eſt revenu, le 15 Septembre ; & il en eſt reparti, le 3 Octobre, preſque guéri.

OBSERV. XXXI. Bertrand Mouran de Monrejau, âgé de ſoixante-deux ans, fut attaqué tout-à-coup, le 15 Août dernier, d'une ſtupeur, avec engourdiſſement aux avant-bras, aux genoux & aux pieds. Il ſe fit porter, trois jours après, aux ſources de Luchon : il y but les eaux de la Reine, y

prit des bains d'abord tempérés, puis un peu plus chauds, doucha ſes avant-bras & ſes jambes, avec l'eau de la Grotte; ce qui ranima un peu ſes membres engourdis. Il ſe retira, au commencement de Septembre: il eſt revenu, le 3 Octobre, pour tâcher de completter ſa guériſon. Il y a répété les mêmes remedes, & a reſpiré les vapeurs de la Grotte. Il s'eſt retiré, le 10, en bonne ſanté.

REMARQUES. « Toutes les eaux ther-» males connues ont été miſes en uſage » pour les paralyſies & leurs diverſes eſpe-» ces. Les eaux de Cauteretz & celles de » Bagnères ſont, depuis un tems immémo-» rial, du plus grand uſage pour ces mala-» dies. Le Journal de Barèges diſtingue les » paralyſies, par ſéchereſſe, ſpaſme, con-» vulſion, d'avec celles par affaiſſement & » molleſſe. On craint que ces eaux ne puiſ-» ſent devenir nuiſibles, dans les cas où un » amas formé dans la tête ne peut trouver » aucune iſſue pour s'évacuer; ce qui eſt » appuyé par des obſervations. Voici une » liſte de quelques-unes de celles qui s'y » trouvent ſur cette maladie terrible, & le » plus ſouvent incurable. Un enfant eſſuya » un coup à la tête, pour lequel on le tré-» pana; les extrémités inférieures reſterent » paralytiques, les excrémens s'écouloient » involontairement, la déglutition étoit fort

» laborieuſe ; on avoit fait toute ſorte de » remedes : le malade commença à ſe ſou- » tenir ſur ſes jambes, dès le ſeptieme bain » à Barèges, & il guérit parfaitement. Un » jeune homme fit une chute de deſſus un » arbre ; en conſéquence, ſes jambes devin- » rent paralytiques, & le malade marchoit ſur » ſes genoux : il guérit entiérement à Barè- » ges. Une paralyſie preſqu'univerſelle, à » la ſuite d'une fiévre putride, guérit à » Barèges. Paralyſie preſque complette de » tout un côté, dans un homme âgé de ſoi- » xante-cinq ans, guérie. Une hémiplégie, » à la ſuite de la ſuppreſſion des régles ; les » eaux rétabliſſent cette évacuation natu- » relle, & la malade guérit. Un engourdiſſe- » ment ou une ſorte de ſtupeur qui dure, » depuis trois ans, ſur un bras parfaitement » guéri. Les deux bras paralyſés, à la ſuite » d'une fiévre putride, reprennent leur mou- » vement & leur ſenſibilité naturelle, par » l'effet des eaux. Quatre paralytiques trai- » tés à Barèges, dans une ſeule ſaiſon. Le » premier, qui étoit un homme débauché, » & paralytique des extrémités inférieures, » après une attaque d'apoplexie, recouvre » ſes jambes, & il n'y reſte que de la foi- » bleſſe. Le ſecond, âgé de quarante ans, » qui paſſa une riviere à la nage, après un » grand repas, eut une attaque d'apoplexie, » & reſta hémiplégique ; il guérit à Barèges.

» Le troiſieme qui étoit devenu paralytique de
» tout un côté, & qui avoit perdu la mémoire,
» a recouvré la mémoire & les mouvemens
» de ſon côté. Le quatrieme, hémiplégique,
» n'a recouvré que le mouvement de la jam-
» be. Un jeune homme, d'un tempérament
» mélancolique, ſaiſi par un froid violent,
» tombe dans un état comme léthargique,
» & dans une inſenſibilité entiere, de même
» qu'une impuiſſance pour ſes mouvemens
» volontaires, avec des ſecouſſes convulſi-
» ves; il guérit parfaitement. Un officier
» jetté à terre par la commotion d'un bou-
» let de canon, demeure paralytique du
» côté par lequel le boulet a paſſé; cette
» paralyſie ſinguliere guérit à Barèges. Un
» enfant perd le mouvement & le ſentiment
» de toute une extrémité inférieure, à la
» ſuite de la petite vérole; cette extrémité
» redevient dans ſon état naturel, par l'uſage
» des eaux. Un jeune homme, dont les
» extrémités inférieures étoient amaigries,
» foibles, comme paralyſées depuis ſa naiſ-
» ſance, parvint, à Barèges, au point de
» pouvoir marcher & ſe ſoutenir ſur ſes
» pieds. Une femme demeurée paralytique
» de tout le bras gauche, à la ſuite d'une
» ſorte d'attaque de vapeurs, recouvre le
» mouvement de ſon bras. Il faut remarquer
» que toutes ces paralyſies avoient réſiſté à
» une ſuite de remedes ordinaires. On a

» auſſi des exemples de paralyſies, à la ſuite
» de coliques, très-bien guéries, & même
» après l'effet de l'arſenic & des violens
» émétiques. Malgré toutes ces obſervations,
» l'adminiſtration des eaux pour les para-
» lyſies demande la plus grande attention.
» Le Journal de Barèges contient des preu-
» ves des effets pernicieux des eaux incon-
» ſidérément appliquées dans des dépôts à la
» tête, & dans des maladies épileptiques, par
» un engorgement habituel du cerveau, &c.

ARTICLE VI.

De l'efficacité des Eaux de Luchon, contre les rhumatiſmes, même compliqués de goutte.

OBSERV. XXXII. M. Delerm, préſenteur de la cathédrale de Mirepoix, âgé d'environ cinquante-cinq ans, étoit attaqué, depuis pluſieurs années, d'un rhumatiſme goutteux, qui parcouroit preſque toutes les parties de ſon corps, & qui étoit l'effet d'une lymphe épaiſſe & acrimonieuſe. Il avoit déja été, à raiſon de cette maladie, aux bains de Rennes & de Dax. M. Barrié, habile médecin de Saint-Beat, l'a envoyé aux eaux de Luchon, d'où il s'eſt retiré le 11 Septembre, ſans qu'il reſſentît la moindre douleur. Il avoit, en outre, une dartre farineuſe ſur le pied gauche,

qui s'eſt parfaitement diſſipée par l'uſage des bains de la Salle & de la Reine; mais ſur-tout il lui prit à S. Beat, où il paſſa en allant à Luchon, une cardialgie qui le jettoit de tems en tems, dans des langueurs ſi fréquentes, qu'il eut beaucoup de peine de ſe rendre à Bagnères, l'uſage des bains & des eaux diſſipa dans quatre jours cet accident.

OBSERV. XXXIII. M. Bertrand Lafargue, négociant, de Ville-neuve de Riviere, âgé de quarante-cinq ans, fut attaqué, le 3 Février de la préſente année, à l'épaule droite, d'une douleur rhumatiſmale très-aiguë, qui rendit tout ſon bras perclus; elle fut traitée par la ſaignée & les topiques ordinaires, qui mirent le malade en état de ſe rendre aux eaux de Luchon. Il y arriva le 5 de Mars; il y but les eaux de la Reine, y prit les bains de la Salle, pendant dix jours; ce qui le ſoulagea beaucoup, & le mit à même de ſe ſervir de ſon bras: arrivé chez lui, ſa guériſon ſe fortifia de jour en jour. Il n'eſt revenu cette année, que par précaution & par reconnoiſſance. Il s'eſt retiré, le 16 Octobre, en parfaite ſanté.

OBSERV. XXXIV. Jeanne Baqué, d'Haulon en Aure, âgée de ving-quatre ans, étoit attaquée depuis quatre années, à la hanche & à toute l'extrémité inférieure gauche, d'une douleur rhumatiſmale, qui

l'empêchoit de marcher qu'avec beaucoup de difficulté. Elle eſt allée une fois aux bains de Bagnères en Bigorre, & trois fois à ceux de Barèges, dont elle n'a éprouvé que peu de ſoulagement. Elle a pris ici des bains tempérés, puis d'autres avec l'eau de la Grotte tempérée, des douches ſur la hanche, & a reçu pluſieurs fois les vapeurs chaudes de la Grotte ſur cette extrémité, par un trou fait exprès à la porte de cette étuve; ce qui lui a ſi bien réuſſi, qu'elle s'eſt retirée guerie le 16 Octobre.

OBSERV. XXXV. M. l'abbé Bourjac, prébendier de la cathédrale de Cominges, âgé d'environ trente-deux ans, fut attaqué, il y a plus de vingt ans, d'une douleur rhumatiſmale à la cuiſſe, au genou & au reſte de l'extrémité inférieure gauche. On lui appliqua, dès le commencement de cette maladie, ſur la partie affectée, beaucoup de topiques qui le ſoulagèrent un peu; mais il étoit encore ſi exceſſivement incommodé, il y a ſix ans, lorſqu'il vint à Luchon pour la premiere fois, qu'il ne pouvoit être à cheval qu'aſſis. Il y prit ſeulement les bains de la Salle, qu'il vient réitérer toutes les années, & qui, dès le premier voyage, le délivrerent de ſes douleurs & rendirent à ſa cuiſſe & à ſa jambe preſque toute leur liberté naturelle. L'uſage ſubſéquent qu'il a fait de ſes eaux, a achevé de le guérir; &

il n'eſt revenu cette année, que pour ne pas interrompre une coutume ſi ſalutaire : il s'eſt retiré le 20 Octobre.

OBSERV. XXXVI. M. de Lagane, procureur du Roi au ſénéchal de Toulouſe, âgé d'environ quarante ans, après avoir travaillé par excès dans ſon cabinet, durant les grandes chaleurs du mois de Juillet 1761, & avoir imprudemment reçu l'air frais qu'il avoit ſoin d'introduire, fut atteint, vers le 15 dudit mois, d'une douleur ſur le milieu du métatarſe, qui céda à quelques purgations : quelques jours après, cette douleur ſe réveilla, & s'étendit ſur tout le pied ; bientôt l'autre pied, les deux jambes & les cuiſſes furent auſſi douloureuſes. M. de Lagane ſentit de plus une autre douleur ſur la clavicule gauche, où l'on remarquoit un gonflement dur & ſenſible vers ſon articulation avec l'omoplate. La maladie prit la tournure d'un rhumatiſme goutteux qui ne lui permettoit pas de faire le moindre pas, lorſqu'il eſt arrivé à Luchon. Il a bu les eaux de la Reine, d'abord pures, puis coupées avec un tiers de lait ; il a pris les bains de la Salle deux fois le jour ; dès le troiſiéme jour, il a été en état de marcher avec un peu plus de liberté. Des préludes ſi heureux de guériſon, n'ont pas cependant fait des progrès auſſi rapides qu'on ſembloit devoir l'eſpérer. Le

ſixieme jour, on voulut tenter de lui donner ſur le pied gauche, qui étoit toujours enflé, une legere douche, avec l'eau tempérée de la Salle, qui tomboit dans la cuve où il devoit ſe baigner. Cet eſſai réveilla la douleur, qui étoit quaſi éteinte. On ſe réduiſit aux bains tempérés, qui la calmerent dans peu de tems. Quelques jours après, on tenta de nouveau les douches tempérées, qui, ſans ramener la douleur, firent déſenfler le pied; on vit ſe diſſiper peu-à-peu une enflure œdémateuſe & inſenſible qui affectoit le genou droit; celle de la clavicule a quaſi diſparu. M. de Lagane eſt allé pluſieurs fois à pied dans la ville, & même aſſez librement, avant le 25 Octobre. Il étoit arrivé le 4, & il s'eſt retiré le 28 du même mois, bien libre de ſes jambes & de ſes pieds, & en bonne ſanté.

OBSERV. XXXVII. Le ſieur Lanus, Tapiſſier, de ſaint Gaudens, âgé d'environ trente cinq ans, fut attaqué dans le mois de Février 1761, ſur tous ſes membres, de douleurs rhumatiſantes qui le rendirent entierement perclus. On lui fit pendant tout le carême, pluſieurs remédes qui ne purent le tirer de cet état douloureux; on le porta ſur une charrette aux bains de Luchon, vers Quaſimodo; on le plongea dans les bains de la Salle, avec beaucoup de difficulté.

Le

Le ſecond jour de cet uſage, il ſe trouva ſi libre, qu'il fut en état d'aller à pied des bains à la ville. Il continua ſes bains, pendant quinze jours, au bout deſquels il fut parfaitement guéri.

OBSERV. XXXVIII. M. de Faudouas, de Saint-Gaudens, âgé d'environ ſoixante ans, homme gras & replet, fut atteint, dans les premiers jours de l'année 1761, à Saint-André de Comminges, d'un rhumatiſme général & goutteux, ſur preſque tous ſes membres. Malgré tous les ſecours qu'on lui donna pendant quatre à cinq mois, ce rhumatiſme le rendit entiérement perclus juſqu'au commencement de Juin. Il ſe fit porter aux eaux de Luchon, ſur une charrette : il y arriva le 8 du même mois ; on ne put le placer qu'avec beaucoup de peine dans les bains ; à peine en eut-il pris deux ou trois à la ſource de la Salle, qu'il fut en état de s'y tranſporter lui ſeul. Ils agirent ſi merveilleuſement, que le troiſieme jour de leur uſage, il alla à pied à la ville : il y demeura pendant vingt-deux jours, au bout deſquels il ſe retira parfaitement guéri. Ayant éprouvé quelque petit reſſentiment de douleur à l'épaule gauche & au genou droit, il eſt revenu à nos ſources, le 25 Octobre, pour y répéter des bains qui lui ont été ſi ſalutaires. Il s'en trouvoit à merveilles : je l'y ai laiſſé, le 30 Octobre, en bonne ſanté.

OBSERV. XXXIX. M. de Marignac, près d'Aurignac en Commenges, d'un tempérament vif & bilieux, fut attaqué, il y a ſept à huit ans, d'un rhumatiſme furieux, qui lui gagna la moitié du corps. On employa d'abord chez lui beaucoup de remedes contre les douleurs cruelles qui le tourmentoient; malgré tous ces ſecours, le mal empira au point que la cuiſſe & la jambe, du côté rhumatiſé, tomberent en atrophie; & leurs muſcles fléchiſſeurs furent affectés d'une telle rétraction, qu'un des talons étoit comme fixé près de la feſſe. Dans cet état déplorable, M. de Marignac ſe fait porter aux bains de Luchon; on eut une peine exceſſive à le placer dans le bain: on en continua l'uſage deux fois par jour, pendant trois ou quatre ſemaines; par leur moyen, les muſcles s'aſſouplirent & s'allongerent peu-à-peu; les articulations de cette extrémité reprirent la liberté de leurs mouvemens; la cuiſſe & la jambe regagnerent leur embonpoint naturel; en un mot, M. de Marignac fut entiérement guéri, non ſeulement de toutes les ſuites affreuſes de ſon rhumatiſme, mais encore de pluſieurs dartres dont il étoit atteint. Cette guériſon fit beaucoup de bruit, & n'a pas peu contribué à la réputation des eaux de Luchon. Je tiens cette hiſtoire, qui eſt publique, de M. de Marignac, archidiacre de Saint-

Bertrand, frere de celui qui en eſt l'objet, & d'une demoiſelle ſa niece qui l'accompagna à Luchon.

OBSERV. XL. M. Cabaré, maître chirurgien de Monrejau, m'a aſſuré, qu'en 1740, il avoit vu, aux eaux de Luchon, le fils du conſul de Cier de Riviere, à qui la petite vérole avoit occaſionné une telle rétraction des muſcles fléchiſſeurs des deux jambes, qu'elles étoient reſtées pliées en arriere, & les talons fixés contre les feſſes. Cet enfant étoit âgé d'environ douze années : on le plongea, deux fois par jour, dans le réſervoir de la Grotte; cependant M. Cabaré avoit le ſoin de faire des frictions aux jambes, & de les tirer avec une douce violence, pour tâcher de les faire allonger; cette manœuvre continuée pendant quinze jours, mit cet enfant en état de ſe promener ſans le ſecours de ſes potences. Il acheva de guérir parfaitement par le ſecond uſage qu'il fit de ce bain, l'année d'après.

OBSERV. XLI. M. le curé de Montauban en Luchon, âgé de près de ſoixante ans, étoit attaqué, depuis longues années, de paroxiſmes de goutte rhumatiſmale, qui avoient rendu ſes mains & ſes pieds extrêmement difformes. L'uſage des bains de l'eau de la Grotte, qu'il va prendre de tems en tems, l'a délivré de ſes douleurs, & lui a

rendu preſque toute ſon agilité naturelle. C'eſt de lui même que je tiens le fait.

Je pourrois ajoûter ici un nombre infini d'hiſtoires des guériſons de rhumatiſmes, opérées par les eaux de Luchon, dont j'ai une parfaite connoiſſance ; mais je crois le détail de celles que je viens de citer, ſuffiſant pour conſtater la vertu victorieuſe de nos eaux, contre ces cruelles maladies ; c'eſt ſur-tout ſur elles qu'elles exercent leurs plus grands triomphes.

REMARQUES. « Si les eaux de Luchon » exercent leur plus grand triomphe ſur » les rhumatiſmes, elles ont cela de com- » mun avec toutes les eaux thermales, ſur- » tout celles de Bagnères & de Cauteretz ; » la grande quantité de maladies de cette » eſpéce, traitées à Barèges, a donné lieu à » de ſçavantes & utiles réflexions ſur les » rhumatiſmes ſymptomatiques ou dépen- » dants de la diſpoſition des entrailles, » idiopathiques & goutteux, ſur la fiévre » rhumatiſmale aiguë, & ſur la fiévre de » même eſpece chronique. Conſultez à cet » égard *la theſe des eaux d'Aquitaine.* Des » douleurs rhumatiſmales aux jambes, ſuite » de couches, qui avoient appliqué les pieds » de la malade contre les feſſes, tous ces » accidens guérirent à Barèges, en moins » de ſix ſemaines. Un homme attaqué, de- » puis pluſieurs années, d'un rhumatiſme

» gouteux aux extrémités inférieures, guérit
» parfaitement à Barèges. De très-vives
» douleurs au bras & à la cuiſſe du côté
» droit, ſuite de l'action du froid, ceſſent en-
» tiérement & ne reviennent plus par l'uſage
» des eaux. Trente bains chauds & quelques
» douches guériſſent des douleurs atroces
» qu'un homme âgé de quarante ans reſ-
» ſentoit tous les ſoirs aux bras & aux
» cuiſſes. Tout le côté affecté d'un rhuma-
» tiſme, avec un ſorte d'engourdiſſement,
» comme paralytique, eſt rétabli dans ſon
» état naturel. Un rhumatiſme univerſel,
» qui avoit déja réſiſté à Barèges pendant
» quatre ſaiſons, ſe termina la cinquieme,
» par un mouvement de fiévre & par
» une chaleur brûlante, qui durerent en-
» viron vingt-quatre heures, & que pro-
» cura l'action des eaux. Un rhumatiſme
» général, qui engourdit tout le corps,
» guérit en quinze jours. Une femme épuiſée
» par quinze couches conſécutives, ne peut
» ſe ſoutenir ſur le côté droit, qui eſt d'ail-
» leurs dans des douleurs continuelles; tout
» ce côté eſt fortifié & guéri dans l'eſpace
» de deux mois. On porte à Barèges un
» malade pour une douleur ſciatique, an-
» cienne & des plus opiniâtres; il ſe retire
» parfaitement guéri. Une cuiſſe atrophiée
» & très-douloureuſe, de même que la
» jambe, à la ſuite d'une chute, guérit à

» Barèges, mais ſeulement à la troiſiéme
» ſaiſon. Deux doigts de la main devenus in-
» ſenſibles, à la ſuite d'un rhumatiſme au bras,
» recouvrent toute leur ſenſibilité en trois
» ſemaines. Des douleurs univerſelles, qui
» reſtoient après un traitement méthodique
» de la vérole, paroiſſent indiquer le même
» traitement, à la ſuite duquel les douleurs
» ne font qu'augmenter; & de plus, les
» glandes du col s'engorgent; le malade
» arrive dans cet état à Barèges, où les eaux
» le guériſſent de ſes douleurs & de ſes glan-
» des, après l'avoir fait beaucoup ſuer, com-
» me cela arrive très-ſouvent, ſans pour-
» tant qu'il ſoit toujours vrai que cette criſe
» ſoit ſuffiſante & qu'elle ſoit la ſeule ex-
» citée par les eaux. Une douleur rhuma-
» tiſante, vive & ancienne, qui affecte les
» muſcles de la poitrine & qui a réſiſté à
» beaucoup de remedes, céde à la boiſſon
» des eaux, aux bains & à la douche chaude
» priſe même ſur la poitrine. De vives dou-
» leurs aux hanches, qui ont coutume d'aug-
» menter beaucoup pendant les hivers, gué-
» riſſent, après avoir ſinguliérement redoublé
» par l'action des eaux; cette augmenta-
» tion des douleurs par l'action des eaux eſt
» très-commune & ordinairement de bon
» augure. Les cuiſſes & les jambes atro-
» phiées, à la ſuite d'une douleur longue
» & très-vive aux hanches, font ſoupçonner

» la préſence du virus vénérien ; on tente
» des frictions mercurielles, qui ne produi-
» ſent aucun effet ; le malade ſe fait porter
» à Barèges, d'où il ſe retire après avoir
» été ſoulagé par dégrés, marchant avec
» un bâton. Un homme demeuré courbé
» & ſujet à des douleurs des plus vives au
» dos & aux épaules, à la ſuite d'un effort
» violent, eſt redreſſé en grande partie & ſin-
» guliérement ſoulagé à Barèges. Une ſorte
» de point de côté habituel, & qui augmente
» dans les changemens de tems, eſt diſſipé
» pour toujours, par deux bains & une
» douche. Une femme qui, depuis pluſieurs
» années, avoit des douleurs de rhumatiſme
» vagues, paſſe tout un hiver dans des
» douleurs générales & continuelles ; elle
» ne peut remuer que la langue ; elle eſt
» tranſportée à Barèges, où elle recouvre
» tous ſes mouvemens, & ſe défait de ſes
» cruelles douleurs, en ſix ſemaines de temps.
» Un enfant âgé de ſix ans, eſt dans l'im-
» puiſſance de ſe tenir debout, à cauſe de
» la foibleſſe & de la ſenſibilité des extré-
» mités inférieures ; il guérit complettement
» en deux ſaiſons, & après avoir pris plus
» de trois cens douches ou bains. Un rhu-
» matiſme univerſel, guéri à Barèges, pour
» cinq ans, reparoît le ſixieme, avec plus de
» force que jamais ; il ſe fixe principale-
» ment au genou ; les eaux de Barèges l'aug-

» mentent d'abord conſidérablement, &
» enfin il ſe diſſipe entiérement. Un bras
» eſt preſque atrophié & eſt devenu im-
» mobile, à la ſuite d'un rhumatiſme qui
» fut d'abord univerſel & qui ſe fixa ſur
» cette partie; trois ſemaines d'uſage des
» eaux de Barèges, remettent ce bras dans
» ſon état naturel, & le rhumatiſme a en-
» tiérement diſparu. Un rhumatiſme à la
» jambe, qui dégénere en gonflement au
» pied, avec douleur de cette partie, eſt
» guéri à Barèges, d'abord pour un an,
» enſuite pour deux, enfin pour quatre; ce
» qui prouve, ainſi que bien d'autres exem-
» ples, les récidives auxquelles ces mala-
» dies ſont ſujettes, & qu'il faut, avant de
» mettre quelqu'un dans la liſte de ceux qui
» ſont parfaitement guéris d'un rhumatiſme,
» le ſuivre pendant quelque tems après l'u-
» ſage des eaux; ce qui ſe fait à Barèges,
» où l'on exhorte les malades & ceux qui
» les conduiſent, à faire ſçavoir les ſuites
» de l'effet des eaux. On a éprouvé plus
» d'une fois à Barèges, que les eaux ne
» manquent point de donner une attaque
» de goutte aux goutteux décidés; on les a
» même employées avec ſuccès dans des
» malades qui paroiſſoient avoir beſoin
» d'une attaque de goutte, & qui étoient
» dans une eſpece d'affaiſſement par l'effet
» de la goutte vague ou non déterminée.

» Nous ne finirions, point ſi nous entrions » dans des diſcuſſions ſur cette matiere im- » portante & des plus difficiles de l'art. Elle » fait l'objet des obſervateurs de Barèges, » trop peu frappés aujourd'hui des guériſons » des rhumatiſmes ſimples. Ces guériſons » ne ſont, pour ainſi dire, que les premiers » eſſais des eaux minérales.

La ſuite dans les Journaux ſuivans.

OBSERVATION

Sur une Tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton, & accompagnée d'accidens graves; par M. VIDAL, docteur en médecine de la faculté d'Angers, & médecin de Nantes.

Je fus appellé, le 16 Février 1762, pour voir le nommé *Coche*, maître de navire, homme fort, vigoureux & d'un tempérament ſanguin. Il avoit, à la partie moyenne de la face interne du tibia, quatre doigts au-deſſous de l'attache du tendon du muſcle couturier, une tumeur ſuperficielle, large environ comme un liard, accompagnée de douleurs lancinantes inſupportables. L'ayant interrogé ſur l'hiſtoire de cette tumeur, il me dit qu'il avoit reçu, il y avoit dix jours, un coup de bâton ſur cette partie;

que la fiévre s'étoit miſe de la partie, depuis ſix jours; qu'il y en avoit trois qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que ſes douleurs étoient ſi vives, qu'elles le faiſoient entrer en convulſion, par intervalles. M'étant informé de deux chirurgiens de vaiſſeaux, qui étoient préſens, du traitement qu'ils avoient employé, ils me dirent qu'ils avoient été appellés depuis ſix jours, c'eſt-à-dire, le quatrieme de l'accident; qu'ils avoient ſaigné le malade, quoique la douleur fût alors ſupportable; que le quatre, le cinq & le ſix, la douleur avoit augmenté au point où je la voyois; qu'ils avoient employé, ſans ſuccès, les anodins, les émolliens & les réſolutifs, ſoit ſeuls, ſoit mêlés enſemble.

Jugeant que cette tumeur étoit produite par quelque humeur épanchée entre l'os & le périoſte, qui avoit ſans doute été contus par le coup de bâton; je conſeillai d'y faire ſur le champ une inciſion, perſuadé que c'étoit le ſeul moyen de procurer une iſſue à cette humeur qui, étant retenue par le tiſſu ſerré du périoſte, produiſoit tous les accidens que le malade éprouvoit. Cet avis ne plut point aux deux chirurgiens, qui refuſerent de faire l'opération. L'un d'eux me préſenta même, d'un air railleur, ſon biſtouri, en me propoſant de la faire. Ne conſidérant que l'état du malade, & perſuadé que s'il eſt glorieux & honorable de ſecourir

l'humanité ſouffrante par ſes conſeils, il n'eſt pas moins beau de la ſoulager par le ſecours de ſes mains, & qu'il n'y a rien d'aviliſſant que le vice, & de mépriſable que l'ignorance; je pris l'inſtrument, j'enfonçai la pointe juſqu'à l'os, & fis une inciſion de toute la longueur de la tumeur. Il ſortit auſſi-tôt une lymphe rouſſe, tirant un peu ſur le noir; ce qui fut accompagné du ſoulagement ſubit du malade. La plaie fut panſée ſelon l'art, & le malade fut guéri en quinze jours.

OBSERVATIONS

Sur l'Héméralopie & la Nyctalopie; par M. DUJARDIN, chirurgien.

Rien, peut-être, n'a plus contribué à rallentir les progrès de la médecine, relativement à la connoiſſance des maladies, que ces dénominations vagues & arbitraires qui ne laiſſent aucune idée juſte de ce qu'elles préſentent. L'héméralopie, & la nyctalopie ſont dans ce cas. Une ſucceſſion d'auteurs reſpectables qui en ont parlé, n'a ſervi, ce ſemble, qu'à répandre des nuages ſur cette matiere, en rendant, ſi je l'oſe dire, l'obſcurité de la vue, par l'obſcurité des noms. J'en vois peu, avant

maître Jean, qui aient rencontré juſte ſur ce point. L'héméralopie n'eſt pas, comme quelques auteurs & même des obſervateurs modernes l'ont prétendu, ce que l'on doit entendre par *viſus diurnus*, vue de jour; pour peu qu'on conſulte ſon étymologie, on ſe convaincra aiſément du contraire. *Hemeralopia* eſt dérivé de trois mots Grecs : ἡμέρα jour, ἄλως aveugle, ὄψ vue, qu'on peut rendre en latin, par *diurna cæcitudo*, comme auſſi *nyctalopia* eſt compoſé de νύξ nuit, ἄλως aveugle, ὄψ vue, *nocturna cæcitudo*. On trouve une deſcription de cette derniere maladie dans les Tranſactions philoſophiques; mais il faut convenir qu'elle ſe préſente peu avec ces ſymptomes, & qu'on la doit plutôt regarder comme un fait rare & une exception à la régle, que comme une régle ordinaire. Ces deux maladies ne ſont pas ſi rares, après tout, que l'on a bien voulu l'avancer. Je ne parlerai que d'après mon expérience dans les deux ſuivantes.

La premiere que j'obſervai, fut à Marly. C'étoit une petite fille âgée de ſept à huit ans : elle avoit eſſuyé quelque tems auparavant une rougeole que ſes parens avoient abandonnée aux ſoins de la nature. Il y a apparence que cette humeur s'étoit fixée ſur les yeux. On me dit que, depuis certain tems, elle ne pouvoit ſoutenir la

lumiere du jour, & qu'elle ne commençoit à faire uſage de ſa vue, que vers le ſoir. Je voulus examiner ſes yeux: elle tenoit les paupieres fermées, ſi-tôt que je voulus les lui ouvrir, elle annonça par ſes cris un ſentiment de douleur ſi vif, que je m'en tins là. Tout ce que l'extérieur me préſenta, fut un écoulement de larmes âcres & corroſives, qui me confirma dans mon premier ſentiment. Il y a tout lieu de croire que la préſence de cette humeur agaçoit tellement les fibres de la rétine, & lui donnoit tant de ſenſibilité, qu'elle ne lui permettoit pas de ſoutenir les rayons de lumiere. L'indication qui s'offroit d'abord, en ſuivant la nature dans ſa marche, étoit de détourner cette humeur. Je conſeillai, pour cet effet, une ſaignée du bras, ſuivie d'une purgation avec l'ipecacuanha, & d'un véſicatoire à la nuque. Je ne puis rien aſſurer du ſuccès de ces remédes, quelque bien indiqués qu'ils paroiſſent, parce que je n'ai pu ſuivre cette malade, & que je ne l'ai pas vue depuis.

Le malade qui fait le ſujet de la ſeconde obſervation, eſt un jeune homme de dix-ſept à dix-huit ans: il ſe plaignoit d'un affoibliſſement de vue vers le ſoir, & d'aveuglement total la nuit. Le grand jour ne lui faiſoit, diſoit-il, aucune peine: il voyoit

aſſez bien ; il ſe plaignoit encore d'un ſentiment de peſanteur à la tête, & tout cela, depuis la ſuppreſſion d'une humeur pituiteuſe qu'il rendoit, à retours plus ou moins fréquens, le matin. Je ſoupçonnai qu'elle s'étoit dépoſée ſur les fibres de la rétine, & qu'il n'y avoit qu'une lumiere vive qui pût faire impreſſion ſur elle. L'examen de l'œil ne m'annonça aucune maladie apparente. Je décidai, ſur le rapport du malade, que c'étoit une nyctalopie bien caractériſée.

Je le ſaignai d'abord du bras ; j'ordonnai enſuite une purgation avec la poudre de tribus, un régime ſévere & une eau de ſquine pour boiſſon ; je lui recommandai l'exercice de ſa vue, au grand jour, ſur différens objets. Au bout de quelques jours, il s'aperçut d'un peu de mieux ; mais comme le ſuccès n'étoit pas, ſelon lui, aſſez rapide, je me décidai à lui appliquer les véſicatoires derriere les oreilles. Ils produiſirent le plus heureux effet. La cure fut parfaite dans le mois.

OBSERVATION

Sur une Gangrene de tout l'inteſtin rectum ; par M. PASQUIER, prévôt de la communauté des chirurgiens-jurés de la ville de Langeais en Touraine.

Je fus appellé, le 15 Juillet 1756, avec deux de mes confreres, pour voir le nommé Machet, pêcheur de ſon métier. C'étoit un homme de vingt-huit à trente ans, d'une conſtitution aſſez robuſte. Il y avoit huit jours, qu'il avoit été attaqué d'une diarrhée ſéreuſe, qui le forçoit, à tous les inſtans, d'aller à la ſelle. Ces efforts continuels, & le relâchement du rectum continuellement abbreuvé de cette humeur cauſtique, lui procurerent une chute de cet inteſtin qui n'ayant point été remis, & ſans doute ayant été étranglé par la contraction du ſphincter, étoit tombé en gangrene, au point que, lorſque nous le vîmes, il exhaloit une odeur cadavéreuſe, s'étoit détaché du ſphincter & des muſcles releveurs de l'anus, comme je m'en convainquis, en introduiſant mon doigt entre ces muſcles & la partie de cet inteſtin, qui pendoit de la longueur d'un demi-pied. Nous jugeâmes qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que d'emporter tout ce qui étoit ſphacélé ; c'eſt

ce que j'exécutai : je fus forcé de faire mon incision dans le mort, parce que la gangrene s'étoit inſinuée juſqu'à la partie qui étoit dans le baſſin : j'introduiſis, dans la cavité du reſte de l'inteſtin, une tente longue & mollette, chargée d'un onguent digeſtif & anti-ſeptique, compoſé de terébenthine de Veniſe, de myrrhe, d'aloës, de camphre & de ſtyrax; je remplis le reſte de la plaie avec des bourdonnets; lorſque le panſement fut achevé, je retirai à moi la tente, au moyen d'un fil que j'avois laiſſé dehors, afin d'allonger le canal, & de l'aſſujettir aux parties voiſines, pour en faciliter le recollement. Je tins mon malade au régime le plus ſévere, ne lui donnant que de l'eau de poulet pour toute nourriture. Il s'établit une ſuppuration qui facilita la chute des chairs mortes; le malade guérit parfaitement, & fait depuis toutes ſes fonctions comme auparavant.

OBSERVATION

Sur une Empyeme qui auroit ſauvé le malade, ſi on l'eût pratiquée; par M. MARTIN, *maître chirurgien à Saint-André de Cubzac, près de Bordeaux.*

Le 22 Juillet 1761, un enfant âgé d'environ quinze ans, étant tombé ſur une pierre obtuſe, ſe frappa le côté droit de la

la poitrine, vers la partie moyenne des trois dernieres vraies côtes. Dès le moment de l'accident, le malade reſſentit une douleur très-aiguë, & fut pris d'une très-groſſe fiévre. Les trois premiers jours ſe paſſerent, ſans qu'il reçût de ſecours. Le quatrieme, on appella le chirurgien du village, qui jugea à propos de le ſaigner trois fois du bras, une fois du pied, & de lui donner une potion cathartique ordinaire. Après ces remedes adminiſtrés, il ſurvint au côté une légere tumeur œdémateuſe; ce chirurgien, jugeant que c'étoit un dépôt extérieur qui devoit ſe former, en voulut aider la maturation par le cataplaſme de mie de pain. Le quinzieme jour, on me fit voir le malade, je le trouvai avec une grande difficulté de reſpirer, ne pouvant ſe tenir ſur le côté ſain, ni ſur ſon ſéant, ſe plaignant d'un poids conſidérable qui augmentoit, lorſqu'il vouloit changer de ſituation. Je demandai à faire un examen du corps. Son viſage, le col, le côté de la poitrine affecté, & même l'hipocondre droit me parurent œdémateux. Ces deux dernieres régions étoient beaucoup plus élevées que les mêmes du côté gauche. Les promeſſes qu'avoit faites le chirurgien, d'une guériſon aſſurée par l'ouverture ſpontanée, ou qu'il feroit lui-même d'un prétendu abcès extérieur, pré-

valurent ſur les repréſentations que je fis du danger de la maladie, & de la néceſſité d'une opération. Le 25 Août, je fus mandé de nouveau. Les accidens ci-deſſus énoncés, étoient beaucoup aggravés; un pouls foible, lent, des friſſons irréguliers, des foibleſſes momentanées & une ſueur univerſelle, me firent annoncer une mort prochaine, ſans que l'art pût l'éluder. Pour ne pas abandonner entiérement ce malade, j'ordonnai des potions avec l'eau de tuſſillage, la confection alkermès, l'huile d'amandes douces, le ſyrop d'éryſimum, & le kermès minéral. Je conſeillai auſſi les ſucs dépurés de bourrache, de bugloſſe & de lierre terreſtre, édulcorés avec le ſyrop de cette derniere plante. Ces foibles ſecours lui procurerent une ſécrétion de crachats aſſez abondante, mais qui n'empêcha pas la mort d'arriver. Le 28 dudit mois, on eut beaucoup de peine à me permettre l'ouverture du cadavre. Je l'obtins cependant. Je trouvai dans le côté malade de la poitrine, environ trois pintes d'un pus blanc aſſez bien lié, d'une odeur un peu forte; la face interne de la plevre étoit parſemée de pluſieurs petits grains blancs, & avoit beaucoup plus d'épaiſſeur qu'elle n'en a ordinairement. La liqueur péricardine n'étoit point changée de nature; les poumons étoient affaiſſés ſur eux-mêmes, &

d'un très-petit volume, ſans néanmoins avoir aucune adhérence contre nature. Ceux du côté gauche étoient très ſains. Les inteſtins étoient bourſoufflés par beaucoup d'air. Les autres viſceres du bas-ventre étoient dans leur intégrité. L'inflammation œdémateuſe des tégumens ne contenoit qu'une ſéroſité très-claire.

Je crois pouvoir avancer que ſi l'on avoit fait l'opération de l'empyême le quinzieme jour de la maladie, & même le vingtieme, l'on auroit ſauvé ce malade. Beaucoup de praticiens diſent que les ſuccès de cette opération ſont douteux ; mais ne pourroit-on point en atribuer la cauſe au retard de l'opération ? Si tous les chirurgiens le penſoient ainſi, ne ſauveroit on point pluſieurs malades par une opération qui eſt très-rare, & qui nous deviendroit familiere ?

OBSERVATION

Sur une Plaie d'arme à feu, faite par un coup de fuſil chargé à plomb ; par M. LE ROUX, *chirurgien-major du régiment d'Aubigné, dragons.*

Le 2 Novembre 1759, un maréchal des logis du régiment, âgé de 29 ans,

étant à la chaſſe, voulut ſauter un foſſé. Il prit ſon fuſil de la main droite, par le bout du canon, pour porter la croſſe au côté oppoſé, afin de s'aſſurer de la ſolidité du terrein : il n'eut pas la précaution de le déſarmer ; s'étant appuyé deſſus, en s'élançant pour ſauter, le coup partit à un pied & demi de diſtance, & lui donna dans l'hypocondre droit, antérieurement ſur la troiſieme & quatrieme des fauſſes côtes.

Le bleſſé fit encore aſſez de chemin, pour ſe rendre à la maiſon la plus prochaine, d'où il fut porté chez lui : il fut d'abord panſé par un chirurgien de l'endroit, qui mit ſimplement ſur la plaie une compreſſe trempée dans partie égale d'eau & d'eau de-vie. N'étant pas ſur les lieux, je ne pus m'y rendre que le lendemain.

Ayant ôté l'appareil, je trouvai une plaie en rond à y mettre un gros œuf de poule, avec déchirement à toute ſa circonférence, qui étoit noire & racornie ; j'y introduiſis le doigt pour m'aſſurer de la direction du coup. J'entrai aiſément dans la capacité ; & l'ayant porté dans tous les ſens, je ſentis un délabrement conſidérable, & pluſieurs côtes fracaſſées.

Je commençai par ôter tous les corps étrangers qui ſe préſenterent à mon doigt, dont l'extraction étoit aiſée, comme plu-

fieurs grains de plomb, des portions de ſa veſte qui étoit d'un drap fort épais, doublé de poil de chevre, une partie s'étant accrochée aux lévres de la plaie. Je fis enſuite les dilatations néceſſaires.

La troiſieme & la quatrieme des fauſſes côtes étoient briſées. La troiſieme, ſur-tout, avoit été moulue, depuis ſon attache au cartilage, juſqu'à ſon milieu. La portion reſtante formoit, par ſon extrémité, une pointe aiguë & tranchante, que je fus obligé de couper; j'enlevai toutes les piéces d'os détachées, autant qu'il fut poſſible. Je dilatai enſuite le péritoine, dont une portion avoit été emportée avec déchirement. Je trouvai une plaie tranſverſale au grand lobe du foie, avec perte de ſubſtance, d'environ trois pouces de longueur, un demi de largeur, & autant de profondeur; j'y portai le doigt, & ſentis pluſieurs eſquilles & des grains de plomb que j'enlevai.

Je trouvai, entre les muſcles & la portion des côtes reſtantes, un trajet tendant vers la partie poſtérieure, qu'une partie du coup avoit fait. Je prolongai mon inciſion de ce côté-là, d'où je tirai des portions de la veſte, & pluſieurs grains de plomb. Le malade ſupporta toutes ces opérations avec beaucoup de fermeté.

Je panſai enſuite la plaie avec de la char-

pie, & mis par deſſus pluſieurs plumaſſeaux imbibés d'huile d'hipéricum. Je fis une embrocation ſur toute l'étendue du ventre, & y appliquai pluſieurs grandes compreſſes trempées dans une décoction émolliente.

Quoique le malade eût perdu une grande quantité de ſang, il fut ſaigné pluſieurs fois, tant pour prévenir l'inflammation du foie que j'avois trouvé fort gonflé, que pour diminuer la tenſion du ventre, & hâter la chûte de l'eſcarre.

J'humectai ainſi mon appareil deux fois le jour. Je le levai le troiſieme. Je laiſſai tout ce qui ne put être détaché facilement, & remis par-deſſus des plumaſſeaux, comme la premiere fois. Je continuai ainſi juſqu'au cinquieme panſement, que je me ſervis d'un digeſtif ordinaire.

Par ces moyens, je vins à bout de procurer la chûte de l'eſcarre en très-peu de tems. Celle du foie ſe fit beaucoup plus vîte. Pendant tout le traitement, je n'appliquai jamais ſur cette partie, que de la charpie mollement arrangée, qui abſorboit une grande partie de la ſuppuration qui, ſans cela, eût pu tomber dans la capacité. La membrane dont il eſt recouvert, fut détruite dans une plus grande étendue que la plaie, ſans doute, à cauſe de l'inflammation, dont elle eſt plus ſuſceptible. La perte du foie fut réparée, en très-peu de tems,

par une ſubſtance charnue, qui, conjointement avec les tégumens, ont fourni par la ſuite une bonne cicatrice.

Après un mois de panſement, le malade ſe plaignit d'une legere douleur, au-deſſous de l'angle inférieur de l'omoplate, à trois doigts de l'épine du dos ; je jugeai que cette douleur ne pouvoit être occaſionnée que par la préſence de quelques corps étrangers, une partie du coup ayant gliſſé de bas en haut, vers la partie poſtérieure, entre les muſcles & les côtes, à raiſon de la ſituation du bleſſé qui étoit un peu penché en devant, le bout de ſon fuſil paſſant par-deſſous le poignet ; il y paroiſſoit très-peu d'élévation, à cauſe de l'embonpoint du ſujet. Je ſentis cependant un peu de fluctuation ſous la peau ; j'y fis une inciſion ; il en ſortit beaucoup de matiere, & pluſieurs grains de plomb enveloppés dans des portions de la chemiſe ; je portai mon doigt dans l'ouverture ; je ſentis encore une fluctuation ſous le grand dorſal ; j'y plongeai mon biſtouri, & fis une inciſion parallele à celle que j'avois faite à la peau ; je tirai, par cette ſeconde, une eſquille de la longueur d'un pouce & deux lignes de largeur.

Par le moyen de cette ouverture, je procurai un égout à la ſuppuration fournie

par pluſieurs ſinus formés par des grains de plomb.

Quelque attention que puiſſe avoir un chirurgien à extraire tous les corps étrangers dans les plaies de cette eſpece, il n'eſt guères poſſible qu'il puiſſe s'aſſurer qu'il ne ſurvienne de nouveaux accidens, par le grand nombre de corps répandus dans une grande étendue, étant impoſſible de ſuivre leurs trajets ; ce qui arriva pendant tout le traitement de la maladie dont il s'agit.

Il s'en préſenta beaucoup à toute la circonférence de la plaie ; pluſieurs s'en étoient même fort éloignés : ils s'annoncerent par autant d'abſcès que je fus obligé d'ouvrir tous ceux qui formerent ainſi les abſcès, avoient reçu quelques impreſſions de la part des côtes, qui en avoient changé la figure.

Le malade a été parfaitement guéri dans l'eſpace de deux mois & demi, & en état de vaquer à une partie des exercices que ſon état exige.

OBSERVATIONS

Sur l'Extirpation de deux Tumeurs conſidérables ; par M. PIERRE GUYARD, maître chirurgien-juré à Plaſſac en Saintonge.

Ire OBSERV. Je fus mandé le 6 Mai 1752, pour voir la nommée Areau, fille âgée d'environ 40 ans, demeurant paroiſſe de Saint Genis, diocèſe de Saintes. Elle avoit une excroiſſance ou tumeur cancéreuſe au palais, qu'elle me dit avoir commencé, il y avoit neuf ou dix ans, par un tubercule de la groſſeur d'une aveline. Cette tumeur étoit ſituée à la racine des dents inciſives de la mâchoire ſupérieure ; elle avoit fait tant de progrès depuis deux ans, que les deux dents inciſives avoient été renverſées de bas en haut, & la levre ſupérieure relevée au point qu'elle bouchoit entiérement les narines. En un mot, elle rempliſſoit preſqu'entiérement la bouche, & ſortoit même en dehors de la groſſeur du poing ; cette partie ſaillante étoit livide, noire, plombée & percée par pluſieurs ſinus, deſquels il ſortoit un pus de mauvaiſe odeur, & quelquefois même du ſang. La baſe de la tumeur qui étoit fort dure, avoit la con-

ſiſtance d'un cartilage, & étoit fort adhérente aux os du palais. La malade ne pouvant preſque manger, boire, ni reſpirer, je lui propoſai l'extirpation comme le ſeul moyen de la guérir. Elle y conſentit; après l'avoir préparée par les remedes généraux; je fis faire l'opération en ma préſence, par mon fils Etienne Guyard, maître chirurgien de S. Bonnet en Mirabeau, aidé de ſon frere, éleve en chirurgie. Nous étant raſſemblés chez la malade, le 10 Mai, on la ſitua convenablement; & mon fils ayant ſaiſi la tumeur de la main gauche, commença ſon inciſion avec un biſtouri droit qu'il tenoit de la main droite, à la racine des alvéoles des dents renverſées; à peine eut-il fait le tiers de l'inciſion, qu'il fut obligé de s'arrêter pour donner le tems à la malade de regorger & cracher le ſang qui ſortoit en abondance, ce qu'il fut obligé de faire une ſeconde fois, de ſorte qu'il ne put achever ſon opération qu'en trois tems. La tumeur emportée hors de la bouche, ſe trouva peſer neuf onces. Après avoir laiſſé ſaigner la plaie pendant quelque tems, & après que la malade eut vomi celui qu'elle avoit avalé pendant l'opération, nous lui appliquâmes un grand plumaſſeau fort épais, couvert de la poudre de frai de grenouille, de Crollius (*pulvis ſperniolæ Crollii*) & ayant ordonné à la malade de fermer la

bouche pour faciliter l'application du médicament, nous l'y laiſſâmes pendant un quart d'heure, au bout duquel nous levâmes cet appareil, ſans qu'il ſortît aucune goutte de ſang. Nous lui fîmes gargariſer la bouche pluſieurs fois le jour, avec une diſſolution de boule de Mars, & du miel roſat, alternativement. Le lendemain, nous fûmes obligés de lui arracher les deux dents renverſées, parce qu'elles gênoient ſa levre. La plaie a été cicatriſée, & radicalement guérie au bout de huit jours. La malade a joui, depuis ce tems-là, d'une bonne ſanté.

II. OBSERV. La femme du nommé Coyeaud, du bourg de Jazenne, diocèſe de Saintes, âgée de 34 ans, vint chez moi, le 26 Mars 1753, pour me conſulter ſur une tumeur conſidérable qu'elle portoit à la partie inférieure latérale du ventre, un peu au-deſſus de l'aine droite. Elle me dit qu'elle avoit apporté cette tumeur en naiſſant; que dans ſon enfance, elle étoit de la groſſeur d'une noiſette; qu'elle avoit un peu groſſi dans une premiere groſſeſſe, & beaucoup davantage dans une ſeconde. Elle étoit, lorſque je la vis, de la groſſeur d'une bouteille de deux pintes; ſon pédicule ou baſe avoit la groſſeur du poing; elle pendoit dans l'aine, & la gênoit beaucoup en marchant; elle avoit été obligée de ſe faire une eſpéce de ſuſpenſoire qu'elle attachoit au-

tour de ſon corps pour la ſoutenir. Lui ayant aſſuré qu'il n'y avoit d'autre moyen, pour la guérir, que l'extirpation, n'étant pas poſſible de la détruire par les réſolutifs & les fondans les plus puiſſans, elle vint s'établir chez des parens qu'elle avoit au lieu nommé le Creuſet, dans la paroiſſe Saint Genis, pour être plus à portée de mes ſecours. Voyant que cette loupe avoit une eſpéce de pédicule, je crus pouvoir l'emporter par la ligature; je la liai donc avec un écheveau de ſoie, le 28 Mars; mais voyant que, le 9 Avril, je n'avois rien gagné, quoique j'euſſe ſerré tous les jours, je me déterminai à l'emporter avec le fer. Je ſaiſis donc la tumeur de la main gauche; & ayant porté avec la droite un biſtouri ſur la racine de la tumeur, je l'emportai d'un ſeul coup : la plaie étoit large de trois pouces; comme il y avoit un vaiſſeau qui donnoit beaucoup de ſang, j'y appliquai un plumaſſeau chargé de la poudre de frai de grenouille de Crollius. Ayant levé cet appareil, au bout de quarante-huit heures, il ne ſortit plus de ſang : je panſai la plaie avec le digeſtif ſimple, enſuite avec le baume d'hypericum, par-deſſus lequel on appliquoit un grand plumaſſeau trempé dans une diſſolution de boule martiale; la ſuppuration s'y établit, le quatrieme ou le cinquieme; elle fut entiérement guérie au bout d'un mois. La loupe ſe trouva peſer quatre livres moins

une once ; l'ayant ouverte, elle me parut charnue en dedans, & remplie de vaiſſeaux variqueux.

OBSERVATION

Sur une Tumeur fongueuſe dans la bouche, extirpée & guérie par M. DENIS, médecin & chirurgien-major de l'hôpital militaire de Saint-Venant.

Un payſan des environs de cette ville, menoit une vie languiſſante depuis pluſieurs années, à cauſe d'une tumeur fongueuſe qu'il avoit dans la bouche ; elle prenoit ſon origine contre les dents molaires, intérieurement du côté gauche ; couvroit & rempliſſoit tout ce côté de la bouche ; & dès que le malade vouloit mâcher le moindre aliment, elle étoit pleine de ſang que le frotement & la maſtication faiſoient ruiſſeler de la tumeur. Ce pauvre homme, après s'être adreſſé à tous les charlatans du pays, vint me conſulter & me montrer ſa bouche. Les adhérences de cette tumeur avec la langue & le fond de la bouche, ne permettant point, la ligature je ne vis d'autre reméde que l'extirpation. Le malade ennuyé de ſon état, y conſentit. Je commençai par lui arracher une dent, qui avec le vuide d'une autre qui lui man-

quoit déja, me donnoit plus de liberté d'opérer ; je plaçai enſuite entre les dents, de l'autre côté, un morceau de liége, qui, ſans m'embarraſſer, me ſervit de *ſpeculum oris*, & je diſſéquai & emportai toute la tumeur, en moins de deux minutes ; un bouton de vitriol & un tampon de charpie arrêterent l'hémorragie pour ce jour. Le lendemain je touchai legérement, avec le bouton, les endroits qui fourniſſoient encore un peu de ſang : les gargariſmes legérement aſtringens acheverent la cure. Je preſcrivis un régime humectant & adouciſſant ; au bout de huit jours, il vint me remercier d'une ſi prompte & ſi parfaite guériſon. Il ſe porte bien depuis ce tems, & travaille tous les jours à nourrir ſa famille.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747 ; *par un ancien Médecin de la faculté de Paris.*

ANNÉE 1718.

HIVER. Le commencement de l'hiver fut humide & tempéré : le froid ne commença à ſe faire ſentir qu'au mois de Février. Alors parurent des fiévres malignes de la plus mauvaiſe eſpece, accompagnées de ſymp-

tomes différens, mais tous très-graves. Les pulſations de l'artere étoient très-irrégulieres; le pouls étoit, ou vermiculaire, ou lent, ou précipité, ou intermittent, ſans qu'on obſervât rien de permanent dans ſes mouvemens; quelquefois la reſpiration étoit libre; d'autres fois elle étoit gênée: les malades étoient tous dans une ſtupeur ſemblable à celle des gens ivres; tout leur corps étoit lourd & peſant, & ils avoient de la peine à ſe remuer; ils ſentoient cependant de la douleur dans telle ou telle partie, à raiſon du lieu ſpécialement affecté.

Il ſurvenoit quelquefois un éréſipele au viſage & au col, ſi conſidérable, que la reſpiration en étoit affectée, comme je l'ai vu dans une femme de ſoixante ans, qui mourut le huitieme de ſa maladie.

Chez quelques-uns, le mal commençoit par un mal de gorge ſi violent, que les malades ne pouvoient reſpirer, comme je l'ai obſervé dans une fille nommée *Deſmarets*, âgée de vingt ans, qui périt étranglée & étouffée, le ſecond jour de ſa maladie, quoique dans le premier jour, je l'euſſe fait ſaigner trois fois du bras, & une fois de la gorge.

Chez d'autres, il ſe faiſoit un dépôt critique dans la glande parotide. Par ce dépôt, tous les accidens qui avoient réſiſté aux remedes faits précédemment, ſe diſſipoient;

le malade nommé *Gontier*, guérit au bout d'un mois, s'étant fait du dépôt qui fut ouvert avant qu'il fût mûr, & qui fournit une ſuppuration très-abondante. Dans ces dépôts critiques, il ne faut pas attendre la maturité pour en faire l'ouverture, dans la crainte qu'il ne ſe faſſe un reflux de la matiere.

Il s'en trouvoit qui avoient un point de côté violent, & un crachement de ſang.

Quelques-uns avoient un œdeme, tantôt univerſel, quelquefois borné à quelque partie du corps ſeulement. Telle étoit la ſituation d'une fille appellée *Gillot*, qui mourut le ſeizieme jour de ſa maladie, ayant toute la poitrine extrêmement tuméfiée.

La fille du nommé *Gontier*, âgée de dix-huit ans, périt auſſi de la même maladie. Depuis trois mois, elle avoit du chagrin. Vers la fin du mois de Février, ſes régles furent arrêtées tout-à-coup, par un ſaiſiſſement violent qu'elle éprouva : auſſi-tôt elle tomba dans une ſtupeur ; elle perdit connoiſſance ; ſa reſpiration devint fort gênée : on la ſaigna du pied promptement, & on lui entretint la liberté du ventre, par des lavemens & une tiſane laxative : tout parut aller bien pendant trois jours ; la tête étoit nette, la fiévre modérée, les mouvemens du pouls réguliers, les matieres que rendoit la malade en abondance, étoient d'une bonne

bonne condition : tout ſembloit donner les plus grandes eſpérances, lorſque tout-à-coup la reſpiration devint gênée, le ventre bouffi ; la malade reſſentit des élancemens dans la tête, eut du délire avec tranſport ; & dans d'autres inſtans, elle étoit dans un affaiſſement conſidérable ; ſon pouls devint irrégulier : on réitéra la ſaignée du pied, & on lui fit prendre, par cuillerées, une potion cordiale aiguiſée avec le tartre ſtibié ; le tout ſans ſuccès : elle périt au bout de deux jours du retour de ces accidens.

Par l'ouverture de ſon corps, on trouva le poumon droit flaſque, le poumon gauche enflammé, & rempli de matieres viſqueuſes : toute la cavité de la poitrine étoit inondée de ſéroſités ; le cœur étoit dans l'état naturel ; les inteſtins enflammés dans quelques endroits, & prodigieuſement diſtendus : la rate, le foie, le méſentere & les reins n'étoient point affectés ; mais la matrice, qui étoit peut-être la cauſe premiere de tout le mal, étoit dans ſa totalité fort enflammée : la tête ne fut point ouverte.

On peut conclure de cette ouverture, que tous les ſymptomes de cette funeſte maladie dépendoient, au moins ſuivant mon avis, d'un ſang inflammatoire, ou peut-être, pour parler plus exactement, enflammé par lui-même, qui, à raiſon de la par-

tie qu'il engorgeoit, produiſoit tel ou tel accident ; funeſte, ſi c'étoit une partie eſſentielle à la vie ; ſalutaire, s'il produiſoit quelque criſe, ſoit en formant un dépôt, ſoit par une évacuation quelconque.

Le traitement qui a été ſuivi de plus de ſuccès, ſert à confirmer encore l'idée que je me ſuis faite de la cauſe de cette maladie. Il falloit ſaigner beaucoup, employer les acides en tiſane & en potion, & ne faire uſage des purgatifs que tard, & lorſque tous les ſymptomes étoient beaucoup diminués ; encore n'étoit-il pas néceſſaire de les répéter ſouvent.

PRINTEMS. Il y eut, dans cette ſaiſon, beaucoup d'apoplexies qui firent périr tout-à-coup des malades de toutes ſortes d'âge ; ſans qu'aucun remede pût leur procurer le plus leger ſoulagement ; ils mouroient ſouvent dans l'eſpace de deux heures. On vit auſſi quelques fiévres ardentes, qui céderent aux ſaignées répétées, & aux délayans. Je n'ai vu périr aucun de ceux qui en furent attaqués.

Il y eut encore quelques fiévres malignes, ſemblables à celles de l'hiver précédent ; elles furent beaucoup moins fréquentes, mais auſſi dangereuſes. L'obſervation que je vais rapporter, ſervira de confirmation à ce que j'ai avancé ſur ſa cauſe.

Un nommé *Le Févre*, que j'avois guéri,

deux ans auparavant, d'une maladie à-peu-près ſemblable, fut attaqué, le 18 Mai, de fiévre, d'inquiétude & d'une ſtupeur aſſez forte. Je le fis ſaigner deux fois du bras, ſans qu'il éprouvât aucun ſoulagement. Son ſang étoit fort rouge; ce que j'ai dit précédemment être d'un fâcheux préſage. La bile coula dès le troiſieme jour; ce qui me détermina à lui faire prendre un laxatif; les évacuations, quoiqu'abondantes & d'une bonne condition, ne produiſirent aucun bien : le délire augmenta; il parloit ſans le ſçavoir; ſon pouls étoit intermittent; il avoit un ris ſardonique, & des mouvemens convulſifs dans la mâchoire : il ſe leva, ſans ſçavoir ce qu'il faiſoit, & ſe promena dans ſa chambre. Pour calmer cette agitation, je le fis ſaigner deux fois du pied, le quatre : je lui ordonnai le ſel ſédatif; je fis mettre, dans ſa tiſane, de l'acide vitriolique, juſqu'à une agréable acidité : les agitations ceſſerent; mais il tomba dans un état comateux, dont rien ne le put tirer, & il périt le ſept. L'ouverture de ſon cadavre ne nous fit voir que de l'engorgement dans les vaiſſeaux du cerveau; mais ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt qu'il n'avoit point de mauvaiſe odeur. Il eſt bon d'obſerver, qu'avant de ſe mettre au lit, le malade avoit eu, pendant pluſieurs jours, de la fiévre & des inquiétudes par tout le corps.

ÉTÉ. L'été a été exceſſivement chaud, ſur tout depuis le 20, juſqu'au 26 Août. Malgré cette chaleur exceſſive, il y a eu peu de maladies, & rien d'épidémique à Paris; mais dans le pays de *Vimeu*, à *Abbeville*, & dans le reſte de la province de *Picardie*, il régna une fiévre putride nommée *Suette*, qui a reparu en 1750, ſur laquelle il faut conſulter une theſe ſoutenue par feu M. *Bellot*, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, le 26 Novembre 1733, & un Mémoire donné, à ce ſujet, par M. *Boyer*, docteur de la même faculté, dont les ſoins ont été recompenſés par l'ordre de Saint-Michel, où il a été admis.

AUTOMNE. Il y eut peu de maladies, excepté des fiévres intermittentes, qui cependant, chez quelques malades, étoient accompagnées de délire, de difficulté de reſpirer, & de laſſitudes par tout le corps. Des ſaignées, plus ou moins répétées, ſuivant le beſoin, quelques purgations & le quinquina d'abord purgatif, enſuite ſeul, guérirent promptement ces maladies, qui ne firent périr que ceux qu'on avoit mal conduits, en épargnant trop les ſaignées, ou en purgeant trop tôt.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

AOUST 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12	18	16	28	28 $\frac{1}{2}$	28 1
2	14 $\frac{1}{2}$	27	20 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{3}{4}$	28	27 10 $\frac{1}{2}$
3	17	23	15	27 11 $\frac{1}{4}$	28	28 1
4	12 $\frac{1}{2}$	20 $\frac{1}{2}$	14	28 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$
5	12 $\frac{1}{2}$	20	14	27 11	27 10 $\frac{2}{3}$	27 11 $\frac{1}{4}$
6	12 $\frac{1}{2}$	18	10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11 $\frac{3}{4}$
7	10	19 $\frac{1}{4}$	13 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$
8	11	19 $\frac{1}{2}$	15 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{3}{4}$	28 2
9	15	23	15	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{3}$	28 2 $\frac{1}{4}$
10	14	22	15	28 2 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$
11	14	25	19 $\frac{1}{2}$	28 2	28 1 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$
12	17	20	14	28 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{3}$
13	12 $\frac{1}{2}$	22	12 $\frac{3}{4}$	28 3 $\frac{1}{3}$	28 3 $\frac{1}{3}$	28 3
14	11	23	16 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{3}$
15	14 $\frac{1}{2}$	23	16	28 1 $\frac{3}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{2}$
16	13 $\frac{1}{2}$	23	17	27 11 $\frac{3}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$
17	15	28 $\frac{1}{2}$	19	27 10 $\frac{2}{3}$	27 10 $\frac{2}{3}$	28 1 $\frac{1}{4}$
18	18	28	20 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{4}$
19	19	29	22	28 2	28 1 $\frac{1}{2}$	28 2
20	18	26 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{4}$
21	15 $\frac{3}{4}$	23	16 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2
22	14 $\frac{1}{4}$	21	15	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$
23	15	20 $\frac{3}{4}$	17 $\frac{1}{3}$	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{3}{4}$
24	14	21 $\frac{1}{2}$	15	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$	28 2
25	12 $\frac{1}{4}$	20	13 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 3	28 3 $\frac{1}{3}$
26	11	22	15	28 3 $\frac{1}{3}$	28 3	28 2 $\frac{3}{4}$
27	13	26	17	28 2 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{2}{3}$	28 2 $\frac{1}{2}$
28	14 $\frac{1}{4}$	19 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{3}{4}$	28 2	28 2	28 2 $\frac{1}{4}$
29	13 $\frac{1}{4}$	19	13 $\frac{3}{4}$	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{3}{4}$	28 2
30	12	20	13 $\frac{1}{3}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{3}{4}$
31	11	19	15	28 2 $\frac{3}{4}$	28 2	28 $\frac{1}{4}$

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-S-O. couv. pl. par ond.	S-S-O. couv. nuag. pl.	Pluie.
2	S-O. nuag. ſerein.	O-S-O. ſer. nuag.	Nuages. la nuit. écl. ton. pluie.
3	O. nua. pet. pl. nuag.	O-S-O. nua.	Nuages.
4	O-S-O. nua.	S-O. nuages. pet. ondée.	Beau.
5	S-O. couv. ondées.	S-O. couv. ondées.	Couvert.
6	S-O. nuages. couv. f. ond.	S-O. gr. pl.	Nuages.
7	O. nua. ond.	O. nua. ond.	Couvert.
8	S. b. nuag. ondée.	S-O. brouill. couv. nuag.	Nuages.
9	O. nuag.	O. nuages.	Nuages.
10	N-O. couv. nuag.	O. nuages.	Beau.
11	N. b. nuag.	S-O. nuag. beau. éclairs.	Beau. écl. la nuit. tonn. pluie.
12	O-S-O. nua. beau.	O-N-O. b. ſerein.	Serein.
13	N-O. ſer. b.	N-O. beau.	Beau.
14	E. beau.	N-E. beau.	Beau.
15	N-N-E. b.	O. b. nuag. beau.	Beau.
16	S-S-O. nua.	S-O. nuag.	Beau.
17	S. beau. nua.	S. beau.	Beau.
18	S-S-O. beau. nuag. ſer.	E-S-E. ſer.	Serein.
19	S-S-E. ſer.	S-S-E. ſer.	Serein.
20	O. couv. b.	O. beau.	Beau.

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
21	N. b. couv.	O. couv. v.	Couvert.
22	S-S O. pl. f. gr. v. f. ond.	O - S - O. b. nuag.	Nuages. la nuit ondées.
23	S-O. gr. v. couv. p. ond.	S-O. nuages. gr. vent.	Beau.
24	O - S - O. b. nua. brouill.	O. beau.	Beau.
25	O-N-O. b.	N-O. b. ſer.	Serein.
26	N-N O. ſer. beau.	S-E. b. ſer.	Serein.
27	S-S-E. beau.	S S E. beau.	Beau.
28	N. pl. cont.	S-S-E. pluie. contin. couv. pluie.	Couvert. la nuit. épais brouillard.
29	N. ép. brouil. pluie. couv.	N - O. cou. nuag. couv.	Couvert.
30	N-O. couv.	N. nuag.	Couvert.
31	S O. b. cou.	S - O. couv.	Couvert la nuit. pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 29 degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 19 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{3}{4}$ lignes, & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 10 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 5 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.

Le vent a ſoufflé 1 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-E.
3 fois du S S-E.
2 fois du S.
4 fois du S-S-O.
9 fois du S-O.
6 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
5 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 20 jours beau.
7 jours ſerein.
13 jours couvert.
19 jours des nuages.
3 jours du brouillard.
14 jours de la pluie.
3 jours du vent.
2 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1763.

On a encore obſervé, pendant ce mois, des fiévres ſcarlatines ; on en a même vu quelques-unes qui étoient accompagnées de puſtules, ſi ſemblables à celles de la petite vérole, qu'on s'y eſt preſque toujours mépris les premiers jours ; mais on étoit détrompé le quatrieme. Ces boutons, après avoir ſuppuré, ſe ſéchoient, ſans faire de croûte, & ſans laiſſer de taches rouges. Mais les maladies les plus communes ont

été des fiévres putrides, qui n'ont rien eu de particulier; elles ſe ſont quelquefois compliquées avec la fiévre ſcarlatine, & alors elles ont fait courir beaucoup plus de danger aux malades.

On a vu quelques petites véroles d'un caractere aſſez benin; il y en a eu cependant de confluentes, en petit nombre à la vérité, mais qui n'ont pas été ſans danger.

On a commencé à voir, ſur la fin du mois, des diarrhées, & quelques flux dyſſentériques.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1763; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Ce mois a été fort pluvieux : il s'eſt paſſé peu de jours ſans pluie; elle a été même abondante pluſieurs jours, tant au commencement qu'à la fin du mois : (c'étoit un fâcheux contre-tems pour la moiſſon, dont on avoit d'ailleurs de grandes eſpérances;) auſſi le mercure a-t-il été obſervé conſtamment, pluſieurs degrés au-deſſous du terme de 28 pouces.

Il n'y a pas eu de chaleurs conſidérables, ce mois. La liqueur du thermometre ne s'eſt portée, aucun jour, au-deſſus du terme de 20 degrés, & elle n'a atteint ce terme que le 23 & le 27.

Les vents ont été *Sud*, la plus grande partie du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 10 degrés; la différence entre ces deux termes eſt de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 27 pouces 11 $\frac{1}{2}$ lignes; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 6 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
14 fois du Sud.
18 fois du Sud vers l'Ou.
6 fois de l'Oueſt.
5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux.
24 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une ſéchereſſe moyenne, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1763; *par M.* BOUCHER.

Il y a eu peu de malades, la premiere moitié du mois. La maladie la plus commune, a été la fiévre double-tierce, accom-

pagnée de violens maux de tête, qui reſtoit même ſouffrante dans les intervalles des accès. Le ſang tiré des veines, ſe trouvant ſouvent coëneux ou d'un rouge brillant, obligeoit à pluſieurs ſaignées. La violence des accès indiquoit un uſage prompt du quinquina; mais la fiévre ainſi réprimée, étoit ſujette à récidive; & il en étoit de même des fiévres tierces, que l'on a eu beaucoup de peine à déraciner dans nombre de ſujets. J'ai vu même des récidives de fiévres-quartes de l'hiver.

Nous avons encore vu, dans nos hôpitaux, quelques perſonnes attaquées de fiévre maligne, avec des circonſtances fâcheuſes, comme tenſion douloureuſe du bas-ventre, déjections de couleur aurore, oppreſſion de poitrine conſidérable, état comateux, avec des rougeurs des yeux & des joues, ſoubreſaults dans les tendons, &c.

Il y a eu des points de côté pleurétiques, avec complication, dans quelques-uns, d'embarras phlogiſtique au foie; ceux-ci expectoroient une lymphe verte, ſymptome du plus mauvais augure. J'ai réuſſi à diſſiper quelques points de côté rebelles, par l'application d'un véſicatoire ſur la partie malade.

Les diarrhées bilieuſes ont été fort communes; elles étoient accompagnées de circonſtances qui les approchoient de la nature du *cholera-morbus*, tels que des vomiſſemens, des douleurs vives aux régions épi-

gaſtrique & ombilicale, des crampes, &c. La cure devoit être circonſpecte, &, après une ou deux ſaignées, conſiſter en boiſſons délayantes & anodines, en potions calmantes, où entroit la liqueur minérale d'Hoffmann, unie au laudanum liquide, &c.

La petite vérole continuoit dans quelques cantons voiſins de notre ville qui en étoit exempte. Cependant nous avons vu, à la fin du mois, des éruptions cutanées, ſans fiévre, des échauboulures & des boutons qui cauſoient de la cuiſſon, & dont la pointe ſuppuroit.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis au peuple ſur ſa ſanté, ou Traité des maladies les plus fréquentes, par M. *Tiſſot*, médecin, membre des ſociétés de Londres & de Baſle, &c. ſeconde édition augmentée ſur la derniere de l'auteur, de la deſcription & de la cure de pluſieurs maladies, & principalement de celles qui demandent un prompt ſecours. Ouvrage compoſé en faveur des habitans de la campagne, du peuple des villes, & de tous ceux qui ne peuvent avoir facilement les conſeils des médecins. A Paris, aux dépens de *P. Fr. Didot* le jeune, 1763, *in*-12. 2 tom. en un vol.

Cette édition de l'avis au peuple, de M. *Tiſſot*, nous paroît mériter la préfé-

rence ſur toutes celles qui ont paru juſqu'ici. L'éditeur avoit fait à la premiere édition de Paris des additions que l'auteur n'a pas déſaprouvées, & qui l'ont engagé à augmenter ſon ouvrage d'un nouveau chapitre ; on le trouve ici tel qu'il l'a donné ; on y a même fait des additions conſidérables ; on a joint à la table des remédes un ſupplément qui contient une liſte des médicamens qu'on peut ſubſtituer à ceux de M. *Tiſſot*, quand on eſt dans l'impoſſibilité de les avoir. Enfin on trouve à la tête de cette édition une traduction de l'excellente préface que M. *Hirzel*, premier médecin du canton de Zurich, a miſe à la tête de ſa verſion allemande de l'ouvrage de M. *Tiſſot*. Toutes ces augmentations donnent à l'édition du ſieur *Didot* de très-grands avantages ſur celle de Lyon, laquelle ayant été commencée ſur l'édition de Paris, a été finie ſur la ſeconde de M. *Tiſſot*.

An eſſay on the effects of opium, conſidered as a poiſon ; with the moſt rational method of cure, deduced from experience. Directing likewiſe the proper means to be uſed, when phyſical aſſiſtance cannot readily be obtained. Neceſſary to be univerſally known for the preſervation of life. By John Awſiter, *apothecary, to the royal hoſpital at Greenwich.* C'eſt-à-dire : Eſſai ſur les effets de l'opium conſidéré comme

poiſon, avec la méthode la plus raiſonnable d'y remédier, fondée ſur l'expérience, avec les moyens qu'on doit mettre en uſage, lorſqu'on n'eſt pas à portée de recevoir promptement les ſecours d'un médecin. Ouvrage néceſſaire à tout le monde pour conſerver ſa vie. Par M. *J. Awſiter* Apothicaire de l'hopital royal de Gréenwich. A Londres, chez *Kearſly*, 1763, *in*-8°.

Noſologia methodica ſiſtens morborum claſſes, genera & ſpecies juxta Sydenhami mentem & botanicorum ordinem; auctore Franciſco Boſſier de Sauvages, *Regis conſilario ac medico, &c.* C'eſt-à-dire : Noſologie méthodique, préſentant les claſſes des maladies, leurs genres & leurs eſpeces, d'après l'idée de *Sydenham*, & l'ordre des Botaniſtes ; par M. *François Boiſſier de Sauvages*, conſeiller, médecin du Roi, profeſſeur royal de médecine, & ci-devant de botanique, en l'univerſité de Montpellier, membre des académies des ſciences de Montpellier, Londres, Upſal, Berlin, Florence, phyſico-botanique, de Suede, des curieux de la nature, & de l'inſtitut de Bologne. A Amſterdam, aux dépens des freres *de Tournes*, 1763, *in*-8°, trois tom. en cinq vol. Cet ouvrage important dont nous donnerons un extrait dans les Journaux ſuivans, ſe trouve à Paris, chez *Cavelier*. Prix broché 18 liv.

Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de l'uſage

interne du mercure ſublimé corroſif, par M. *le Begue de Preſle*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, cenſeur royal. On y a joint un recueil d'obſervations faites ſur l'uſage interne de ce remede en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. avec cette épigraphe :

At prudenter à prudente medico uſurpetur. Boeth.

A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez *P. Fr. Didot*, Quai des Auguſtins, 1763, *in*-12.

Dictionnaire médicinal portatif, contenant une métohde ſûre pour connoître & guérir les maladies *critiques* & chroniques, par des remédes ſimples & proportionés à la connoiſſance de tout le monde, & pluſieurs remedes particuliers. On y a joint un Dictionnaire abrégé des plantes uſuelles, par M*** docteur en médecine. A Paris, chez *d'Houry*, 1763, *in*-12.

ERRATUM.

Page 301. Dans le titre, *liſez*, Suite des Obſervations ſur un Mémoire, &c.

TABLE.

EXTRAIT du Traité des Fiévres de S. Domingue. Page 291
Suite des Obſervations ſur un Mémoire de M. Louis. Par M. Philip, *médecin.* 301
Suite du Mémoire ſur les Eaux & ſur les Bains de Bagnéres de Luchon. Par M. Campardon, *chirurgien.* 315
Obſervation ſur une Tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton. Par M. Vidal, *médecin.* 345
——*Sur l'Héméralopie & la Nyctalopie.* Par M. Dujardin, *chirurgien.* 347
——*Sur une Gangrene de l'inteſtin rectum.* Par M. Paſquier, *chirurgien.* 351
——*Sur une Empyeme qui auroit ſauvé le malade, ſi on l'eût pratiquée.* Par M. Martin, *chirurgien.* 352
——*Sur une Plaie d'arme à feu.* Par M. Le Roux, *chir.* 355
——*Sur l'extirpation de deux Tumeurs conſidérables.* Par M. P. Guyard, *chirurgien.* 361
——*Sur une Tumeur fongueuſe dans la bouche, extirpée & guérie.* Par M. Denis, *médecin-chirurgien.* 365
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747, *année* 1718. 366
Obſervations météorologiques faites à Paris, pour le mois d'Août 1763. 373
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Août 1763. 376
Obſervations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Juillet 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 377
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Juillet 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 378
Livres nouveaux. 380

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois d'Octobre 1763. A Paris, ce 24 Septembre 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1763.

TOME XIX.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris, rue S. Severin, les Livres ſuivans:

Ouvrages de BOERHAAVE.

Traité de la petite Vérole, avec la maniere préſente de la guérir, in-12, 1740. 2 l. 10 ſ.

Traité des Maladies Vénériennes, in-12, 1753. 2 l. 10 ſ.

La Théorie chymique de la terre, à laquelle on a joint le Traité du Vertige, avec une Lettre à M. Aſtruc *ſur les Maladies Vénériennes*, in-12, 1741, 2 l. 10 ſ.

Elémens de Chymie, in-8°, 2 *vol.* 1752. 8 l.

— *Les mêmes*, in-12, 6 *vol. avec figur. nouv. édit.* 1754. 15 l.

Conſultationes & Reſponſa, *in*-12, 1744. 2 l.

De la Vertu des Médicamens, in-12. 2 l. 10 ſ.

On trouve auſſi chez le même Libraire

Le Recueil des Piéces concernant l'Inoculation de la petite vérole, in-12, 2 l. 10 ſ.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1763.

EXTRAIT

De divers Ouvrages ſur l'Inoculation de la petite Vérole.

L'INOCULATION de la petite vérole, apportée, en 1720, de Conſtantinople à Londres, par Lady Wortley Montague, pratiquée avec aſſez de ſuccès dans cette ville, juſqu'en 1729, abandonnée enſuite, à l'occaſion de la mort de deux ou trois perſonnes de conſidération, qui s'y étoient ſoumiſes; repriſe en 1738 avec plus d'ardeur, & paroiſſant y être établie pour toujours, avoit commencé, dès 1755, à s'introduire à Paris. Elle s'y ſeroit vraiſemblablement accréditée peu-à-peu, ſi l'imprudence d'un

petit nombre d'inoculés, qui ont osé se présenter en public pendant le tems de leur inoculation, & les bruits qu'on répandit qu'elle multiplioit la petite vérole naturelle, n'eussent alarmé quelques personnes peu persuadées de ses avantages, & n'eussent par-là attiré l'attention des magistrats qui veillent, avec autant de zéle que de lumieres, à la sûreté & à la tranquillité des citoyens. Le parlement rendit en conséquence, le 8 Juin dernier, un arrêt, par lequel, en suspendant par provision la pratique de l'inoculation dans les villes & fauxbourgs de son ressort, il ordonne aux facultés de théologie & de médecine de l'université de cette ville, de donner leur avis sur cette pratique, afin de décider ensuite si elle doit être défendue, tolérée ou permise. La faculté de médecine, pour répondre aux vues de la cour, a nommé douze de ses membres les plus distingués, qu'elle a chargés d'examiner tout ce qui est relatif à l'inoculation, pour lui en rendre compte; & elle a invité les autres à donner leur avis sur le même objet. Le public attend, avec raison, de ce concours de lumieres, une décision qui mettra sans doute fin à toutes les disputes qui se sont élevées à ce sujet. Mais comme les partisans & les adversaires de cette méthode ont publié, à cette occasion, divers ouvrages pour & contre, nous avons cru qu'il étoit de notre

devoir de les faire connoître à nos lecteurs.

Nous commencerons par une theſe que M. Frédéric Gotthilf Beer a ſoutenue à Leipſick, le 27 Mai 1762, ſous la préſidence de M. Krauſe. L'auteur y propoſe de ſubſtituer l'*extirpation de la petite vérole à l'inoculation : De variolarum extirpatione inſitioni ſubſtituendâ.* Pour prouver qu'il eſt poſſible d'extirper la petite vérole de l'Europe, il établit d'abord que c'eſt une maladie nouvelle & étrangere, qui eſt toujours l'effet d'une contagion ; ce qu'il croit pouvoir démontrer par ce qui arrive dans certaines iſles & dans certains pays que la petite vérole abandonne pour un tems, & où elle ne reparoît que lorſqu'un nouveau virus y eſt apporté d'ailleurs. De-là il paſſe à la recherche de la premiere origine de cette cruelle maladie, & donne à ce ſujet des conjectures qui nous ont paru très-ingenieuſes. Il s'attache, après cela, à prouver qu'elle eſt auſſi contagieuſe que la peſte ; & il remarque qu'elle ne fait jamais plus de ravage, que lorſqu'elle attaque un endroit pour la premiere fois, ou lorſqu'elle y revient après un long intervalle. Il rapporte enſuite un grand nombre de faits qui tendent tous à prouver qu'elle ne ſe communique que par contagion, & en conclut que la cauſe matérielle de cette maladie doit être très-active, très-ſubtile, qu'elle

doit conſerver long-tems ſon caractere, & que par conſéquent elle peut ſe communiquer aiſément, & ſe tranſporter à des diſtances très-conſidérables. Il ne ſe déguiſe point qu'on peut lui objecter, que ſi la petite vérole nous eſt auſſi étrangere que la peſte, & qu'il faille qu'elle nous ſoit apportée de l'Aſie & de l'Afrique, elle devroit, comme elle, ceſſer entiérement, & ravager moins fréquemment l'Europe; mais il trouve, dans la différente conduite qu'on tient à l'égard de ces deux maladies, la réponſe à cette objection. En effet, la peſte eſt auſſi fréquente à Conſtantinople, que la petite vérole, par le peu de précautions que les Turcs prennent à s'y ſouſtraire. De tout cela, M. Beer ſe croit autoriſé à conclure que non ſeulement on doit, mais même on peut chaſſer la petite vérole de l'Europe. En attendant qu'on prenne les moyens les plus propres pour y parvenir, M. Beer a cru devoir examiner ſi l'inoculation étoit auſſi avantageuſe qu'on le prétend.

Pour procéder avec ordre, il établit des principes que ceux qui écrivent ſur cette matiere, ne devroient jamais perdre de vue. Nous nous contenterons de rapporter les plus eſſentiels; 1° *qu'on ne doit pas imputer à l'art les fautes des artiſtes*; 2° *qu'en cela comme dans tout le reſte de la médecine, on eſt obligé de s'en tenir à des conjectures*

plus ou moins vraiſemblables; 3° *qu'on ne doit pas préférer les avantages de quelques particuliers à la sûreté générale.* Il diſcute enſuite les raiſons qu'on a apportées pour ou contre la pratique de l'inoculation. Il convient qu'il eſt rare qu'on ait deux fois la petite vérole naturelle; d'où il conclut que tous les hommes devant craindre de s'y voir expoſés, un des principaux avantages de l'inoculation eſt de les mettre à l'abri de cette crainte; mais ce qui a paru la rendre encore plus recommandable, c'eſt la bénignité de la petite vérole qu'elle procure. Cela conduit naturellement notre auteur à l'examen des cauſes qui rendent les petites véroles artificielles ſi bénignes. Ces cauſes ſont la tranquillité d'ame de ceux qu'on inocule; le ſoin que l'on prend de ne pas inoculer des perſonnes actuellement attaquées de quelque maladie, ou à la veille de l'être; le choix de la ſaiſon; les préparations qu'on fait ſubir aux inoculés; la connoiſſance qu'on a de la maladie, avant qu'elle ne paroiſſe, ce qui en rend le traitement plus sûr; l'écoulement qui ſe fait par les plaies. M. Beer n'eſt pas auſſi perſuadé, que quelques inoculateurs, de l'avantage qu'il y a à appliquer le venin à l'extérieur du corps, ce qu'on prétend devoir mettre les viſceres intérieurs à l'abri de la contagion; en conſequence il croit fort inutiles toutes les pré-

cautions qu'on prend pour empêcher que les inoculés ne reçoivent la contagion d'ailleurs. Mais la principale raiſon qui devroit faire admettre l'inoculation, c'eſt l'événement preſque toujours heureux qui l'accompagne. Si tous les inoculateurs Anglois avoient eu les mêmes ſuccès que cette femme Turque dont parle Pylaryni, il paroît que M. Beer ſe ſeroit déclaré pour l'inoculation; mais les malheurs arrivés à quelques-uns d'eux, lui ont laiſſé des ſcrupules : cela n'empêche pas qu'il n'examine avec beaucoup d'impartialité les objections qu'on a oppoſées à cette pratique. Perſuadé qu'il eſt très-rare qu'on ait deux fois la petite vérole naturelle, il convient qu'on peut ſe croire exempt de cette maladie, lorſqu'on l'a eue par l'inoculation. Il explique aſſez ingénieuſement à ce ſujet, pourquoi on n'a pas communément deux fois la petite vérole; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans ces détails.

En réſumant, M. Beer convient que l'inoculation a des avantages, conſidérée relativement à ceux qui s'y ſoumettent; mais il n'en eſt pas de même, ſelon lui, ſi on l'enviſage par rapport à ceux qui converſent avec les perſonnes inoculées, & même par rapport à ceux qui habitent la même ville. Il n'héſite point à prononcer qu'elle eſt capable d'y porter la contagion; ce qui le conduit naturellement à conclure qu'il vaut

mieux travailler à extirper la petite vérole, qu'à étendre l'inoculation. Pour ce qui eſt des moyens d'y parvenir, il avoue ingénument qu'on ne peut rien indiquer de sûr, tant qu'on ignorera les cauſes qui engendrent la petite vérole dans les pays où elle eſt endémique. Quant à l'Europe, il imagine qu'on l'en banniroit, en prenant, à l'égard de cette maladie, les mêmes précautions qu'on prend à l'égard de la peſte.

On trouve à-peu-près les mêmes idées préſentées d'une autre maniere, dans un Mémoire lu à l'académie de Lyon, par M. Raſt fils, médecin, & imprimé dans cette ville, ſous le titre de *Réflexions ſur l'inoculation de la petite vérole, & ſur les moyens qu'on pourroit employer pour délivrer l'Europe de cette maladie, Mémoire lu, le* 19 *Juillet* 1763, *dans l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon, par M. Raſt fils, &c. A Lyon, chez Aimé de la Roche,* 1763, in-12 *de* 40 *pag.* Cet auteur ſe propoſe deux queſtions; la premiere: *L'inoculation de la petite vérole eſt-elle utile ou nuiſible aux hommes?* La ſeconde: *Quels moyens peut-on employer pour délivrer l'Europe de la petite vérole?* Pour répondre à la premiere, il obſerve qu'on a commencé à inoculer à Londres, en l'année 1721. Il prend donc, dans le nécrologe de cette ville, le nombre des victimes que la petite

vérole s'eſt immolées depuis cette époque ; juſqu'en 1758, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de 38 années, pendant leſquelles il ſuppoſe qu'on a pratiqué l'inoculation, & il trouve qu'il y eſt né 613608 enfans ; qu'il y eſt mort en tout 958527 perſonnes, parmi leſquelles il compte 78005 perſonnes mortes de la petite vérole ; d'où il conclut que le nombre des morts de la petite vérole, depuis l'inoculation, eſt à celui des nés, comme 127 eſt à 1000 ; & à celui qui comprend la totalité des morts, comme 81 eſt à 1000. Mais il trouve dans le même nécrologe, que dans les 38 années qui avoient précédé l'inoculation, c'eſt-à-dire, depuis 1683, juſqu'en 1720 incluſivement ; il trouve, dis-je, qu'il eſt né à Londres 595058 enfans, qu'il y eſt mort en tout 840370 perſonnes, dont 54040, de la petite vérole. Le nécrologe porte 55356 ; mais il a cru devoir retrancher de ce nombre, 1316 morts de la rougeole dans l'eſpace de 14 années, pendant leſquelles on confondit ſur les regiſtres mortuaires cette maladie avec la petite vérole. Il réſulte de ce nouveau calcul, qu'avant l'inoculation, le nombre des morts de la petite vérole, n'étoit à celui des nés, que comme 90 eſt à 1000, & à la totalité des morts, que comme 64 eſt à 1000 ; d'où, en réſumant, il conclut que, depuis qu'on pratique

l'inoculation dans cette ville, la mortalité de la petite vérole eſt augmentée dans la proportion de 127 à 90, en la comparant au nombre des naiſſances, ou dans celle de 81 à 64, en la comparant à la totalité des morts; ce qu'il n'héſite pas d'attribuer à l'inoculation.

Non content d'avoir prouvé que l'inoculation étoit nuiſible à la population, en général, M. Raſt veut démontrer qu'elle eſt funeſte à ceux même qui la ſubiſſent: *Depuis neuf ans*, dit-il, *on a inoculé, à Lyon, cent trente perſonnes; tous les genres de malheurs qui peuvent être la ſuite de cette opération, ſont arrivés. Plus d'un tiers des inoculés ont eu des petites véroles confluentes... La petite vérole volante, les éréſipelles, les éruptions miliaires ont ſuccédé très-fréquemment à la petite vérole inoculée; il n'eſt qu'un petit nombre d'inoculés qui ayent échappé à un de ces maux... Je pourrois ſans doute*, ajoûte-t-il un peu plus bas, *entrer dans beaucoup de détails déſavantageux à l'inoculation, ſi j'avois fait des perquiſitions à ce ſujet. J'ai cru n'en avoir pas beſoin; je les ai mépriſées; j'ai raconté uniquement des faits dont j'ai été témoin, ou que la voix publique m'a appris.* Cet aveu pourroit bien diminuer dans l'eſprit de beaucoup de gens la confiance que M. Raſt voudroit ſans doute, qu'on eût

pour ſes obſervations ; mais paſſons à la ſeconde queſtion.

M. Beer s'étoit contenté de propoſer, en général, de prendre contre la petite vérole les mêmes précautions qu'on a coutume de prendre contre la peſte. M. Raſt a cru devoir entrer dans de plus grands détails. Il veut donc qu'on établiſſe dans toutes les villes un hôpital hors de l'enceinte des murs, où l'air ſoit pur, dans leſquels tous les malades de la petite vérole, de quelque état, de quelque âge qu'ils ſoient, ſeront obligés, *ſous peine de banniſſement*, de venir ſe rendre dans les premiers jours de l'éruption, auſſi-tôt que la petite vérole ſe fera reconnoître, tems auquel il prétend que la contagion n'eſt point à craindre. Ces hôpitaux ſeront entretenus aux frais de l'état, des villes ou des autres hôpitaux ; on pourra y attacher des bénéfices, &c. Les gens riches qui habiteront ſeuls des hôtels ſpacieux auront la liberté d'y reſter, pourvu qu'ils conſentent à n'en ſortir, ou laiſſer ſortir qui que ce ſoit, qu'un mois après la chute des croûtes de la petite vérole, & après s'être parfumés ; ils ſeront obligés de conſentir auſſi qu'on ferme toutes les portes de leurs hôtels, à l'exception d'une ſeule, à laquelle on placera une ſentinelle. Pour pouvoir tranſporter les malades avec ſûreté, il propoſe d'établir une eſpece

de voiture faite exprès, qui ira chercher les malades chez eux, & les conduira à l'hôpital. On aura ſoin de faire laver, parfumer & retenir quelque tems ceux qui viendront d'un pays où il y aura épidémie de petite vérole. Lorſque l'épidémie régnera dans quelque lieu du royaume, on fera des chaînes qui ſeront gardées par des troupes, &c. Nous ne ſuivrons pas plus loin ce projet, plus aiſé à imaginer, qu'à exécuter.

Le reproche qu'on fait, dans ces deux ouvrages, à l'inoculation, d'étendre la contagion de la petite vérole, n'eſt pas nouveau; les adverſaires de cette pratique l'ont fait, dès qu'elle a commencé à s'introduire en Angleterre; & par une bizarrerie qu'on aura de la peine à concevoir, on en a vu d'aſſez préoccupés pour lui objecter en même tems, que la maladie qu'elle procuroit, n'étoit pas la petite vérole, & qu'elle multiplioit la petite vérole naturelle. Il paroît que cette crainte a été un des principaux motifs de l'arrêt du parlement. C'eſt pour la diſſiper, que M. ***, un des premiers qui ſe ſoit ſoumis à cette pratique, à Paris, a publié une petite brochure, ſous le titre de *Réponſe à une des principales objections qu'on oppoſe maintenant aux partiſans de l'inoculation de la petite vérole, avec cette épigraphe :* ὠλίκοντο δὲ λαοί. Iliad. Lib. I. *Interibant*

verò populi. C'eſt encore dans le nécrologe de Londres, que M. *** a puiſé ſa réponſe. Il a trouvé que, depuis 1720 juſqu'en 1730, dix années pendant leſquelles on a peu inoculé à Londres, il étoit mort, année commune, 2304 perſonnes de la petite vérole, au lieu qu'il n'en eſt mort que 2034, dans les dix années qui ſe ſont écoulées, depuis 1748 juſqu'en 1757, tems où l'on a le plus inoculé dans cette ville; ce qui ſemble faire une diminution de 270 morts par chaque année; mais M. *** eſt de trop bonne foi, pour ne pas convenir que cette diminution n'eſt qu'apparente; car la population a diminué à Londres, dans le même eſpace de tems, les naiſſances ayant été dans la premiere époque, de 18330, & la totalité des enterremens de 26472; au lieu que, dans la derniere, les baptêmes n'ont été que de 14925, & les enterremens de 22069, c'eſt-à-dire, que la population a diminué environ d'un ſixieme, & la mortalité de la petite vérole, d'un peu moins d'un huitieme, d'où il réſulteroit que la mortalité de la petite vérole ſeroit augmentée en effet dans la ſeconde époque; mais, comme l'obſerve très-bien M. ***, l'hôpital des Enfans trouvés, fondé depuis peu, & qui a fait des progrès très-conſidérables, a bien pu être la cauſe de ce ſurcroît; car dans ces

dernieres années on y a reçu plus de 5000 enfans, dont la plus grande partie eſt venue de la campagne : ſi on ſuppoſe qu'il en meurt ſeulement 130 de la petite vérole, il ne reſtera plus que 1900 morts de cette maladie pour le reſte de la ville, ce qui porte la diminution à près d'un ſixieme, & établit l'égalité avec celle de la population ; ſi l'on joint à cela l'augmentation dans la mortalité générale, augmentation que Corbin Moris attribue aux liqueurs fortes, & qui doivent néceſſairement augmenter la mortalité de la petite vérole, comme celle des autres maladies, il en réſultera qu'en effet, quoique l'inoculation ne ſoit pas encore aſſez répandue parmi le peuple pour influer ſur les regiſtres mortuaires, la mortalité de la petite vérole eſt diminuée réellement, quoiqu'elle paroiſſe avoir augmenté, lorſqu'on la compare à la diminution de la population.

M. *** convient, malgré cela, que la petite vérole que donne l'inoculation, eſt contagieuſe, & que par conſéquent il faut prendre des meſures pour empêcher qu'elle ne propage la petite vérole naturelle. Les moyens qu'il propoſe, ſont ſimples, & d'une exécution très-facile. Il ſera aiſé, dit-il, aux riches de s'iſoler ; quant aux gens d'un état moyen, il fait des vœux pour qu'on éta-

bliſſe, ſur le plan de la maiſon d'aſſociation qu'avoit propoſé, il y a quelque tems, M. de Chamouſet, un lieu où l'on puiſſe ſe faire inoculer pour une modique ſomme : à l'égard des pauvres, il propoſe d'ouvrir l'hôpital S. Louis, pour les y inoculer gratuitement; il ſeroit aiſé d'y prendre toutes les précautions qu'on jugeroit néceſſaires pour empêcher la contagion de s'étendre.

Qu'on nous permette quelques réflexions. En convenant avec MM. Beer & Raſt, que la petite vérole eſt, après la peſte, la maladie la plus contagieuſe; en leur accordant même, qu'on n'a cette maladie que par contagion, ne pourroit-on pas leur reprocher d'avoir porté trop loin les conſéquences qu'ils ont tirées de ces principes ? car puiſqu'ils conviennent l'un & l'autre que la petite vérole naturelle eſt une maladie ſi cruelle, qu'il faudroit faire les plus grands efforts pour la bannir de l'Europe, ils auroient dû, en ſuppoſant la choſe poſſible, enviſager ſi l'inoculation ne répond pas plus directement à cet objet, que les projets qu'ils nous propoſent. Ils ne nieront pas ſans doute, qu'il ne ſoit plus aiſé de ſequeſtrer ceux qui ſe font inoculer, & par conſéquent d'empêcher qu'ils ne répandent la contagion, que de raſſembler dans un ou pluſieurs hôpitaux tous ceux qui ſe trouveroient attaqués de la petite vérole naturelle.

Ce

Ce moyen, outre qu'il eſt plus conforme à l'humanité, n'auroit-il pas encore l'avantage de ſauver un grand nombre de citoyens, qui ne manqueroient pas, quelque ſoin qu'on y apportât, d'être les victimes de la petite vérole naturelle, avant que cette cruelle maladie ne fût expulſée de l'Europe? Mais la choſe eſt-elle praticable? & M. Raſt eſt-il bien convaincu de la poſſibilité de mettre ſon projet en exécution? Je ne parlerai pas des frais immenſes qui ſeroient néceſſaires pour établir un nombre ſuffiſant d'hôpitaux; mais quels moyens pourroit-on employer pour faire exécuter la loi qu'il propoſe? On obligera les malades de venir ſe rendre dans les hôpitaux, ſous peine de banniſſement. Quoi! l'on bannira l'enfant à la mammelle, qui ſe trouvera attaqué de cette maladie, ou celui qu'un délire ou une affection ſoporeuſe a privé de connoiſſance, même avant l'éruption? Combien de victimes, que la petite vérole ſe ſera ſacrifiées, n'éviteront-elles pas cette punition? D'ailleurs, eſt-il bien vrai, comme le prétend M. Raſt, que la contagion n'eſt pas à craindre les premiers jours de l'éruption? Si cela eſt, on a été bien injuſte envers les inoculés qui ont eu la témérité de ſe trouver dans les lieux publics, pendant l'intervalle de tems qui s'eſt écoulé entre leur noculation & l'éruption de leur petite

vérole. Mais, ſuppoſé même qu'on pût prendre toutes ces précautions, ne deviendront-elles pas inutiles, ſi nos voiſins n'imitent pas notre exemple ? Car de propoſer de fermer le royaume, d'interrompre la communication des villes, des villages, n'eſt-ce pas propoſer un moyen plus fâcheux que le mal qu'on veut éviter ? L'exemple de la peſte a trop ſéduit ces deux auteurs. Ils n'ont pas aſſez réfléchi que ce fleau n'a juſqu'ici attaqué que des lieux très-circonſcrits, dont il a été aiſé d'interrompre la communication. Mais, j'oſe le dire, ſi cette cruelle maladie étoit auſſi généralement répandue que l'eſt la petite vérole, il faudroit chercher d'autres moyens de l'éteindre, que ceux qu'on a employés juſqu'ici avec tant de ſuccès.

D'un autre côté, ne ſommes-nous pas fondés à dire que nos deux auteurs ont de beaucoup exagéré la contagion de la petite vérole artificielle ? car, quoique nous convenions ſans peine qu'elle eſt contagieuſe, nous croyons cependant pouvoir aſſurer qu'elle l'eſt moins que la petite vérole naturelle. En effet, ſi la contagion eſt en raiſon de la quantité du venin qui s'exhale du corps infecté, il s'enſuit néceſſairement que la petite vérole naturelle étant plus abondante que l'artificielle, elle doit être beaucoup plus contagieuſe. L'obſervation confirme

ce raiſonnement ; car non ſeulement, dans toutes les petites véroles, mais même dans toutes les maladies épidémiques, il y a d'autant plus de perſonnes attaquées de la maladie, qu'elle eſt plus maligne. Mais, me dira M. Raſt, les bills de mortalité de la ville de Londres démontrent que la petite vérole eſt plus meurtriere dans cette ville, depuis qu'on y inocule, qu'elle ne l'étoit auparavant. Il me permettra ſans doute, avant d'admettre ſa concluſion, d'examiner avec lui juſqu'à quel point on doit compter ſur ces bills de mortalité. Conſultons les *Obſervations du docteur Thomas Short, ſur les bills de mortalité.* (A new Obſervations natural, moral, civil, political, and medical on city, town, and country bills of mortality, &c. By Thomas Short. London 1750, *in*-8°.) Nous y trouverons qu'il n'y a point de lieu en Angleterre, dont les bills de mortalité ſoient plus fautifs que ceux de Londres ; que ces regiſtres n'ont commencé à être tenus de ſuite, que depuis 1604 ; que ce n'eſt qu'alors qu'on commença à les publier, le jeudi de chaque ſemaine ; qu'on n'y comprit d'abord que 97 paroiſſes de dedans les murs, & 16 hors des murs ; renfermées dans les franchiſes ; qu'on y a ajoûté ſucceſſivement pluſieurs autres paroiſſes de la banlieue & des fauxbourgs, entr'autres, en 1685 & 1686 ; celles

de *S. James* & de *ſainte Anne de Weſtminſter ;* en 1726, celle de *ſainte Marie-le-Strand ;* en 1729, *S. George du quartier d'Hanovre ;* en 1730, l'*égliſe de Chriſt de Spitlefields*, *S. George Ratcliff Higway*, *S. George Martyr*, & *ſainte Anne-Lime-Stone ;* en 1731, *S. George*, *du quartier de Bloombury*, *S. Jean l'Evangéliſte de Weſtminſter ;* enfin, en 1733, les paroiſſes de *S. Jean Southwark*, & de *S. Luc Old-ſtreet*. Qu'outre cela, il y a, dans l'étendue du bill de mortalité, trente-trois endroits particuliers, appartenant à l'égliſe dominante, & 32 autres appartenant aux Non-conformiſtes, aux ambaſſadeurs, aux Juifs, &c. où l'on enterre, & dont l'on ne publie aucun regiſtre ; qu'il a été un tems où, quoique les Non-conformiſtes, dont le nombre eſt très-grand dans cette ville, ne fuſſent pas baptiſés ni enregiſtrés à l'égliſe ; lors de leur naiſſance, ils y étoient cependant enterrés ; aujourd'hui ils ont des cimetieres qui leur ſont particuliers, mais dont on ne publie pas les regiſtres. Il ſe fait, outre cela, un très-grand nombre de baptêmes, dont on ne tient ou dont on ne publie pas les regiſtres. Maitland, cité par notre auteur, a découvert 181 congrégations, dont on ne publie pas les regiſtres de baptême. Pour ne pas parler des Anabaptiſtes, & d'un grand nombre de pauvres

gens qui ne ſont pas enregiſtrer les baptêmes de leurs enfans, parce qu'on eſt obligé de payer un petit droit pour cet enregiſtrement.

Nous dirons plus ; quand même les regiſtres ſeroient auſſi complets qu'ils le ſont peu ; quand les calculs de M. Raſt ſeroient exacts, (*a*) il n'en faudroit pas conclure avec lui, que c'eſt à l'inoculation qu'on doit attribuer l'augmentation de la mortalité de la petite vérole, qu'il dit avoir trouvée. I. Parce que M. Raſt ſuppoſe qu'on a inoculé à Londres depuis 1720 juſqu'en 1758, quoique tout le monde ſçache, 1o. que le nombre de perſonnes qui ont été inoculées depuis 1721 juſqu'en 1728, n'a été qu'à 897 dans toute l'Angleterre ; de ſorte qu'en ſuppoſant que les deux tiers de ces inoculations ont été faites à Londres, cela ne va qu'à 75 perſonnes au plus pour chacune de ces huit années, ce qui n'a pas dû augmenter conſidérablement la contagion dans une ville où il y meurt, année commune, au

(*a*) M. Raſt n'évalue dans ſa premiere époque la proportion des morts de la petite vérole à la totalité des enterremens qu'à 64 par 1000, tandis que M. Jurin qui a donné ce rapport, année par année, dans un eſpace de 42 ans, c'eſt-à-dire, depuis 1667 juſqu'en 1686, & depuis 1701 juſqu'en 1722, le porte à 72 par 1000 dans chacune de ces deux époques. Il y a aſſurément une erreur de part ou d'autre.

moins 1422 perſonnes de la petite vérole naturelle, & où par conſéquent, en ſuppoſant que cette maladie emporte un ſeptieme de ceux qu'elle attaque, il doit y avoir 9954 perſonnes qui en ſont affligées chaque année. 2°. Qu'on n'a point ou preſque point inoculé depuis 1728 juſqu'en 1738, & même juſqu'en 1743; ainſi voilà 23 années ſur 38 qu'il faudroit retrancher de ſa ſeconde époque. Nous avouons qu'on peut faire le même reproche au calcul de M. *** ; il eût été plus exact de prendre ſa premiere époque avant 1720 qu'après. II. Parce qu'il eſt conſtant par toutes les obſervations, que la mortalité en général, & celle de la petite vérole en particulier, va en croiſſant dans la Ville de Londres depuis 1644 : (Voyez les Obſervations de M. Short.) Cet auteur a comparé la mortalité de la petite vérole dans trois époques compoſées de 8 années chacune, ſçavoir, 1° depuis 1629 juſqu'en 1636, 2° depuis 1653 juſqu'en 1660, 3° depuis 1734 juſqu'en 1742; il en a retranché l'année 1739 pour rendre les époques égales, & il a trouvé que la mortalité de la petite vérole étoit à la totalité des enterremens, dans la premiere époque comme 1 à 30 $\frac{21}{25}$, dans la ſeconde comme 1 à 16 $\frac{45}{61}$, & dans la troiſieme comme 1 à 13 $\frac{7}{16}$; ce qui paroît encore plus

évidemment, ſi on partage le tems qui s'eſt écoulé depuis 1644 juſqu'au tems préſent en époques de dix années, & qu'on compare enſemble les années moyennes de ces différentes époques. Il y a donc une autre cauſe que l'inoculation, qui augmente la mortalité de la petite vérole à Londres, puiſque cette augmentation, comme celle de la mortalité en général, a commencé long-tems avant qu'on ne ſongeât à inoculer; c'eſt donc ſans fondement qu'on la met ſur le compte de cette pratique. L'importance de cet objet nous a forcés de nous étendre un peu plus que nous n'aurions deſiré : nous ſerons plus courts ſur les ouvrages dont il nous reſte à rendre compte.

Lettre de M. Gatti, médecin conſultant du Roi, & profeſſeur de médecine en l'univerſité de Piſe, à M. Roux, &c. M. Gatti donne dans cette lettre la liſte de cent perſonnes qu'il a inoculées depuis deux ans à Paris. Il rend compte en peu de mots du choix, & de la maniere dont il ramaſſe la matiere variolique; du ſuccès de ſes inoculations, & entre dans quelques détails ſur quelques-uns de ſes inoculés auxquels il eſt ſurvenu de legers accidens, que des gens mal-informés avoient cru pouvoir attribuer à l'inoculation. Il s'étend un peu plus ſur les enfans de Mme de Roncheroles, dont deux eurent, trente jours après avoir été

inoculés ſans effet, la petite vérole naturelle qu'ils avoient priſe par contagion de leur frere aîné, qui avoit eu la petite vérole par inoculation.

Recherches ſur la nature & l'inoculation de la petite vérole, par M. Robert, docteur-régent en la faculté de médecine de l'univerſité de Paris. A la Haye; & ſe trouve à Paris, chez P. Fr. Didot, 1763, in-12.

M. Robert a adopté dans cet ouvrage la doctrine de l'auteur du *Novus Medicinæ Conſpectus*, dont il donne un très-bon précis à la tête de ſon livre, qui eſt diviſé en dix chapitres : il combat dans le premier les idées d'un germe des maladies; dans le ſecond, il démontre qu'il y a une correſpondance générale entre toutes les parties : il prouve dans le troiſieme, qu'il y a une correſpondance mutuelle & directe entre deux organes ; dans le quatrieme, il établit que le ventre a une correſpondance d'action avec toutes les parties du corps ; dans le cinquieme, il conſidere les embarras du ventre, comme la cauſe commune de toutes les maladies ; dans le ſixieme il examine ce que c'eſt que la petite vérole, & quelles ſont ſes cauſes : il la conſidere comme l'effet d'un travail des entrailles, dont l'action ſe porte principalement à la peau où ſe fait la ſorte d'éruption qui caractériſe cette maladie. « Par ce travail nous entendons, dit-

» il, une action forcée, un mouvement ex-» traordinaire, un ſpaſme, un roulement, » peut-être même un bourſoufflement des » différens organes. » Il explique dans le ſeptieme ce qui donne lieu aux différences de la petite vérole diſcrette & confluente. Le chapitre huitieme eſt conſacré au traitement de la petite vérole; le neuvieme traite de l'inoculation: l'auteur ſe déclare en ſa faveur; enfin dans le dixieme il répond à la fameuſe queſtion, Si l'on peut être attaqué deux fois de la petite vérole?

Avis ſur l'inoculation de la petite vérole, de l'imprimerie de Didot, brochure *in*-12 de 31 pages. L'auteur qui s'eſt caché ſous le nom de *Candide*, eſt un des plus célèbres praticiens de cette ville. Il a diſtribué ſon ouvrage en queſtions, auxquelles il répond de la façon la plus laconique. Premiere queſtion: *La petite vérole eſt-elle une maladie contagieuſe?* R. *Oui.* Seconde queſtion: *Peut-on être attaqué véritablement pluſieurs fois de la petite vérole?* R. *Oui.* Troiſieme queſtion: *La petite vérole tranſmiſe par la voye de l'inoculation, exempte-t-elle des dangers de la petite vérole?* R. *Non*, &c. Il paroît que la grande pratique de l'auteur ne lui a pas permis de prendre ſur cette matiere tous les éclairciſſemens qui euſſent été néceſſaires pour décider la queſtion qu'il s'eſt propoſé d'examiner, & qu'il s'en eſt rapporté aux bruits qu'on ſeme dans

le public, ſans les avoir ſuffiſamment approfondis. On trouvera la réponſe à toutes ſes objections dans le *Recueil de Piéces concernant l'Inoculation de la petite vérole, & propres à en prouver la ſécurité & l'utilité.* A Paris, chez Vincent, *in*-12.

LETTRE

De M. PHILIP, *médecin de la faculté de Paris, à l'auteur du Journal, contenant une Obſervation ſur une Colique métallique, guérie par l'émétique & de forts purgatifs.*

Un homme de vingt-cinq à vingt-ſix ans, compoſiteur d'imprimerie, ayant la mauvaiſe habitude de tenir ſouvent dans ſa bouche les caracteres dont il ſe ſert pour travailler, fut pris ſubitement, le ſamedi, 20 Août dernier, d'une colique très-violente. Le chirurgien appellé, crut d'abord n'avoir affaire qu'à une indigeſtion; le régime obſervé, les lavemens, les boiſſons employés, & la maladie perſiſtant, il craignit une diſpoſition inflammatoire au bas-ventre. Il eut recours à la ſaignée, & la réitéra juſqu'à quatre fois inutilement; les potions huileuſes, les lavemens adouciſſans, les émulſions, tout fut ſans ſuccès; on donna même quelques grains d'émétique en lavage, du vif-argent dans de l'huile d'amandes dou-

ces, & des lavemens avec de l'eau de ſavon & du ſel; le mal n'allant qu'en augmentant, on déſeſpéra de la vie du malade, & on lui fit adminiſtrer l'extrême-onction. Des voiſins officieux ne pouvant froidement voir un jeune homme fort & vigoureux, abandonné à de foibles & d'inutiles ſecours, s'empreſſerent de chercher un médecin dans le quartier; c'étoit le 4 du préſent mois, c'eſt-à-dire, que la force & la vigueur du malade luttoient, depuis quinze jours, contre la maladie & les remedes combinés, & il exiſtoit encore. Le médecin, après s'être inſtruit, comme il put, de ce qui avoit été fait, & de la profeſſion du malade, crut, à travers l'état miſérable où il étoit, démêler les ſymptomes de la colique métallique: le ventre étoit dur, mais comprimé, preſque rentré en dedans, la région épigaſtrique principalement; le diaphragme étoit dans la plus grande contraction; le cœur battoit vivement, mais profondément & dans la gêne; les bras étoient roides & en convulſion, ainſi que les mains qui étoient retirées en dedans juſqu'au poignet; les yeux étoient auſſi convulſifs; & la paupiere qu'il falloit lever avec force, ſe refermoit auſſi-tôt: le pouls étoit petit, ſerré, ſans fiévre; la veſſie étoit vuide, & les urines couloient involontairement comme dans l'épilepſie; les pieds étoient froids, & tout le corps dans une grande agitation & dans une ſueur qui

venoit plus d'embarras & d'irritation, que de criſe & de relâchement. Les aſſiſtans, queſtionnés ſi le malade alloit à la ſelle, répondirent qu'il n'y avoit pas été une ſeule fois, & que c'étoit la raiſon qui avoit déterminé le chirurgien à le ſaigner pluſieurs fois, à lui donner de l'huile, des émulſions, & même à le mettre dans le bain. Tout bien examiné, le médecin décida que la maladie étoit la colique métallique, avec tous ſes ſymptomes, convulſion, affection comateuſe, reſſerrement du ventre, douleurs violentes, pouls retiré, fauſſe épilepſie, &c. Il étoit facile de juger qu'il n'y avoit pas d'inflammation; les urines couloient, & le malade étoit ſans fiévre: le parti fut pris ſur le champ; on eut recours à l'unique méthode curatoire de la colique métallique; méthode que le médecin avoit éprouvée toujours avec ſuccès à l'Hôtel-Dieu, & qu'il ſçavoit fort bien être adoptée par les bons praticiens, à la Charité & ailleurs: ainſi il ordonna un lavement avec dix-huit grains de coloquinte & un gros d'*hiera-picra*, dans ſ. q. d'eau; ce lavement fut ſuivi & appuyé d'une potion, dont le malade prit deux cuillerées, d'heure en heure, faite avec quatre onces d'eau de chardon-bénit, deux gros d'eau de cannelle, demi-gros de confection d'hyacinthe, & ſix grains d'émétique. Le lendemain matin, le malade étoit moins mal; & le médecin crut pouvoir

annoncer, au grand étonnement des assistans, qu'il guériroit : le ventre s'étoit ouvert; le pouls étoit plus libre; le malade répondoit quelques mots bien articulés, lorsqu'on lui pinçoit les doigts. La potion fut réitérée, augmentée même; & le malade prit, dans la journée, douze grains d'émétique; le soir, il étoit bien; le lendemain, il fut purgé avec trois gros de séné mondé & autant de sel d'Epsom. Après un jour d'intervalle, on réitéra la même purgation; une troisieme, donnée quelques jours après, a terminé la curation, & le malade jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Voilà, Monsieur, l'observation que je vous avois promise sur la colique métallique; observation dont j'ai été témoin, & que je puis vous certifier véritable. Celui qui en fait le sujet, s'appelle *Louis Bouzu*; il travaille chez M. Regnard, imprimeur de l'académie françoise, & demeure chez un chaudronnier, rue Galande, près la place Maubert.

A Paris, ce 26 Septembre 1763.

OBSERVATION

Sur une Maladie vénérienne invétérée & rebelle, traitée ſuivant la nouvelle méthode; par M. PASSERAT DE LA CHAPELLE, médecin du Roi dans l'Iſle Minorque.

Cette Obſervation eſt une des plus intéreſſantes pour l'humanité, & peut, à juſte titre, ſervir de preuve de l'efficacité des dragées anti-vénériennes de M. Keiſer.

Le malade, dont il eſt ici queſtion, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament naturellement robuſte & très-vigoureux, répondant à une taille des plus grandes & des plus avantageuſes, a fixé l'attention de la plûpart des François dans cette iſle, par les infirmités auxquelles ſon état l'avoit cruellement réduit, & par la part que le public prend plus particuliérement à ce qui regarde un homme de famille.

Il avoit eu, il y a environ neuf ans, une gonorrhée virulente, dont il paroiſſoit bien guéri, à quelques carnoſités près, dans le canal de l'uretre, qui gênoient peu le cours des urines, lorſqu'il eut le malheur de prendre la vérole, à la fin de Janvier 1759.

Elle ſe manifeſta d'abord par deux chancres qui intéreſſoient le prépuce & la cou-

ronne du gland, ſuccédés d'un *phimoſis* des plus inflammatoires ; la pratique uſitée en pareil cas, fut miſe en œuvre pour en arrêter le progrès ; le manuel chirurgical pour le panſement de ces plaies de la plus difficile cicatriſation, après des opérations très-douloureuſes, fut ſecondé d'un copieux emploi de mercure pris intérieurement, & appliqué extérieurement.

La longueur de ce premier traitement dura, depuis l'époque de l'apparition des chancres, juſqu'à la fin de Juin de la même année.

Une abondante ſalivation, & un violent cours de ventre furent la fin de cette tentative, où le malade ſe trouva d'une telle foibleſſe, avec extinction de voix, qu'on déſeſpéra preſque de ſa vie.

Sa ſituation étant enſuite devenue meilleure, quoique ſa peau fût marquée de nombre de taches rouſſâtres, ſon chirurgien crut pouvoir le juger rétabli, & lui permit le changement d'air, à quelques lieues de ſa réſidence ordinaire. Il ſoutint aſſez bien cette petite tranſmigration ; s'étant apperçu cependant, mais ſeulement le premier jour de ſon arrivée, de quelques gouttes de ſang, ſans autre douleur qu'une cuiſſon preſqu'imperceptible dans l'uretre, ſigne qui n'a point eu de ſuite, & qui n'avoit point paru juſqu'alors ; il pouvoit avoir été occaſionné

par le mouvement, que les vaiſſeaux affoiblis ou variqueux, dans l'endroit des carnoſités, éprouverent pendant ſa route.

Peu de jours s'écoulerent avec tranquillité. Son repos fut troublé par des inquiétudes dans tout le corps; les taches de la peau prirent plus ou moins d'étendue, devinrent pourprées & livides, & dégénérerent en puſtules & ulceres, qui le couvrirent de la tête aux pieds, & le mirent dans un état déplorable.

La ſalivation ſe renouvella abondamment, ſans néanmoins avoir été provoquée par aucune nouvelle préparation mercurielle; la fiévre ſe mit de la partie. Un médecin Minorquain, aidé d'un chirurgien François, le réduiſit aux bains, à une diéte laiteuſe, à des bouillons & boiſſons adouciſſantes, quelques purgatifs de la claſſe des minoratifs, & un panſement ſimple & régulier; ce qui fut ſuivi juſqu'a umilieu de Janvier 1760, que le malade ennuyé & rebuté, ſe fit tranſporter, au moyen d'une eſpece de litiere, dans ſa premiere réſidence.

Un vent de Nord, qui régnoit alors, lui occaſionna une ophthalmie ſi conſidérable, qu'il fut, pendant trois mois, dans l'impoſſibilité de diſtinguer aucun objet; le réſultat de cet accident, l'œil gauche s'étant remis peu-à-peu, fut une opacité & une tache albuginée dans l'œil droit, qui l'a privé

privé totalement de l'uſage de cet organe.

La diéte laiteuſe & les autres délayans avoient ſans doute altéré les agens de la digeſtion ; de ſorte que ſon chirurgien, pour détruire une fiévre irréguliere, lui preſcrivit des apozèmes amers, qui la calmerent & fortifierent le malade ; ce qui le diſpoſa à paſſer par de nouveaux remedes, auxquels il fut préparé par environ quatre-vingt bains, ſuivis de quinze à dix-huit frictions mercurielles, pendant l'eſpace de cinquante jours.

Les ſymptomes diſparurent alors preſque tous, à l'exception d'une partie des taches & de quelques engorgemens cutanés, fort reſſemblans à des puſtules ſudorales.

Quinze jours à peine furent écoulés, qu'on vit naître pluſieurs tubercules au viſage, qui s'ulcérerent bientôt après, & formerent, autour de la bouche & à la joue droite, les plaies les plus ſordides ; quand les unes étoient ſur le point de ſe cicatriſer, il s'en déclaroit d'autres ; le viſage en fut couvert ; les autres parties du corps n'en furent pas exemptes, quoiqu'il n'y en eût pas en ſi grande quantité que dans la face, les articulations, & ſur-tout les genoux, furent fort maltraités.

Le malade ſe voyant abſolument hors d'eſpérance de guériſon, réſolut de repaſſer en France, en Mars 1761, pour y trouver des ſecours plus efficaces, & y reſpirer un

air moins ſalé que celui de Minorque, auquel on attribuoit ſur-tout l'opiniâtreté de ſes maux : il ſe diſpoſa à ſe porter dans l'intérieur du royaume, pour s'éloigner des influences maritimes ; mais, à ſon arrivée à Marſeille, on lui conſeilla de prendre les avis des gens de l'art les plus expérimentés. La conſultation de trois médecins & de deux chirurgiens de réputation, le détermina à ſe remettre au mercure. Un médecin & un chirurgien ſe chargerent de ſuivre avec attention le traitement auquel il fut préparé, pendant près de deux mois, par les bains & la diéte blanche. La quantité de ſes plaies, loin de diminuer par ce régime, ſe multiplia au contraire ; les frictions mercurielles, au nombre de dix-huit, y mirent fin. Le malade ſe trouva infiniment mieux, & fit enſuite uſage, pendant quinze jours, de deux pintes, par jour, des tiſanes des bois ſudorifiques ; après quoi, il reprit encore quelques bains.

Comme il avoit aſſez bien recouvré ſes forces, & qu'il ſe flattoit d'être rétabli, il revint, un mois après, à Minorque ; mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir que le virus n'étoit pas entiérement détruit : les plaies de chaque côté du viſage & du front ſe renouvellerent ; il s'en manifeſta d'autres : on s'en tint long-tems à un panſement ſimple ; celles des genoux devinrent ſi graves, que le malade réſolut, en Mai 1762,

d'uſer d'une liqueur qualifiée, *Quinteſſence mercurielle*, qu'un de ſes amis, qui s'en étoit bien trouvé, lui conſeilla : elle produiſit d'aſſez bons effets pendant trois ſemaines ; mais il fut enſuite beaucoup plus mal qu'auparavant. Les plaies de la tête, ſurtout celles du viſage, ſemblerent s'envenimer ; un ulcere, dans l'intérieur du nez, en rongea & conſuma les cartilages & les ailes, & cauſa une grande difformité ; les organes pituitaires furent également attaqués ; les plaies des genoux & des bras devinrent affreuſes ; le malade exigea qu'on le paſſât de nouveau par les remedes, en ſuivant les mêmes préparatifs, & le même ordre avec lequel il avoit été traité à Marſeille ; il ne fut pas plus heureux, après trois mois, qu'auparavant ; ce ne fut qu'une cure palliative, puiſque la plûpart des ſymptomes reparurent ſucceſſivement, au point que le malade, au mois de Janvier ſuivant, ne put plus ſortir du lit.

Ce fut dans ce tems-là qu'il ſe fit tranſporter à Mahon, pour m'y conſulter pour la premiere fois. Il me donna une idée fidelle & exacte de ſes maux, de leurs gradations, des différens moyens employés pour les guérir ; avec ſi peu de ſuccès.

On ne peut douter que, trop confiant en ſes forces, il ne ſe ſoit écarté des régles de régime, auxquelles il auroit dû ſcrupu-

leuſement s'aſtreindre, & qu'il n'ait peut-être fait manquer la réuſſite de la curation dans une maladie auſſi ſérieuſe, où les ſpécifiques les mieux reconnus & les plus prudemment adminiſtrés, deviennent inutiles, ſans la médecine diététique ſagement obſervée.

On peut de même dire que ce n'eſt point une choſe extraordinaire de voir le mercure ne pas réuſſir, quoiqu'il ſoit menagé, ſuivant les avis des plus habiles gens, avec les précautions que dicte l'intelligence la plus réfléchie.

De quelle part que vienne la fatalité que ce malade a éprouvée, voici l'expoſé de ſon état, lorſqu'il m'a demandé conſeil.

Il étoit preſque généralement perclus, ne pouvant ſortir de ſon lit, n'ayant plus de liberté que dans le bras droit, ſouffrant les douleurs les plus aiguës, dans les articulations attaquées d'engorgemens œdémateux, ſur-tout dans celles des extrémités, avec des tiraillemens, des crampes, des mouvemens ſpaſmodiques, accompagnés de hoquets fréquens, des inſomnies opiniâtres, d'ailleurs dénué de ſentiment dans pluſieurs parties de ſon corps, où on pouvoit le pincer & le piquer, ſans qu'il s'en apperçût : le bras & l'avant-bras gauche étoient ſur le point de s'enkyloſer; le mouvement y étoit abſolument interdit; la jambe, du

même côté, étoit fléchie de maniere que le talon ſe rapprochoit fort près des feſſes, ſans qu'il fût poſſible de faire l'extenſion.

La peau blafarde, chargée de taches hépatiques, rougeâtres & livides, marquoit la dépravation du ſang & l'état des viſceres; leurs embarras, ſur-tout celui du foie & de la rate, étoient ſenſibles: on s'appercevoit que le reſte du bas-ventre, gonflé, ſans ſouplesſe, étoit fort obſtrué.

Nombre d'ulceres & de puſtules ſordides s'étoient déclarés ſous le menton, derriere les oreilles & aux genoux; les glandes de la mâchoire inférieure, du col, des aiſſelles & des aînes étoient gorgées & ſe diſpoſoient à la ſuppuration; la peau inégale dans pluſieurs endroits, déſignoit des dépôts qui ſe feroient inceſſamment abſcédés.

Il avoit deux exoſtoſes conſidérables, fort ſaillantes & très-douloureuſes, l'une à la partie ſupérieure du *tibia* de la jambe gauche, & l'autre à la malléole interne de la jambe droite.

Une ozène très-puante, la vue anéantie par l'opacité des humeurs, & une tache albuginée dans l'œil droit, affoiblie dans l'œil gauche, l'oreille droite exerçant mal ſes fonctions, la maigreur, le défaut d'appétit, une fiévre lente, la privation du repos & du ſommeil, un ſang coëneux dans ſa partie fibreuſe, atténué, noyé d'une abondante ſéroſité;

tous ces ſignes réunis annonçoient le déſordre total de l'organiſation, & la diſſolution très-prochaine des humeurs.

La force d'un tempérament, originairement bien conſtitué, promettoit encore, malgré un grand épuiſement, de ſeconder les effets ſi heureuſement éprouvés de la préparation mercurielle de M. Keiſer; je m'y déterminai, avec d'autant plus de raiſon, qu'il me paroiſſoit difficile d'imaginer d'autres reſſources, après ce qui avoit été fait en pure perte.

Le progrès de ces maux me força, ſans plus différer, de commencer le traitement, le 3 Février. Je l'ai ſuivi, en me conformant, autant qu'il m'a été poſſible, à l'eſprit de ſon auteur, pour l'augmentation graduelle dans l'emploi des dragées, pour les ſaignées & les purgations.

Ce procédé a eu un ſuccès ſi rapide & ſi avantageuſement marqué, que le malade a commencé à ſe mieux trouver, le dixieme jour; ſes ulceres qui étoient devenus profonds, étendus, livides, avec des bords enflés, durs & calleux, prirent la couleur rouge & vermeille; les duretés & les callofités ſe ſont diſſipées inſenſiblement, ce qui eſt allé toujours en augmentant en bien; les évacuations ſe ſont faites dans les termes qu'on pouvoit deſirer; la ſalivation ne s'eſt manifeſtée qu'après le trentieme jour, en très-

petite quantité ; elle n'a été abondante qu'à la ſixième ſemaine ; les organes de la bouche étoient tellement gonflés & enflammés, que je fus obligé de ſuſpendre ; mais je pus recommencer, huit jours après, à même doſe.

Les forces revinrent, à vue d'œil, de même que la liberté des mouvemens ; c'eſt ce qui m'enhardit à augmenter tous les jours les doſes des dragées, & à les continuer long tems, au point qu'il en a conſommé dix-huit cent quatre-vingt-ſix.

On ne peut pas compter quinze jours d'abondance de ſalivation, en différentes fois, pendant trois mois de leur uſage.

Comme il y avoit ſept ſemaines que tous les ſymptomes caractériſtiques de la maladie s'étoient évanouis, je crus qu'il étoit tems de diſcontinuer le remede, en recommandant expreſſément l'exactitude du régime qui en aſſure le ſuccès.

L'état actuel de ce convaleſcent eſt au-deſſus de ce qu'il étoit poſſible d'eſpérer ; ſa peau, ce qu'on n'a jamais vu, dès le commencement de ſon mal, eſt de la couleur la plus naturelle, malgré la quantité de mutilations qu'elle a éprouvées : il n'a pas une ſeule tache ſur le corps, ni la rougeur livide qui faiſoit auparavant diſtinguer toutes ſes cicatrices, & faiſoit craindre, avec fondement, le renouvellement de ſes plaies ; ſes forces & ſon embonpoint ſont revenus ;

il marche comme lorſqu'il étoit dans la plus parfaite ſanté.

A peine ſent-on une très-petite inégalité dans l'endroit de l'exoſtoſe de la partie ſupérieure du *tibia*, ſans aucune eſpece de douleur; celle de la malléole s'eſt entiérement diſſipée.

Il n'y a plus de ſurdité de l'oreille droite; la tache albuginée de l'œil du même côté, s'eſt fort éclaircie & eſt bien moins étendue: l'opacité des humeurs n'eſt certainement plus la même, puiſqu'il peut voir les grands objets, & même les petits, au moyen d'une loupe, quoique confuſément encore, par le côté de cet œil, de l'uſage duquel il étoit abſolument privé, depuis trois ans.

Comme la peinture étoit une de ſes récréations, il avoit été forcé d'y renoncer, dès ſa cruelle *ophthalmie*; mais actuellement, il peint en grand & en miniature; le peu de flexibilité de ſes doigts, dans ſes différens accidens, le privoit ſouvent du maniment des inſtrumens de muſique: il joue à préſent de la baſſe, ſans difficulté; il n'en eſt pas de même de la flûte traverſiere, dont il jouoit également; la cicatrice d'un ulcere conſidérable à la lévre inférieure, lui en a ôté l'embouchure.

Son ſommeil eſt tranquille, ſans s'appercevoir d'aucune de ces inquiétudes qui lui reſtoient toujours, après les autres traitemens.

Eſt-il permis d'aſſurer, ſur des ſignes auſſi heureux, que le malade eſt parfaitement guéri ? Tout ſemble favoriſer une telle conjecture. C'eſt une queſtion cependant qu'on ne doit, je penſe, réſoudre que dans quelque tems, après une ſuite bien ſoutenue d'un rétabliſſement complet. Toutes les circonſtances ſemblent ſe réunir, pour éloigner le ſoupçon qu'on pouroit avoir, qu'il ſoit reſté quelque choſe de cette grande maladie dans le ſang.

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, *chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M.* LORRY, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris.*

ARTICLE VII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre l'aſthme, la toux, la phthiſie, & autres maladies de la poitrine.

OBSERV. XLII. M. le Curé de Prats en Couſerans, âgé d'environ 60 ans, étoit

atteint, depuis pluſieurs années, d'une enrouëure & d'une toux habituelles, qui gênoient beaucoup ſa reſpiration, & lui cauſoient une douleur entre les deux épaules. Les eaux de la Reine priſes en boiſſon, ont fort dégagé ſa poitrine, & diminué ſa toux & ſes douleurs : il s'eſt retiré le 26 Septembre.

OBSERV. XLIII. Laurent Noguès de S. Aventin, âgé de 58 ans, étoit attaqué, depuis deux ans, d'un aſthme ſec, accompagné d'une violente toux qui le tourmentoit beaucoup, ſur-tout durant la nuit, il a bu les eaux de la Reine, & pris quelques bains tempérés, ce qui l'a beaucoup ſoulagé. Il eſt à préſumer que ſes ſuccès auroient été bien plus parfaits, s'il avoit continué plus long-tems l'uſage de nos eaux : il n'en a pris que pendant 7 jours, & s'eſt retiré le 18 Octobre

OBSERV. XLIV. Jeanne Ouſtalet de Germ en Louron, âgée de 50 ans, étoit atteinte, depuis 10 à 12 ans, d'un aſthme ſec qui la tourmentoit de tems en tems, & lui cauſoit uue douleur au côté gauche ; les eaux de la Reine en boiſſon la ſoulagent beaucoup, ce qui l'engage à venir les prendre chaque année : elle ſouffroit de plus, depuis deux ans, d'un rhumatiſme qui la tenoit à la hanche, à la cuiſſe & à toute l'extrémité droite ; les bains qu'elle prit ici l'année derniere, calmerent beaucoup ſes douleurs,

Elle y eſt revenue celle-ci, avec confiance; elle y a bu les eaux, pris des bains tempérés, quelques-uns de la Grotte, dont elle a un peu humé les vapeurs. Elle s'eſt trouvée un peu ſoulagée de ſon aſthme & de ſes douleurs, excepté de celle du côté, qu'elle reſſent encore. Elle s'eſt retirée le 26 Octobre, n'ayant ſéjourné ici que depuis le 18.

OBSERV. XLV. M. Villa, de S. Gaudens, âgé d'environ 22 ans, eſt menacé d'une phthiſie pulmonaire par pluſieurs hémoptyſies qu'il a eſſuyées en divers tems: il étoit atteint d'une toux ſeche, avec douleur à la poitrine; il a bu ici les eaux de la Reine, d'abord pures, puis coupées avec le lait, pendant environ vingt jours. Il s'eſt retiré le 27 Septembre bien ſoulagé par leur uſage.

OBSERV. XLVI. Jean Azum, de Cuberon, âgé de 65 ans, étoit ſujet, depuis le mois de Mars dernier, à un aſthme accompagné d'une toux qui, après bien des efforts, lui faiſoit rendre pluſieurs crachats, ſur-tout le ſoir, en ſe couchant: il avoit d'ailleurs une grande gêne avec reſſerrement à la poitrine; il étoit affecté, dans les efforts de ſa toux, de grands maux de tête: il a pris des bains tempérés, & bu les eaux de la Reine, temperées par l'eau blanche. Il a été très-ſoulagé de ſon aſthme, & ſur-

tout du reſſerrement de poitrine, quoiqu'il n'ait reſté à Luchon que depuis le 25 Septembre juſques au 9 Octobre.

OBSERV. XLVII. Le ſieur Antoine Dufaur, de Cazaril en Larbouſt, âgé de dix-ſept ans, avoit éprouvé, depuis environ deux ans, pluſieurs crachemens de ſang, une toux ſeche, un peu de douleur à la poitrine, & beaucoup de difficulté de reſpirer. Il a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même ſource, ce qui l'a bien ſoulagé; il n'eſt pas même douteux qu'il n'en eût éprouvé un ſuccès plus parfait, s'il avoit continué plus longtems l'uſage de ces eaux: il ne les a bues que pendant huit à dix jours, & encore avec pluſieurs interruptions pendant le mois de Septembre dernier.

OBSERV. XLVIII. Jean Baras, de Floran, âgé de vingt-ſix ans, fit un effort, ſur la fin de Novembre 1760, en levant d'une carriere une pierre pour une meule de moulin. Cet effort porta principalement ſur la poitrine, où il ſentit beaucoup de poids & d'embarras, pendant neuf à dix jours; au bout de ce terme il fut ſaiſi d'une violente toux: elle fut ſuivie d'une hémoptyſie, ou crachement de ſang conſidérable, qui lui dura trois ſemaines. On le traita par les ſaignées, tiſanes & autres remedes dirigés par M. Daſtugue, médecin d'Au-

rignac. Il ſe remit peu-à-peu de ſa foibleſſe par une diéte convenable, & par des bouillons altérans qu'il prit dans le carême de 1762; cependant, le mercredi de Pâques, il lui ſurvint une ſeconde hémopthyſie très-abondante qui lui dura huit jours, & qui ceda aux ſaignées & autres remedes qui avoient guéri la premiere. Depuis ce tems-là, il s'eſt ſoutenu dans un état de langueur, ſentant ſa poitrine douloureuſe, juſques à la fin de Septembre dernier; tems auquel il lui eſt ſurvenu une troiſieme hémorragie qui lui a duré environ huit jours: il fut ſaigné au pied le cinquieme jour de cet accident; cette ſaignée modera beaucoup l'effuſion du ſang, mais elle affoiblit le malade qui ne prit pas d'ailleurs d'autres remedes. A ſon arrivée ici, le 19 Octobre, il ſe plaignoit de douleurs à la poitrine & au dos entre les épaules, d'un peu de toux, & d'un crachement d'une lymphe épaiſſe & viſqueuſe. Il étoit d'ailleurs affecté, depuis pluſieurs années, d'un rhumatiſme ſur le côté gauche, ſur le bras, & toute l'extrémité inférieure. Il a bu les eaux de la Reine, qui ont calmé ſa toux, ſon crachement, & ſa douleur à la poitrine: il a pris des bains tempérés, qui ont fort appaiſé ſon affection rhumatiſmale. Il eſt à préſumer que ces remedes, répétés dans une autre ſaiſon, pourront achever de le guérir. Il s'eſt retiré le 30 Octobre.

OBSERV. XLIX. Dominique Mourengles, de Gaudens en Barouſſe, étoit atteint, depuis environ un an, d'une toux ſeche qui le tourmentoit, ſur tout le matin, de douleur à la poitrine, de fiévre lente, d'une grande foibleſſe aux jambes, & des douleurs rhumatiſmales aux mains, principalement au poignet. Il a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés à la même ſource; ce qui lui a ſi bien réuſſi, que ſa fiévre a diſparu, que ſa toux & toutes ſes douleurs ont été extrêmement ſoulagées. Il n'a reſté à Luchon, que dix jours, & il s'eſt retiré le 18 Octobre.

OBSERV. L. L'épouſe de M. Soulé, Avocat au Parlement de Toulouſe, avoit été affligée de pluſieurs crachemens de ſang, en divers tems; ils furent ſuivis d'une toux ſeche, de douleur à la poitrine & au dos entre les épaules. Les remedes que lui firent pluſieurs perſonnes bien intelligentes dans l'art de guérir, n'avoient pu empêcher qu'une fiévre lente ne fût venue ſe compliquer avec tant d'accidens menaçans. Madame Soulé étoit tombée dans le maraſme; ſes crachats étoient devenus purulens; une difficulté exceſſive de reſpirer ne lui permettoit pas de demeurer étendue dans ſon lit: elle n'y pouvoit reſter qu'aſſiſe, & apuyée ſur des carreaux; des inſomnies cruelles aggravoient beaucoup ſon triſte état, & l'avoient épui-

ſée au point que ſes médecins déclarerent à M. Soulé, qu'il n'y avoit plus de reſſources pour elle dans leur art. Frappé d'une annonce ſi affligeante pour un mari qui aimoit tendrement ſa femme, & ne voyant point de ſecours pour la ſauver dans les armes ordinaires de la médecine, il propoſe les eaux de Luchon, à qui il avoit vu produire des cures merveilleuſes. Les médecins lui repliquent que, quelques ſalutaires qu'elles puiſſent être, la malade n'eſt en état, ni de ſe tranſporter aux ſources, ni de les boire dans ſon lit : quoique effrayé par cet arrêt, M. Soulé ne perd pas encore ſa confiance aux eaux de Luchon ; il veut au moins tenter cette derniere reſſource : il fait mettre ſa femme mourante dans une litiere ; il croit lui voir rendre l'ame à deux lieues de Toulouſe, où il peut ſeulement la conduire ; la nuit l'ayant un peu remiſe de ſa fatigue, il la mene à petites journées juſques à S. Laurens, près de Montrejeau, dont il eſt originaire : là, il fut évidemment convaincu qu'il étoit impoſſible de la tranſporter juſques à Luchon : il dépêcha un exprès pour en envoyer chercher les eaux : il fallut deux jours pour cette voiture ; malgré l'état déplorable où étoit réduite la malade, on eſſaya de lui faire boire quelques verrées de ces eaux ; le premier ni le ſecond jour de cet uſage,

on n'en reconnut ni bien ni mal ; le troiſieme jour on s'apperçut qu'elle pouvoit un peu mieux ſe coucher, elle repoſa un peu la nuit ſuivante. Encouragée par ce petit ſuccès, elle continua, pendant un tems conſidérable, la boiſſon de ces eaux ; elles opérerent ſi merveilleuſement, qu'inſenſiblement la toux & le crachement purulent s'épuiſerent : elle recouvra la liberté de reſpirer, & de s'étendre dans ſon lit ; la fiévre lente s'éteignit ; & Madame Soulé reprit peu-à-peu ſon premier embonpoint & toute ſa ſanté. L'année ſuivante, elle ſe rendit aux ſources de Luchon, moins par néceſſité (car elle étoit déja bien guérie) que par précaution, & pour rendre ſes hommages de reconnoiſſance à des ſources ſi ſalutaires : c'étoit dans l'automne de 1759. J'ai eu l'honneur de la voir dans une ſanté brillante à Toulouſe, dans le mois de Mai 1761, & d'apprendre d'elle-même, & de M. Soulé, le détail de ſa maladie & de ſa guériſon. Elle n'eſt âgée que d'environ trente ans.

OBSERV. LI. Voici une autre cure preſqu'auſſi brillante, opérée par les eaux de Luchon. Madame de la Magdelaine, épouſe d'un ancien maître-d'hôtel de la table d'état de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, âgée de trente-deux ans, aſſez bien conſtituée, avoit eſſuyé, il y a cinq ans, une longue attaque d'une colique convulſive,

ve, qui avoit été traitée par les moyens ordinaires à ſon retour de Barcelone à Madrid. Etant à la ſuite du nouveau roi d'Eſpagne, au mois de Novembre 1759, elle fut atteinte d'un nouvel accès de colique convulſive, qu'on traita par la ſaignée, les délayans, les anodins, les bains domeſtiques, les huileux, & tous les autres ſecours que la ſagacité des médecins put imaginer. Ce traitement n'ayant produit qu'une guériſon imparfaite, on lui conſeilla de changer d'air. Elle alla paſſer quelque tems à Caravanchel : revenue à Madrid, elle fut aſſaillie d'une troiſieme colique ſpaſmodique ; on eut recours aux remedes précédemment employés, qui ne réuſſirent ni mieux ni plus promptement que la premiere fois. Ennuyée de ſes douleurs & des remedes, elle ſe tranſporta à Saragoſſe, dans l'eſperance que le changement d'air lui ſeroit favorable ; elle en avoit grand beſoin ; car, outre ſes douleurs de colique, elle étoit affectée d'un petit cours de ventre, d'un vomiſſement qui la prenoit quelque tems après avoir pris les alimens, d'une toux ſeche, accompagnée de douleurs à la poitrine, d'inſomnie, & d'une fiévre lente. Dans ce déplorable état, des négocians François lui conſeillerent de paſſer en France, & d'aller chercher ſon ſalut aux eaux de Cauteretz. Elle partit dans ce

deſſein ; elle arriva au ſommet des Pyrénées ; elle paſſa le port avec des peines infinies, & s'arrêta à Bagnères de Luchon. Là, on parle des vertus admirables de nos eaux minérales. Elle en fait l'eſſai vers la mi-Juillet dernier. Elle les boit pendant neuf jours, & elle prit quelques bains tempérés dans le même eſpace de tems ; ce début lui réuſſit ſi bien, qu'elle ſe vit délivrée de ſa colique, de ſon cours de ventre & du vomiſſement ; ſa toux fut conſidérablement calmée ; elle recouvra ſon appetit & ſon ſommeil ; la fiévre lente diſparut. Il ne lui reſtoit plus qu'un peu de toux ſeche ; il y a toute apparence que ſi cette dame avoit pu continuer de boire ces eaux coupées avec le lait, elle auroit bientôt achevé de guérir. Mais un cruel accès de goutte qui ſurprit ſon mari, ne lui permit pas de ſuivre des progrès ſi favorables. Elle a été obligée de les interrompre pour le ſoigner, & d'entreprendre un voyage à Saragoſſe, où elle eſt actuellement pour des affaires domeſtiques. C'eſt d'elle-même que je tiens tout ce détail.

REMARQUES. « La diſſertation de M. » *Bordeu* le pere, au ſujet des Eaux-Bon- » nes, roule principalement ſur les bons » effets produits par ces eaux dans les di- » verſes maladies de poitrine, ſur-tout la » phthiſie & la ſuppuration de la ſubſtance

» du poumon. Ce médecin attentif & zélé
» a fait, pendant ſa longue pratique, une
» chaîne d'obſervations qui conduiſent à
» l'uſage des Eaux-Bonnes pour ces mala-
» dies, par préférence à tous les autres
» remedes. Il s'eſt principalement attaché
» à combattre vigoureuſement l'uſage du
» lait dans la pulmonie. Il a fait, ſur cet
» objet, des remarques qui ſont de la plus
» grande importance. En conſéquence les
» Eaux-Bonnes ſont regardées par bien des
» médecins, comme le meilleur remede
» poſſible pour les maladies de poitrine.
» Les eaux de Cauteretz vont de pair avec
» les Bonnes; celles-ci paroiſſent mieux
» convenir dans le maraſme, lorſque le
» ſang eſt ſec & échauffé, & lorſque l'ir-
» ritation domine; mais lorſque l'eſtomac
» a perdu ſon reſſort, on donne la pré-
» férence à celles de Cauteretz, qui ſont
» plus animées que les Bonnes, & par
» conſéquent plus ſujettes à occaſionner des
» crachemens de ſang. Au reſte, M. *Bordeu*
» a employé avec ſuccès les Eaux-Bonnes,
» même dans les maladies aiguës; il les a
» miſes à la place du kermès minéral dans
» les rhumes, catarrhes & fluxions de poi-
» trine. Quant aux eaux de Barèges, elles
» paſſent, depuis M. *Fagon*, pour ſpéci-
» fiques contre l'aſthme. Le *Journal de*
» *Barèges* contient un grand nombre d'exem-

» ples qui confirment cette vertu. Il con-
» vient cependant qu'un médecin qui veut
» employer ces eaux, détermine exacte-
» ment la nature de l'aſthme qu'il doit
» combattre. S'il eſt ſec & par irritation,
» les Eaux-Bonnes & celles de Barèges
» valent mieux que celles de Cauteretz;
» celles-ci, au contraire, ſont très efficaces
» dans les aſthmes humides. C'eſt du moins
» ce qu'il paroît qu'on peut conclure de
» toutes les obſervations faites ſur ces eaux,
» & qui ſont par leur nombre, par leur
» importance & par leur exactitude, au
» point de porter beaucoup de jour ſur les
» maladies de poitrine. Je me diſpenſe donc
» de rapporter des faits particuliers, qui ne
» pourroient être que la répétition de plu-
» ſieurs autres faits de cette nature, qui
» ſe trouvent détaillés dans les ouvrages pu-
» bliés, depuis long-tems, ſur ces eaux.

ARTICLE VIII.

De l'utilité des eaux de Luchon dans les maladies de l'eſtomac.

OBSERV. LII. M. Bernin, chanoine de la cathédrale de Comminges, étoit atteint, depuis pluſieurs années, de legeres obſtructions dans les hypocondres, & de tenſions venteuſes dans l'eſtomac, qui rendoient ſes digeſtions difficiles & tumultueu-

ſes. L'uſage des bains tempérés de la Salle, & les eaux de la Reine, priſes en boiſſon, l'ont beaucoup ſoulagé ; mais il ſe trouve encore bien mieux, depuis qu'il s'eſt retiré, le 28 Septembre.

OBSERV. LIII. M. le Baron Duſſon, de Sainte Gemme, âgé d'environ quarante-cinq ans, eſt dans l'uſage de venir à Luchon, tous les ans, pour y boire les eaux de la Reine, à cauſe d'une tenſion ventueuſe & douloureuſe de l'eſtomac, accompagnée de rots, de nauſées, & même de vomiſſemens qui troubloient les digeſtions. Le premier eſſai qu'il fit de ces eaux, le délivra preſqu'entiérement de ces accidens. Il y revient pour confirmer & entretenir ſa guériſon ; il n'oſe pas y prendre des bains, parce qu'il eſt ſujet à des accès de goutte, quoique bien de gens, attaqués de cette maladie, y en viennent prendre de tempérés, & avec ſuccès. Il s'eſt retiré le 2 Octobre en bonne ſanté.

OBSERV. LIV. Madame de Hunaud, âgée d'environ trente ans, étoit atteinte, il y a environ quatre à cinq ans, de tenſions douloureuſes à l'eſtomac, qui lui donnoient des chaleurs, des vents & des nauſées dans les digeſtions ; l'uſage des eaux de la Reine, en boiſſon & en bains tempérés, a retabli ſon eſtomac ; elle eſt dans l'uſage de venir à nos eaux pour entretenir ſa gué-

riſon. Elle s'eſt retirée le 2 Octobre en parfaite ſanté.

OBSERV. LV. M. Baric, négociant de Valentine, âgé d'environ quarante-cinq ans, étoit atteint d'une petite tenſion douloureuſe dans la region de l'eſtomac, compliquée d'une legere obſtruction au foie : il en avoit été guéri par l'uſage de nos eaux en boiſſon & en bains, de même que d'un rhumatiſme qu'il portoit, depuis deux ans, à la hanche & à la cuiſſe gauche ; il avoit été ſi parfaitement guéri dans ce premier voyage qu'il fit aux ſources de Luchon, il y a quatorze ou quinze ans, qu'il n'y étoit plus revenu juſqu'à cette année. Et ce n'eſt pas par néceſſité, mais pour faire compagnie à un de ſes parens, qu'il s'eſt rendu ici. Il y a cependant pris des bains tempérés, & il s'eſt retiré en bonne ſanté le premier Octobre.

OBSERV. LVI. Le ſieur Dufaur, de Sauveterre, âgé de trente-cinq ans, fut atteint, il y a environ dix ans, d'une grande triſteſſe, de foibleſſe d'eſtomac, de vents, de nauſées, ne pouvant point digérer les alimens ; on le traita par les purgatifs & les ſtomachiques, qui le ſoulagerent beaucoup, ſans le guérir : il ſe rendit aux eaux de Luchon, au mois de Septembre de l'année ſuivante ; il y but les eaux de la Reine, pendant dix jours, qui rétablirent ſon eſ-

tomac. Il y revint l'année ſuivante, par précaution ; mais ayant ſenti, depuis le mois de Juin dernier, ſon eſtomac redevenir pareſſeux, venteux, & lent dans ſes digeſtions, il eſt revenu à nos eaux pour en répéter l'uſage ; il en a éprouvé le même ſuccès, & il s'eſt retiré avec ſon eſtomac rétabli le 4 Octobre.

OBSERV. LVII. M. Cazaux, chirurgien de Mauleon en Barouſſe, âgé d'environ quarante-cinq ans, fut attaqué, il y a environ douze années, d'une perte d'appétit, de dégoût, & d'une très-grande difficulté de digérer ; enſorte qu'il vomiſſoit les alimens, quelque tems après les avoir pris, ſans aucune marque de coction : il fut d'abord traité par les émétiques, les purgatifs, les ſtomachiques employés ſucceſſivement, & pendant près d'un an ; ces remedes, à la vérité, l'avoient un peu ſoulagé ; mais c'eſt principalement aux eaux de Luchon, priſes en boiſſon, qu'il dut ſa guériſon. Il l'obtint dès la premiere année. Il eſt pourtant revenu pluſieurs fois pour la confirmer de plus en plus. En outre, il s'y eſt rendu cette année, à cauſe d'une douleur rhumatiſante qui le ſaiſit à l'épaule droite, l'hyver dernier, le retint au lit pendant onze ſemaines, & ſe mitigea par les remedes qu'on lui fit alors. Il a bu les eaux, pris les bains tempérés de la Reine, & s'eſt retiré très-ſatisfait le 7 Octobre.

REMARQUES. « *La theſe ſur les eaux* » *d'Aquitaine* contient la théorie des ma- » ladies ſtomachiques, & cette théorie y » eſt appuyée par des obſervations. On y » trouve des exemples de douleurs, lour- » deurs, tiraillemens & convulſions de » l'eſtomac, guéries par les eaux de Barè- » ges. Celles de Cauteretz ont, de tout » tems, été regardées comme ſpécifiques » pour les maladies d'eſtomac, vomiſſe- » ment, rapports, bourſoufflement, gêne » & peſanteur de la région épigaſtrique. » Toutes ces maladies & incommodités, qui » ont donné, dans ce dernier tems, matiere » à beaucoup de reflexions & d'obſervations, » ſont ſuivies & détaillées dans le *Journal* » *de Barèges*. Un homme, âgé de quarante- » cinq ans, avoit l'appetit ſi dépravé, qu'il » ne pouvoit preſque rien avaler; les eaux » de Barèges, priſes en boiſſon, rétablirent » l'eſtomac en peu de jours. Un homme » qui avoit conſtamment une ſorte de dou- » leur ſourde dans la région de l'eſtomac, » ſujet d'ailleurs à des attaques de colique » plus ou moins vives, & à des mouve- » mens convulſifs dans le fort de la douleur » d'eſtomac, guérit parfaitiment à Barèges, » après y avoir ſué par l'effet des eaux » priſes en boiſſon. Une demoiſelle qui » avoit un poids habituel vers l'épigaſtre, » attenant l'hypocondre droit, & qui étoit

» de plus dans un état habituel de jauniſſe,
» fit toutes ſortes de remedes, avant d'aller
» à Bareges ; elle y guérit enfin, en très-peu
» de tems, par l'uſage des eaux en bain,
» douche & boiſſon. Un vomiſſement abon-
» dant, à la ſuite d'un repas, laiſſa l'eſto-
» mac d'un homme, d'ailleurs bien conſtitué,
» dans un état de foibleſſe ſinguliere : il
» avoit toujours un mouvement ſourd de
» colique qui devenoit de tems en tems
» très-violente. Les bains, douches & la
» boiſſon des eaux de Barèges exciterent
» une révolution notable, après laquelle il
» ſurvint des ſueurs abondantes ; le malade
» ſe trouva enſuite entiérement libre de ſa
» douleur habituelle, & parfaitement guéri.
» Une demoiſelle, ſujette à une colique
» d'eſtomac habituelle, prit les eaux de
» Barèges, pendant quelques jours ; la coli-
» que ne fit qu'augmenter ; la malade quitta
» Barèges, & alla prendre les eaux de Cau-
» teretz. Deux jours après avoir pris ces
» eaux, il ſurvint une colique des plus vio-
» lentes & des plus vives que la malade
» eût jamais reſſentie. Après cette attaque,
» il ſe décida un devoiement qui dura pen-
» dant quelques jours, & qui guérit com-
» plettement la colique. Voilà un effort
» critique bien marqué, & voilà des exem-
» ples des effets des eaux, ſuivis avec l'at-
» tention néceſſaire. C'eſt ſur ce plan que

» *le Journal de Barèges eſt fait ;* le raiſon-
» nement y éclaire toujours l'expérience :
» c'eſt le ſeul moyen d'avancer dans la con-
» noiſſance des eaux. Au reſte, les bornes
» que je me ſuis preſcrites, m'empêchent
» de rapporter d'autres obſervations ſur les
» maux d'eſtomac. Je dois ſeulement ajouter
» que les eaux de Bagnères dans la Bigorre
» guériſſent beaucoup d'incommodités de
» cette eſpèce. «

La ſuite dans les Journaux ſuivans.

REPONSE

De M. LOUIS aux Obſervations inſerées dans le Journal de Médecine, aux mois de Septembre & d'Octobre derniers, *contre ſon Mémoire ſur une queſtion anatomique, relative à la juriſprudence, dans lequel on établit les ſignes pour diſtinguer, à l'inſpection d'un corps trouvé pendu, les ſignes du* SUICIDE, *d'avec ceux de l'*ASSASSINAT.

Le grand reproche que me fait l'auteur des obſervations, eſt de n'avoir point approfondi l'affaire des *Calas*, & d'avoir tout-à-fait perdu de vue *cet objet principal*, pour ne m'occuper que de *détails inutiles*, ſoutenir des *opinions hazardées*, & donner les principes *les plus dangereux*.

Je me diſpenſerois aiſément de répondre à ces trois points, en prouvant à l'auteur, que s'étant mépris, comme il l'a fait, ſur l'objet de mon Mémoire, il a dû, par une ſuite de cette premierre erreur, enviſager tout le reſte ſous un faux point de vue.

L'affaire des Calas n'a pu ni dû être l'objet de mon Mémoire. On y voit, depuis la premiere page juſqu'à la derniere, ce que perſonne n'a pu mettre en doute, la néceſſité abſolue de l'inſpection anatomique du cadavre, pour porter un jugement ſur les circonſtances qui doivent caractériſer non-ſeulement le genre de mort, mais la maniere dont il a été procuré, & qu'il eſt de la derniere conſéquence, que le rapport ſoit fait par des gens éclairés, d'après un examen très-attentif. Comment donc l'affaire de Toulouſe auroit-elle pu devenir mon objet principal? Marc-Antoine Calas a été trouvé étranglé à Toulouſe le 13 Octobre 1761. Il eſt bien conſtaté que, ce jour-là, j'étois à Gottingue, fort occupé à donner des ſoins à un grand nombre d'officiers & de ſoldats bleſſés, & que je n'ai travaillé ſur cette matiere qu'en 1763, dix-huit mois après l'événement. Il n'a donc pu être mon objet principal, ni même être admis au nombre des faits particuliers qui ont fourni les matériaux de mon ouvrage. Le moindre des reproches que je me ſerois attirés,

auroit été l'impoſſibilité d'avoir un avis dans cette affaire par la preuve de l'*alibi* ; & ne ſuis-je pas en droit de prendre ce terme dans ſa ſignification proverbiale, & de l'appliquer aux raiſonnemens de mon adverſaire, qu'une legere attention auroit empêché de confondre l'occaſion avec l'objet d'un ouvrage ?

Il lui eſt permis ſans doute de trouver des *détails inutiles* dans mon Mémoire, & de le regarder même, s'il veut, comme tout-à-fait ſuperflu. Mais comme ce n'eſt pas là le jugement qu'en ont porté des gens dont j'eſtime & honore les lumieres & les talens, il me permettra de n'en pas dire davantage pour la défenſe de ce premier article.

A l'égard des *opinions hazardées*, il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſi les pendus meurent de ſuffocation, faute d'air, ou apoplectiques, c'eſt-à-dire, par l'engorgement exceſſif des vaiſſeaux dans le cerveau, & qui ſuffoque le principe vital. Cette queſtion ne fait rien aux Juges, ni à l'art de faire les rapports en juſtice : ainſi, quelque opinion qu'on ſoutienne, elle ne peut avoir aucune dangereuſe conſéquence dans la pratique, à l'égard des morts ; mais elle eſt utile pour la vérité phyſique, & plus importante qu'on ne penſe, parce qu'il s'agit d'en déduire les indications curatives,

dans les cas où il ſera poſſible de donner du ſecours à ceux qui ſe ſeroient pendus. Je laiſſe à mon adverſaire ſes raiſonnemens phyſiologiques, & l'eſtime particuliere qu'il a pour l'autorité de Garmann ; je ne crois pas que celle de feu M. Cangiamila, chanoine-théologal de l'égliſe de Palerme, & inquiſiteur-provincial du royaume de Sicile, doive avoir plus de poids, parce qu'il m'a donné des éloges. L'auteur auroit pu multiplier les citations en faveur de l'interception primitive de la reſpiration par l'impreſſion de la corde ; je l'aurois toujours ramené à mes propres paroles qu'il tranſcrit, ſur ce que je n'ai négligé aucun moyen d'inſtruction. Que ne ſuivoit-il mon exemple ? J'annonce des recherches, des expériences faites ſur des cadavres humains & ſur des animaux vivans. Où l'auteur a-t-il vu qu'on réfutât des expériences récentes par des citations anciennes ? La corde qui ſerre le col, ne comprime pas le paſſage de l'air dans le ſuicide. Sa direction de bas en haut ne permet pas cette compreſſion, c'eſt une choſe bien facile à vérifier ; & ſi j'avois cru qu'il pût y avoir la moindre difficulté ſur la vraie cauſe de la mort des pendus, j'aurois traité ce point plus amplement. Mon adverſaire trouveroit-il concluant le cas qui a fait tant de bruit en Angleterre, il y a une trentaine d'an-

nées. Un boucher de Londres, nommé Gordon, joignoit à cette qualité celle de voleur ſur les grands chemins, & les exerçoit toutes deux, avec tant de ſuccès, depuis plus de trente ans, qu'il avoit acquis des richeſſes conſidérables : il eſt enfin pris, & condamné à mourir. Il auroit volontiers ſacrifié toutes ſes richeſſes pour ſauver ſa vie. Il tenta inutilement la fidélité de ſes geoliers. Un jeune chirurgien, nommé Chovell, ébloui par l'eſpoir de la récompenſe, entreprit de le dérober à la mort. Il obtint facilement la liberté de le voir dans ſa priſon ; là, après lui avoir communiqué ſon deſſein, & s'être aſſuré d'un prix conſidérable, il plaça dans la trachée-artere une cannule d'argent, de ſorte qu'en ſe bouchant le nez & la bouche, Gordon ne laiſſoit pas de pouvoir reſpirer par l'ouverture du tuyau : l'eſpérance du chirurgien étoit de conſerver la reſpiration, après que le col auroit été ſerré par la corde du ſupplice ; on aſſure qu'il avoit fait l'expérience de cette invention ſur pluſieurs chiens, & qu'elle avoit toujours réuſſi. Gordon fut pendu ; mais il n'en revint pas, malgré la précaution priſe pour le garantir de la mort. La compreſſion des vaiſſeaux a fait ſéjourner le ſang dans le cerveau ; & Gordon eſt mort apoplectique, comme tous les pendus. Mais faut-il une autre preuve de

ce que peut l'interruption de la circulation du ſang, que l'exemple du jeune frere de Cartouche ? On ſçait qu'il n'avoit pas l'âge que la loi preſcrit pour condamner un criminel à mort. Il fut pendu par deſſous les bras ; & il en mourut, parce qu'on n'avoit pas mis ſous ſes pieds une petite planche pour lui ſervir de point d'appui : cette omiſſion a changé en ſupplice une repréſentation purement ignominieuſe & infamante. Or ſi la ſuſpenſion par-deſſous les bras peut cauſer, & a réellement cauſé la mort dans le cas cité, comment peut-on objecter que la ſuſpenſion par le col ne puiſſe faire mourir, par la ſeule action de la corde ſur les vaiſſeaux ? & comment prouveroit-on que cette corde, qui ne porte pas ſur la trachée-artere, puiſſe intercepter primitivement la reſpiration ?

Je paſſe au troiſieme article. Mon adverſaire prétend que j'établis de *faux principes*, dont on peut tirer de *funeſtes conſéquences*. Il convient qu'Alberti a ſenti l'importance de la queſtion, & qu'il ne l'a pas décidée ; mais il le juſtifie ſur l'impoſſibilité de rien ſtatuer à cet égard. Ce n'eſt point honorer ſon art, que de lui attribuer de l'incertitude ſur un point qui en eſt ſi peu ſuſceptible. Le docteur Alberti a très-bien énoncé tous les ſignes qui ſe manifeſtent à l'inſpection anatomique du corps des pen-

dus. Pour en faire une application certaine, il ne s'agiſſoit que de diſtinguer les ſignes particuliers qui manifeſtent une violence extérieure ; c'eſt ce que je penſe avoir fait : ce n'eſt pas l'opinion de mon adverſaire ; & pour me prouver combien mes principes ſont dangereux, il établit quatre circonſtances.

Dans la premiere, il ſuppoſe un homme attaqué par pluſieurs autres : ſaiſi de frayeur, il n'oppoſe aucune défenſe ; il ne ſouffre aucun mauvais traitement, on le pend à la hâte ; enfin il eſt abſolument dans toutes les circonſtances qui accompagnent la ſuſpenſion volontaire. On crie au ſuicide, & les coupables ſont tranquilles. *Quelle affreuſe mépriſe !* voilà l'objection. L'auteur me permettra-t-il une petite queſtion ? Je ſuppoſe qu'il ſoit appellé dans un cas de cette eſpece ; qu'il ait la bonté de me dire ce qu'il prononcera, lorſqu'il n'y aura aucun ſigne de violence extérieure ; & ſi les coupables auront moins ſujet d'être tranquilles, après ſon rapport, qu'après celui de tout autre. Qu'il juſtifie ſon exclamation, *Quelle affreuſe mépriſe !* Quand le crime ſera caché par le concours des circonſtances qui conſpirent à le voiler, il reſtera impuni. C'eſt un mal pour la ſocieté ; mais le médecin ou le chirurgien n'en ſera pas chargé, dès qu'il n'y aura pas moyen d'en juger autrement.

autrement. Je loue fort l'auteur de ſon zéle pour la juſtice, mais il auroit pu être mieux placé. Il a bien ſenti que ſa ſuppoſition pouvoit être regardée comme hors de toute vraiſemblance ; & pour en prouver la poſſibilité, il donne une deſcription romaneſque, qui rappelle le ſouterrein où Gilblas a vu des voleurs qui agiſſoient avec la plus grande ſécurité. Des gens qui veulent ôter la vie à un autre, n'y procedent pas avec tant de ménagemens ; &, comme j'ai eu occaſion de le dire dans mon mémoire, il eſt rare que le crime ne laiſſe des traces qui le décelent.

La ſeconde circonſtance qu'on m'objecte, c'eſt l'impreſſion profonde de la corde ſur un ſujet fort gras, & l'excoriation d'une peau fort fine dans un ſuicide. L'auteur prétend que, d'après mes ſignes, on conclura que c'eſt un aſſaſſinat : je l'aſſure du contraire. D'après un rapport calqué ſur celui que j'aurois fait moi-même ; on pourſuit, on arrête, on punit ; & c'eſt l'innocent, dit-il, qui tombe ſous la main du bourreau. Cette déclamation porte à faux, parce qu'il n'y a rien, dans le cas ſuppoſé, qui marque une violence extérieure.

Dans la troiſieme circonſtance où l'on ſuppoſe le déchirement de la trachée-artere, je ſoutiens, contre mon adverſaire, que ce déchirement ſera toujours l'effet d'une vio-

lence extérieure. Il entreprend cependant de donner là-deſſus une démonſtration de la *dangereuſe fauſſeté* de mes principes. C'eſt par des faits qu'il veut m'attaquer ; & à l'inſtant, ces faits ſe réduiſent à un ſeul ; &, le croiroit-on ? c'eſt celui de la mort de Judas. Il m'objecte ce fait pour prouver le déchirement de la trachée-artere ; & il le cite d'après Garmann, qui n'en parle qu'à l'occaſion de la crevaſſe du ventre. *De abdominis crepaturâ.* S'il avoit bien lu Garmann, il verroit que le genre de mort de Judas n'eſt pas bien conſtaté. Il en eſt parlé diverſement dans S. Mathieu & dans les Actes des Apôtres. Les ſçavans ont beaucoup diſputé pour la conciliation des deux paſſages ; il y a eu pluſieurs diſſertations *de morte Judæ.* Garmann ne prend point de parti. Bartholin, dans ſon Traité *de morbis biblicis*, dit que Judas étoit hypocondriaque, & n'oſe décider s'il s'eſt pendu. Mais M. Méad, ce ſçavant médecin dont l'autorité eſt ſi reſpectable, concilie les deux textes de l'écriture ſainte, dans ſon ouvrage intitulé, *Medica ſacra*, au chapitre 14, qui a pour titre, *Morbus Judæ.* Il prouve que Judas ne s'eſt pas pendu, & donne une leçon de politeſſe, en reprochant à Gronovius & à Perizonius les excès auxquels ils ſe ſont portés dans cette diſcuſſion littéraire. Il regrette que les belles-lettres ne

rendent pas plus polis ceux qui les cultivent. *Non enim ſemper & uſquequaque cultores ſuos humanos reddunt litteræ humaniores.*

La quatrieme circonſtance eſt la luxation des vertebres du col. Selon moi, elle eſt toujours l'effet d'une très-grande violence. L'auteur des obſervations dit qu'ici la conſéquence eſt encore pire que dans les premiers cas ; & il me parle, à ce ſujet, d'une maladie de ſon invention, des luxations ſubites qui ſont arrivées à des gens qui ſe remuoient à l'ordinaire dans leur lit. Je connoiſſois la poſſibilité des fractures, dans certains vices des os, par une cauſe très-legere ; mais j'avoue qu'une luxation inopinée par un très-petit effort ne m'eſt pas connue. Toutes ſes ſuppoſitions du cadavre qui pirouette, n'ont pas lieu dans le ſuicide ; en ſuppoſant même les ligamens relachés, il n'arriveroit pas de luxation. Je ne crois pas le fait de la vieille femme pendue à Paris, & dont le tronc ſe ſépara tout-à-fait de la tête. Que conclure d'ailleurs d'un fait ſi ſingulier, qui ſeroit unique parmi trois cent mille ? Les premieres notions de la logique fourniſſent réponſe à une pareille objection, & devroient empêcher de la faire.

Je ne ſuivrai point pied à pied un diſcours dans lequel on ne ſçauroit trouver aucune critique fondée.

Si l'auteur m'oppoſe que les circonſtances acceſſoires ſervent beaucoup au jugement qu'on doit porter ſur une matiere auſſi importante ; ne trouve-t-on, pas dans mon Mémoire, que je recommande expreſſément d'y avoir recours ? Il veut me reprendre juſques ſur les moyens que j'ai cru utiles pour ſecourir les pendus. Je conſeille la ſaignée de la jugulaire. Il prétend que ce ſera celle du bras qui ſera, plus que toute autre, en état de les ſoulager. Je lui ſoutiens qu'il a tort, & que le ſang ne ſortira pas par l'ouverture de la veine du bras. Je l'ai éprouvé, & j'en ai même donné la raiſon que les principes de la phyſiologie font ſuffiſamment connoître. S'il reſtoit quelque doute à l'auteur des obſervations ; qu'il l'expoſe, j'y répondrai. Je ne crois pas qu'il m'ait fait une ſeule objection valable. Qu'il choiſiſſe l'argument qu'il croit ſans replique, & je lui donnerai ſatisfaction : s'il eſt convaincant contre moi, l'auteur en recevra mes remercimens publics ; je me ferai un devoir de lui témoigner l'obligation que j'ai à tous ceux qui veulent bien contribuer à mon inſtruction.

TROIS OBSERVATIONS,

L'une ſur la cure d'un Polype muqueux ; l'autre, ſur une tranſudation lymphatique ; & la troiſieme, ſur un phénomene ſingulier, à la ſuite d'une plaie du bas-ventre ; par M. DUMONT *fils, maître chirurgien à Bruxelles.*

OBSERV. I. Une femme âgée d'environ 60 ans, portoit, depuis quelques années, un polype dans la narine gauche, qui en rempliſſoit preſque toute la cavité. Ce polype étoit d'une conſiſtance de gelée de viande, mais un peu plus coriace, & d'une couleur rouge-pâle : antérieurement à cet accident, elle avoit été long-tems enchiffrenée ; ce qui s'étoit terminé par l'écoulement copieux d'une humeur limpide fort âcre, ſur-tout par la narine gauche. Il y a beaucoup d'apparence que l'acrimonie de cette humeur avoit entamé la membrane pituitaire, qui étoit extrêmement ſenſible de ce côté ; & c'eſt ſans doute un de ces endroits entamés qui avoit donné naiſſance au polype. Elle ſe mit entre mes mains pour en être débarraſſée ; en conſéquence, je lui preſcrivis d'imbiber une tente longue d'*imprégnation de Saturne*, que M. Levret

vante beaucoup dans ce cas, & de l'inſinuer fort avant dans la narine affectée ; ce qu'elle fit aſſez régulièrement pendant un mois. Mais comme ce remede n'opéroit aucun effet, quelques bonnes femmes avec leſquelles elle vivoit, lui conſeillerent d'abandonner ce remede, & de tremper une tente avec du ſuif de chandelle fondu, & de l'inſinuer dans la narine affectée, ajoûtant qu'elles avoient vu réuſſir ce remede ; ce qui fut exécuté. En effet, le polype diminua de jour en jour ſenſiblement ; de ſorte qu'après l'application d'environ deux mois de ce remede, il fut entiérement diſſipé, ſans cependant que la malade ſe fût apperçue d'aucun écoulement ni fonte. J'ai examiné cette narine depuis, & je l'ai trouvée dans ſon état naturel.

OBSERV. II. Un tourneur s'étant heurté la jambe contre un corps dur, s'y fit une contuſion, ſur laquelle il appliqua de l'eſprit-de-vin. Il y produiſit une telle irritation, qu'en peu de tems la partie fut tendue & douloureuſe, ſur-tout dans toute l'étendue de l'aponévroſe. Ayant été appellé, je fis ôter ce topique irritant pour y ſubſtituer des cataplaſmes relâchans & calmans ; la fiévre s'étant miſe de la partie, j'eus recours à la ſaignée & à la diéte, pour la calmer. Au bout de cinq à ſix jours d'application de ces remedes, j'apperçus une

fluctuation produite par une matiere retenue ſous cette expanſion aponévrotique; il y avoit même un trou au centre de la contuſion, par où il ſortit quelques gouttes de pus : y ayant introduit ma ſonde, je trouvai que le ſac où la matiere étoit contenue, avoit cinq ou ſix pouces de profondeur : je l'ouvris dans toute ſa longueur : il en ſortit environ une livre de pus : la plaie fut traitée méthodiquement, & elle fut parfaitement guérie en deux mois de tems. A peine cette plaie fut-elle fermée, que toute l'étendue de la peau, qui avoit été couverte des cataplaſmes, laiſſa tranſuder une roſée lymphatique, tantôt plus, tantôt moins abondante, qui attendrit tellement la peau, que la moindre choſe ſuffiſoit pour l'excorier. Comme j'imaginois que c'étoit un relâchement des tuyaux excrétoires de la ſueur & de l'inſenſible tranſpiration, cauſé par les cataplaſmes relâchans qu'on y avoit appliqués, je crus devoir recourir aux purgatifs pour détourner l'humeur, & aux applications aſtringentes ſoutenues d'un bandage bien ferme, pour rétablir le reſſort de la peau; cela me réuſſit pendant quelques jours; mais la roſée reparut bientôt après, malgré les aſtringens les plus forts, dont je crus devoir faire uſage, le malade ayant refuſé de continuer les purgatifs. Enfin, ne ſçachant plus que faire, je m'aviſai de diſ-

ſoudre dans une demi-livre d'eau deux gros d'alun crud, & un demi-gros de précipité rouge, que je mêlai bien enſemble: je trempai des compreſſes dans cette diſſolution; & je les appliquai ſur la jambe, ayant ſoin de défendre les endroits les plus entamés, avec quelque onguent; ce qui le guérit. Je n'ai trouvé, dans aucun auteur, rien qui reſſemblât à ce phénomene, à moins qu'on ne voulût le mettre dans la claſſe de cette ſueur ſalivale, que M. Baſſuel dit avoir obſervée ſur la joue d'un homme qui avoit fait un long uſage d'emplâtres véſicatoires pour des maux d'yeux. *Voyez* l'éloge que M. Louis a fait de ce chirurgien.

OBSERV. III. Une femme d'environ 40 ans, naturellement maigre, reçut un coup de couteau dans le ventre, à trois ou quatre travers de doigt de l'attache inférieure du muſcle quarré des lombes. L'inſtrument qu'elle me montra, étoit enſanglanté de la longueur de quatre travers de doigt, & par conſéquent devoit avoir pénétré à cette profondeur. Il ne ſortit que quelques gouttes de ſang par la plaie; & par des panſemens méthodiques, elle fut guérie au bout de huit jours, ſans avoir ſuppuré beaucoup, & ſans que la femme eût jamais eu ni inflammation, ni tenſion, ni douleur, ni fiévre. Quatre ou cinq heures, après avoir reçu le coup, elle rendit, en une ſeule fois, par les

urines, quinze ou ſeize onces d'un ſang pur, & qui ſe coaguloit à meſure dans le pot de chambre. Ce piſſement de ſang continua pendant quatre ou cinq jours, mais toujours en diminuant; n'y ayant aucune douleur, ni tenſion. Il ne fut pas poſſible de conjecturer d'où venoit ce ſang : la femme en fut très-fort affoiblie ; ce qui ne m'empêcha pas de la ſaigner : je lui fis donner quelques lavemens d'eau froide, & lui fis ſerrer le ventre avec des ſerviettes : je la confinai au lit, & la mis à un régime rafraîchiſſant. Par ces moyens, le piſſement de ſang s'arrêta; elle rendit, pendant dix jours, des urines très-naturelles. Ennuyée de garder le lit, elle voulut ſe lever; mais à peine eut-elle fait quelques pas, qu'ayant eu envie d'uriner, elle rendit dix à douze onces de ſang, ſans reſſentir qu'une legere cuiſſon à l'embouchure de l'uretre ; ce qu'elle éprouvoit même auparavant, en rendant ſes urines. J'eus recours encore une fois aux mêmes moyens, à la ſaignée près, que je n'oſai pas hazarder, parce que je la trouvai trop foible ; & je lui impoſai les mêmes loix, quant au repos & à la diéte ; ils eurent le même ſuccès : le piſſement de ſang ne dura cette fois-ci, que trois jours, allant même en diminuant. Afin d'aſſurer la guériſon, j'obligeai cette femme à garder encore le lit trois ſemaines : au bout de ce

tems, je la mis à l'uſage du lait; elle ſe rétablit, & n'a plus piſſé la moindre goutte de ſang, depuis ce tems-là. Ne ſeroit-on pas fondé à conjecturer que la pointe mouſſe & arrondie du couteau auroit contus un des reins, & auroit fait rompre quelque vaiſſeau dans ſon intérieur?

OBSERVATIONS SINGULIERES.

Iere Obſervation ſur un ver rendu par les urines, extraite d'une Lettre de M. RAISIN, *médecin de Montbéliard, à M.* ALLEAUME, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.*

Un homme d'environ cinquante ans fut attaqué, il y a deux ans, d'une colique néfrétique très-violente, ſes urines étoient teintes de ſang, & preſque noirâtres; quelques remédes que je lui preſcrivis, calmerent pour un tems les douleurs. Elles l'ont repris l'hiver dernier avec plus de violence que jamais, & ont perſiſté, malgré tous les ſecours que j'ai pu lui donner, juſqu'au dix Juin, qu'il rendit par les urines un ver qui avoit plus de trois pouces de long; depuis ce moment, il eſt parfaitement rétabli; & ſes urines ont repris leur couleur naturelle.

IIe Observation sur un homme myope d'un œil & præsbyte de l'autre, extraite d'une Lettre de M. STRACK, professeur de chirurgie à Mayence.

Un homme de cinquante ans, fort sobre, & se portant d'ailleurs très-bien, vint me consulter, il y a deux mois, pour une maladie des yeux qui lui paroissoit singuliere; s'étant apperçu que sa vue s'étoit dérangée, & qu'il ne pouvoit pas lire comme auparavant, il prit des lunettes, croyant que c'étoit un effet de l'âge; mais ce fut en vain: il en essaya de différentes especes, sans en pouvoir trouver qui lui permissent de lire. Il ôta à la fin un verre de sa lunette; & l'ayant essayée avec ce verre seul appliqué tantôt à un œil, tantôt l'autre, il trouva que lorsqu'il plaçoit le verre dvant l'œil droit, il voyoit parfaitement & lisoit sans peine; au contraire, lorsqu'il l'avoit devant l'œil gauche, il ne pouvoit plus distinguer les objets placés à la même distance.

Pour m'assurer de son état, je lui fis fermer l'œil gauche, & je lui présentai un livre: il lut parfaitement de l'œil droit sans lunette, à la vérité, en éloignant le livre à la distance à laquelle on a coutume de lire, à l'âge de cinquante ans, lorsque la vue commence à baisser: lui ayant ensuite fait mettre le vere convexe de sa lunette devant

cet œil, il fut obligé de rapprocher beaucoup le livre pour pouvoir lire, d'où je conclus qu'il étoit præsbyte de l'œil droit comme on a coutume de l'être, à ſon âge.

Je lui fis enſuite fermer l'œil droit & ouvrir le gauche, & je lui préſentai le livre à la même diſtance à laquelle il avoit lu de l'œil droit: il ne put rien diſtinguer à ce degré d'éloignement; il fut obligé de rapprocher conſidérablement le livre, & il lut très-diſtinctement, comme les jeunes gens qui ont la vue baſſe; ce qui me fit connoître qu'il étoit myope de cet œil. Voilà donc un homme præsbyte d'un œil, & myope de l'autre. Je lui conſeillai de ſe faire faire une paire de lunettes dont le verre pour l'œil droit fût convexe, & celui pour l'œil gauche, concave; je ne connoiſſois pas de meilleur reméde, n'ayant remarqué aucun autre dérangement dans les yeux de cet homme: on n'appercevoit même pas le moindre changement dans la figure des globes; l'un n'étoit ni plus ni moins convexe que l'autre, leurs pupilles étoient égales & étroites; au reſte c'étoit des yeux bruns. Le malade croyoit pouvoir attribuer cet accident aux grandes lectures qu'il avoit faites juſqu'ici, tant le jour que la nuit.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747; *par un ancien Médecin de la faculté de Paris.*

ANNÉE 1719.

HIVER. Les fiévres qui régnerent, étoient intermittentes, & exigeoient, pour être guéries, que l'on ſaignât, moins cependant que dans l'automne précédent; enſuite on faiſoit prendre un vomitif, ſi les premieres voies étoient chargées, ou l'on purgeoit, ſuivant l'indication; l'uſage du quinquina terminoit la cure.

Il y eut auſſi beaucoup d'éréſipeles, qui ſe portoient principalement au viſage; ils étoient ſi violens, que les yeux étoient fermés pendant pluſieurs jours, & que ſouvent la réſpiration & la déglutition étoient conſidérablement gênées, comme je l'ai vu dans une fille âgée de vingt ans, appellée *Tréfond.*

Je la fis ſaigner deux fois du bras, le premier jour, donner beaucoup de lavemens, & une boiſſon très-abondante, avec des bouillons legers. On appliquoit ſur ſon éréſipele des cataplaſmes avec la mie de pain,

le lait, le jaune d'œuf & le ſafran; on arroſoit le tout d'eau de cerfeuil, avec un dixieme d'eau-de-vie : l'érésipele alloit toujours en augmentant; la fiévre n'étoit point forte; la bile couloit; ce qui me détermina à lui faire prendre, malgré l'état de l'érésipele, un purgatif amer en deux verres, qui l'évacua beaucoup & la ſoulagea; les purgatifs réitérés, des apozèmes altérans & amers, auxquels je joignis un peu de quinquina, la guérirent entiérement en quinze jours.

On obſerva auſſi cet hiver, & on l'avoit déja remarqué, mais moins communément l'automne précédent, que pluſieurs perſonnes furent priſes tout-à-coup de rougeurs par tout le corps, avec demangeaiſons, fiévre modérée, nauſées, vomiſſemens, foibleſſes & mal-être général. On en ignora, pendant quelque tems, la cauſe; mais enfin on découvrit que cela venoit d'avoir mangé des *moules*. Les *écreviſſes* produiſirent le même accident, mais moins fort & moins fréquent. Ce qui réuſſit, fut du thé leger, bu abondamment, & enſuite un leger cordial, tel que la thériaque.

On peut attribuer aux chaleurs vives de l'été précédent des jauniſſes qui furent aſſez fréquentes; elles étoient précédées de laſſitudes, de dégoût & de quelques envies de

vomir, & ſouvent accompagnées de fiévres. Quelques miniſtres de ſanté, qui ont la fureur de faire la médecine qu'ils ne ſçavent pas, commencerent par donner l'émétique; par-là ils accélererent la jauniſſe, & en augmenterent le danger.

Un nommé *Lay* fut dans ce cas. Il avoit pris deux fois l'émétique, lorſque j'arrivai; il étoit jaune, avoit de la fiévre, mais peu violente, ce qui m'empêcha de le faire ſaigner; car quoique je penſe avec l'auteur de la theſe, *An ſuo in ictero venæ ſectioni locus?* qu'il y ait des cas où il faille ſaigner dans la jauniſſe, je crois cependant qu'ils ſont rares, & qu'elle convient encore moins, lorſque la ſaiſon précédente a été fort chaude, & que l'ictere eſt la ſuite d'un purgatif ou un émétique donné hors de propos, comme dans l'obſervation préſente. Je lui conſeillai donc une tiſane & des apozèmes apéritifs, une diéte exacte, du bouillon, de la ſoupe & quelques œufs pour toute nourriture; lorſque la bile commença à couler par les ſelles & les urines, j'ajoûtai une demi-once de ſéné mondé, ſur une pinte d'apozèmes qui ſervoit pour cinq verres, dont le malade prenoit un, toutes les quatre heures; de deux jours l'un, trois ou quatre fois, il prit ſon apozème apéritif, rendu purgatif par le ſéné; enſuite je lui

fis prendre un opiat apéritif & laxatif : je le purgeai après, pluſieurs fois, & il guérit ; mais il fut un mois entier à rendre, par les urines & les ſelles, une quantité prodigieuſe de bile.

PRINTEMS. Il y eut des éréſipeles, des pleuréſies & des fluxions de poitrine, qui ſe diſſiperent par les remedes uſités en pareille circonſtance : ils ne furent accompagnés, dans la plus grande partie de mes malades, d'aucun accident grave ; mais dans quelques-uns, les accidens d'éréſipele, pleuréſie, fluxion de poitrine, n'étoient que les ſymptomes d'une fiévre maligne, qu'on vit régner dans cette ſaiſon, & qui fit périr la plus grande partie des malades qui en furent attaqués, ſur-tout lorſque le commencement de la maladie avoit été négligé : le ſang qu'on tiroit, étoit rouge, enflammé, & n'avoit preſque point de ſéroſité : les malades reſſentoient des douleurs vagues ; tantôt ils étoient abſorbés ; quelquefois ils avoient un leger délire ; tantôt enfin ils étoient dans un tranſport violent.

Un homme, âgé de vingt-ſix ans, fut pris de fiévre, le 24 Avril, & de douleurs vagues par tout le corps, ſans aucun ſymptome effrayant : dans les trois premiers jours de ſa maladie, il fut ſaigné trois fois, ſans éprouver aucun ſoulagement ; ſon ſang étoit fort

fort rouge & très-ſec ; la tiſane qu'on lui fit prendre, étoit délayante & adouciſſante. Vers la fin du 3, ſa tête ſe prend, il ſurvient du délire, la reſpiration devient gênée, il rend des crachats teints de ſang : on le ſaigne du bras, le matin, & du pied, le ſoir ; ſon ſang étoit encore plus inflammatoire : on continue une boiſſon abondante, & legérement inciſive ; la langue étant chargée, & les lavemens ayant fait couler un peu de bile, on lui donne, le 5, une potion purgative, aiguiſée de deux grains, en trois verres ; il rend beaucoup, par haut & par bas ; les crachats ceſſent d'être ſanguinolens : le délire ſe diſſipe ; mais le malade tombe dans un aſſoupiſſement qui le rend preſqu'inſenſible : il dit qu'il ne ſent aucun mal, & ne parle que lorſque, par des ſecouſſes, on le tire de cet accablement : il répond cependant juſte à tout ce qu'on lui demande : on continue, le 6 & le 7, les mêmes remedes : le 8, le malade eſt repurgé, comme il l'avoit été le 5 ; malgré les évacuations abondantes, le même accablement ſubſiſte. Quoique les urines & la bile coulaſſent en quantité, & d'une aſſez bonne condition, le ventre ſe tendit, le 10, vers la partie inférieure : on lui fit des fomentations émollientes, & on appliqua des relâchans, qui diſſiperent cet accident. Croyant

appercevoir quelque régularité dans les redoublemens, & qu'ils étoient précédés d'un très-leger friſſon, je fis ajoûter du quinquina aux apozèmes altérans, dont le malade faiſoit uſage depuis le commencement de ſa maladie; & je les rendis purgatifs plus ou moins, par l'addition de ſéné & de ſel de Glauber; ce traitement continué avec exactitude, guérit enfin le malade au bout de trente jours, que dura ſa fiévre.

A la fin de cette ſaiſon, commencerent à régner les petites véroles.

ÉTÉ. Les petites véroles ont attaqué tout le monde ſans diſtinction d'âge & de ſexe: elles n'ont pas été dangereuſes chez les enfans; mais chez les adultes & chez les gens d'un âge avancé, elles ont été fort meurtrieres. La plûpart de ceux qui ont guéri, ont dû leur ſalut à un ou pluſieurs abſcès qui ſont ſurvenus après l'éruption de la petite vérole, qui paroît n'avoir été funeſte à beaucoup de malades, que parce que l'éruption n'a point fait une ſuffiſante dépuration. Auſſi ai-je eu occaſion d'obſerver que ceux chez leſquels on a eu le tems, avant l'éruption, de placer une ou deux ſaignées, & de procurer quelques évacuations, auſſi-bien que ceux auxquels on a appliqué pluſieurs emplâtres de véſicatoires, ſe ſont preſque tous tirés d'affaire. Le

danger des petites véroles a encore augmenté vers la fin de l'été, qui a été fort chaud, & qui, par cette raiſon, a fait que les maladies ont été plus dangereuſes, par la tranſpiration trop abondante, qui a rendu toutes les humeurs plus épaiſſes, en les privant de leur ſéroſité.

On vit auſſi régner, dans cette ſaiſon, des fiévres doubles-tierces, avec & ſans malignité, des fiévres pourprées accompagnées de ſueurs, de délire, de foibleſſes, d'évacuations par haut & par bas.

Les remedes qui réuſſirent le mieux, furent les ſaignées plus ou moins répétées, une boiſſon acidule; quelquefois, lorſque l'eſtomac étoit chargé, deux ou trois grains de tartre ſtibié : autrement il ne falloit point ſe hâter d'évacuer, que l'on n'eût employé beaucoup de délayans; car l'exceſſive chaleur, & le deſſéchement où étoient toutes les humeurs, rendoit encore plus indiſpenſable la régle de l'aphoriſme : *Corpus ſi purgare volueris, prius fluidum ſit oportet.* Souvent il falloit terminer le traitement par l'uſage du quinquina purgatif, qui rarement convenoit dans le commencement, à moins que la violence des redoublemens ne fût jointe à la foibleſſe, dans les tems intermédiaires, & conſéquemment ne rendît les ſaignées impraticables.

AUTOMNE. Les petites véroles ont continué à faire du ravage ; elles ont encore été plus meurtrieres, ſur-tout à Paris. Le traitement a été le même que celui qui a été indiqué dans la ſaiſon précédente.

On vit auſſi régner beaucoup de dyſſenteries, en général, funeſtes aux vieillards, & qui ſe guériſſoient chez les jeunes gens ; elles étoient cependant chez ceux-ci fort opiniâtres.

Il y eut, comme on l'obſerve dans l'automne ordinairement, des fiévres intermittentes, qui n'eurent rien de particulier dans le traitement, ni dans les ſymptomes.

Pluſieurs perſonnes furent attaquées d'apoplexie, & en périrent tout-à-coup. Dans les hôpitaux particuliérement, le ſcorbut commença de paroître.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

SEPTEMBRE 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. & demie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	14	21 1/2	14	27 11 3/4	27 11 3/4	28
2	11 3/4	20	13 1/2	27 11 3/4	27 11 1/4	27 11
3	11	18	11	27 11 2/3	27 11 3/4	27 11 1/2
4	9 3/4	19	11 1/4	27 11 3/4	28 1/2	28 1
5	10	20 1/2	14	28 2	28 2 1/2	28 3
6	11 1/2	20	12 3/4	28 3	28 2 1/2	28 1 3/4
7	11 1/2	21 1/2	14 1/4	28 1 1/4	28 1 1/2	28 1 2/3
8	12	21	13 3/4	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1 1/4
9	10 1/4	20	14	28 1/2	28	27 10 1/2
10	10 1/2	17 1/2	10 3/4	27 10 3/4	27 11	27 11 1/4
11	9 1/2	13 1/2	10 1/4	27 11	27 11 1/2	27 11 2/3
12	9 3/4	14	11 1/2	27 11 3/4	27 11 1/4	27 11
13	9 1/2	14 3/4	11	27 11 3/4	28	28 1
14	9 1/2	14 3/4	11	28	28	28 1/3
15	8 3/4	15 1/2	9	28 1	28 2	28 2 1/2
16	8 1/4	16	12	28 2	28 2	28 2
17	10 3/4	16	12 1/4	28 1 3/4	28 1 1/4	28 1 1/2
18	10 3/4	16 1/2	11 3/4	28 1	28 1	28 1/2
19	10 1/2	16 1/2	13 1/2	27 11 1/2	27 11	27 10
20	11 1/2	18 1/2	11 1/2	27 9	27 8 3/4	27 9 1/4
21	10 1/4	18 1/2	11 1/2	27 9 3/4	27 10 1/2	28 1
22	10 1/4	18	11 1/2	28 2	28 2 3/4	28 3 1/2
23	9 3/4	16	10 1/4	28 4	28 4 1/4	28 4 1/3
24	9 1/2	14 1/2	9	28 4 1/4	28 4 1/4	28 4
25	7 1/2	15	8 1/4	28 3 1/2	28 3 1/4	28 2 1/2
26	6 3/4	15	7 1/2	28 1 1/3	28 1	28 1/4
27	6	14	8 1/2	27 11 1/4	27 11	27 11
28	6 1/2	13 1/2	6 1/2	27 11 1/2	27 11 3/4	28 1
29	5	12	7	28 1 1/4	28 1	28 3/4
30	6	14	6	28 1/2	27 11 1/2	27 11 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-E. pluie cont. nuag.	S. nuag. ond.	Nuages.
2	S. beau. nua. ond.	S. couv. pl.	Couvert.
3	O. nuag.	O-N-O. nua. f. ondée. b.	Beau.
4	O-N-O. b.	O-N-O. ſer.	Serein.
5	S. beau.	O-S-O. b. nua. pet. ond.	Beau.
6	O. beau.	O. beau.	Beau.
7	N-O. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
8	N-N-O. cou. beau.	O. beau.	Serein.
9	S-S-O. beau.	S. nuag. pet. ondée.	Nuages.
10	O. beau.	O. nuag. gr. vent. ondée.	Gr. v. nuag. ond.
11	S-O. gr. v. nua. pl. cont.	O-N-O. gr. vent. couv.	Gr. v. pluie.
12	O. v. nua. f. ond.	O-N-O. v. nuag. ond.	Nuages.
13	O-N-O. cou. nuag. pl. ton.	N-O. pluie. couv.	Nuages.
14	O. couv. pl. contin.	N-N-O. nua. pluie.	Couvert.
15	N. b. nuag.	N-O. b. ſer.	Serein.
16	O-N-O. b. couv.	O. couv.	Couvert.
17	O. couv. pl. ondée.	O. pl. couv.	Couvert.
18	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
19	S-S-O. nuag. couv.	S-O. cou. pl. couv.	Couvert.

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11.
20	S. couv. écl. gr. tonn. gr. pl. couv.	S. couvert. nuag. ond.	Nuages.
21	S-S-O. nuag. ondées.	S-O. nuag. beau.	Beau.
22	O-S-O. nua.	S O. nuages. beau.	Serein.
23	N-O. beau. couv. nuag.	N. nua. ſer.	Serein.
24	N-N-E. cou.	N. b. ſerein.	Serein.
25	E-N-E. ép. brouill. nuag.	N-E. b. ſer.	Sere in.
26	N-E. beau. couv. nuag.	N-E. nua. b.	Beau.
27	N-E. couv. nuag.	N-E. beau.	Beau.
28	N-E. b. ſer.	N-N-E. ſer.	Serein.
29	N-N-E. ſer.	N-N-E. b.	Beau.
30	N-N-E. b.	N-N-E. b.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 21 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 16 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromettre, a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{3}$ lignes, & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 7 $\frac{1}{3}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du N.
4 fois du N-N-E.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
5 fois du S.
3 fois du S-S-O.
3 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
9 fois de l'O.
6 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 21 jours beau.
9 jours ſerein.
12 jours couvert.
1 jour du brouillard.
21 jours des nuages.
14 jours de la pluie.
3 jours du vent.
2 jours du tonnerre & des éclairs.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1763.

Les fiévres ſcarlatines qui avoient régné les mois précédens, ſubſiſtoient encore au commencement de celui-ci, mais elles ont diſparu peu-à-peu; de ſorte qu'on n'en a preſque plus vu à la fin du mois. Elles ont paru faire place à des dévoiemens, quelquefois accompagnés de coliques, & à de véritables dyſſenteries, qui n'ont pas été accompagnées d'accidens fort graves, & qui ont même paru ſe calmer vers la fin du mois.

Les fiévres putrides ont encore continué ce mois-ci. Il eſt ſurvenu auſſi des fiévres ſubintrantes, qui, lorſqu'on n'y a pas remédié de bonne heure, ont dégénéré en fiévres continues, & ont plus ou moins porté à la tête. On a obſervé, dans le même tems, des apoplexies & des vertiges, dont un très-grand nombre de perſonnes ont été affectées.

On a peu vu de fiévres intermittentes. Les petites véroles ont continué à être auſſi bénignes, que dans les deux mois précédens; mais elles ont été un peu plus nombreuſes.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1763; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Les pluies ont continué les premiers jours du mois. Leur interruption vers le 10, a permis de travailler à la moiſſon, qui étoit retardée; mais elle a été troublée par le retour des pluies, vers la fin du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été obſervé, tout le mois, au-deſſous du terme de 28 pouces; mais dans les huit derniers jours, il s'eſt fort approché de ce terme.

Nous avons eu quelques jours de vives

chaleurs : le thermometre a été obſervé, huit à neuf jours, au-deſſus du terme de 20 degrés; le 17, il s'eſt porté à 25 degrés, & à 26 $\frac{1}{2}$, le 19.

Les vents ont été *Sud* preſque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 26 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 11 degrés; la différence entre ces deux termes eſt de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 7 lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Eſt.
3 fois de l'Eſt.
7 fois du Sud-Eſt.
9 fois du Sud.
18 fois du Sud vers l'Ou.
8 fois de l'Oueſt.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1763; par M. BOUCHER.

Nous avons eu, dans les premiers jours de ce mois, quelques morts ſubites. Le *cholera morbus* a paru plus commun, qu'il ne l'eſt ordinairement en ce pays. Il y a eu auſſi beaucoup de diarrhées bilieuſes, tantôt avec un peu de fiévre, & tantôt ſans fiévre.

En général, les fiévres avec des éruptions cutanées, ont été très-répandues, ce mois; rougeole, fiévre rouge, petite vérole, & fiévre miliaire de l'une & l'autre eſpece; la fiévre miliaire rouge a régné ſur-tout dans le petit peuple, & avec des ſymptomes de malignité. La maladie, en pluſieurs, s'eſt terminée par des parotides; quoiqu'elles n'ayent point toujours abſcédé, les malades traités convenablement, n'en ont pas moins guéri. C'eſt au quinquina libéralement adminiſtré, que la plûpart des malades ont été redevables de leur guériſon. Souvent il a fallu y joindre l'application des cantharides. Deux femmes que j'ai traitées, ont eu l'éruption miliaire blanche, entre le 12 & le 15 de la maladie: elle a paru critique dans ces deux ſujets.

Nous avons vu nombre de perſonnes travaillées de fiévre continue violente, caractériſée par de violens maux de tête, rou-

geur des joues & de la conjonctive, par la chaleur brûlante & l'aridité de la peau, la langue blanche, par l'état du ſang tiré des veines, qui ſe trouvoit ferme, vermeil & même coëneux, &c. A ces circonſtances ſe joignoient ſouvent de grands maux de reins, une diarrhée ſéreuſe, & des vers : beaucoup de malades ont eu des ſaignemens du nez. Dans quelques-uns, la maladie a pris le caractere de la fiévre hémitritée, ou double-tierce continue. Quoique les ſaignées fuſſent plus indiquées dans cette eſpece de fiévre, que dans la fiévre miliaire, elles entraînoient cependant des ſuites fâcheuſes, lorſqu'elles étoient pouſſées trop loin, en troublant les mouvemens critiques de la nature ; & ſi les malades ne ſuccomboient point, ils en reſtoient hebêtés, ou tomboient dans une enflure générale & rebelle. Une potion émétique ou émetico-cathartique a ſouvent bien fait, placée avec circonſpection au commencement de la maladie.

LIVRES NOUVEAUX.

Antonii Storck, &c. *libellus quo demonſtratur, Colchici autumnalis radicem, non ſolùm tutò poſſe exhiberi hominibus, ſed & ejus uſu curari quandoque morbos*

difficillimos, qui aliis remediis non cedunt. Jungitur ſimul plantæ effigies ære excuſſa. C'eſt-à-dire : Traité où l'on démontre que non ſeulement on peut faire prendre aux hommes la racine du Colchique d'automne, ſans inconvénient, mais encore qu'on peut guérir, par ſon moyen, des maladies qui réſiſtent à tous les autres remedes. Par M. *Antoine Storck*, &c. On y a joint la figure de la plante, gravée en taille-douce. A Vienne, chez *Trattner*, 1763, *in*-8°.

Nous croyons faire plaiſir à nos lecteurs, en leur annonçant qu'on imprime, à Paris, une traduction françoiſe de cet ouvrage.

Eſſai ſur la Méthode de guérir les fiévres putrides, malignes, intermittentes, & généralement toutes les fiévres d'accès. Par M. de *Reynal*, ancien chirurgien-major des troupes & des hôpitaux du roi. A Paris, chez *Panckoucke*, 1763, *in*-12, avec une planche en taille-douce, repréſentant un nouveau ventilateur pour purifier l'air, ſans le ſecours du feu. L'auteur a eu l'honneur de préſenter cette machine, à Monſeigneur le Dauphin, avec ſon ouvrage, le 19 Septembre de la préſente année.

Méthode réſolutive de guérir la vérole & les gonorrhées virulentes, avec les différens accidens qui accompagnent ces mala-

dies, à l'uſage des hôpitaux. Ouvrage qui doit être ſuivi d'un autre, beaucoup plus étendu ſur la même matiere. Par M. *de Reynal*, ancien chirurgien-major des troupes, &c. A Paris, chez *Panckoucke*, 1763, *in*-12.

Il paroît que M. *de Reynal* n'a publié ces deux brochures, que pour annoncer au public, qu'il a découvert quelques nouveaux remedes, qu'il croit plus efficaces pour la guériſon des maladies qui ſont l'objet de ſes deux écrits, que tous ceux qu'on connoiſſoit juſqu'ici. L'académie royale des ſciences, à laquelle il s'étoit adreſſé, pour faire conſtater que ces remedes étoient nouveaux, & compoſés ſelon les régles de l'art, a jugé, ſur le rapport de MM. *Hellot* & *Bourdelin*, que *le correctif qu'il a employé pour la dulcification du* ſublimé corroſif, *& du* turbith minéral, *ne contient rien de dangereux par lui-même; qu'on l'emploie ſeul pour quelques maladies, avec ſuccès.* Les commiſſaires paroiſſent croire que M. *de Reynal* eſt le premier qui s'en ſoit ſervi à adoucir le ſublimé corroſif, & le turbith minéral; mais ils annoncent qu'il n'y a que des expériences réitérées, qui puiſſent prouver que l'uſage de ces deux emedes eſt ſalutaire, & n'a rien conſervé de dangereux.

COURS D'ANATOMIE.

M. ANTOINE PETIT, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, ancien professeur d'anatomie, de chirurgie, de l'art des accouchemens, de l'académie royale des sciences & de la société d'agriculture, commencera son Cours d'Anatomie, Lundi 14 de Novembre, à midi précis, dans son Amphithéatre, rue Sainte Avoye, au Marais, vis-à-vis la rue Geofroy-Langevin, près la Fontaine.

COURS DE CHYMIE,

Ou analyse des substances végétales, animales & minérales.

GUILLAUME FRANÇOIS ROUELLE, maître apothicaire, démonstrateur en chymie, au Jardin du Roi, & des académies royales des sciences de Paris & de Stockholm, & de l'académie électorale d'Erfort, commencera ce Cours, le Lundi 14 Novembre 1763, à trois heures après midi, en sa maison, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges, Fauxbourg S. Germain.

TABLE.

EXTRAIT de divers Ouvrages ſur l'Inoculation de la petite vérole. Page 387
Lettre ſur une Colique métallique. Par M. Philip, *médecin.* 410
Obſervation ſur une Maladie vénérienne invétérée. Par M. Paſſerat de la Chapelle. 414
Suite du Mémoire ſur les Eaux de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon, *chirurgien.* 425
Réponſe de M. Louis *aux Obſervations contre ſon Mémoire ſur une queſtion anatomique, &c.* 442
Trois Obſervations de chirurgie. Par M. Dumont *fils*, *chirurgien.* 453
Obſervations ſingulieres. 458
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747, *année* 1719. 461
Obſervations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Septembre 1763. 469
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Septembre 1763. 472
Obſervations météorologiques faites à Lille, pour le mois d'Août 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 473
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Août 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 475
Livres nouveaux. 476
Cours d'Anatomie. 479
Cours de Chymie. Ibid.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Novembre 1763. A Paris, ce 24 Octobre 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

DECEMBRE 1763.

TOME XIX.

A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1763.

EXTRAIT.

Noſologia methodica ſiſtens morborum claſſes, genera & ſpecies juxta *Sydenhami* mentem & botanicorum ordinem, auctore FRANCISCO BOISSIER DE SAUVAGES, regis conſiliario ac medico, &c. C'eſt-à-dire : *Noſologie méthodique, préſentant les claſſes des maladies, leurs genres & leurs eſpeces, d'après l'idée de* Sydenham, *& l'ordre des Botaniſtes; par M.* FRANÇOIS BOISSIER DE SAUVAGES, *conſeiller-médecin du roi, profeſſeur royal de médecine, &c. A Amſterdam, aux dépens des freres* de Tournes; *& ſe trouve à Paris, chez* Cavelier, 1763, in-8°, *trois tomes en 5 volumes. Prix broché* 18 *livres.*

QUOIQU'IL n'y ait point de ſcience ſur laquelle on ait autant & auſſi bien écrit que ſur la médecine, cependant on

eſt obligé de convenir que ſes élemens ne ſont pas encore faits; car nous ſommes bien éloignés de regarder comme tels ces ouvrages, où un auteur prévenu en faveur d'un ſyſtême philoſophique, cherche à y ramener un petit nombre de faits qui paroiſſent s'y prêter facilement. Les véritables élémens d'un art comme la médecine, doivent contenir les réſultats les plus généraux de tous les faits ſur leſquels il eſt fondé : je dis de tous les faits obſervés, & non pas des opinions particulieres de ceux qui l'ont cultivé. Si quelque ouvrage peut contribuer à nous procurer un jour ces élemens, ou pour mieux dire, ſi quelqu'un peut en mériter le titre, c'eſt ſans doute celui que nous annonçons. M. de Sauvages y a recueilli la deſcription de dix-huit cent eſpeces de maladies, & de quatre cent variétés qu'il a ramenées à leurs genres; & qu'il a diſtribuées en dix claſſes, à la maniere des botaniſtes. Au caractere qui diſtingue chaque eſpece, il a joint une courte théorie & une idée ſuccinte de leur traitement. Il y a trente ans, que, pour preſſentir le goût du public, il publia un eſſai de ſon travail; les plus grands médecins applaudirent dès-lors à ſon entrepriſe. Boerhaave lui-même en approuva le plan, & fit des vœux pour qu'il y mît la derniere main. Nous ne doutons point qu'il n'eût donné les plus grands éloges à

l'exécution ; en effet peu d'ouvrages ſuppoſent tant de ſagacité, de connoiſſances & de travail. Nous allons tâcher d'en donner une idée à nos lecteurs, bien perſuadés que ce que nous en dirons, leur fera naître le deſir de recourir à l'original.

Tout l'ouvrage eſt, comme nous l'avons dit dans le titre, partagé en trois tomes diviſés en cinq volumes. Le premier volume contient le prolégomenes & une idée générale des dix claſſes. Le ſecond, qui ne fait que la premiere partie du tome ſecond, comprend les genres & les eſpeces de maladies qui compoſent les trois premieres claſſes : celles qui compoſent les trois claſſes ſuivantes, forment la ſeconde partie du tome ſecond, ou le troiſieme volume. Les quatrieme & cinquieme volumes, qui forment le tome troiſieme, comprennent chacun d'eux des quatre dernieres claſſes de maladies.

M. de Sauvages obſerve d'abord dans ſes prolégomenes, qu'il n'y a point de médecin qui, dans les commencemens de ſa pratique, ne ſe ſoit trouvé embarraſſé au chevet du lit de ſes malades : la plus grande difficulté qu'il éprouve, eſt ſans doute celle de bien diſtinguer la maladie qu'il a à traiter, & de trouver l'indication ou la méthode qu'il doit ſuivre dans la cure. En effet, quel eſt l'auteur qui faſſe connoître

toutes les eſpeces de maladies, & qui indique les ſecours particuliers qu'on doit employer pour les guérir ? On cherche ordinairement à ſuppléer à ce défaut par la théorie ; mais combien ce guide n'eſt-il pas inſuffiſant ? Si cette vérité avoit beſoin de preuve, nous la trouverions dans l'uniformité de la pratique des médecins, dont les théories ſont le plus différentes. La pratique ne s'acquiert que par la tradition ; & ſi la médecine a fait quelques progrès dans ces derniers tems, on ne doit l'attribuer qu'à une plus longue ſuite d'expériences, qui doivent néceſſairement s'accumuler de jour en jour. Il réſulte de-là que l'hiſtoire exacte des maladies eſt la meilleure de toutes les bouſſoles pour conduire les jeunes médecins dans leur pratique. Pour bien faire l'hiſtoire des maladies, ſelon Sydenham, il faut les ramener à certaines eſpeces, en ſéparer toutes les hypotheſes philoſophiques, enfin diſtinguer les phénomenes qui ſe préſentent toujours, de ceux qui ne ſont qu'accidentels, qui ſont ſouvent l'effet d'un mauvais traitement, & de ceux qui arrivent rarement. Si à cela on pouvoit joindre la connoiſſance des cauſes des maladies & de leurs principes, la doctrine médicinale ſeroit complette ; mais que nous ſommes éloignés d'en être encore là ! On doit donc travailler maintenant à perfectionner cette partie de

l'art; c'eſt pour y contribuer, autant qu'il eſt en lui, que M. de Sauvages nous indique les fondemens ſur leſquels on doit élever la philoſophie noſologique. Mais, avant de paſſer à cette partie de ſes prolégomenes, parcourons, en peu de mots, ce qu'il dit des fondemens de la Noſologie hiſtorique.

Deux choſes ſont le fondement de la Noſologie hiſtorique, la méthode & la nomenclature.

Par la méthode, on joint enſemble les maladies ſemblables; on ſépare celles qui ſont différentes : on rappelle les maladies particulieres à leurs eſpeces, les eſpeces à leurs genres, les genres à un certain nombre d'ordres, & ceux-ci à un petit nombre de claſſes; c'eſt ainſi que les auteurs d'hiſtoire naturelle ſont parvenus à ranger, dans un ordre ſyſtématique, tous les corps qui compoſent les trois régnes de la nature.

Pour pouvoir ramener les maladies à leurs eſpeces, il faut connoître les phénomenes qui les caractériſent; ces phénomenes qui ſuffiſent pour les faire connoître, & les diſtinguer les unes des autres, forment leur définition, dans laquelle on ne doit faire entrer ni la diſpoſition des parties, qui échappe à nos ſens, & qui eſt ſouvent hypothétique, ou du moins très-obſcure, ni leur ſiége qui eſt ſouvent inconnu ou ſuppoſé, ni leur cauſe qui, en tant que cauſe, ne peut pas

tomber ſous les ſens, ni leurs principes qui ſont ſouvent étrangers au corps, & qui, par conſéquent, ne peuvent pas entrer dans l'idée d'une maladie.

Les auteurs ont propoſé différentes manieres de diviſer les maladies. Les uns les ont rangées par ordre alphabétique; les autres, relativement à leur durée, ou au tems où elles arrivent; d'autres ont pris leur diviſion dans l'Anatomie; d'autres ont conſulté leur æthiologie, &c. M. de Sauvages rejette, avec raiſon, ces différentes diviſions, & leur préfere la methode qui les diviſe relativement à leurs ſymptomes. En effet, la méthode alphabétique n'étant fondée que ſur les noms qui n'ont qu'un rapport de convention avec les maladies, il eſt evident qu'elle ne peut être d'aucun ſecours pour la connoiſſance de ces maladies. Celle qui eſt fondée ſur la durée des maladies, n'eſt pas moins défectueuſe; car lorſqu'une maladie commence, il n'y a aucun caractere qui puiſſe nous faire connoître ſi elle ſera aiguë ou chronique; la méthode anatomique qui ſe préſente d'abord d'une maniere plus favorable, n'eſt cependant pas plus exacte. Tous ceux qui, comme Jonſton, l'ont employée, ont ſouvent confondu les maladies avec les ſymptomes, & ont mis dans le même rang les affections ſimples, ou les principes & les

cauſes des maladies. Enfin la méthode æthiologique prend ſes diviſions des cauſes & des principes des maladies qu'elle ſuppoſe connus; par conſéquent elle eſt preſque toujours hypothétique, & varie, ſuivant le ſyſtême particulier de l'auteur qui la propoſe. La méthode ſymptomatique n'a aucun de ces inconvéniens; elle tire ſes caracteres des phénomenes conſtans des maladies, & de leurs ſymptomes évidens. Il n'y a point de voie plus sûre pour parvenir à la connoiſſance de la cauſe, ou pour découvrir l'indication qui ſe préſente à remplir. Cette méthode a d'ailleurs cet avantage, que comme les ſymptomes généraux, qui conſtituent le genre, ſont les mêmes dans chaque eſpece, leurs cauſes doivent auſſi être les mêmes; & par conſéquent leur traitement ne doit pas être différent, d'où il réſulte que, lorſqu'on a une fois diſpoſé les genres dans un ordre méthodique, on peut donner une théorie & une pratique générale, qu'on eſt diſpenſé de répéter à chaque eſpece; ce qui ne peut avoir lieu dans aucune des autres méthodes.

Le choix d'une bonne nomenclature n'eſt pas moins important que celui de la méthode, ſi on emploie le même nom pour indiquer des choſes de genre différent, on jette néceſſairement de l'obſcurité dans le diſcours; mais on produiroit de la confu-

ſion, en donnant à chaque eſpece d'un même genre un nom différent. Il eſt donc plus avantageux de donner à chaque genre un nom unique, le plus ſimple qu'il eſt poſſible, & de joindre à ce nom une épithete particuliere pour déſigner chaque eſpece. Nous ne rapporterons pas ici toutes les remarques intéreſſantes que M. de Sauvages fait ſur la meilleure nomenclature des maladies. Cela nous meneroit trop loin ; nous allons paſſer à ce qu'il dit ſur les fondemens de la Noſologie philoſophique.

L'homme eſt l'aſſemblage d'une ame vivante & motrice, & d'une machine hydraulique unies enſemble. Cette machine eſt conſtruite de façon que toutes ſes parties & toutes ſes actions concourent à la conſervation du tout ; ce qui ſuppoſe qu'elle eſt douée d'un moteur interne ; car aucune machine n'agit ſans moteur. Elle eſt dans ſon état le plus parfait, tant que les fluides, par leur conſiſtance, & les ſolides, par leur ſtructure, concourent, avec le moteur interne, au but pour lequel elle a été fabriquée : tout changement qui l'éloigne de cet état de perfection, s'appelle *Etat morbifique*. Mais, comme il ne peut ſe faire aucun changement dans le corps, que par le mouvement, qui eſt l'effet immédiat d'une force, il doit y avoir dans la machine humaine, des forces & par conſéquent des

puiſſances capables d'y produire des changemens. Ces puiſſances ſont les fluides, les ſolides, & l'ame même; par conſéquent on doit attribuer la plûpart des maladies aux forces actives du corps & de l'ame; car, quoiqu'elles ſoient occaſionnées le plus ſouvent par l'action de corps externes, cependant il n'en réſulteroit pas de maladie, ſi les forces humaines n'etoient pas miſes par-là en action, & s'il ne ſe faiſoit point de changement dans le corps. M. de Sauvages explique, à cette occaſion, ce qu'on doit entendre par le *principe* des maladies, & par leurs *cauſes*; deux choſes qu'on confond ordinairement. Le principe eſt ce qui peut donner occaſion à la maladie, mais ne la produit pas néceſſairement, ou dont l'exiſtence n'eſt pas néceſſairement jointe à celle de la maladie, comme celle de la cauſe, qui ne peut pas exiſter, que la maladie n'exiſte en même tems. Une autre marque qui peut ſervir à faire diſtinguer la cauſe du principe, c'eſt que la maladie qui eſt l'effet de la cauſe, lui eſt toujours proportionnée, au lieu qu'elle ne l'eſt pas auſſi conſtamment au principe. Il réſulte de-là que la cauſe d'une maladie eſt ce par quoi on conçoit la liaiſon des ſymptomes, dont le concours fait la maladie; mais comme les ſymptomes ſont les changemens ſenſibles, qui arrivent dans les fonctions ou dans les qualités, & que tous ces

changemens ſont dûs aux facultés du corps ou de l'ame, on doit conſidérer ces facultés comme les principes des maladies ; & par conſéquent elles méritent qu'on les examine en particulier.

Il y a long-tems que les médecins ont reconnu, dans la machine humaine, une puiſſance motrice qui veilloit à la ſanté, & à laquelle ils ont donné le nom de nature. Il n'eſt pas difficile de démontrer que cette nature n'a rien de corporel, & qu'on doit la mettre au rang des facultés de l'ame ; car puiſqu'il n'y a dans l'homme que le corps & l'ame, il doit s'enſuivre que ſi certains mouvemens muſculaires, comme ceux de la reſpiration & du cœur ne peuvent point être produits par les forces du corps, ils doivent néceſſairement l'être par l'ame : or, on ne peut pas dire que ces mouvemens ſoient l'effet de forces corporelles ; car toute matiere réſiſte au mouvement ; & le mouvement une fois imprimé à une machine, va toujours en décroiſſant, à cauſe des frottemens ; de ſorte qu'il ne ſçauroit ſe conſerver le même, pendant quelques minutes ; mais le mouvement de la reſpiration eſt toujours égal, même lorſque nous dormons ; donc il ne peut pas être l'effet d'une force corporelle. Qu'on n'objecte point que l'ame ne s'apperçoit point de l'action qu'elle exerce pour produire ces mouvemens ; car

combien de mouvemens volontaires ne faiſons-nous point, ſans nous en appercevoir, ſouvent même ſans en conſerver aucun ſouvenir ; mais il ſeroit abſurde de prétendre que tous les mouvemens de la machine animée reconnoiſſent l'ame pour principe immédiat ; le corps a ſes mouvemens qui découlent de ſes facultés particulieres, telles que ſa peſanteur, ſa cohéſion, ſon élaſticité, & ceux qui en dépendent, comme l'électricité, la putréfaction, la fermentation, la chaleur, la raréfaction, la diſſolution, &c. Outre cela, l'homme eſt expoſé à l'action de l'air qui l'environne, & des corps qui le choquent, & ces cauſes ſuffiſent pour les fonctions qui ſont communes aux animaux & aux végétaux, telles que la nutrition, les ſécrétions, la digeſtion & la génération.

Ces deux genres de forces, celles que l'ame exerce, & celles qui réſident dans le corps, concourent ordinairement dans la production de la maladie, & en ſont le principe. Dans toutes les maladies, il faut diſtinguer avec ſoin les choſes qui ſe manifeſtent aux ſens du malade ou du médecin, de celles qui leur ſont cachées, & qu'on ne peut découvrir que par conjecture ou par le raiſonnement ; les premieres ſont les ſymptomes de la maladie, & les dernieres, leurs principes internes, ou les forces qui concourent à leur production. Outre ces principes inter-

nes, il y en a d'externes, qui ne ſont que l'action des corps extérieurs, capables de déranger les fonctions de l'œconomie animale. M. de Sauvages s'étend beaucoup ſur la nature des forces internes, & ſur leur meſure dans l'état de ſanté & de maladie ; mais ce qu'il dit à ce ſujet, doit être lu dans l'ouvrage même. Il ne nous reſte, pour achever de donner une idée de ſes prolégomenes, qu'à rapporter la clef de ſes claſſes.

Les maladies ſont, comme nous l'avons déja dit, le concours d'un certain nombre de ſymptomes évidens, liés enſemble. Les ſymptomes les plus évidens & les plus conſtans conſtituent le caractere eſſentiel des maladies : on peut les diviſer en trois ordres, ſelon qu'on les obſerve dans les fonctions, les excrétions & les qualités.

Un pouls fréquent ou fort, relativement aux membres, (c'eſt-à-dire, ſi le pouls eſt fort, lors même que les membres ſont foibles,) conſtitue la maladie qu'on appelle fiévre, qui eſt ou continue, ou rémittente, ou intermittente.

Une fiévre, le plus ſouvent violente, avec douleur, chaleur vive, & un ſang coëneux, conſtitue l'inflammation ou les maladies inflammatoires, qui attaquent les membranes ou le parenchyme des viſceres, ou qui ſont accompagnées d'éruptions.

Lorſque les muſcles, ſoumis à la volonté,

ſe contractent, malgré la volonté, avec plus de force, que la vigueur du ſujet, ou les circonſtances ne ſemblent devoir le permettre, & que ceux qui ne ſont pas ſoumis à la volonté, ſe contractent avec plus de force, que de coutume, on dit qu'ils ſont en *convulſion*, & on appelle cette diſpoſition *maladie convulſive*, qui eſt ou générale, ou particuliere, ou ſpaſmodique.

Lorſque les parties ſoumiſes à la volonté, ont perdu la faculté de ſe mouvoir, ou que quelque organe a perdu le ſentiment, ſoit conjointement, ſoit ſéparément, cet état s'appelle *paralyſie*, qui eſt ou générale, ou particuliere, ou des ſens.

Lorſque le ſymptome principal eſt une ſenſation déſagréable, on l'appelle *douleur*; s'il eſt accompagné de difficulté de reſpirer, on l'appelle *dyſpnée*; les maladies douloureuſes ſont vagues ou fixes, ou *dyſpnoïques*.

Lorſque ce ſymptome principal eſt une reſpiration fréquente & difficile, il conſtitue les *maladies dyſpnoïques*, qui ſont ſpaſmodiques, ou accompagnées d'oppreſſion.

La dépravation du jugement, de l'imagination, de la volonté ou de la cupidité, conſtitue les maladies qu'on appelle *folies*; tels ſont le délire, l'imagination & l'appétit dépravé.

L'évacuation des fluides, même de ceux

qui ne devroient pas être évacués, ſoit qu'elle ſoit plus fréquente ou plus abondante qu'elle ne devroit l'être, conſtitue les *maladies évacuatoires*, qui diffèrent, ſelon que c'eſt du ſang, de la lymphe, des excrémens, ou pluſieurs fluides mêlés enſemble, qui ſortent ainſi contre nature.

Enfin, ſi le ſymptome principal eſt un changement dans la qualité des parties, comme dans leur volume, leur ſurface ou leur couleur, on lui donne le nom de *cachexie*. Les maladies cachectiques ſont l'amaigriſſement, l'enflure, les éruptions cutanées, & le changement de couleur.

Tel eſt le petit nombre de claſſes auxquelles M. de Sauvages a ramené toutes les maladies, quant aux vices ou aux maladies pathologiques, qui ne ſont autre choſe que les élemens des maladies proprement dites, tels que les plaies, les ulceres, les fractures, les luxations, les tumeurs, &c. les excroiſſances, les taches, &c. Il les a réunies ſous une même claſſe, qu'il a placée à la tête des autres.

Il ne nous reſte plus, pour achever de faire connoître l'ouvrage que nous analyſons, que de tracer une eſquiſſe de l'une des claſſes qui le compoſent. Nous choiſirons celle des maladies fébriles. Nous avons déja dit que M. de Sauvages avoit raſſemblé, dans ſon premier volume, les généralités

lités de chaque claſſe : après avoir rapporté les noms qu'on donne aux maladies fébriles dans les différentes langues, & donné l'étymologie du mot latin *fébres*, il trace le caractere de ces maladies qu'il fait conſiſter dans l'*augmentation de la force du pouls, relativement à celle des membres*, ou le plus ordinairement *dans l'augmentation de la fréquence du pouls, & la diminution des forces ſoumiſes à la volonté*. De-là il paſſe à leur hiſtoire générale, & il en diviſe les ſymptomes en quatre claſſes ; 1° en ſymptomes des fonctions, qu'il appelle libres, (les mouvemens volontaires ;) 2° en ceux des fonctions naturelles ; 3° en ceux des excrétions ; 4° enfin, en ſymptomes qui dépendent des qualités changées. Nous ne rapporterons pas les ſymptomes particuliers qu'il renferme dans chacune de ces diviſions ; cela nous meneroit trop loin. Cette hiſtoire eſt ſuivie de la théorie générale des fiévres : en voici le précis. M. de Sauvages établit l'obſtruction des petits vaiſſeaux pour principe de ces maladies ; cette obſtruction devroit, en augmentant les réſiſtances qui s'oppoſent à la circulation, diminuer la vîteſſe de cette circulation, & par conſéquent la fréquence du pouls ; mais la nature qui, comme nous l'avons vu plus haut, eſt une faculté de l'ame, ſelon M. de

Sauvages, inſtruite par la langueur que ce retardement de la circulation jette dans toutes les fonctions, augmente la force du cœur pour rétablir l'ordre & éloigner l'obſtacle. Il eſt aiſé, d'après ces idées, de diſtinguer les ſymptomes de la cauſe morbifique, de ceux que la nature produit, en travaillant à la combattre.

La cauſe de la fiévre eſt donc la plus grande diſtribution du fluide nerveux, ou des forces dans les nerfs du cœur, que dans ceux des membres. Ses inſtrumens ſont le cœur & les arteres; la matiere morbifique peut être de plus d'une eſpece, ou un mauvais chyle, ou des miaſmes quelquefois engendrés dans le ſang même, ou qui y ſont portés du dehors.

La premiere indication générale qui ſe préſente à remplir dans le traitement de ces maladies, c'eſt de ſoutenir, par des alimens convenables, les forces de la nature, pour qu'elle puiſſe ſuffire au travail qu'elle eſt obligée de faire pour cuire la matiere morbifique. Comme le ſang péche ordinairement par ſa viſcoſité, les alimens liquides & délayans ſont ceux qui paroiſſent le plus convenables. Le mouvement muſculaire dépenſe une partie des forces que la nature employeroit plus utilement à augmenter le mouvement du cœur & de la reſpiration;

par conſéquent le repos eſt néceſſaire, à moins que l'exercice ne pût contribuer à préparer la matiere à la coction; dans ce cas, il faudroit le faire avant la fiévre. Ayant ainſi pourvu à la diéte & à la gymnaſtique, M. de Sauvages paſſe à l'uſage des remedes généraux, comme la ſaignée & les évacuans; il démontre la néceſſité des uns & des autres, & indique les cas où ils conviennent. Il trace enſuite les régles qu'on doit ſuivre dans l'adminiſtration des remedes particuliers; mais il faut voir dans l'ouvrage même ce qu'il dit à ce ſujet, ainſi que les ſecours qu'il indique pour chacun des ſymptomes généraux des fiévres, tels que la fréquence du pouls, le froid de la fiévre, la chaleur, &c.

Nous ſommes très fâchés que les bornes que nous ſommes obligés de nous preſcrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des différentes eſpeces de fiévres qui compoſent cette claſſe, & qu'on trouve dans le ſecond volume. Nous nous contenterons de remarquer qu'il les diviſe en trois ordres, qui ſont, 1° les fiévres continues, dont le caractere eſt de commencer le plus ſouvent par un friſſon, ſans redoublemens & ſans accès, ne revenant qu'une fois ou deux, dans un mois, & de perſévérer juſqu'à la fin de la maladie. 2° Les fiévres

rémittentes qui, depuis le commencement de la maladie, juſqu'à la fin, ne quittent pas le malade, mais qui, dans certains tems de chaque periode, ſe réveillent, ſans cauſe évidente, par quelque ſymptome ſpaſmodique, comme du friſſon, des bâillemens, &c. bientôt ſuivis d'une chaleur beaucoup plus grande; 3° enfin les fiévres intermittentes dans leſquelles la fiévre prend à différentes repriſes, & quitte le malade pour des intervalles plus ou moins longs. On trouve, à la tête de chacune de ces diviſions, le caractere de l'ordre, une hiſtoire & une théorie des fiévres qu'il comprend, & la méthode générale de les traiter.

Chacun de ces ordres eſt diviſé en genres, qui comprennent ſous eux un nombre plus ou moins grand d'eſpeces. Les genres compris dans les fiévres continues, ſont, 1° les fiévres éphémeres, dont il y a onze eſpeces; 2° la ſynoque qui en a huit; 3° le *ſynochus* ou fiévre continue qui en a quatorze; 4° le *typhus* d'Hippocrate, qui en a neuf; 5° la fiévre hectique, ou fiévre lente qui en a dix.

Les fiévres rémittentes ne comprennent que trois genres, qui ſont, 1° l'*amphymerina*, la fiévre putride-maligne, dont les eſpeces ſont au nombre de vingt; 2° le *tritæophia*, tierce continue ou tierce mali-

gne, qui a dix eſpeces ; & 3° le *tetartophia*, ou quarte continue, dont les eſpeces ſont au nombre de cinq.

Enfin les fiévres intermittentes comprennent quatre genres ; 1° la quotidienne, dont M. de Sauvages compte dix eſpeces ; 2° la fiévre tierce, à laquelle il en donne vingt ; ſçavoir, douze à la fiévre tierce ſimple, & huit à la fiévre double-tierce ; 3° la fiévre quarte qui a ſeize eſpeces ; & 4° la fiévre erratique qui en a ſix.

En traitant de chaque eſpece en particulier, M. de Sauvages donne ſa nomenclature, les ſynonymes par leſquels les différens auteurs l'ont déſignée, les ſymptomes ou caracteres particuliers qui la diſtinguent des autres eſpeces, & dans beaucoup ſon traitement, lorſqu'elle en demande un particulier. En un mot, M. de Sauvages n'a rien négligé pour rendre ſon ouvrage auſſi utile qu'il pouvoit l'être.

LETTRE

De M. DUPUY DE LA PORCHERIE, médecin de Montpellier, ancien ſyndic & membre du collége royal de médecine de la Rochelle, à M. ROUX, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, &c. ſur la mort d'une femme, huit heures après avoir pris une doſe de poudre d'Ailhaud, à la ſuite d'une fauſſe-couche.

MONSIEUR,

Je dois vous faire part de l'hiſtoire d'une mort inopinée, à laquelle, ſi elle n'eſt pas l'effet de la poudre d'Ailhaud, il paroît du moins qu'elle a eu beaucoup de part. Vous en jugerez vous-même, autant par l'examen de ce qui a précédé la cataſtrophe, que des accidens qui l'ont accompagnée & ſuivie. Je joins à cette Obſervation le procès-verbal d'ouverture, ordonnée ſur ma plainte; le tout ſera terminé par quelques réflexions ſur l'origine de cette poudre, ſa compoſition & ſon abus.

Le 20 Juillet 1763, je fus appellé pour aller voir la femme du nommé Robert Traineur, de cette ville, âgée de vingt-huit ans, très-bien conſtituée, laquelle je trou-

vai au lit, ſe plaignant de tranchées dans le bas-ventre, diſant que, depuis environ deux mois, elle n'avoit pas eu ſes régles; ce qui lui avoit donné un leger ſoupçon de groſſeſſe; que cependant depuis un jour ou deux, elle s'étoit vue un peu. Elle me rapporta auſſi qu'elle avoit eu depuis peu une diſpute vive dans le marché, avec une femme, de laquelle elle avoit reçu un coup d'artichaut à la tête, qui n'avoit pas été appliqué bien fort, puiſqu'elle aſſura n'en avoir pas été étonnée, & n'en pas ſentir la moindre douleur. Comme les tranchées n'étoient pas vives, que la tenſion du bas-ventre n'étoit rien, & ce qu'elle avoit vu, peu de choſe; cette femme n'ayant point de ſéchereſſe à la langue ni à la peau, le pouls d'ailleurs m'ayant paru réglé, & ſans aucun ſoupçon de fiévre, je me contentai, à cauſe de ce qu'elle avoit, ou que je jugeai être une petite perte, de la tenir à la tiſane ordinaire & aux bouillons, & de lui dire que ſa maladie ne ſeroit rien, ſi elle pouvoit ſe tenir, pendant quelques jours, le corps & l'eſprit tranquille; ce qu'elle fit, &, dans moins de trois jours, elle ſe remit, à une petite perte en blanc près, qui eſt une ſuite ordinaire de cet état.

Le 28, on me rappella pour la voir. Elle étoit retombée, pour avoir lavé, la veille; les tranchées avoient reparu; elles étoient

vives, la perte étoit devenue abondante ; & la ſage-femme qui étoit venue la voir, reconnut, dit-on, dans ce qui étoit ſorti, un embryon, dont elle crut diſtinguer le ſexe ; (l'on ne put cependant me dire au vrai, ſi c'étoit une fille ou un garçon :) je trouvai de la fiévre, des inquiétudes, tenſion dans le bas-ventre, & chaleur à la peau : j'ordonnai un lavement émollient, des fomentations & embrocations ſur tout le bas-ventre, & une potion huileuſe. Ayant vu, à ma viſite du ſoir, qu'elle n'avoit fait que peu ou point d'uſage de ces remedes, je me déterminai à deux ſaignées du bras, qui furent faites dans l'eſpace de deux heures, & lui preſcrivis, en outre, une émulſion nîtrée, calmante, pour prendre par verrées, le ſoir & dans la nuit, me réſervant au lendemain, de la faire ſaigner du pied, s'il en étoit beſoin. Je trouvai la malade, (dans la matinée 29,) exactement ſans fiévre ; elle me dit avoir paſſé une nuit très-douce, ſans douleur, ſans chaleur dans aucune partie du corps, & je vis que le bas-ventre étoit bien ramolli ; ce qui reſtoit de la perte ne teignoit pas même le linge ; elle ſe contenta de la moitié d'un lavement ordinaire : le mieux, dans l'état de ma malade, m'ayant paru le ſoir encore plus décidé, & ayant deſiré elle-même une purgation, je lui ordonnai, par préférence, en

pareil cas, trois verres d'eau de caſſe ſimple, pour prendre le lendemain, dès le matin, d'heure en heure; elle fit un prodigieux effet. Je vis que, tout conſidéré, ma préſence n'étant plus néceſſaire, il ſuffiſoit à cette femme de ſe bien ménager dans ſa convaleſcence, & je me retirai.

Mais quel fut mon étonnement! lorſque, (le 2 Août,) ſon mari vint m'appeller, à grande hâte, entre quatre & cinq heures du matin, pour venir voir ſa femme qui venoit d'être confeſſée, à qui l'on alloit adminiſtrer les derniers ſacremens, qui étoit enfin mourante, pour avoir pris, dans la nuit, une priſe de la poudre d'Ailhaud, dont elle avoit conſervé deux paquets, dès le tems qu'elle étoit en condition (*a*). Je demandai à cet homme pourquoi elle avoit pris cette poudre? elle que, peu de jours auparavant, j'avois laiſſé en ſi bon état: il me répondit que ſa pauvre femme s'étant trouvée incommodée dès le ſoir & dans la nuit, elle l'avoit prié inſtamment de lui en

(*a*) Ne ſeroit-ce que par vétuſté que la poudre d'Ailhaud auroit acquis cette mauvaiſe qualité? L'on m'a aſſuré qu'elle avoit conſervé, dans ſon armoire, ces deux priſes, depuis plus de trois ans; ceci ne ſeroit pas particulier à cette poudre. Nous avons des poudres dans les boutiques des apothicaires, qui ſe détériorent par le tems, & que l'on eſt obligé, à cauſe de cela, de renouveller au bout d'un certain tems.

donner une priſe dans un peu d'eau, & qu'elle l'avala tout de ſuite. La malade, à mon arrivée auprès d'elle, ne ceſſa de me donner des marques de repentir d'avoir pris cette malheureuſe poudre; elle me confirma le rapport de ſon mari, ne ceſſant de ſe plaindre, & de me dire: Soulagez-moi, Monſieur, je brûle, je brûle, je brûle, & je me meurs.

Je trouvai cette malheureuſe femme ayant tout le ventre tendu, dur & ſi douloureux, qu'il n'étoit pas poſſible d'y appliquer le plus legérement la main, ſans lui faire jetter les hauts cris; elle ſe plaignoit, en outre, d'un très-grand feu dans les entrailles, qui lui ſembloit commencer au goſier, & ſe terminer au fondement; & cette partie étoit devenue ſi reſſerrée, qu'il ne fut pas poſſible de lui ſervir un lavement. Elle avoit le viſage pâle & défait, les yeux éteints, une ſueur froide répandue ſur tout le corps, les extrémités glacées, point de pouls, en un mot, tous les ſymptomes d'une perſonne empoiſonnée; dans cet état, on eſſaya inutilement de lui donner divers ſecours; huit heures après, elle rendit l'ame. Je remis auſſi-tôt à Meſſieurs les officiers de police l'un des deux paquets de poudre qu'avoit pris cette femme; & ils ordonnerent, ſur ma plainte, que cette priſe de poudre d'Ailhaud ſeroit dépoſée à leur greffe, pour ſer-

vir de piéce de comparaiſon, & en faire l'analyſe, ſi faire ſe doit, & que le corps de la défunte ſeroit ouvert. Voici le procès-verbal d'ouverture pour copie.

Nous, docteurs en médecine, ſyndic & aggrégés du collége royal de médecine de la Rochelle, médecin royal, & le lieutenant du premier chirurgien, ſouſſignés, ſommes allés, ce jour, trois Août, à ſix heures du matin, en vertu de l'ordonnance de M. le lieutenant général de police, chez le nommé Robert Traineur, demeurant, rue de l'Hôpital S. Louis, au coin de la rue des Jardins, paroiſſe de Notre-Dame, pour faire l'ouverture du cadavre de ſa femme, âgée de vingt-huit ans, & très-bien conſtituée, décédée le jour d'hier; nous y avons procédé en la maniere qui ſuit :

La ſurface extérieure n'a rien préſenté de particulier; & l'abdomen ouvert, il en eſt ſorti des ſéroſités très-ſanguinolentes, dont toute la capacité étoit remplie : la ſurface des viſceres n'avoit rien d'extraordinaire, excepté un déchirement à la membrane extérieure du méſocolon, partie ſupérieure, de dix à douze lignes de longueur, ſur ſix à ſept de largeur; mais nous avons obſervé que le baſſin étoit tout rempli d'un *coagulum* d'un ſang noir qui en rempliſſoit toute la capacité, & s'étendoit même aux parties latérales des régions iliaques; & nous avons

eſtimé que la quantité du ſang épanché étoit d'environ quatre livres. Cherchant à découvrir le vaiſſeau qui a pu fournir ce ſang, nous avons trouvé à la fin de l'S du colon extérieurement, qu'il pouvoit venir d'une ramification de la veine hypogaſtrique.

Cette premiere inſpection faite, nous nous ſommes déterminés à ouvrir la poitrine, pour pouvoir conſidérer l'intérieur du canal, depuis le pharinx juſqu'à l'anus. Toutes les parties contenues dans cette cavité, étoient dans un état aſſez naturel, excepté une échymoſe au diaphragme dans la partie droite ſupérieure, d'environ trois travers de doigt; l'œſophage ouvert dans toute ſa longueur, étoit dans un état ſain, l'eſtomac ſeulement bourſoufflé & phlogoſé à ſon orifice ſupérieur, & vers ſa grande courbure: tout l'intérieur auſſi des inteſtins n'a rien fourni d'extraordinaire, excepté qu'au duodénum, juſqu'au commencement de l'iléum, les matieres chyleuſes étoient très-teintes de la couleur noire de la poudre d'Ailhaud; le reſte de ce canal, ſain, juſqu'à l'anus qui étoit excorié & enflammé dans toute ſa circonférence, de l'étendue de cinq à ſix lignes, tant en dedans qu'en dehors: quant à la matrice, qui a été ouverte & examinée, elle étoit dans un état naturel; ce qui prouve que la fauſſe-couche n'a eu aucune part à la

mort de cette femme. Nous ne voyons donc point de cauſe plus directe d'un ſi tragique événement, ſi ce n'eſt l'action d'une doſe de la poudre d'Aillaud, qui n'a point été rendue, d'où vraiſemblablement ſe ſont enſuivies les irritations & les vives douleurs intérieures, qui ont ſubſiſté dès le moment que cette femme l'a eu priſe, juſqu'à la mort, qui eſt arrivée environ huit heures après, & a donné occaſion à la rupture du vaiſſeau qui a fourni le ſang épanché, que nous regardons comme la cauſe la plus plauſible d'une mort auſſi précipitée. A la Rochelle, après midi, le 3 Août 1763. *Signés*, D'ESTRAPIERES, *ſyndic*. DUPUY DE LA PORCHERIE. NAUDIN, *M. R.* CHARAULT, *lieutenant*.

RÉFLEXIONS.

Entrons, Monſieur, dans l'examen de la poudre d'Ailhaud, & voyons ſi elle eſt un poiſon par elle-même, ou relativement; c'eſt-à-dire, ſi elle le peut devenir par la mauvaiſe application qu'on en fait.

L'analyſe qu'en a fait le ſieur Rouelle, apothicaire de Paris, & de l'académie des ſciences, ſemble prouver le contraire. Cet artiſte célebre & très-habile en fait d'analyſe, crut avoir trouvé, après bien des recherches, que cette poudre n'étoit autre choſe que l'électuaire *diacarthame*, dont

on peut voir la compoſition dans nos pharmacopées, & à laquelle on avoit ajoûté une grande quantité de ſucre pour la maſquer (*a*). M. Thierry penſe que c'eſt un mêlange de jalap, de ſcammonée, de tithymale; le tout torréfié, tant pour diminuer la virulence des drogues, que pour les déguiſer. Il rapporte encore une recette de cette poudre, telle qu'il dit qu'on lui a adreſſée de la province. Voyez le Journal de Médecine (*b*). Il ſe peut que cette poudre ſoit

(*a*) Journal de Méd. tom. viij, pag. 429. M. Thierry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, qui rapporte cette analyſe, dans une note ſur ſon obſervation, touchant la fin tragique du ſieur Boccagne, ne paroît pas pleinement perſuadé de la vraie compoſition de cette poudre, malgré que l'analyſe en ait été faite par un très-habile homme * ce qui me convainc qu'il n'eſt pas auſſi poſſible que le vulgaire ſe l'imagine, de ſçavoir au vrai, par l'analyſe, qu'elles peuvent être les drogues qui entrent dans la compoſition de quelque poudre que ce ſoit, ſi elle eſt un compoſé des végétaux; l'on acquiert tout au plus des ſoupçons, qui ſont bien peu ſatisfaiſans pour des eſprits ſolides.

* Nous nous croyons obligés de faire remarquer que M. Rouelle n'a pas avancé que cette poudre étoit actuellement la même que celle qu'il a cru être l'électuaire diacarthame. Au reſte, il conviendra ſans peine, que l'analyſe des poudres végétales ne pourra jamais fournir que des conjectures plus ou moins vraiſemblables.

(*b*) Tom. xj, pag. 470.

ainſi compoſée, pour pouvoir, d'une ſeule priſe qui n'excede guères le poids d'un gros, cauſer, dans certains cas, des tranchées horribles, des ſuperpurgations, & même la mort. Quoi qu'il en ſoit, nous ne voyons pas encore, par les drogues que nous diſons entrer dans ſa compoſition, qu'elle ait, par elle-même, les caracteres d'un poiſon. Nous uſons, en médecine, de drogues qui le deviendroient à plus juſte titre, ſi les préparations qu'on leur donne, & l'application qu'on en fait ne les rendoit au contraire des remedes excellens. Tout l'univers ſçait que le ſublimé corroſif eſt un des poiſons le plus prompt & le plus actif; cependant de quel ſecours n'a-t-il pas été dans les armées, pour guérir du mal vénérien (*a*), lorſque des médecins éclairés, ſages & prudens en ont dirigé l'application, ſuivant la méthode de l'illuſtre baron Van Swieten. Nous en pouvons dire autant du verd-de-gris, dont l'uſage en médecine eſt paſſé de la Chine en Europe. Les Chinois le prennent intérieurement pour guérir les vapeurs, l'épilepſie & la folie (*b*). Nous obſervons que la bella-donna, la ciguë, l'aconit, la juſquiame, la pomme-épineuſe & le napel, préparés & appliqués ſuivant la

(a) *Voy.* Deſcript. des Malad. des armées, pag. 202.

(*b*) Maloüin. Chym. médic. tom. 2, pag. 34.

méthode de MM. Storck, Lambergen, & autres médecins diſtingués, autant par leur ſcience que par leur amour pour le bien public; nous obſervons, dis-je, que ces diverſes ſubſtances réputées, il n'y a pas long-tems, pour des poiſons, operent des guériſons pour leſquelles on avoit employé inutilement tous autres ſecours de l'art. Votre Journal, Monſieur, en fait foi (*a*). Je dis plus, & j'oſe aſſurer, qu'à force de recherches, l'on parviendra à enrichir nos pharmacopées de quelques préparations de l'arſenic, pour prendre à l'intérieur, comme on l'a fait de l'antimoine qui, dans la mine, en contient beaucoup & qui cependant a donné à la médecine pluſieurs remedes, dont il lui ſeroit difficile de ſe paſſer.

De tout ce qui vient d'être dit, je conclus que les drogues qu'on croit entrer dans la compoſition de la poudre d'Ailhaud, ne ſont pas plus des poiſons par elles-mêmes, que celles dont je viens de faire l'énumération, elles ne le ſont point du tout, & que ſi elles le deviennent, ce ne peut être que par accident, & relativement, c'eſt-à-dire, ſuivant la maniere de les préparer & de les

(a) *Voy.* Tom. vj, pag. 187. Tom. xj, p. 119, 429. Tom. xij, pag. 494. Tom. xiij, pag. 43. Tom. xiv, pag. 11, 108, 121, 320. Tom. xvj, pag. 2, 35, 449. Tom. xvij, pag. 347, 533. Tom. xviij, pag. 127, 387, 455.

appliquer;

appliquer ; ce qui ſuppoſe, dans un médecin, dans un apothicaire, la connoiſſance particuliere de leur état, qui doit les diſtinguer d'un tas de brigands qui en uſurpent les fonctions : *Intrant domos, & ſic captivas ducunt mulierculas notatas peccatis.* (Epiſt. B. Pauli ad Timot. II.) Il me ſemble entendre les Ailhauds criant : Prenez denos poudres, elles ſont des merveilles. Ç'a été juſqu'ici une énigme au deſſus des forces du public, qui ne voit pas qu'on le trompe : voilà le brigandage (*a*).

Sans vouloir infirmer l'origine que M. Thierry donne à la poudre dont il eſt queſtion, voici ce que j'en ai appris. Cette poudre eſt un remede de la Chine, dont une perſonne, qui en arrivoit, fit préſent au ſieur Ailhaud pere (*b*), ſous la condition de la diſtribuer à profit commun, ſous le nom

(*a*) Quelqu'un de mes lecteurs croira peut être que je l'ai voulu offenſer. Je lui déclare que ce n'a pas été mon deſſein. J'ai dû, traitant un ſujet qui regarde le bien public, exciter legérement, & comme en paſſant, les remords de quiconque s'en ſent un peu trop enflammé. Il eſt d'un homme d'honneur de ſacrifier à la vérité, dans les choſes qui regardent les enfans dans le ſein même de leur mere, comme les adultes, & les vieillards le plus décrépits.

(*b*) Le ſieur Ailhaud fils ignoroit peut-être cette anecdote. J'ai été bien aiſe de profiter de cette petite occaſion pour la lui apprendre.

de la poudre d'Aix ; cet aſſocié étant devenu la premiere victime de ce ſecret, le ſieur Ailhaud en reſta le ſeul poſſeſſeur ; &, pour ſe donner le mérite de l'invention, il chercha les moyens de la dépayſer, pour ne la plus diſtribuer que ſous ſon nom ; ce qui ſemble confirmer cette tradition, c'eſt que cette poudre paroît aujourd'hui d'une couleur différente de celle qu'elle avoit dans ſon commencement ; elle étoit, dit-on, griſe, lorſqu'elle paſſa en Europe ; elle eſt maintenant noire comme la poudre à canon.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine de cette poudre & de ſa compoſition, les gens ſenſés doivent la regarder comme ſuſpecte. S'ils ſe donnent la peine de réfléchir que le ſieur Ailhaud l'a vantée comme un purgatif immanquable contre toutes ſortes de maladies, applicable à tous les tempéramens qui ſont placés d'un pole à l'autre ; car où n'en fait-il pas des envois ? J'en excepte pourtant la Chine & les Etats où on en défend l'entrée, par conſéquent l'uſage, ſous les peines les plus ſéveres (*a*). Mais, me dira quelqu'un, cette poudre n'eſt donc pas ſi mauvaiſe, puiſqu'elle a tant de débit. La raiſon en

(*a*) L'Eſpagne & la Moſcovie, dès qu'on s'apperçut des ravages qu'elle produiſoit dans les autres parties de l'Europe, ont défendu, à cauſe d'elle, l'entrée de toutes ſortes de poudres, ſans diſtinction ; elle a opéré cette merveille.

eſt ſimple; elle eſt aiſée à prendre; & le public penſe ſans doute, qu'un poiſon n'en eſt pas un, s'il peut l'avaler ſans répugnance. Cependant, s'il en faut croire un grand cardinal,

Rerum ne crede colori.

Sæpè venenatus latuit ſub floribus anguis.
Sæpè ſalutiferos habuit gravis herba ſapores.

Anti-Lucret. libr. 2. De inani.

d'ailleurs le ſieur Ailhaud crie ſur ſon tréteau: Vous ne ſçauriez, archidupes, aveugles-nés que je chéris, trop avaler de ma poudre; ſi une priſe ne ſuffit pas, vous pouvez en avaler de ſuite, juſqu'à trente, ſoixante, & même plus; j'ai eſſayé vos goûts; vous pouvez en prendre dans le vin, dans le bouillon, dans le rôti, dans le bouilli, dans la ſoupe, dans tous vos ragoûts; croyez-m'en ſur ma parole; ce n'eſt pas à votre vie que j'en veux, c'eſt à votre bourſe. Il inſiſte encore aſſez adroitement, que pour faire uſage de cette médecine univerſelle, l'on peut ſe paſſer de médecins, de chirurgiens & d'apothicaires; ſelon lui, il ne faut, lorſqu'on a bonne & ample proviſion de ſa poudre, ni médecines, ni ſaignées; voilà, ce me ſemble, le preſtige, & la raiſon ultérieure de ſon grand débit. Ce qui devroit cependant deſſiller les yeux du public faſciné, c'eſt qu'il avance que ſa prétendue panacée convient dans tous les cas, même les plus contradictoires;

& ce même public dont on fait ſonner ſi haut l'excellence dans le diſcernement, ne voit pas que le ſieur Ailhaud, & tout ce qui eſt de lui, eſt tombé dans l'empyriſme le plus inſoutenable. Cela n'empêche pas que l'on ne ſe conſeille, de l'un à l'autre, cette poudre, parce qu'il ſe peut que par hazard elle ait fait du bien, dans une circonſtance où elle aura pu avoir une application moins indirecte; elle aura eu cela de commun avec toutes les poudres qui ſe débitent en plein vent.

Pour obvier à l'abus que l'on en fait, & dont le public eſt la victime, l'on devroit, je penſe, la ſoumettre à la police, en la tenant dans les boutiques des apothicaires, comme l'on y conſerve la poudre du comte de Warwick, celle de M. de la Chevalleraye & autres, deſquelles elle ne pourroit ſortir, que par l'ordonnance des médecins; on ne lui verroit pas alors produire autant & de ſi fâcheux accidens, que ceux dont on ſe plaint; parce que, premiérement, l'on retrancheroit de ſa compoſition ce qui pourroit nuire, ou l'on apporteroit plus de ſoin dans la maniere de la préparer; alors les médecins ne la preſcriroient que dans les cas où ils auroient reconnu qu'elle eſt applicable; ou, ce qui me paroît plus vraiſemblable, ils la ſupprimeroient tout-à-fait, comme bien d'autres qui gémiſſent dans

l'obſcurité qu'elles ont juſtement méritée.

Il eſt ſingulier qu'en France, qui eſt un Etat qui ne le cede ni à l'Eſpagne, ni à la Moſcovie pour la bonne & exacte police, en fait de tout ce qui regarde la ſanté; il eſt étonnant que dans ce royaume où les loix ſont ſi ſéveres ſur le fait d'empoiſonnement, il y ait dans les principales villes des bureaux privilégiés pour la vente & la diſtribution des poiſons. Nous eſpérons des lumieres & de l'équité de MM. nos magiſtrats un frein à la diſtribution de la poudre dite d'Ailhaud, même ſa proſcription. La plus ſaine partie du genre humain, même les errans de bonne foi, en ont vu l'abus (*a*); des médecins dont on ne peut ſoupçonner la ſcience & le zéle pour le public, l'ont viſiblement démontré; que reſte-t-il donc à deſirer pour prendre cette détermination, que l'humanité ſeule & le maintien de l'ordre peut leur ſuggérer? Comme je finiſſois ma lettre, je viens d'en recevoir une de M. Aumon, médecin de Fontenai-le-Comte, qui joint à toutes les connoiſſances utiles de ſa profeſſion, beaucoup d'eſprit & de mérite. Il me mande qu'un abbé nommé Ceiſſé, mourut, dans trois jours, d'une inflammation gangreneuſe à l'eſtomac,

(a) *Voy.* Journ. de Méd. tom. viij & xj, déja cités, & l'obſervation de M. Geoffroy, docteur-régent de la faculté de Paris, tom. xv, pag. 462.

occaſionnée par l'uſage de la poudre d'Ailhaud. Les médecins de tous les coins du monde pourroient vous fournir de pareilles obſervations, qui ne ſerviroient qu'à groſſir le martyrologe des ſieurs Ailhaud ; ſi elles pouvoient du moins fixer les regards du public ſur la choſe qui lui importe le plus, ils auroient la ſatisfaction de voir & de ſentir qu'ils n'ont pas travaillé en vain. Il eſt tems de mettre fin à ces réflexions, & je crains bien d'avoir trop abuſé de votre complaiſance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nous joindrons à cette Lettre de M. Dupuy de la Porcherie une Obſervation de même eſpece, qui nous a été communiquée par M. Rouſſin, docteur en médecine, & aggrégé au collége des médecins de Rennes.

M. Therié, curé de la paroiſſe de Saint Pierre & S. George, âgé de trente-ſix à trente-huit ans, d'un tempérament vif & ſanguin, éprouvoit, depuis quelque tems, de legers accès de goutte, mais qui ne venoient qu'à des intervalles très-longs. Ayant ſenti, pendant quelque tems, du dégoût & un mal-aiſe conſidérable, un de ſes confreres l'engagea à prendre une doſe de la poudre d'Ailhaud. Peu de tems après qu'il l'eût avalée, elle commença à le purge violemment ; il ſe félicita d'abord de ce

effet; mais les douleurs vives, l'ardeur & le feu qu'il ſentit dans ſes entrailles, lui firent connoître, quoiqu'un peu tard, qu'il étoit la victime de ſa complaiſance; ces évacuations étant arrêtées au bout de vingt-quatre heures, la fiévre s'alluma, avec des redoublemens irréguliers; la reſpiration devint difficile & entre coupée; le malade éprouva une ardeur conſidérable dans toute l'étendue de la poitrine; & il ne pouvoit pas y faire la moindre preſſion, ſans reſſentir des douleurs très-vives. Il ſurvint un crachement de ſang, du trois au quatre; & ce ne fut que le quatorzieme jour, qu'on parvint, à force de remedes, à arrêter les progrès du mal. Le malade fut long-tems à ſe rétablir; & quoiqu'il ait recouvré ſa ſanté, ſes accès de goutte ſont devenus plus fréquens; & depuis ce tems-là, il eſt ſujet à des éruptions dartreuſes, qui ſuppurent quelquefois, & dont il ne ſe délivre que par le ſecours de remedes adminiſtrés avec méthode.

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé ſur des obſervations qui conſtatent leurs vertus médicinales, par nombre de guériſons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris.*

ARTICLE IX.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les obſtructions des viſceres du bas-ventre.

On a déja vu, dans pluſieurs obſervations précédentes, que nos eaux étoient efficaces contre les obſtructions du foie. Voici pluſieurs autres obſervations qui prouvent de plus en plus leurs vertus apéritives.

OBSERV. LVIII. Roze Nard, de Bertren, en la vallée d'Aran, âgée de 50 ans, étoit atteinte, depuis pluſieurs années, de legeres obſtructions aux viſceres du bas-ventre, bien avérées par l'examen d'un médecin. Elle étoit venue ici, l'année derniere : elle y prit, avec ſuccès, les eaux & les bains de la Reine ; elle eſt revenue

cette année, pour y répéter des remedes qui lui ont ſi bien réuſſi. Elle s'eſt retirée très-ſatisfaite, le 8 Octobre.

OBSERV. LIX. Etienne Nard, de Ros, en la vallée d'Aran, âgé de 38 ans, fut attaqué, dans le mois de Juin dernier, d'une enflure œdémateuſe, dont il fut ſoulagé par les remedes ordinaires; il lui reſtoit cependant de legeres obſtructions au foie & à la rate; il avoit la couleur jaune & bilieuſe. Il a bu les eaux, & pris les bains tempérés de la Reine, & quelques-uns de l'eau de la Grotte; ce qui lui a parfaitement réuſſi. Il s'eſt retiré, le 8 Octobre, bien guéri de ſes obſtructions & en parfaite ſanté.

OBSERV. LX. M. Caſteres, prêtre & vicaire de Cier en Luchon, âgé de 30 ans, étoit atteint, depuis un an, d'une oppilation avec douleur, à la rate, à la ſuite d'un émétique qui lui fit faire des efforts trop violens; il ſouffroit d'ailleurs, par iems, de quelques douleurs derriere les épaules. Il vint à Luchon, dans le mois de Juin dernier: il y but les eaux, & prit les bains tempérés de la Reine, qui le ſoulagerent beaucoup. Il y eſt revenu, le mois d'Octobre ſuivant, pour y répéter des remedes qui lui avoient ſi bien réuſſi.

OBSERV. LXI. M. le comte de Marſan, âgé de plus de 60 ans, bien conſti-

tué, portoit, depuis plus de vingt ans, au côté droit de l'abdomen, au-deſſous de la région du foie, une tumeur dure, qui approchoit de la nature du ſquirrhe, & qui avoit au moins le diametre & l'étendue de 8 à 9 pouces. Il vint aux ſources de Luchon, dans le mois d'Août 1760. Il y but les eaux, prit des bains à la Salle & à la Reine: on lui donna des douches ſur la tumeur, avec une cruche pleine d'eau de la Grotte; elles augmenterent d'abord ſes douleurs, ainſi qu'à la plûpart de ceux qui éprouverent le remede; mais en ſe retirant de Luchon, il me dit que ſes douleurs s'étoient calmées, & que ſa tumeur s'étoit à moitié fondue. M. de Monteſquieu ſon frere, m'a dit, depuis ce tems-là, que M. le comte de Marſan étoit ſujet de plus à éprouver, tous les hivers, une enflure aux jambes, qui l'incommodoit beaucoup, mais que depuis l'uſage des bains de Luchon, il n'avoit pas été ſujet à cette infirmité.

REMARQUES. » Il n'eſt rien de plus » ordinaire que d'entendre vanter la vertu » apéritive, fondante & réſolutive des » eaux. Celles de Barèges & de Bagnères » paſſent ſur-tout pour avoir éminemment » ces qualités. Mais on doit, ſur cet objet, ſe » prémunir contre les bruits populaires, en » liſant un paſſage d'Hippocrate, rapporté dans » la theſe d'Aquitaine, au ſujet de la vertu

» des eaux. *On ne ceſſe*, dit Hippocrate, *de* » *vanter des cures merveilleuſes & extraor-* » *dinaires. Je n'en ai pas vu de ſemblables ;* » *je n'en rapporterai donc point ; mais je* » *penſe que ceux qui les rapportent, exage-* » *rent un peu.* Appliquons cette réflexion » à la fonte des obſtructions par l'effet des » eaux. On en réſoud beaucoup ſans doute ; » & c'eſt lorſque ces obſtructions ne ſont que » des engorgemens, qu'une ſimple pléni- » tude des vaiſſeaux, ſans que les humeurs » ayent formé par leur repos une adhé- » rence avec les vaiſſeaux, ſans qu'elles » ayent perdu leur propre conſtitution, en » ſe décompoſant ; mais lorſqu'une tumeur » eſt devenue terreuſe, calleuſe, comme » cartilagineuſe, il eſt inutile de tenter de » la fondre, on ne peut alors qu'exciter une » mauvaiſe ſuppuration. Or cette diſpoſition à » la calloſité gagne aiſément les obſtructions » anciennes ; les glandes obſtruées ſe carni- » fient, pour ainſi dire, & ſe changent en » une maniere de ſubſtance ligamenteuſe. » Il eſt au moins très-ordinaire que cela » arrive au centre de la tumeur qui en fait » comme le noyau. Les eaux de Barèges » ont coutume de fondre tout, excepté les » noyaux bien marqués. Elles agiſſent, en » excitant dans la tumeur à fondre, une » ſorte de mouvement fiévreux, d'où il » réſulte une eſpece de ſuppuration des

» matieres qui croupiſſoient dans l'obſtruc-
» tion. Telle eſt, en général, la doctrine
» du *Journal de Barèges*, ſur les tumeurs
» & ſur leurs fontes. Il faut être inſtruit de
» tous ces principes ſages, lorſqu'on veut
» travailler à diſſiper quelque obſtruction.
» La quantité de celles que les eaux de
» Barèges ont diſſipées, & qui ſont miſes
» dans la claſſe des engorgemens, ſont ſans
» nombre. Il y a des exemples de toutes
» les glandes du corps, obſtruées & guéries;
» celles du col, des aînes, des mammelles,
» & puis celles des parties intérieures, le
» méſentere, le foie, la rate, la matrice.
» Les eaux de Bagnères plus toniques que
» celles de Barèges, moins émollientes &
» moins douces, ſont plus propres à exciter
» des fontes dans des corps vigoureux &
» cacochymes; mais dès que la fiévre paroît
» ſe mettre de la partie, que la douleur eſt
» marquée, que les nerfs ſont irrités, alors
» on doit avoir recours aux eaux de Barè-
» ges. Au reſte, le *Journal de Barèges* con-
» tient pluſieurs exemples de tumeurs ſup-
» purées par l'effet des eaux, notamment
» une tumeur à la rate ou dans ſes parties
» voiſines, qui diſparut par une évacuation
» de pus par les ſelles. On y trouve auſſi
» l'exemple d'un gonflement de glandes du
» méſentere, ſi conſidérable, qu'il aboutit
» extérieurement, la ſuppuration ayant

» rongé les muſcles du bas-ventre. Les eaux » de Barèges cicatriſerent cette ſorte d'ul- » cere.

ARTICLE X.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les affections néphrétiques.

OBSERV. LXII. M. de Cazaux de Gan-ties, âgé d'environ 60 ans, étoit atteint, depuis quatre années, de douleurs néphré-tiques, qui ſe reproduiſoient par tems, de vomiſſemens bilieux très-abondans, & de quelques douleurs vagues de rhumatiſme. La boiſſon des eaux, & les bains tempérés de la Reine lui ont fait rendre beaucoup de graviers, ont calmé ſes douleurs, & guéri la ſurabondance de ſa bile. Il ſe trouve à merveilles, depuis l'uſage qu'il en a fait les deux années précédentes; & il n'y eſt revenu que pour confirmer ſa guériſon. Il s'eſt retiré le 30 Septembre.

OBSERV. LXIII. M. Lafont, avocat du lieu de Tournau, âgé d'environ 50 ans, d'un tempérament fort & robuſte, étoit attaqué, depuis longues années, de dou-leurs néphrétiques, qui ſe renouvelloient par de paroxiſmes très-violens : il y avoit rendu, en différens tems, beaucoup de glaires, & même quelques petites pierres, dans des accès violens de cette maladie : il étoit d'ailleurs ſujet, depuis vingt ans, à

une douleur à l'épaule, qui ſe réveilloit par tems. Il fut aſſailli, dans le mois d'Août dernier, d'un rhumatiſme violent au bras gauche & aux deux jambes, accompagné de fiévre pendant pluſieurs jours. Il fut traité par les ſaignées, purgations, tiſanes, & topiques anodins & reſolutifs, qui le ſoulagerent beaucoup, & le mirent en état de ſe rendre ici, le 17 Septembre. Il y a bu les eaux qui lui ont fait rendre beaucoup de graviers, & pris les bains tempérés de la Sale & de la Reine, qui l'ont totalement délivré de ſes douleurs. Il s'eſt retiré le 2 Septembre.

OBSERV. LXIV. M. le curé de Bize, âgé d'environ 45 ans, avoit, depuis pluſieurs années, des digeſtions laborieuſes, des gonflemens, & des roideurs dans la région de l'eſtomac & des hypocondres. Il avoit eſſuyé, dans le mois de Juin dernier, une attaque de colique néphrétique, très-violente & très longue, qui fut traitée par les remedes ordinaires, & dans laquelle il rendit beaucoup de glaires & de graviers, avec les urines. Il alla de ſuite aux eaux de Bagnères de Bigorre, qu'il ne pouvoit rendre même avec le ſecours des bains. Il ſe retira ſans fruit. Il eſt venu ici, le 18 Septembre. Il a bu les eaux de la Reine; il les rendoit à merveilles dans le bain tempéré, qu'il prenoit le matin; elles lui ont

donné bon appétit, ont aſſoupli ſon eſtomac & ſes hypocondres, & rendu les voies urinaires parfaitement libres. Il s'eſt retiré, le 30 Septembre, bien portant.

REMARQUES. » Toutes les eaux minérales font rendre du gravier. Celles qui » ſont ferrugineuſes & froides, ſemblent » même, pour l'ordinaire, plus appropriées à » la néphrétique. Les eaux de Bagnères » dans le Bigorre, ſont principalement célebres, depuis pluſieurs ſiécles, pour cet » objet. La prétention des eaux de Barèges » va plus loin. *Deſſault*, fameux médecin » de Bordeaux, les regardoit comme propres à fondre la pierre dans la veſſie. Le » *Journal de Barèges* modere ces aſſertions » trop générales de *Deſſault;* mais il eſt » prouvé par des obſervations bien conſtatées, que ces eaux calment les douleurs » des pierreux. Elles ont principalement » réuſſi, jointes à celles de Bagnères, dans » des cas de calcul dans la véſicule du fiel, » maladie aſſez analogue à la néphrétique. » On les a employées pour des ulceres aux » reins & à la veſſie, à la ſuite du piſſement » de ſang. Elles ont guéri pluſieurs rhumatiſmes fixés ſur les reins ou ſur les lombes, » & qui avoient l'air de coliques néphrétiques. On a vu des malades qui ne croyoient » point avoir de gravier, en rendre abondamment par l'effet de la douche & des

» bains pris dans la vue de guérir des dou-
» leurs qu'on croyoit ſimplement rheuma-
» tiques.

ARTICLE XI.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les affections hyſtériques, & autres maladies ſpaſmodiques, connues ſous le nom de vapeurs.

OBSERV. LXV. Mlle Bernardou de Créop, âgée d'environ 35 ans, étoit atteinte, depuis pluſieurs années, de langueurs & douleurs d'eſtomac, de vents, de nauſées, & même de vomiſſemens, peu de tems après avoir pris des alimens. Elle étoit affligée d'ailleurs d'une perte blanche preſque continuelle, & de quelques attaques de vapeurs hyſteriques. Elle a bu les eaux de la Reine, tempérées avec les blanches; elle a pris les bains de la Salle; leur uſage continué pendant quinze jours, a rétabli ſon appétit & ſes digeſtions, & preſque tari l'écoulement de ſes fleurs blanches. Elle s'eſt retirée dans les premiers jours d'Octobre.

OBSERV. LXVI. Mlle la veuve de Binos, âgée de 40 ans, étoit ſujette, depuis plus de quinze ans, à des vapeurs hyſtériques, dont les paroxyſmes étoient fréquens & très-alarmans. Elle avoit pris beaucoup de remedes qui, à la vérité, l'avoient ſoulagée;

gée ; mais ceux dont elle s'eſt le mieux trouvée, ſont les eaux de la Reine, mêlées avec les blanches, en boiſſon, ſoutenues par les bains de la Salle ; c'eſt ce qui l'a engagée à venir, toutes les années, pour confirmer ſa guériſon. Elle eſt aujourd'hui ſi près de ſa perfection, qu'elle ſemble ne venir à ces ſources que par habitude, pour achever de tarir un reſte de fleurs blanches, dont elle a précédemment eu un écoulement très-abondant, & pour tempérer quelques petites ardeurs d'urine qui lui ſurviennent par tems. Elle a répété l'uſage des eaux & des bains, avec beaucoup de ſuccès. Elle s'eſt retirée le 13 Octobre.

OBSERV. LXVII. Mlle de Geri, près de Saint-Beat, âgée de 50 ans, veuve, étoit ſujette, depuis huit années, à des vapeurs hyſtériques, & à des douleurs néphrétiques, dont les accès étoient très-violens & rapprochés. On lui avoit donné beaucoup de remedes contre ces affections ; mais rien ne lui a ſi bien réuſſi que les eaux de Luchon, priſes en boiſſon & en bains tempérés. Leur ſuccès a été ſi évident, qu'elle y vient, tous les ans, pour y chercher du ſoulagement ; elle eſt préſentement très-peu incommodée de ſes maux ; elle y vient plus par précaution, & pour confirmer ſa guériſon, que par néceſſité. Elle

y a répété ſes remedes ordinaires, & s'eſt retirée le 17 Octobre.

OBSERV. LXVIII. Jeanne Fere, femme de Bertrand Cazaux de Gourdan, âgée d'environ 50 ans, étoit attaquée depuis 10 à 12 ans, de vapeurs hyſtériques & hémorrhoïdales, de douleurs au dos & aux lombes, qui s'étendoient ſur les cuiſſes, principalement ſur la droite, ſur la jambe & le pied, du même côté, qui s'enfle par tems. Elle eſt venue pluſieurs fois aux eaux de Luchon, à raiſon de ſes incommodités; elle y a éprouvé beaucoup de ſoulagement; mais s'étant mouillée, en ſupportant la pluie, il y a environ un an, ſes douleurs ſe ſont renouvellées; elle a bu les eaux, & pris les bains tempérés de la Reine & de la Salle, & s'eſt retirée très-ſatisfaite, le 18 Octobre.

OBSERV. LXIX. Bertrand Monnellé, de Gonaux en Luchon, âgé de 48 ans, étoit atteint, depuis trois ans, de ventoſités dans l'eſtomac & dans les hypocondres, avec des douleurs aux reins, & difficulté d'uriner par tems; il étoit affligé d'ailleurs d'autres douleurs aux articulations des épaules, des coudes & des poignets, qui s'étendoient ſur les muſcles, & qui étoient accompagnées d'engourdiſſement ſur tous ſes membres. Il a bu les eaux & pris les bains

tempérés de la Reine ; ce qui lui a ſi parfaitement réuſſi, qu'il s'eſt retiré, le 21 Octobre, exempt de douleurs, & en parfaite ſanté.

OBSERV. LXX. Mlle Lafargue d'Aurignac, âgée d'environ 50 ans, étoit atteinte, depuis nombre d'années, de grouillemens, de ventoſités & de borborygmes, dans le bas-ventre & l'eſtomac, qui troubloient ſes digeſtions, & qui étoient aſſez ſouvent accompagnées de paroxyſmes, de vapeurs hyſtériques, qui lui portoient à la poitrine & à la tête. Elle avoit eſſuyé, depuis plus d'un an, des pertes de ſang, par la matrice, très-conſidérables, des enflures aux pieds & aux jambes, des douleurs rhumatiſmales & vagues, dans preſque tous ſes membres, mais particuliérement ſur le pied droit, qu'elle a foible, & maléficié depuis ſa naiſſance. Elle eſt allée deux fois à Bagnères de Bigorre, ſans beaucoup de ſuccès. Elle a fait uſage ici des bains tempérés de la Salle, & des eaux de la Reine, en boiſſon, qui lui ont procuré par les ſelles des évacuations très-abondantes d'humeurs noires & épaiſſes, qui ont continué pendant deux jours, avec des douleurs & des éptreintes de colique ; ce qui joint à une douce purgation qu'on lui a donnée, l'a miſe dans un état de tranquillité, dont elle n'avoit pas joui depuis long-tems, & en pouvoit de

faire à pied des courſes aſſez conſidérables. Elle s'eſt retirée le 6 Octobre. Je l'ai vue à la fin du même mois ; elle m'a aſſuré, & je l'ai reconnu par moi-même, que ſa guériſon ſe fortifioit de jour en jour.

OBSERV. LXXI. M. Charles de Laſſus, avocat au parlement de Toulouſe, âgé de 48 ans, d'un tempérament bilieux, d'un eſprit vif & ardent, s'étoit voué à ſes premieres études avec une application rare. Décidé pour la profeſſion d'avocat, ſon émulation ne lui permit plus de goûter le repos néceſſaire pour réparer les pertes que la nature fait dans l'exercice de ſes fonctions. Il paſſoit les nuits entieres à l'étude, & les jours dans ſon cabinet, ou à ſuivre le barreau. Sa noble ambition lui fit ſupporter long-tems des fatigues ſi exceſſives, ſans que ſa ſanté en parût notablement altérée. En 174... il épouſa une femme qui captiva toute ſa tendreſſe. Il eut le malheur de la perdre bientôt ; le chagrin qu'il en eut, joint aux fatigues outrées de l'étude, & à l'exercice de ſa profeſſion, le jetta dans un grand épuiſement & dans un érétiſme convulſif, qui ne lui laiſſoit prendre aucun repos, & qui prit le type d'une affection mélancolique hypocondriaque. Ses amis oppoſerent à cette furieuſe maladie tous les ſecours de la morale ; & les plus habiles médecins épuiſerent les reſſources de leur art, contre un

mal réputé depuis *long-tems pour l'écueil de leur ſcience*, & le fléau de leur honneur, *Opprobrium medicinæ, & flagellum medicorum*; on n'oublia aucun des remedes dont on peut eſpérer quelque ſuccès. On s'attacha ſur-tout aux bains de Bagnères en Bigorre; le malade alloit les prendre, pendant environ un mois, toutes les années, à la fontaine de Salut. Ils calmoient en effet, pour quelque tems, la violence de ſes accès ſpaſmodiques, marqués par les ſymptomes les plus graves & les plus alarmans; palpitations de cœur, ſyncopes, éblouiſſemens, vertiges, tintemens d'oreille, céphalalgie, & tenſions douloureuſes & venteuſes dans l'eſtomac & dans le bas-ventre; mouvemens convulſifs dans tous les membres: tels étoient les accidens qui caractériſoient ſes fréquens paroxyſmes; mais un, entr'autres, qui, pour n'être pas, au premier coup d'œil, évidemment formidable, à cauſe de ſa marche lente & inſenſible, ne laiſſoit pas d'être encore plus dangereux par ſa longueur & ſa conſtance, c'eſt le défaut de ſommeil, que M. de Laſſus a ſupporté, pendant pluſieurs années, ſans aucune tréve. Il étoit à-peu-près, dans ce pitoyable état, lorſqu'il vint aux eaux de Luchon, en 1757. Il prit d'abord des bains tempérés à la Salle; après quelques jours de leur uſage, il ſe ſentit un peu calmé; il s'endormit une matinée dans ſon bain: il

y demeura quatre heures entieres, ſans ſe réveiller ; il y auroit reſté un bien plus long-tems, ſi on ne l'avoit arraché de force du bain & du ſommeil. Cet événement doit paroître d'autant plus merveilleux, qu'il y avoit plus de quatre ans que M. de Laſſus n'avoit fermé l'œil. Il continua l'uſage de ces bains ſalutaires, qui lui rendirent à-peu-près ſa tranquillité naturelle : il n'a pas manqué d'y revenir tous les ans, pour s'aſſurer des effets ſi précieux, & pour ſe prémunir contre le retour de ſes accès ſpaſmodiques. La négligence ou le retardement qu'il a porté à cette ſage pratique, lui a toujours été funeſte, par la reproduction de quelque paroxyſme. On ne peut pas dire que M. de Laſſus eſt entiérement guéri ; mais il a recouvré ſon appétit, ſon ſommeil & l'exercice aſſez libre de ſes fonctions naturelles : elles ſont quelquefois troublées par quelque aſſaut ſpaſmodique ; mais les gens de l'art, & même les perſonnes raiſonnables qui ont quelquefois réfléchi ſur les dérangemens que produit l'irritabilité du ſyſtême des nerfs, connus vulgairement ſous le nom de vapeurs, conviendront ſans doute qu'un amendement auſſi notable que celui qu'éprouve M. de Laſſus, peut être mis de pair avec une grande guériſon. Un voyage très-pénible qu'il voulut faire, ce mois d'Octobre dernier, en grimpant à pied ſur une monta-

gne, une après-midi, durant ſon ſéjour aux eaux de Luchon, lui avoit cauſé un grand érétiſme, ſuivi de fiévre & de douleurs de de colique. Il voulut, ſans me conſulter, remédier à ces accidens par deux purgatifs; mais ils ne firent qu'augmenter l'irritation des nerfs, & le trouble des eſprits. J'allai le prendre chez lui pour le ramener aux bains qu'il avoit interrompus. Ils opérerent avec tant de ſuccès, que deux petites évacuations qu'ils procurerent par le fondement, en deux fois ſucceſſives, & qui ſe firent avec une eſpece d'exploſion, lui rendirent ſon premier calme & ſa premiere tranquillité. Je l'ai laiſſé aux bains de Luchon; ſans doute qu'il ne négligera pas de continuer l'uſage de ces bains qui lui ont été ſi propices & ſi ſalutaires. Je certifie véritables les ſymptomes & caracteres donnés à ma maladie & à l'amendement conſidérable qu'elle a reçu par l'uſage des bains de Luchon. A Bagnères-Luchon, le 8 Août 1762. *Signé*, LASSUS, *avocat au parlement.*

REMARQUES. » Une jeune fille eſt » ſujette aux accidens ſuivans : une douleur » vive des orbites commence; cette dou- » leur gagne toute la tête; elle deſcend le » long de l'épine du dos juſqu'au coccix, » & enſuite juſqu'aux jambes, & même aux » extrémités ſupérieures. Aux douleurs ſuc-

» cedent le froid des extrémités, une cha-
» leur brûlante du viſage, un étouffement
» conſidérable, un gonflement très-marqué
» de tout le ventre, ſur-tout la région épi-
» gaſtrique, des bourdonnemens d'oreilles,
» des éblouiſſemens, une éruption conſi-
» dérable, des vents, le hoquet, l'égare-
» ment de la tête, & puis des pleurs & un
» abattement extraordinaire; ainſi finit la
» ſcène, qui dure quelques heures pour
» recommencer le lendemain. Cette mala-
» die perſiſte depuis pluſieurs années; les
» eaux chaudes de Barèges augmentent les
» accidens à un trop haut degré; les douces
» priſes en bain & en boiſſon diminuent l'in-
» tenſité des accidens, rompent les périodes
» des paroxyſmes, & enfin les diſſipent
» entiérement: l'appétit reparoît, les régles
» ſont plus abondantes, le ventre plus libre.
» Pluſieurs femmes, ſujettes, depuis des cou-
» ches, à de vives douleurs des extrémités, &
» comme rhumatiſmales, des vomiſſemens,
» des vents, toux, pertes blanches, ſueurs
» & mouvemens convulſifs, ſont guéries à
» Barèges. Une femme ſujette à toute ſorte
» de mouvemens ſpaſmodiques, très-in-
» quiete, très-vive, & ſur-tout occupée
» d'une tumeur qu'elle prétend avoir au
» ſein, cette tumeur n'eſt pas ſenſible; mais
» la malade ſent une douleur conſtante dans
» cette partie; & cette douleur qui aug-

» mente très-fréquemment, devient le cen-
» tre de mille mouvemens douloureux &
» de tiraillemens qui gagnent le bras, la
» jambe, l'eſtomac, l'épine du dos; tout
» cela ne réſiſte pas à Barèges, quoiqu'on
» eût fait beaucoup de remedes avant de
» ſe déterminer à venir prendre ces eaux. Un
» ſaiſiſſement ſuſpend les régles dans une
» fille âgée de vingt-cinq ans; la tête ſe prend
» avec des mouvemens convulſifs: on diſ-
» ſipe ces accidens; mais dès-lors la malade
» eſt mal réglée, ſujette à des pertes blan-
» ches & irrégulieres, à des hoquets, con-
» vulſions, vents, & ſur-tout à une dou-
» leur conſidérable, vers la région de la
» rate, qui eſt le point de partence de tous
» les aſſauts nerveux: il ſe joint à tout cela
» une ſorte de fiévre comme habituelle. Les
» eaux de Barèges calment les douleurs,
» remettent l'eſtomac, redonnent les régles
» avec toutes les modifications du pouls,
» & autres qui les annoncent, lorſqu'elles
» ſont bien critiques. La malade ſe baigne
» dans un bain trop chaud, & prétend pren-
» dre la douche ſur la matrice, où elle ſent
» une peſanteur ſinguliere. Il ſurvient une
» perte; les accidens reparoiſſent, mais ils
» ſe calment enſuite. On guérit journelle-
» ment à Bagnères, & ſur-tout à Caute-
» retz, de même qu'à Barèges, des étouffe-
» mens, des palpitations, tremblemens,

» étranglemens ; mais ces accidens ſont quel-
» quefois trop anciens, trop opiniâtres pour
» être détruits ; ils ſont ordinairement ſoula-
» gés. On a vu des femmes, tomber, dans
» le bain même, dans des convulſions
» comme épileptiques, ſecouſſes, tremble-
» mens, cris, heurlement, gonflement du
» du col & du viſage, tous phénomenes fort
» alarmans pour ceux qui n'en connoiſſent
» pas la valeur. Il faut en dire autant des
» inſomnies, pleurs, égaremens d'eſprit, d'une
» application ſinguliere à peindre & à re-
» chercher les maux, & ſur-tout de mille
» phénomenes connus des praticiens, & qui
» ont tous leur ſiége dans la région épigaſ-
» trique ; des vivacités, des moroſités, des
» ris immodérés. La liſte de tous ces acci-
» dens eſt infinie dans le *Journal de Barè-*
» *ges*, où l'on a eſſayé, plus d'une fois,
» de trouver le fil, la premiere cauſe, la
» marche & les progrès de tous ces égare-
» mens nerveux, où l'on conſerve la mé-
» moire de pluſieurs tiſſus de phénomenes
» tenans à ces maladies nerveuſes, hypo-
» condriaques, bilieuſes, venteuſes, qu'on
» ne regarde pas préciſément comme le
» fléau de l'honneur des médecins, puiſ-
» qu'ils ont fait leur devoir, en déterми-
» nant le caractere de ces maladies, & que
» c'eſt aux malades & à ceux qui les aſſiſ-
» tent en pareil cas, à s'occuper ſouvent

» beaucoup plus du moral que du phyſi-
» que. Malheur ſur-tout aux malades qui
» tombent entre les mains de médecins
» novices & ſans expérience !

ARTICLE XII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les affections hémorrhoïdales.

OBSERV. LXXII. M. l'abbé de Laſſus, chanoine & official de Comminges, âgé d'environ 55 ans, étoit atteint, depuis nombre d'années, d'affections hémorrhoïdales, qui lui donnoient des vapeurs douloureuſes à la tête, des friſſons ſpaſmodiques au dos, ſur-tout après s'être livré à quelque émotion ; affligé de plus d'un téneſme dyſſentérique, qui n'avoit pu céder à la boiſſon des eaux de Capbern, il eſt venu boire ici les eaux de la Reine, & prendre des bains tempérés de la Salle, pendant huit à neuf jours ſeulement ; ce qui lui a procuré beaucoup de ſoulagement. Il en auroit ſans doute retiré plus de fruit, s'il en avoit continué plus long-tems l'uſage, & ſi, pendant le tems qu'il a fait ſes remedes & depuis qu'il les a finis, il ne s'étoit inconſidérément livré au zéle qu'il a pour le confeſſional & pour les autres fonctions eccléſiaſtiques.

OBSERV. LXXIII. M. l'abbé de Bertren, chanoine de la cathédrale de Com-

minges, âgé de 25 ans, eſt ſujet, depuis nombre d'années, à une affection d'hémorrhoïdes, dont les boutons ſe gonflent par tems, & dont le ſang, par des révolutions vives & alarmantes, ſe porte ſubitement à la tête; ce qui l'oblige d'avoir recours à la ſaignée du pied, & autres remedes uſités en pareil cas. La boiſſon des eaux de la Reine tempérées, avec les blanches, & les bains de la Salle qu'il vient prendre ici tous les ans, l'ont quaſi délivré de ces fâcheuſes incommodités. Il vient de répéter ces remedes, avec une ſatisfaction égale à celle des années précédentes. Il s'eſt retiré le 20 Octobre.

OBSERV. LXXIV. B. Eſleve, de Mont en Louron, âgé de 55 ans, étoit atteint, depuis longues années, d'une affection hémorrhoïdale, qui lui donnoit des douleurs aux reins, à l'eſtomac, à la poitrine & à la tête. Il étoit affecté d'ailleurs de douleurs vagues de rhumatiſme, & d'engourdiſſement dans pluſieurs membres. Il vint prendre ici les eaux & les bains, dans l'automne de l'année 1760; & comme il s'en trouva très-ſoulagé, il y eſt revenu, cette année, pour confirmer ſa guériſon. Il a répété les mêmes remedes, & s'eſt retiré ſatisfait, le 20 Octobre.

OBSERV. LXXV. Jean Malfourat, de Lundervielle dans la vallée de Louron,

laboureur, âgé de 45 ans, eſt ſujet à une affection d'hémorrhoïdes, qui fluent par tems, à des douleurs de tête, qui s'accroiſſent par des exercices violens, & à des langueurs douloureuſes de l'eſtomac. Il eſt atteint de ces incommodités depuis dix ans. Il étoit venu ici, il y a quatre ans, pour ſe procurer un ſoulagement. Il le trouva en effet dans l'uſage de nos eaux en boiſſon & en bains; il y revient annuellement, par des motifs ſoutenus de la confiance qu'inſpirent les premiers ſuccès. Il y a répété les mêmes remedes, dont il a éprouvé les mêmes effets. Il s'eſt retiré, le 18 Octobre, très-ſatisfait.

OBSERV. LXXVI. Louis Villotes, de Londervielle, âgé de 66 ans, étoit atteint, depuis dix-huit ans, d'une affection d'hémorrhoïdes, dans laquelle elles ſe gonflent en boutons au fondement, preſque tous les mois, & fluent quelquefois. Le premier voyage qu'il fit ici, la boiſſon des eaux de la Reine, lui procura un flux de ſang hémorrhoïdal, qui fut réglé tous les mois, pendant cinq ans; ce qui lui aſſura la ſanté pendant tout ce tems-là. Il eſt dans l'uſage de venir ici, tous les ans, au mois de Juin; & s'il y manque, il eſt infailliblement tourmenté du retour de tous ſes maux. Des affaires domeſtiques l'ont empêché, cette année, de s'y rendre au tems accoutumé; auſſi s'eſt-il

trouvé très-incommodé par des douleurs aux reins, à l'eſtomac, à la tête & au fondement, &c. par le gonflement de pluſieurs boutons hémorrhoïdaux. Il a bu ici les eaux mêlées de toutes les ſources principales, qui, au bout de trois ou quatre jours, l'ont délivré de toutes ſes douleurs.

REMARQUES. » Je ne parlerai point ici » de pluſieurs obſervations concernant des » flux d'hémorrhoïdes, plus ou moins régu- » liers, & accompagnés de quelques ſymp- » tomes paſſagers, à la tête, à la gorge, à » l'eſtomac, plus ou moins combinés avec » la jauniſſe & autres ſymptomes de cache- » xie ou de cacochymie; mais je rappelle » ſeulement des chutes du fondement, avec » étranglement des parties voiſines, des » pertes abondantes de ſang, ſoit pur, ſoit » rempli de matiere blanchâtre & comme » purulente, des vomiſſemens de ſang, » d'anciennes dyſſenteries, des maraſmes » avec la fiévre lente, à la ſuite de ces per- » tes, des groſſeurs variqueuſes des vei- » nes des jambes & des cuiſſes. On a des » exemples de toutes ces maladies guéries à » Barèges. Je place ici deux obſervations » ſur ces eaux, que je n'ai pu faire ailleurs. » 1° Leur mêlange avec du lait. Il paroît » que *Meighan*, médecin anglois, eſt le » premier qui l'ait tenté; enſuite MM. *Bor-* » *deu* : or ce mêlange a donné naiſſance à

» beaucoup de remarques ſur les dérange-
» mens d'eſtomac, que les eaux operent
» les premiers jours de leur uſage, ſur le
» mouvement de fiévre qu'elles ont cou-
» tume de procurer, en changeant les mala-
» dies chroniques en maladies aiguës, ſur
» la fonte qu'excitent les eaux de Barèges
» dans le canal inteſtinal, ſur la néceſſité
» qu'il y a de purger, pendant & après leur
» uſage. On les a vues, priſes en lavement,
» après en avoir priſes en boiſſon pendant
» quelques jours, faire rendre, pendant long-
» tems, des quantités conſidérables de glai-
» res épaiſſes comme des blancs d'œufs.
» 2° L'effet de ces eaux dans les fiſtules au
» fondement, ſouvent la ſuite des hémor-
» rhoïdes mal traitées & méconnues. C'eſt
» ſur cette maladie que les eaux de Barè-
» ges ont des prétentions; & en effet, on
» en a guéri quelques-unes. *Louis XIV* ſe
» préparant à l'opération, envoya des fiſtu-
» leux à Barèges & aux Eaux-Bonnes. Les
» partiſans de ces eaux étoient partagés,
» lorſque le roi ſe détermina à l'opération.
» Mais il n'eſt pas dit que ces eaux ne puſ-
» ſent guérir au moins quelques-uns de
» ceux qu'on opere, depuis que l'exemple
» de *Louis XIV* a monté les eſprits ſur
» cette opération. Le *Journal de Barèges* con-
» tient un fait ſingulier de cette nature. Feu
» M. *Petit*, paſſant à Bayonne, pour aller

» faire l'opération de la fiſtule au roi d'Eſ-
» pagne, viſita un malade, & lui ordonna
» des remedes préparatoires pour l'opérer
» à ſon retour. Pendant qu'il étoit en Eſpa-
» gne, le malade alla à Barèges, où ſa
» fiſtule fut guérie par le moyen des eaux.
» M. *Petit* racontoit lui-même ce fait, qui
» eſt d'ailleurs connu dans le pays. Voilà
» des obſervations remarquables, & dignes
» des médecins & des chirurgiens, qui doi-
» vent enfin ſçavoir diſtinguer les accidens
» des hémorrhoïdes, qui ſe guériſſent d'eux-
» mêmes, ou par le moyen des bains domeſ-
» tiques, d'avec ceux qui exigent un voyage
» aux eaux.

ARTICLE XIII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les pâles couleurs & ſuppreſſions des menſtrues.

OBSERV. LXXVII. Mlle Doumenge S. Arroman, de la ville de Montrejeau, âgée de 30 ans, étoit atteinte, à cauſe d'une ſuppreſſion de régles, de douleurs à la tête, à l'eſtomac, aux reins, aux cuiſſes, aux jambes, & des pâles couleurs. Elle a bu les eaux, & pris des bains tempérés de la Reine, qui l'ont évidemment ſoulagée; mais elle n'a pas continué ſes remedes pendant un tems ſuffiſant pour en retirer

retirer une parfaite guériſon. Elle n'a demeuré, ici que dix jours, & s'eſt retirée le 10 Octobre.

OBSERV. LXXVIII. Gemme Maleplatte, de Guran, âgée de 17 ans, étoit attaquée d'une ſuppreſſion de régles, & de pâles couleurs caractériſées par les ſymptomes ordinaires; elle avoit d'ailleurs des douleurs vagues de rhumatiſme ſur tout le corps. Elle a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés à la même ſource. Elle a été ſoulagée par l'uſage de ces remedes; mais comme elle ne les a continués que pendant ſix à ſept jours, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle n'ait pas été entiérement guérie; elle s'eſt rétirée le 9 Octobre.

OBSERV. LXXIX. Jeanne Galins, du lieu de Cier de Luchon, âgée de 18 ans, étoit attaquée d'une ſuppreſſion de régles, & de pâles couleurs, démontrées par tous les ſignes ordinaires, comme douleurs à la tête, aux jambes, palpitation de cœur, &c. Elle ſe trouve ſoulagée de ſes douleurs, mais non pas de la palpitation de cœur. Cela ne paroîtra pas ſurprenant, quand on ſçaura qu'elle n'a fait uſage des eaux & des bains, que pendant ſix à ſept jours. Elle s'eſt retirée le 11 Octobre.

OBSERV. LXXX. Marie Azum, de Cuberon, âgée de 27 ans, étoit attaquée, depuis cinq ans, d'un rhumatiſme univer-

ſel ; elle n'avoit jamais été bien réglée. Elle a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés de la Salle, de la Reine, & quelques-uns de la Grotte. Elle s'eſt retirée, ſoulagée de ſes douleurs rhumatiſmales, mais non pas tout-à-fait guérie des laſſitudes, des palpitations de cœur, de la cahexie, & de la plûpart des ſymptomes de pâles couleurs. Il auroit fallu, pour opérer une ſemblable cure, un traitement plus long, & bien ſuivi. Elle n'a fait uſage de nos eaux, que pendant environ douze jours ; elle s'eſt retirée le 9 Octobre.

REMARQUES. » Il n'eſt point, ſuivant » le *Journal de Barèges*, d'eau minérale » dans le Bigorre, où l'on ne puiſſe voir, » chaque ſaiſon, un grand nombre de filles » ayant les pâles couleurs. C'eſt la maladie » ordinaire des jeunes filles dans toute la » Gaſcogne. On en voit pourtant moins à » Barèges, qu'à Bagnères & à Cauteretz, » parce qu'en effet ces dernieres eaux étant » plus toniques que celles de Barèges, con- » viennent beaucoup mieux dans les pâles » couleurs. Les eaux de Bagnères, ſur- » tout, qui ſont un peu ferrugineuſes, ſont » très-utiles pour ces cas ; cependant on a » recours à Barèges, lorſque les principaux » accidens ſont la douleur, la fiévre, la » maigreur, & que la poitrine paroît mena- » cée. On y a vu des toux de cette eſpece,

» guéries, de même que des coliques, avant-
» coureurs des régles qui viennent diffici-
» lement. On connoît auſſi dans le Béarn,
» des eaux qu'on nomme *Chaudes*, & qui
» paſſent pour ſpécifiques dans les pâles cou-
» leurs. C'étoient les eaux à la mode, à la
» cour de Henri IV, lorſqu'il étoit roi de
» Navarre. On les nomme communément,
» *Empregnaderes* ou *Engroſſeuſes*, parce
» qu'elles ont, à ce qu'on croit, une vertu
» ſinguliere pour aſſurer la génération. Tou-
» tes les eaux minérales ont leurs miracles, à
» cet égard. Au reſte, la *theſe d'Aquitaine*
» contient la théorie des pâles couleurs, où
» elles ſont regardées comme une ſorte de
» fiévre qui a ſes criſes, ſes accès, ſes éva-
» cuations, comme toutes les autres. Cette
» fiévre eſt, pour ainſi dire, compoſée d'une
» fiévre chronique, & d'une fiévre aiguë,
» qui marchent chacune à ſa maniere : elle
» a ſon ſiége dans l'eſtomac & les entrailles ;
» la matrice ſur-tout eſt l'organe le plus ſin-
» guliérement affecté, celui dont l'irritation
» porte ſur tout le corps. Il s'agit, pour
» traiter cette fiévre, d'en ſuivre & diriger
» le mouvement, & de la conduire à criſe,
» comme toutes les autres. Tantôt il faut
» adoucir, tantôt il faut donner du reſſort ;
» d'où il ſuit qu'il ne peut y avoir de mé-
» thode générale, ni d'eau minérale ſpé-
» cialement appropriée à cette maladie, qui

» tient beaucoup à celles, dont nous avons » parlé à l'article onzieme.

ARTICLE XIV.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les ophthalmies & quelques maladies des paupieres.

OBSERV. LXXXI. Brigitte Peigné, de Ros en la vallée d'Aran, âgée d'environ 40 ans, mal réglée, atteinte, depuis deux ans, d'une ophthalmie conſidérable, & depuis peu de tems, de douleurs froides, de rhumatiſme à la cuiſſe gauche, a pris les eaux & les bains de la Reine, & enſuite quelques-uns de la Grotte, dont elle a humé les vapeurs; ce qui l'a délivrée de ſes douleurs, & de ſon ophthalmie, par le ſoin qu'elle a eu de laver journellement ſes yeux avec les eaux des bains. Elle s'eſt retirée très-contente, le 8 Octobre.

OBSERV. LXXXII. Pierre Ordes, d'Argut, âgé d'environ 60 ans, étoit atteint de douleurs de ſciatique, depuis nombre d'années, & d'un relâchement aux paupieres inférieures. Il a bu les eaux, pris des bains tempérés & chauds, & de plus humé les vapeurs de la Grotte. Il s'eſt retiré, le 6 Octobre, ſoulagé de ſes douleurs, & guéri de la foibleſſe de ſes paupieres.

OBSERV. LXXXIII. François Balagna,

d'Avezac, âgé de 30 ans, tailleur de pierre, étoit venu, l'année derniere, à nos eaux, pour une inflammation ſur les yeux & les paupieres, qu'il ſupportoit depuis environ un an. L'uſage des eaux en boiſſon, en bains & en lavage, ſur les yeux & les paupieres, pendant vingt-trois jours, au mois de Juin, diſſipa enfin cette ophthalmie qui avoit reſiſté à nombre de remedes; mais ſentant encore un peu de douleur aux yeux, le matin, il eſt revenu ici pour completter ſa guériſon. Il s'eſt retiré, le 18 Octobre, guéri.

OBSERV. LXXXIV. Pierre Barbazan, d'Avezac, âgé de 23 ans, tailleur de pierre, étoit attaqué, depuis un an, d'une inflammation aux yeux, qui avoit été traitée, mais ſans ſuccès, par beaucoup de topiques. Il étoit affligé d'ailleurs d'un bourdonnement aux oreilles, qui rendoit ſon ouïe un peu dure. Il a bu les eaux dela Reine, pris des bains tempérés de la même ſource, ſeringué ſes oreilles, & lavé ſes yeux avec la même eau; ce qui a diſſipé le bourdonnement & la dureté de ſon ouïe, & guéri l'inflammation de ſes yeux. Il s'eſt retiré très-content, le 18 Octobre.

OBSERV. LXXXV. Le nommé Limoſin, marchand colporteur, demeurant ordinairement à Saint-Gaudens, aimant beaucoup à boire, âgé d'environ 55 ans, étoit

affligé, depuis long-tems, d'une inflammation aux yeux, & d'une ulcération aux rebords des paupieres, qui les rendoient chaſſieuſes, & couvertes de groſſes croûtes; ce qui lui donnoit une figure très-hideuſe. Le ſeul lavage de ſes yeux & de ſes paupieres, avec l'eau de la Reine, pendant cinq à ſix jours, l'a parfaitement guéri de ſon ophthalmie & de ſa chaſſie, dans le mois de Septembre 1761. Il ſe peut que ſon intempérance lui redonnera quelque récidive; il ſeroit même ſurprenant que cela n'arrivât pas; mais ſa prompte guériſon ne démontre pas moins les vertus déterſives, vulnéraires & anti-phlogiſtiques des eaux de Luchon.

ARTICLE XV.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les bourdonnemens d'oreilles, contre la dureté d'ouïe, & autres maladies de cet organe.

On a pu voir, dans le cours de ce Mémoire, les propriétés de nos eaux contre les bourdonnemens d'oreille, la dureté de l'ouïe, & les douleurs de cet organe. Je pourrois détailler ici nombre d'obſervations de guériſons, ou de ſoulagemens obtenus dans des cas ſemblables; mais pour ne pas groſſir ce Mémoire, qui n'eſt déja que trop long, je me contenterai de rapporter la

cure brillante, opérée en faveur de M. le baron de Bertren.

OBSERV. LXXXVI. M. le baron de Bertren, étoit attaqué, depuis ſix ans, d'une douleur de tête inſupportable, & d'une ſurdité parfaite. M. Cabaré, chirurgien de Montrejeau, l'accompagna, au mois d'Août 1740, aux eaux de Luchon. Il lui ſeringuoit des eaux de la Grotte, dans les oreilles, tandis qu'il prenoit le bain au grand réſervoir. Il répétoit cette manœvre deux fois par jour : au ſixieme bain, les eaux injectées procurerent la ſortie d'une grande quantité d'une matiere jaunâtre, qui colora les eaux du bain. Il en continua l'uſage, de même que celui des injections, pendant quinze jours, au bout deſquels il fut guéri, ſans retour de ſa douleur de tête & de ſa ſurdité. Il a pouſſé la carriere de ſa vie au-delà du terme de 70 ans, dans la plus parfaite ſanté. Il n'eſt mort que depuis peu de tems. Je tiens cette hiſtoire de ce chirurgien, qui fut le témoin & le miniſtre de ſa guériſon.

REMARQUES. » Nous ne diſtinguerons » point, dans nos remarques, les maladies » des yeux de celles des oreilles, qui dans » ce cas-ci, ne doivent pas être conſidérées » comme des maladies particulieres à ces » organes ; ces parties ſont ſujettes à des » accidens, dont le *Journal de Barèges*

» contient des exemples. Quant aux yeux ;
» il eſt non ſeulement queſtion d'inflamma-
» tions anciennes & opiniâtres, mais de
» fiſtules lacrymales, larmoyemens, caries
» des os de l'orbite & du nez, engorge-
» ment des voies lacrymales. On y trouve
» auſſi un grand nombre d'obſervations ſur
» les ſurdités ; le préjugé du public eſt même
» ſi décidé ſur cet objet, qu'on envoie quel-
» quefois à Barèges, des ſourds & muets
» de naiſſance : on ſent quel doit être l'é-
» vénement ; mais lorſque la ſurdité eſt
» entretenue par quelque corps étranger,
» quelque ulcere qui n'ait pas entiérement
» rongé l'organe, par quelque fluxion
» invétérée, quelque dérangement du côté
» de la gorge, & ſur-tout la tranſpiration,
» ou les régles retenues, comme il y a des
» exemples de tous ces faits, alors les eaux
» de Barèges ſont fort utiles. Je dois noter,
» entr'autres, une fluxion aux yeux des
» plus longues & des plus opiniâtres, guérie
» à Cauteretz, par des ſueurs abondantes,
» & une diarrhée qu'exciterent les eaux,
» ce que beaucoup d'autres remedes n'a-
» voient pu faire.

» Ici finit le Mémoire ſur les eaux de
» Luchon ; mais le *Journal de Barèges* ne
» finit point là. J'y trouve des obſervations
» précieuſes ſur les gonorrhées virulentes
» & la vérole, les cancers, les pertes rou-

» ges des femmes, les ulceres de la matrice
» & du rectum, les ulceres de la gorge, les
» caries de tous les os du corps, les fiſtules;
» celles de la poitrine avec carie des côtes;
» celles du bas-ventre, avec ouverture des
» inteſtins; celles des anfractuoſités des
» narines, avec ou ſans concrétions poly-
» peuſes, les migraines, les fiévres nerveu-
» ſes, les effets des poiſons, les ſuites des
» fiévres d'accès, le ſcorbut, les écrouelles,
» & juſqu'aux maux de dents; tout cela eſt
» traité ou du moins ébauché dans le *Jour-*
» *nal de Barèges*, qui eſt, comme on voit,
» la plus précieuſe collection qu'il y ait ſur
» les maladies chroniques, & qui contient
» des faits importans de théorie. Je la trouve
» d'autant plus précieuſe, qu'on y décrit,
» avec le même ſoin, les maladies qui ont
» réſiſté à l'efficacité des eaux, & celles
» qui ont été guéries, ce qui eſt de la der-
» niere importance pour les progrès de la
» médecine. C'eſt une conſolation pour les
» malades de pouvoir, en arrivant à Barè-
» ges, voir ſur les regiſtres ſoigneuſement
» conſervés, l'hiſtoire des maladies que
» ces malades eux-mêmes peuvent avoir.
» Ces regiſtres contiennent même le nom-
» bre des morts aux eaux. On y voit
» quelquefois arriver des malades qui n'y
» viennent que pour y finir leurs jours. Il y
» a des exemples de malades arrivés de
» Bordeaux, & de plus loin encore, & qui

» ſont morts, ou peu de jours après, ou
» même le lendemain. On comprend que
» ces malades ſont preſque toujours des pul-
» moniques, auxquels le mouvement eſt
» d'autant plus néceſſaire, qu'ils le deſirent
» plus ardemment, & que l'exercice ſeul
» peut quelquefois prolonger leurs jours.
» C'eſt une remarque qui n'eſt pas nouvelle
» aſſurément, puiſqu'elle ſe trouve dans les
» ouvrages des médecins anciens & moder-
» nes. Je finis, en faiſant remarquer aux
» lecteurs l'heureuſe poſition de la province
» du Bigorre. Elle jouit de trois abondantes
» & belles ſources, où l'on trouve des bains
» de tous les degrés de chaleur convena-
» bles, Bagnères, Cauteretz & Barèges.
» Les malades ſont à portée d'aller d'une
» ſource à l'autre, qui ne ſont que peu éloi-
» gnées. Ces eſſais & ces petits voyages
» ſont ſouvent néceſſaires, & cette ſorte
» de commerce entre ces trois ſources, ſe
» fait, avec le plus grand ſuccès, depuis
» pluſieurs ſiécles. On eſt ſouvent forcé,
» vu la nature compliquée des maladies,
» de commencer le traitement dans une
» ſource, & de le finir dans l'autre. Les
» médecins prennent leur plan ſur les diffé-
» rentes qualités des eaux qu'ils ſont à por-
» tée de changer, ſuivant les accidens qui
» ſurviennent. On ne trouve, en aucun lieu
» du monde, ni la réunion de tant de diver-
» ſes ſources, ni autant d'expérience dans

» les miniſtres de ſanté, ni enfin autant de » commodité de la part des baigneurs, ni » dans ce qui concerne le logement & la » nourriture des malades.

FIN du Mémoire ſur les Eaux & les Bains de Bagnères de Luchon.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747; *par un ancien Médecin de la faculté de Paris.*

ANNÉE 1720.

HIVER. Les dyſſenteries, les fiévres intermittentes continuerent, mais en moindre quantité, & avec des accidens moins fâcheux: auſſi ces maladies céderent-elles aiſément aux remedes ordinaires.

Les petites véroles étoient moins fréquentes, mais toujours très-dangereuſes, d'autant plus qu'il s'y joignit, au moins dans la plûpart, des éréſipeles qui en augmenterent encore le danger.

PRINTEMS. Les mêmes maladies continuerent à régner: de plus, il y eut beaucoup de ſcorbut, ſur-tout dans les hôpitaux, & beaucoup de pleuréſies & de péripneumonies; dont pluſieurs furent accompagnées de malignité; de ſorte que, pour parler plus

exactement, ces maladies devoient être appellées des fiévres malignes, qui avoient des ſymptomes de pleuréſie.

La maladie commençoit par une fiévre ardente, un violent point de côté, une reſpiration très-gênée, un mal-aiſe général, avec une ſtupeur plus ou moins forte. Il falloit commencer par ſaigner deux, trois & quatre fois, dans les premiers jours, ſi-tôt que la bile commençoit à couler; ce que l'on accéléroit par une boiſſon très-abondante, & des lavemens: il falloit purger avec la caſſe, la manne, en deux verres, avec deux ou trois grains de tartre ſtibié; malgré les évacuations abondantes, & de bonne qualité, que provoquoit cette purgation, ſouvent & preſque toujours la fiévre redoubloit avec vivacité; on étoit pour lors obligé d'avoir de nouveau recours à la ſaignée: on réitéroit le purgatif, qui provoquoit toujours des évacuations conſidérables, mais qui ſoulageoit sûrement le malade; ſouvent même on étoit obligé de le ſaigner encore après ce ſecond purgatif. Pendant tout ce tems, on employoit des béchiques, de doux cordiaux, & ſur-tout le kermès minéral, qui, donné à un demi-grain, toutes les trois heures, accéléroit la fonte des humeurs, & procuroit des évacuations que l'on excitoit par des purgatifs employés, de deux ou trois jours

l'un. Quelquefois la fiévre ſembloit venir réguliérement ; alors on mettoit en uſage le quinquina purgatif, avec ſuccès : la fiévre duroit au moins ving-un jours, & ſouvent davantage ; la convaleſcence étoit longue, & exigeoit beaucoup de ménagemens. La plûpart des malades furent obligés de prendre le lait pour rétablir leur poitrine fatiguée par la maladie & les remedes.

ÉTÉ. L'été fut fort chaud, au commencement ; vers le milieu, il fit froid : il y eut du vent, de la pluie & beaucoup d'orages. C'eſt vraiſemblablement à cette inconſtance de la ſaiſon qu'on peut attribuer les maladies qui régnerent en grande quantité dans cette ſaiſon.

Les enfans furent pris de coqueluches mortelles, chez pluſieurs ; chez la plus grande partie, longues, opiniâtres, & ſujettes à de fréquentes rechutes, qui cependant n'exigerent rien de particulier pour le traitement ; il falloit ſeulement inſiſter long-tems ſur les remedes uſités dans cette maladie, quoique les accidens paruſſent diſſipés entiérement ; car ſans cela, les enfans redevenoient malades.

Il y eut quelques pleuréſies, & des toux importunes ; ces maladies n'exigeoient pas un grand nombre de ſaignées. Il falloit ſurtout inſiſter ſur les inciſifs, pour tâcher de faire couler la bile, dont l'épaiſſiſſement étoit la principale cauſe de ces accidens.

Auſſi la plus grande partie des maladies dépendoient-elles de l'engorgement du foie. La plûpart des malades étoient jaunes par tout le corps ; quelques-uns étoient tourmentés d'envies d'aller à la ſelle, & rendoient, avec douleur, des matieres crétacées, mêlées peu exactement avec de la bile recuite ; d'autres avoient le ventre opiniâtrement reſſerré. Il y en avoit chez qui la tenſion des muſcles du bas-ventre étoit ſi forte, que la reſpiration en devenoit difficile.

Il falloit, chez la plûpart de ces malades, commencer par une ou deux ſaignées du bras, plus ou moins, à raiſon de la fiévre & de la dureté du pouls, leur faire boire abondamment des tiſanes, d'abord legérement apéritives, enſuite un peu plus actives ; faire des fomentations ſur le ventre, & particuliérement vers la région du foie ; & lorſque la bile commençoit à couler abondamment par les ſelles, & que les urines devenoient moins chargées, alors on purgeoit avec des purgatifs fondans ; & l'on mettoit en uſage quelque opiat amer & apéritif ; on réitéroit pluſieurs fois les purgatifs ; & des eaux minérales ferrugineuſes, aiguiſées d'un peu de ſel de Glauber, terminoient heureuſement le traitement qui n'étoit jamais ſuivi d'accidens, lorſqu'il étoit méthodique ; mais ceux qu'on négligea de

ſaigner, où qu'on ſe hâta trop de purger, ou ceux que l'on fit vomir, périrent preſque tous hydropiques. La cauſe de ces accidens étant un engorgement au foie, & un épaiſſiſſement conſidérable de la bile, on ne devoit avoir en vue que de fondre & de diviſer, avant de penſer à évacuer.

AUTOMNE. Il y eut peu de maladies, excepté des éréſipeles, qui furent très-fréquens & fort fâcheux, lorſqu'on négligea, dès le commencement, de ſaigner beaucoup, d'employer des tiſanes, avec bourrache, bugloſſe ou autres plantes analogues, & d'y joindre quelques legers cordiaux, mêlés avec des acides. Il y en eut pluſieurs qui durerent quinze, vingt jours, ou même davantage. Il étoit important de ne point ſe hâter de purger les malades qui étoient preſque toujours la victime de cette précipitation.

Le ſang, que l'on tiroit, étoit fort coëneux & très-inflammatoire. Il ne périt preſqu'aucun de ceux qui furent traités méthodiquement.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

OCTOBRE 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	A 6 h. du mat.	A 2 h. Gdemie du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.		A midi. pouc. lig.		Le soir. pouc. lig.	
1	4 3/4	14	12	27	10 1/2	27	10	27	8 1/2
2	15	17	12	27	6	27	5	27	4
3	10	14 1/2	8 1/4	27	4 1/2	27	6	27	8 2/3
4	4 3/4	14	7 1/2	27	11	28		28	1/4
5	6 3/4	12	9	28	3/4	28	1/2	28	2/3
6	7	10	5 1/4	28	3/4	28	1	28	1 3/4
7	3 1/2	10	4 1/4	28	2 3/4	28	3	28	3 1/4
8	1 1/4	10	8	28	2 1/4	28	1 1/4	28	2
9	6 3/4	12 1/2	7 1/2	28	1 3/4	28	1 1/2	27	1 1/3
10	6	10	4	28	1 1/4	28	1	28	2 1/4
11	3	10	4 1/4	28	1/2	28	1	28	2 1/4
12	2 1/2	10	5	28	3 1/3	28	4	28	4 2/3
13	3 3/4	11	4	28	4 3/4	28	5	28	4 1/4
14	2 1/2	11 1/2	7	28	3 1/2	28	2 2/3	28	2
15	5	12	7	28	1 1/3	28	1 2/3	28	1 3/4
16	4 3/4	11	6 1/4	28	2	28	2	28	2 1/4
17	3 3/4	12	7 1/2	28	2 1/2	28	2 1/2	28	2 1/2
18	4 1/4	10 3/4	7	28	1/2	28	1 1/2	28	2
19	4 1/4	7 1/2	3 1/4	28	2 1/2	28	2 1/2	28	3
20	3	5 3/4	2	28	3 1/4	28	3 1/4	28	3 1/4
21	1	5 1/2	2 1/4	28	2 1/4	28	2 1/4	28	4 1/4
22	1	12	6	28	1 3/4	28	1 1/2	28	1 3/4
23	2 1/4	14	7	28	1 1/2	28	1 2/3	28	1 1/4
24	4 1/2	14	7 3/4	28	1	28	3/4	28	2/3
25	5 1/2	16	10 1/2	28	1/4	28		28	1/3
26	9 1/4	14	10	28	1 1/4	28	1 1/2	28	1 1/3
27	8 3/4	14	12	28	1 1/3	28	1 1/4	28	1 1/2
28	11	15	10 1/2	28	2	28	2 1/3	28	2 1/4
29	9	13	10	28	1 3/4	28	1 2/3	28	1 1/2
30	7	13	11	28	1 1/3	28	1 1/3	28	1
31	12	14 1/2	8	28	3/4	28	1/2	27	11 1/3

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-E. b. ſer. beau.	S-S-O. vent. beau. pluie.	Gr. v. gr. pl.
2	S-S-O. gr. vent. nuag.	S-O. beau.	Gr. vent. écl. tonn. gr. pl.
3	S-O. gr. v. b. nuag. ond.	S-O. nuag. beau.	Beau. la nuit. ond.
4	O. beau.	S-O. nuag. beau.	Pluie.
5	S. petite pl. nuag.	O-S-O. nua. pet. pl.	Pluie.
6	O. couv. pl. nuag.	O-N-O. nua. beau.	Beau.
7	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
8	S. beau. cou.	S. couv. v.	Vent. couv.
9	S-O. gr. v. b. nuag. ond.	O-S-O. v. nuag. ond.	Couvert.
10	N. nua. ond.	O. f. ondée. nuag.	Beau.
11	S-O. nuages. pluie.	O-S-O. pl. nuag.	Beau.
12	O-N-O. b.	O-N-O. b.	Beau.
13	O. beau. ſer.	S. beau.	Serein.
14	S. ſerein.	S. ſerein.	Serein.
15	S. ſerein.	E-N E. ſer.	Serein.
16	E-N-E. ſer.	E-N-E. ſer.	Serein.
17	E. ſerein.	E. beau.	Beau.
18	N. beau.	N-E. b. n.	Beau.
19	N-E. brouill.	N. ſerein.	Serein.
20	N. brouill.	N-N-E. n. b.	Serein.
21	E-S-E. ép. brouill.	E-S-E. ſer.	Serein.
22	S-E. épais brouill. ſer.	S-E. ſerein.	Serein.

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
23	E. brouil. ſer.	S. ſerein.	Serein.
24	E. leg. brouil. ſerein.	S. ſerein.	Serein.
25	S-E. ſer. nua. couv. pet. pl.	S. cou. nuag. pet. pluie.	Beau.
26	S - O. épais brouill. cou.	S. nua. couv.	Couvert.
27	S. cou. nuag.	E. nua. couv.	Couvert.
28	E-N-E. cou.	N-E. couv.	Couvert.
29	N. leg. brouil. couv.	N. couv.	Couvert.
30	O-S-O. cou. brouil. couv.	O-S-O. cou.	Gr. v. couv.
31	S - O. gr. v. pet. pl. couv.	O. gr. v. pl. couvert.	Gr. v. beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 17 degrés au-deſſus du terme de la congelation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 1 degré au-deſſus de ce même terme : la différence entre ces deux points eſt de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & ſon plus grand abbaiſſement de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 13 lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du N.
2 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
3 fois de l'E-N-E.
4 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.

Le vent a soufflé 2 fois du S-E.
10 fois du S.
2 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O
1 fois du N-O.

Il a fait 17 jours beau.
12 jours serein.
6 jours du vent.
13 jours des nuages.
10 jours couvert.
9 jours du brouillard.
11 jours de la pluie.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1763.

Les dévoiemens dyssentériques, qui avoient paru se calmer vers la fin du mois précédent, ont recommencé, ce mois-ci, avec plus de vigueur; mais ils ont été peu dangereux. On a été rarement obligé d'avoir recours à la saignée; les émétiques, l'ipécacuanha sur-tout, & quelques legeres purgations, avec la rhubarbe, ont ordinairement suffi pour leur traitement.

Les petites véroles ont continué à être très-abondantes pendant tout ce mois-ci; mais elles ont été, la plûpart, sans malignité, & n'ont rien exigé de particulier dans leur traitement.

Il y a eu aussi un très-grand nombre de fiévres intermittentes, la plûpart tierces, qui ont cédé aisément au quinquina, mais qui sont revenues avec la même facilité. Les remedes généraux, sui-

vis des délayans & des doux laxatifs, ſoutenus d'un régime convenable, ont ordinairement procuré une guériſon plus sûre. Enfin, on a vu quelques catarrhes très-opiniâtres, qui demandoient qu'on fît uſage des legers diapnoïques.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Septembre 1763; *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Le tems eſt reſté pluvieux les deux premiers tiers du mois; la pluie a été même forte & continue pluſieurs jours; mais la fin du mois a permis d'achever la remiſe des grains qui étoient reſtés ſur la campagne. Le mercure, dans le barometre, a été obſervé, cette derniere partie du mois, au terme de 28 pouces, ou très-près de ce terme, ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous.

Après quelques jours d'une chaleur moyenne, l'air s'eſt refroidi conſidérablement vers le 10. Le thermometre s'étoit porté, le 2, à 19 degrés, & avoit approché de ce terme, quelques jours enſuivans; mais, au-delà du 10, il y a eu peu de jours, où il ſe ſoit élevé au-deſſus de 12 à 14 degrés: dans les derniers jours du mois, il a été obſervé, les matins, entre 4 & 5 degrés.

Les vents ont varié; mais ils ont été conſtamment *Nord*, du 23 au 30.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19

degrés au-deſſus du terme de la congelation ; & la moindre chaleur a été de 4 degrés, au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes ; & ſon plus grand abbaiſſement a été de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 10 lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
9 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
8 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.

15 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une legere humidité, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1763 ; *par M.* BOUCHER.

La fiévre continue de ce mois, a été, dans la plûpart, du caractere de la fiévre hémitritée ou double-tierce, dont les accès étoient accompagnés de ſymptomes fâcheux, de diſparates, du délire même, de l'aſſou-

piſſement comateux, de ſoubreſaults des tendons, &c. Il étoit eſſentiel de placer le quinquina à grande doſe, dès les premiers accès, même avant d'avoir évacué les premieres voies, en ſuppoſant qu'il y en eût indication, & qu'on n'ait pu le faire avant le premier développement, ou les menaces prochaines de ces ſymptomes fâcheux.

Il y a eu auſſi beaucoup de fiévres tierces, dont la cure devoit être circonſpecte, ſans quoi il reſtoit des obſtructions dans les viſceres, une enflure générale & rebelle, &c.

La fraîcheur des nuits, & les pluies froides amenées par les vents du Nord, ont cauſé beaucoup de rhumes & des fiévres catarrheuſes, portant à la tête & à la poitrine : le ſang tiré des veines s'eſt trouvé ſouvent d'un rouge brillant, ſans ſéroſité, & ſouvent coëneux. Dans pluſieurs, l'embarras de la poitrine a cauſé une fiévre pleuro-pneumonique, caractériſée par l'oppreſſion, des points de côté, des crachats rouges, &c. Cette fiévre, lorſqu'elle perſiſtoit, prenoit aſſez ſouvent la marche de la double-tierce continue.

La petite vérole s'eſt étendue dans preſque tous les quartiers de la ville ; mais elle a été bornée aux enfans. Quoique diſcrette, ſes divers periodes étoient ſouvent troublés par des ſymptomes extraordinaires, & plus ou moins fâcheux, dont la ſource primitive

réſidoit aſſez ſouvent dans les premieres voies ; circonſtance qui exigeoit l'emploi de quelque émétique ou émetico-cathartique, dans le premier période. Il y a eu auſſi de la rougeole qui, dans quelques ſujets, a précédé la petite vérole, & l'a ſuivie dans d'autres.

PRIX PROPOSÉ

Par la Faculté de Médecine de Paris.

Un Particulier, qui n'a pas jugé à propos de ſe faire connoître, ayant fait remettre à la faculté de médecine la ſomme de cent écus, pour ſervir à donner un Prix à celui qui, au jugement de cette compagnie, auroit fait le meilleur éloge de LOUIS DURET, ancien docteur-régent de ladite faculté ; la faculté, par ſon Décret du 18 Octobre dernier, a accepté, avec reconnoiſſance, un don ſi honorable pour la médecine, en général, & pour elle, en particulier ; en conſéquence, elle annonce que, dans ſon aſſemblée générale du jour de la S. Luc, de l'année 1764, elle accordera ce Prix à celui qui, au jugement du comité qu'elle nommera à cet effet, *aura fait le meilleur éloge de* LOUIS DURET, *ancien docteur-régent de la faculté de Paris, aura donné la meilleure notice de ſes ouvrages, & expoſé de la façon la plus exacte & la plus préciſe la*

théorie & la pratique de ce ſçavant médecin, tant dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques.

Toutes perſonnes, de quelque qualité ou pays qu'elles ſoient, ſeront admiſes à concourir à ce Prix; la faculté n'en excepte que ceux de ſes membres, qu'elle aura choiſis pour juger des ouvrages qui lui ſeront adreſſés.

Ces ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin. MM. les auteurs ajoûteront à leur Mémoire une deviſe qu'ils écriront auſſi avec leurs noms, leurs qualités & leurs demeures, dans un billet ſéparé & cacheté, qu'ils joindront à leur Mémoire.

Les paquets ſeront adreſſés, francs de port, avant le premier Août 1764, à M. BELLETESTE, doyen de ladite faculté, rue des Vieux Auguſtins, à Paris.

COURS PUBLIC D'HISTOIRE NATURELLE.

M. VALMONT DE BOMARE, démonſtrateur d'Hiſtoire naturelle, membre de la ſociété littéraire de Clermont Ferrand, de l'académie royale des belles-lettres de Caën, de l'académie royale des ſciences, belles-lettres & beaux-arts de Rouen, de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, & de la ſociété œconomique de Berne, fera

l'ouverture de ce Cours, en ſon cabinet, rue de la Verrerie, à la Roſe blanche, près la rue du Coq, le Samedi, 10 Décembre 1763, à trois heures préciſes de relevée, & le continuera les Lundi, les Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine, à dix heures & demie très-préciſes du matin.

Il y a déja long-tems que M. Bomare, attaché par état à l'étude des ſubſtances naturelles, fait ce Cours, avec l'applaudiſſement du public. Il ſuit l'ordre établi parmi les Naturaliſtes, pour la diſtribution de ces ſubſtances. Il commence par le Régne minéral, & donne d'abord un Précis des différens ſyſtêmes ou théories qu'on a propoſés ſur la formation du globe de la terre; enſuite il parle des eaux, des différentes eſpeces de terres, de leurs propriétés & de leurs uſages; des pierres, tant des plus communes qu'on emploie pour bâtir, que de celles qu'on déſigne par le titre de précieuſes. De-là, il paſſe aux ſels, tant naturels qu'artificiels, aux différentes eſpeces de pyrites, aux demi-métaux, aux métaux, dont il décrit les mines & les travaux par où on les fait paſſer pour les rendre propres à nos uſages; aux bitumes; ce qui lui donne lieu de propoſer ſes conjectures ſur la cauſe de l'embraſement des volcans, & ſur la formation des différentes ſubſtances qu'ils vomiſſent. Il termine ſes démonſtrations ſur le Régne minéral,

par ce qu'on déſigne communément ſous le nom de *Jeux de la Nature.*

Ce qu'il dit ſur les Régnes végétal & animal, n'eſt ni moins étendu, ni moins complet. Toutes les ſubſtances qui forment ces trois Régnes, ſont ſucceſſivement expoſées aux yeux des auditeurs, avant leur démonſtration. Le naturaliſte, l'amateur & l'artiſte ſont également ſatisfaits de la beauté, du choix & de l'abondance des matieres.

COURS PARTICULIER

De Phyſique expérimentale.

M. BRISSON, de l'académie royale des ſciences, commencera un Cours particulier de Phyſique expérimentale, la premiere ſemaine de Décembre. Ceux qui voudront y aſſiſter, ſont priés de ſe faire inſcrire inceſſamment chez lui, au collége de Navarre, rue & montagne Sainte Geneviéve.

Fin du Tome XIX.

TABLE.

EXTRAIT de la Noſologie méthodique, ou des Claſſes des Maladies. Par M. de Sauvages. Page 483
Lettre de M. Dupuy de la Porcherie, *médecin, ſur les effets pernicieux de la Poudre d'*Ailhaud. 502
Obſervation ſur le même objet. Par M. Rouſſin. 518
Fin du Memoire ſur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon, chirurg. 520
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, *juſqu'en* 1747, *année* 1720. 555
Obſervations météorologiques faites à Paris, pour le mois d'Octobre 1763. 560
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Octobre 1763. 563
Obſervations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Septembre 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 564
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Septembre 1763. Par M. Boucher, *médecin.* 565
Prix propoſé par la Faculté de Médecine de Paris. 567
Cours public d'Hiſtoire naturelle. 568
Cours particulier de Phyſique expérimentale. 569

TABLE
GENERALE
DES MATIERES

Contenues dans les ſix derniers Mois du Journal de Médecine de l'année 1763.

LIVRES ANNONCÉS.

MÉDECINE.

MÉMOIRE ſur une Queſtion anatomique relative à la Juriſprudence. Par M. Louis. Page 94

Suite chronologique des queſtions de médecine, agitées & diſcutées dans les écoles de la faculté de Paris, pendant les dix dernieres années. 190

Noſologie méthodique. Par M. de Sauvages. 382

Avis au peuple ſur ſa ſanté. Par M. Tiſſot ; *ſeconde édition.* 380

Dictionnaire médicinal portatif. 385

Traité des fiévres de l'iſle Saint-Domingue. 95

Diſſertation ſur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou ſupprimer le lait des femmes. Par M. David. 191

Eſſai ſur la méthode de guérir les fiévres putrides-malignes, intermittentes, &c. Par M. Reynal. 477

Méthode réſolutive de guérir la vérole, &c. Par M. Reynal. Ibid.

CHIRURGIE.

Manuel de la Saignée. Par M. de Courcelles. 285

PHARMACIE.

Nouvelles Observations sur le Sel purgatif, fondant & calmant. Par M. Deſcroſilles. 95
Diſſertation de Médecine ſur la Ciguë. Par M. Ehrhart. 191
Eſſai ſur les effets de l'Opium conſidéré comme poiſon. Par M. Awſiter. 382
Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de l'uſage interne du Sublimé corroſif. Par M. Le Begue de Preſle. Ibid.
Traité ſur l'uſage du Colchique d'automne. Par M. Storck. 477

HISTOIRE NATURELLE.

Hiſtoire des plantes choiſies d'Amérique. Par M. Jacquin. 284

MÊLANGES.

Recueil de Piéces de Médecine & de Phyſique, traduites de l'italien de M. Cocchi & autres auteurs. 285

EXTRAITS DE LIVRES.

Mêlanges de Philoſophie & de Mathématiques de la ſociété royale de Turin, tomes I & II. 3
Diſſertation de Medecine ſur la Ciguë. Par M. Ehrhart. 195
Traité des fiévres de l'iſle Saint-Domingue. 291
Divers ouvrages ſur l'Inoculation de la petite vérole. 387
Noſologie méthodique. Par M. de Sauvages. 483
La Juriſprudence de la Médecine en France. Par M. Verdier. 99

OBSERVATIONS.

ANATOMIE.

Obſervations ſur un Mémoire de M. Louis, *concernant une Queſtion anatomique relative à la Juriſprudence.* Par M. Philip. 223

Suite de ces Obſervations. Par M. Philip. 301
Réponſe de M. Louis, *aux Obſervations contre ſon Mémoire ſur une queſtion anatomique.* 442
Rapport ſur l'état de vie d'un enfant venu au monde par l'opération Céſarienne. Par M. Dufour. 263

MEDECINE.

Obſervation ſur une Colique de la nature de la colique de Poitou. Par M. Marteau de Grandvilliers. 21
Lettre ſur une Colique métallique. Par M. Philip. 410
Recherches ſur l'opinion de M. Dubois, *au ſujet de la Colique des potiers.* Par M. de Bordeu. 138
Obſervations ſur la Fièvre miliaire. Par M. Deſbreſts. 116
Obſervation ſur une Maladie vénérienne, invétérée. Par M. Paſſerat de la Chapelle. 414
Obſervation ſur la Saignée dans les indigeſtions. Par M. de Saint-Martin. 174
Deſcription d'une Fièvre putride-vermineuſe. Par M. Collin. 214
Obſervations ſur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, juſqu'en 1747.
Année 1713. 76
Année 1714. 81
Année 1715. 178
Années 1716 & 1717. 270
Année 1718. 366
Année 1719. 461
Année 1720. 555
Maladies qui ont régné à Paris, pendant les mois,
Mai 1763. 90
Juin 1763. 185
Juillet 1763. 280
Août 1763. 373
Septembre 1763. 472
Octobre 1763. 563

Maladies qui ont régné à Lille. Par M. Boucher.
Avril 1763. 91
Mai 1763. 187
Juin 1763. 280
Juillet 1763. 377
Août 1763. 475
Septembre 1763. 565
Lettre de M. Philip, *contenant quelques réflexions sur l'uſage des poiſons.* 31
Obſervation ſur les effets pernicieux de la ſemence de Juſquiame. Par M. Planchon. 41
Mémoire ſur les Combinaiſons ſalines des préparations de plomb. Par M. Le Chandelier. 61
Lettre ſur un effet ſingulier des Eaux minérales de Cauteretz. Par M. de Bordeu *le jeune.* 255
Obſervation ſur l'uſage des Alcalis volatils dans la paralyſie. Par M. Jahan de la Cheſne. 260
Obſervations ſingulieres ſur un Ver rendu par les urines, & ſur un homme myope d'un œil, & presbyte de l'autre. 458
*Obſervation ſur l'effet pernicieux des poudres d'*Ailhaud. Par M. Dupuy de la Porcherie. 502
Suite du Mémoire ſur les Eaux minérales & ſur les Bains de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon. 48
Suite. 160
Suite. 240
Suite. 315
Suite. 425
Fin. 555

CHIRURGIE.

Obſervation ſur une rétention d'urine compliquée avec le renverſement du rectum. Par M. Leautaud. 70
Obſervation ſur un corps étranger, reſté dans une plaie pendant dix-huit mois, ſans ſuite fâcheuſe. Par le même. 171

Obſervation ſur une Tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton. Par M. Vidal. 345
——— *ſur l'Héméralopie & la Nyctalopie.* Par M. Dujardin. 347
——— *ſur une Gangrene à l'inteſtin rectum.* Par M. Paſquier. 351
——— *ſur une Empyême qui auroit ſauvé le malade, ſi on l'eût pratiquée.* Par M. Martin. 352
——— *ſur une Plaie d'arme à feu.* Par M. Le Roux. 355
——— *ſur l'extirpation de deux Tumeurs conſidérables.* Par M. Guyard. 361
——— *ſur l'extirpation d'une Tumeur fongueuſe dans la bouche.* Par M. Denis. 365
Trois Obſervations de chirurgie. Par M. Dumont *fils.* 453

HISTOIRE NATURELLE.

Obſervations météorologiques faites à Paris. 87—182—277—373—472—563
Obſervations météorologiques faites à Lille. Par M. Boucher. 91—187—281—377—473—564

AVIS DIVERS.

Prix propoſé par la faculté de médecin de Paris. 567
Avis ſur le Traité de la Juriſprudence de la médecine. Par M. Verdier. 286
Cours d'Anatomie. 479
Cours de Chymie. Ibid.
Cours d'Hiſtoire naturelle. 568
Cours de Phyſique expérimentale. 569

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Décembre 1763. A Paris, ce 23 Novembre 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.